This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

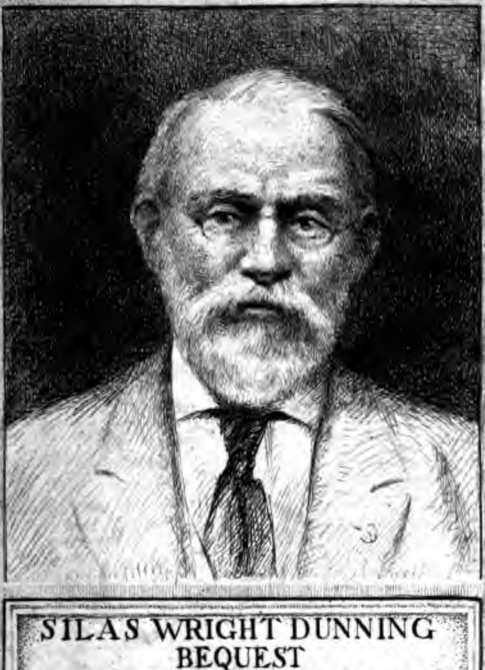

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1858
v.1

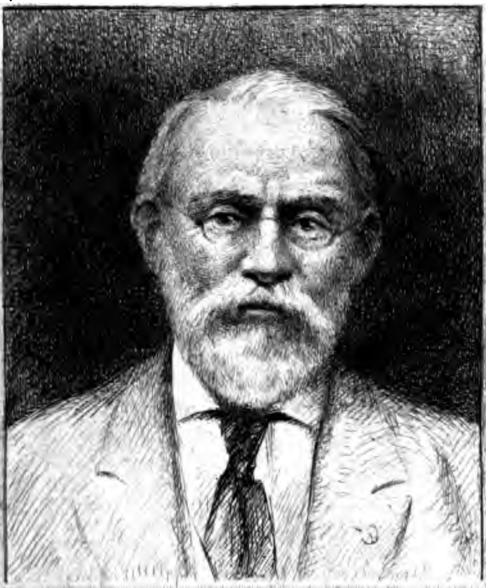

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1788
v.1 [illegible]

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in 12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1758. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

nant des réponſes à toutes les objections qui y ont été faites juſqu'à préſent. Par M. le Chevalier S..... T..... (*In*-4°. pag. 164, ſans les Tables.) *A Francfort ſur le Mein*, *chez Jean-Bernard Eichenberg l'aîné*. M. DCC. LVII.

IL n'eſt point ſurprenant que la Chronologie de M. Newton faſſe naître des Critiques & des Apologies. D'un côté, elle contredit la plûpart des idées qu'on a eues juſqu'ici ſur l'antiquité de certains peuples, des Grecs en particulier : de l'autre, elle ſe préſente ſous des dehors extrêmement ſpécieux & attrayants. C'eſt le ſyſtême le plus ingénieux qu'on ait imaginé en matière de Chronologie.

L'Apologiſte, qui nous parle aujourd'hui, prétend de plus que c'eſt le ſeul qui arrange, qui lie,

qui appuye les évènements de l'Hiſtoire. En effet, ſi nous voulons en croire ce défenſeur très-zelé & très-habile, M. Newton ne s'eſt attaché qu'à porter la lumière dans les Monuments hiſtoriques : il a prétendu conſerver les faits, les générations, les ſuites de Rois, les exploits des Héros & des Peuples : il a témoigné la plus grande eſtime pour les Hiſtoriens attentifs & amis du vrai ; il n'a pas même négligé le récit des Poëtes, perſuadé qu'en dépouillant leurs Chants des ornements de la Poëſie, il étoit poſſible d'y découvrir un fond de vérité hiſtorique.

Mais les Chronologiſtes de profeſſion ont été ſuſpects à ce docte Anglois. Un Eratoſthène, un Apollodore & d'autres Calculateurs de dates ſont poſtérieurs aux grands Hiſtoriens de la Grèce ; ils ne parurent qu'après Alexandre le

Grand. Ce ne fut qu'en ce temps-là qu'on vit éclore les ſyſtêmes de Chronologie ; mais il étoit bien tard pour déterminer ſûrement les anciennes époques : & ces Diſtributeurs des temps n'étoient ni aſſez attentifs à l'état du Ciel & aux Obſervations Aſtronomiques qui pouvoient avoir été faites avant eux , ni aſſez inſtruits du cours de la Nature dans la ſucceſſion des Rois & la génération des hommes, pour donner aux évènements l'ordre, la ſuite, les rapports convenables. Ils voulurent néanmoins élever des machines chronologiques ; mais l'expérience a fait voir que toutes les pièces qui les compoſoient, bien-loin de ſervir à l'édifice des temps, le menaçoient d'une ruine totale, c'eſt-à-dire que tous ces arrangements de dates & de calculs faiſoient plus de tort à l'Hiſtoire qu'ils ne lui étoient utiles.

Il s'ensuivroit de tout ceci que M. Newton, avec son systême de Chronologie, seroit le Bienfaiteur, le Restaurateur même de l'*Histoire* ; & c'est bien aussi ce que prétend son Apologiste : mais tout le monde n'a pas été du même sentiment. Le P. Souciet, le P. Hardouin, M. Schuckford, & un docte Professeur Royal, dont on a la Lettre dans ce Volume, ont attaqué successivement & diversement la Chronologie Newtonienne. L'Apologiste ne dissimule point les assauts que ce systême a essuyés, & son intention est de le défendre aujourd'hui envers & contre tous les adversaires qu'on vient de nommer. Observons néanmoins qu'il n'est guères ici question que de la Chronologie des Grecs ; & l'on verra même bientôt qu'il ne s'agit, à proprement parler, que de l'intervalle ou espace de temps entre

l'expédition des Argonautes & le paſſage de Xerxès en Grèce : évènement fixé par tous les Savants à l'an 480 avant Jeſus-Chriſt.

Il y a deux principes dans la Chronologie de M. Newton ; le premier dépendant du cours de la Nature dans les ſucceſſions de Rois & les générations d'hommes ; le ſecond ſubordonné à la poſition & au mouvement des Aſtres. Le premier eſt une ſimple attention à ce qui ſe paſſe dans la durée ſucceſſive des Empires ; le ſecond eſt une affaire d'Aſtronomie. L'Apologiſte partage ces deux objets, & nous en ferons auſſi la matière de deux Analyſes. Cette diſcuſſion eſt ſi importante en elle-même, & ſi compliquée dans ſes rapports, qu'il doit être permis de s'y attacher pour ſatisfaire plus pleinement la curioſité du Lecteur.

Premier principe de la Chronologie de M. Newton.

L'Apologiste l'exprime en cette manière : *Si l'on peut savoir combien il y a eu de générations de père en fils, ou combien il y a eu de regnes & de successions de Rois depuis un temps donné de l'Antiquité jusqu'à un autre ; pourvu que le nombre soit un peu considérable, on peut de-là déterminer, à peu-près, le temps qui s'est écoulé dans l'intervalle.*

Les Adversaires de M. Newton n'ont point admis ce principe, ils ont prétendu qu'il falloit s'en tenir aux dates marquées dans l'Histoire, à la durée des Regnes dont les anciens Chronologistes font mention ; & quand il s'est trouvé des difficultés, pour accorder les diverses époques & les différents intervalles, ils ont eu recours à

comptent 79 ans, & M. Newton 33.

Pour la seconde, le calcul ordinaire est de 80 ans, & M. Newton n'en retranche rien.

Pour la troisième, on trouve, dans les Livres de Chronologie, 379 ans, & chez M. Newton 190.

Pour la quatrième, l'espace convenu jusqu'ici étoit de 245 ans, & M. Newton n'en conserve que 154.

Ces quatre Articles occupent l'Apologiste : & nous tâcherons de rendre la substance de ses preuves.

Période depuis l'expédition des Argonautes jusqu'à la prise de Troie.

On trouve, dans Clément d'Alexandrie, 79 ans, pour cette Période; mais les faits contredisent

cette manière de compter. Quelle apparence, en effet, y a-t-il qu'Helène, qui étoit sœur de Castor & Pollux, tous deux Argonautes, eût intéressé, par sa beauté, les Grecs à se liguer tous contre Troie? Cette femme, du même âge, à peu-près, que ses frères, (puisque, selon la Fable, elle & Clytemnestre, Castor & Pollux étoient sortis tout-à-la-fois de deux œufs) auroit eu près de 90 ans vers le temps du siège de Troie, & Clytemnestre sa sœur, après le siège, n'auroit eu guères moins de cent ans: circonstance singulière, & qu'il est impossible d'accorder avec la passion de cette Reine pour Egyste.

Cette difficulté, bien connue des plus savants Chronologistes, les avoit fort ébranlés. On voit, par exemple, dans le *Rationarium Temporum*, que le P. Pétau penchoit beaucoup à n'admettre qu'un espace de 41 ou 42 ans entre

l'expédition des Argonautes & la catastrophe de Troie. M. Newton prend, pour cet intervalle, l'étendue d'une génération ou 33 ans : ce qui est encore assez considérable, eu égard à l'Histoire de Clytemnestre, & d'Helène ; & nous pourrions aussi y joindre celle de Thesée, qui enleva, *dit-on*, Helène 9 ans avant l'expédition des Argonautes.

Période depuis la prise de Troie jusqu'au retour des Héraclides dans le Péloponèse.

Ces Héraclides étoient les descendants d'Hercule l'Argonaute. Deux tentatives inutiles qu'ils firent sur le Péloponèse, ne les rebuterent point. Ils y rentrerent & s'y établirent 80 ans, disent les Historiens, après la prise de Troie ; & M. Newton s'accorde à reconnoître cet intervalle. Sa raison est

y a quatre générations entre
Hercule l'Argonaute & ce retour
des Héraclides. Or de ces quatre
générations, une aura rempli l'espace de 33 années entre l'expédition des Argonautes & la prise de Troie : après quoi les trois autres auront formé les 80 ans, qui se comptent par les Historiens entre la prise de Troie & le retour des Héraclides. Par-là chacune d'elles n'aura été que d'environ 27 ans, au-lieu de 33 qu'on admet d'ordinaire d'une génération à l'autre. Mais il faut bien considérer que ces générations des Héraclides se sont faites, ou ont pû se faire par les aînés : ce qui a dû naturellement abréger les intervalles ; car, suivant la remarque de M. Newton, *si l'on compte par les aînés, les générations sont plus courtes :* & la raison en est évidente ; les aînés venant les premiers, se rapprochent plus de l'âge

de leurs pères, & raccourciſſent d'autant les générations. Ici commence le grand uſage que fait M. Newton, & ſon Apologiſte après lui, de la durée ſucceſſive des générations. Il faut bien diſtinguer cette durée de celle des Regnes, laquelle eſt beaucoup plus courte, & ſeulement de 18 ou 20 années (meſure moyenne,) ſuivant le calcul de M. Newton. Ce qui fait, au reſte, que les Regnes des Rois ſont plus courts, c'eſt qu'ils ſe ſuccèdent non-ſeulement par les fils aînés, mais quelquefois par des collatéraux : c'eſt qu'ils ſont remplacés ſouvent par des Princes plus âgés qu'eux, comme il arrive ſur-tout dans les Royaumes électifs : c'eſt enfin que les Souverains ſont expoſés de temps en temps à des cataſtrophes & à des révolutions. Toutes ces obſervations ſont encore de M. Newton.

Période depuis le retour des Héraclides dans le Péloponèſe jusqu'à la fin de la premiére guerre des Meſſéniens.

La guerre des Meſſéniens, attaqués par les Lacédémoniens, eſt célèbre dans l'Hiſtoire Gréque: elle ſe fit à deux repriſes; la premiére fois elle dura 20 ans, & finit par la priſe d'Ithomé, l'unique place qui reſtoit aux Meſſéniens. C'eſt cette fin & cette époque qu'on prend pour terme chronologique de la Période que nous allons diſcuter.

Il y a, ſelon la Chronologie ordinaire, 379 ans entre le retour des Héraclides dans le Péloponèſe, & la fin de cette premiére guerre de Meſſéne. Mais M. Newton réduit cet intervalle à 190 ans, & ſon Apologiſte rend raiſon d'une réduction ſi conſidérable. D'abord

on ne trouve, dans cette Période de l'Histoire Gréque, que très-peu de faits : indice non-équivoque d'une Chronologie fausse ou amplifiée par le desir du merveilleux, dont les Grecs furent toujours infatués. Ensuite on a, pour cet intervalle, quatre suites de Rois, deux de Lacédémone, une de Messéne & une d'Arcadie, qui ne sont composées que de neuf ou dix têtes ; c'est-à-dire que deux de ces listes contiennent dix Rois, & les deux autres n'en contiennent que neuf. Or, pour se réduire au nombre moyen, on suppose $9\frac{1}{2}$; & pour éviter toute dispute, on donne 20 ans à chacun de ces Rois. La somme est 190 ans qui se seront écoulés entre le retour des Héraclides, & la fin de la premiére guerre des Messéniens.

Le torrent des Chronologistes admet pour la même période 379 ans : ce qui donneroit près de 40

ans de regne à chaque Roi, compris dans les listes susdites. » Or » je dis, *reprend l'Apologiste de* » *M. Newton*, que si quelqu'un » peut me citer un exemple de » quatre successions de pareil nom- » bre de Princes, qui aient incon- » testablement regné en même » temps, à raison de 40 ans par » regne, & cela dans tout le monde » connu, je renonce dans le mo- » ment à la justification de M. New- » ton : mais s'il est vrai que l'on » ne peut pas trouver un pareil » exemple, ni rien qui en appro- » che, quel est l'homme sensé » qui peut désapprouver la cor- » rection que M. Newton en a » faite ? «

Cette observation nous paroît très-raisonnable ; & nous ne croyons pas, en effet, qu'il soit possible de trouver, dans l'Histoire du monde entier, quatre suites de neuf ou dix Rois collatéraux, qui

tous, ſans exception, aient reg
près de quarante ans. Mais d'c
ſera donc venue l'erreur des Chr
nologiſtes? de leur inattention
la différence qu'on doit mett
entre les ſucceſſions des Rois
les générations du genre humai
Celles-ci ſont, l'une portant l'autr
de 33 ans, & celles-là ne ſont q
de 18 à 20 ans. Il y aura eu ne
ou dix Rois dans la Période q
nous diſcutons, mais il ne s'y ſe
trouvé que ſix ou ſept générations
parce qu'encore une fois, l'inte
valle des générations eſt plus gran
que celui des Regnes.

Le retranchement de 189 ans
que le ſyſtême de M. Newton fa
ſur cette Période, eſt un des Arti
cles qui lui attirent le plus de re
proches de la part des Chronolo
giſtes ordinaires. On verra bientô
comment l'Apologiſte ſoûtien
cette attaque. Remarquons tou
jours que le principe Newtonien

tel que nous l'avons transcrit ci-dessus, a toute son application dans cet intervalle, ou espace de temps, entre le retour des Héraclides & la fin de la premiére guerre Messéniaque. Cela est évident, puisqu'au moyen du nombre des Regnes qui remplissent cette Période, on parvient à connoître & à *déterminer le temps qui s'est écoulé dans l'intervalle.*

Période depuis la fin de la première guerre Messéniaque jusqu'au passage de Xerxès dans la Grèce.

On compte ordinairement, pour cette Période, 245 ans ; mais M. Newton considère que les deux listes des Rois Lacédémoniens, relatifs à ces temps-là, ne comprennent que sept ou huit Rois ; & c'est une raison pour lui, aussi-bien que pour son systême, de réduire beau-

coup cet intervalle. En rigueur &
conformément à la régle des 2(
ans pour chaque Regne, il fau
droit ne compter ici que 140 ans
Cependant Hérodote reconnoil
sant huit Rois de Lacédémone pou
ce même intervalle, M. Newtol
se pique aussi d'une sorte de libé
ralité, & conserve 154 ans, depui
la fin de la guerre des Messénien
jusqu'à l'entreprise de Xerxès
Mais ce sont toujours 91 ans d
supprimés dans cette Période; &
en rassemblant toutes les réduc
tions faites par le docte Angloi
sur le grand espace de temps en
tre les Argonautes & Xerxès, l
somme totale monte à 326 année
qui sont soustraites à la Chrono
logie des Grecs.

Voici maintenant le cri des Ad
versaires.

1°. Le P. Souciet, qui a été l
premier de tous, prétend détruir
le principe des successions réduite

à 18 ou 20 ans. Pour cet effet, il donne des ſuites de Souverains priſes dans toutes les Monarchies modernes ; & diviſant, par le nombre de ces Princes, le nombre d'années que chaque ſuite a regné, il forme un réſultat ou quotient plus fort que n'eſt celui de M. Newton pour les ſuites de Rois Lacédémoniens, Meſſéniens, Arcadiens &c. Par exemple, depuis Hugues Capet juſqu'à la mort de Louis XIV, il y a 728 ans & 30 Rois ; diviſant 728 par 30, on a plus de 24 : ce qui marque que chaque Roi de cette ſuite a regné plus de 24 ans l'un portant l'autre. La même choſe ſe fait ſur les autres ſuites de Princes, & le P. Souciet trouve par-tout que la durée moyenne des Regnes ſurpaſſe l'hypothèſe des 18 ou 20 ans de M. Newton.

L'Apologiſte trouve beaucoup de défauts dans les liſtes formées par cet Adverſaire de la Chrono-

logie Newtonienne : c'est ce qui avoit été déja remarqué par M. de la Nauze, dont on a quatre Lettres adressées au P. Souciet, & imprimées dans les Mémoires du P. Desmolets. Nous en avons dit quelque chose, ainsi que tout le systême chronologique de M. Newton, aux mois de Février & d'Octobre 1754. Ce sont sur-tout des omissions qu'on reproche aux suites du P. Souciet ; & l'on conçoit assez que quelques têtes omises dans des listes de Souverains, augmentent le nombre moyen de leurs années, au-lieu qu'on le diminue & qu'on le rapproche d'autant de la régle des 18 & 20 ans de M. Newton, en suppléant les personnes oubliées. Cette observation est déja de grande conséquence. L'Apologiste y ajoûte des raisons particulières : c'est, par exemple, que le P. Souciet a choisi les familles Souveraines où

il se trouve le moins de successions collatérales ; raison pour allonger les regnes : c'est qu'il a pris plusieurs de ses exemples dans des Etats peu sujets à révolutions & usurpations, ce qui n'étoit pas la même chose dans les Monarchies Grecques des anciens temps : c'est qu'il paroît avoir oublié que, dans nos siècles modernes, les regnes sont plus longs en général qu'autrefois ; la politique qui regne aujourd'hui parmi les Souverains, contribuant à préserver leurs Etats & leurs personnes de beaucoup de catastrophes très-communes chez les Grecs. Ces raisons de l'Apologiste sont assez plausibles ; mais la plus forte de toutes est qu'en effet on ne trouvera nulle part, même dans nos siècles modernes, des suites de dix Souverains qui remplissent 379 années, telle qu'est la Période entre le retour des Hé-

raclides & la fin de la premiére guerre des Messéniens.

La réponse aux autres difficultés du P. Souciet ne nous occupera point ici, parce qu'elle roule sur plusieurs points étrangers à la Chronologie des Grecs, & que d'ailleurs nous ne pouvons tenir compte de tout. Il faut seulement reconnoître que l'attaque de cet Adversaire est très-vive & très-savante, que la défense de l'Apologiste est très-adroite & très-subtile ; & qu'enfin ceux qui seroient tentés de prendre parti contre M. Newton, trouveroient ici des motifs pour suspendre leur derniére détermination.

2°. Un autre Adversaire très-ardent, quoique compatriote de M. Newton, a été M. Schuckford, dont les difficultés principales sont aussi rendues dans nos Mémoires de Février 1754. Ce savant Anglois sembloit accorder que la

régle Newtonienne des 18 ou 20 ans pouvoit valoir pour tous les temps postérieurs à David. Il sentoit que, depuis cette époque, le cours des vies humaines étant réduit à la durée moyenne de 70 ans, les générations d'hommes & les successions de Rois devoient suivre le plan de cette réduction; c'est-à-dire, se borner à 33 ans pour les générations, à 18 ou 20 pour les regnes. Mais M. Schuckford mettoit une grande différence entre les temps qui avoient précédé David : car la vie humaine étant alors beaucoup plus longue & presque double de ce qu'elle est aujourd'hui, c'étoit une conséquence nécessaire d'admettre aussi des générations & des regnes doubles des nôtres. Ainsi, selon le même Adversaire, M. Newton avoit eu tort d'appliquer une régle uniforme & une supputation égale à tous les temps de l'Histoire Gré-

que ; il auroit dû diſtinguer les ſiècles antérieurs à David, & ménager pour eux des générations & des ſucceſſions plus longues que celles des ſiècles dont l'époque commence à Salomon.

Il eſt à préſumer que M. Schuckford, faiſant cette objection, perdoit de vuë le fort du ſyſtême de M. Newton ; qu'il s'amuſoit à tirer des conſéquences de l'Antiquité prétendue du Royaume de Sicyone & de celui d'Argos, au-lieu de ſonger aux époques de l'expédition des Argonautes, de la priſe de Troie, du retour des Héraclides dans le Péloponèſe, de la guerre de Meſſéne & du paſſage de Xerxès. En effet, s'il avoit fait attention que la grande réduction des 326 ans, faite par le ſyſtême Newtonien, ſe rapporte aux époques que nous venons de dire, & que ces époques ſont toutes renfermées dans l'eſ-

pace de temps entre Salomon & Xerxès, il auroit craint d'attaquer; de peur qu'on ne crût qu'en attaquant il favorisoit son Adversaire.

Voici un raisonnement qui dit tout en cette matière. La premiére année de Salomon tombe, de l'aveu du P. Pétau, à l'an 1015 avant Jesus-Christ; de-là au passage de Xerxès (480 avant Jesus-Christ) il y a 535 ans: or M. Newton n'en demande que 457 pour placer toutes ses Périodes, à commencer par celle de l'expédition des Argonautes; & il les place, en réduisant les regnes à 18 ou 20 ans, & les générations à 33, comme M. Schuckford y consent pour les temps postérieurs à David. Quelle espèce de querelle fait-on donc ici à la Chronologie Newtonienne? Et les autres Chronologies au contraire n'excèdent-elles pas en longueur la durée que

M. Schuckford reconnoît propre des temps poftérieurs à David ? L'Apologifte démontre ce point : il fait voir que, dans tous les autres fyftêmes, les Rois Grecs ont dû regner, l'un portant l'autre, près de 40 ans, & cela dans tout l'intervalle qui fe trouve entre Salomon & Xerxès : ce qui doit affurément déplaire à M. Schuckford, s'il en ufe de bonne foi en paroiffant attaquer M. Newton. C'en eft affez fur ce fecond Adverfaire du fyftême Newtonien. Les autres difficultés qu'il propofe, font légères, ou ne touchent point la Chronologie des Grecs.

3°. Le troifième Antagonifte qu'on réfute ici, eft le P. Hardouin : mais comme il s'eft borné à la partie Aftronomique du fyftême, nous réfervons cet objet pour notre feconde Analyfe.

4°. Il y a, comme nous l'avons dit, dans ce Volume, une Lettre

critique contre le ſentiment de M. Newton. Elle eſt répétée d'après un de nos Mercures, où elle a trouvé place au mois de Décembre 1755. L'Apologiſte y répond aſſez au long, & nous voudrions pouvoir tenir compte en détail de ces deux morceaux où il y a beaucoup d'érudition. Comme nous ſommes preſſés de finir, nous ne ferons attention qu'à un mot de la Lettre ſur ou contre le ſyſtême des Regnes de 18 ou 20 ans.

Cette régle, *dit l'Auteur*, ne peut être générale. » Sur une très- » longue ſuite de Rois, il ſe peut » faire que le total des Regnes donnera à chacun d'eux environ 18 ou 20 ans. Que l'on prenne un petit nombre de Rois & qu'on évalue leurs Regnes, on verra qu'ils ſeront portés, ou beaucoup plus haut, ou infiniment au-deſſous. «

Voilà, nous le croyons, la plus forte objection qu'on puiſſe faire contre le ſyſtême ; & nous ne ſommes pas totalement ſatisfaits de la réponſe qu'y donne l'Apologiſte. Il veut toujours qu'on prenne les liſtes de Rois toutes enſemble, & qu'on en forme des ſommes totales : c'eſt à quoi tendent ſes raiſonnements & ſes tables. Or il arrive de-là que le quotient de ces totalités approche communément des 18 ou 20 années de M. Newton ; mais ce n'eſt pas là précisément ce qu'il faut pour les Périodes des Grecs, où l'on ne voit, dans un endroit, que neuf ou dix Rois, & dans un autre ſept ou huit. Sur ces petites quantités, la durée moyenne des Regnes doit varier beaucoup : ſi les Couronnes ont été héréditaires & les temps tranquilles, cette durée aura ſurpaſſé les 18 ou 20 ans Newtoniens : ſi les Monarchies ont été

électives, ou si, quelque soit la forme des successions, il est arrivé des révolutions dans les Etats, la durée moyenne aura été plus courte que dans le systême de M. Newton.. On voit, par exemple, que les dix derniers Rois de France jusqu'à la mort de Louis XIV. ont regné, l'un portant l'autre, plus de 23 ans; que les dix derniers Rois d'Espagne ou de Castille jusqu'à la mort de Philippe V. ont regné plus de 29 ans; que les dix derniers Empereurs jusqu'à la mort de Charles VI. ont regné plus de 22 ans; qu'au contraire les dix derniers Regnes en Angleterre, depuis la Reine Marie en 1553, jusqu'à la mort de Georges I. en 1727, n'ont été que d'un peu plus de 17 ans. Voilà des variétés dans nos Gouvernements modernes : qui nous dira si les Monarchies Gréques ont été

dans le cas de la plus grande ou de la moindre durée? Il eſt vrai qu'à conſidérer les tempêtes & les révolutions de ces temps-là, on peut incliner pour le moindre eſpace: mais quel ſera-t-il encore, & juſqu'à quel point réduira-t-on les Périodes? Telle eſt, encore une fois, la difficulté, qui ne laiſſe pas toujours de ſervir beaucoup au ſyſtême Newtonien; car il s'enſuit qu'à en juger par nos Monarchies modernes, celles des Grecs ont trop d'étendue dans les Chronologies ordinaires, c'eſt-à-dire qu'on y donne évidemment trop de durée à chaque Regne, l'un portant l'autre. Arrêtons-nous ici, & terminons notre Analyſe ſur le premier principe du ſyſtême Newtonien. L'Ouvrage de l'Apologiſte manque quelquefois d'ordre, de méthode, de clarté: défauts lègers en comparaiſon des choſes excellentes qu'il contient. Nous le

reprendrons, pour dire quelque chose du principe Astronomique de M. Newton.

ARTICLE II.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. En douze Volumes in-12. (Tome VII^e.) Suite & fin de l'Analyse de Bayle, sur la PROVIDENCE, sur la définition de DIEU; sur le MAHOMÉTISME, sur l'HISTOIRE, & sur le PYRRHONISME DU SAGE. (Pag. 330.) A Paris, chez Claude Herissant, &c. M. DCC. LVII.

LETTRES LXVI. & LXVII. Pour attaquer la Providence, il n'est point d'armes dont Bayle ne fasse usage. Notre Critique dé-

montre ici avec la derniére évidence, que la trempe de ces armes eſt auſſi foible, que l'emploi en eſt abuſif. Nous produirons quelques exemples.

Bayle avance que le ſyſtême des formes ſubſtantielles & celui des cauſes occaſionnelles ne marchent qu'à l'appui *d'intelligences mitoyennes*, ſemblables aux génies qui, ſelon quelques Philoſophes, préſidoient à la génération de chaque plante : idée auſſi fauſſe qu'elle eſt injurieure à la puiſſance & à la ſageſſe de Dieu. Ceux qui tiennent les formes ſubſtantielles ou les cauſes occaſionnelles, n'admettent que les Loix du Créateur, les décrets qu'il a établis pour la formation & la conſervation de ſes créatures. Pourquoi défigurer ces opinions d'Ecole pour les rendre ridicules, ou pour jetter des ſoupçons ſur la religion de ceux qui les ſoûtiennent ?

Bayle compare ensuite la production des animaux, des végétaux, des minéraux, avec la construction d'un navire ou d'une horloge; & de ce que les loix du mouvement ne suffisent pas pour fabriquer ce navire ou cette horloge, de ce qu'il est nécessaire que la main d'un Ouvrier intervienne, il en conclut que les *intelligences mitoyennes* doivent aussi influer dans la formation des individus qui composent les trois Regnes (animal, végétal, minéral.) Quel argument, *répond l'Auteur des Lettres critiques!* » Il est si louche, » si singulier, qu'on seroit tenté de » croire que Bayle a voulu plai- » santer, s'il ne le proposoit avec » un sérieux vraiment philosophi- » que : il faut donc y répondre. » On convient qu'il y a une diffé- » rence énorme, ou plutôt infinie, » entre l'ouvrage d'une montre & » celui d'un végétal ou d'un ani-

» mal. La montre eſt une combi-
» naiſon de roues, de mouve-
» ments, de rapports phyſiques
» entre des corps déja exiſtants &
» exiſtants tels : rien en cela ne
» paſſe l'idée de l'homme & le pou-
» voir qu'il a reçu ſur la matière.
» Le végétal, l'animal eſt une
» combinaiſon de parties formant
» l'eſſence ſpécifique d'un être,
» ouvrage réſervé à Dieu ſeul,
» puiſque c'eſt une ſorte de créa-
» tion..... ouvrage au-deſſus de
» l'homme, eſpèce de myſtère na-
» turel qui ſurpaſſe ſes lumières
» Qu'on ſuppoſe, pour l'opérer, de
» intelligences beaucoup plus pa
» faites (que l'homme, mais to
» jours inférieures à Dieu,) c
» une hypothèſe où l'on ne rec
» noît ni la Phyſique, ni le
» ſens, ni la Religion « &c.

L'élévation & la proſpéri
méchants fourniſſent aux en
de la Providence un ar

dont ils ofent fe prévaloir. Claudien en reconnut la fauffeté, quand il s'écria : Dieu ne permet aux fcélérats de s'élever fi haut, que pour donner au monde, dans leur chute, un exemple plus terrible. *Tolluntur in altum, ut lapfu graviore ruant.* Cette exclamation fcandalife Bayle ; il ne la trouve pas conforme à la foumiffion aveugle qu'on doit aux ordres de la Providence. Sonder fes voies, chercher les fins qu'elle fe propofe, il croit que c'eft pécher contre la réfignation qu'elle nous commande. Il oppofe à la réflexion de Claudien une foule de fcélérats, dont la fortune couronne conftamment l'injuftice. Notre Critique arrache au Philofophe de Rotterdam ce mafque de Religion, dont fon hypocrifie fe couvre : il obferve que Bayle en veut moins à Claudien qu'aux Prophètes dont ce Poëte imite le langage ;

& dans l'Apologie que l'Auteur entreprend de tous ces Ecrivains, il résout les Paralogismes où Bayle les censure.

Toute cette justification de la Providence roule sur un principe aussi commun que solide : c'est que les biens & les maux du temps ne sont pas le trésor unique de la Justice divine : le ressort, où la Providence étend ses décrets, est bien plus vaste que l'enceinte & la durée de ce monde ; elle embrasse tous les siècles & l'éternité. Dans l'espace qu'elle contient, *la vie présente n'est qu'un point rapide ; la prospérité n'est qu'un songe, souvent même funeste ; l'affliction n'est qu'une épreuve salutaire.* Quelque constante que puisse être la prospérité des méchants, si avant la mort ils n'expient leurs iniquités, jamais ils n'échapperont à la vengeance divine. Ces châtiments qui arrêtent quelquefois le

de leurs prospérités, s'ils
rofitent pour se convertir,
ıes exemples que la Provi-
.e se plaît à donner aux hom-
s, pour leur faire sentir son
pire sur les choses humaines,
pour nous empêcher d'envier
bonheur acquis par l'injustice.
reste, ces traits passagers de
érité ne sauveront pas ces heu-
x scélérats des peines réservées
ıs l'éternité à leur endurcisse-
nt & à leur impénitence finale.
vant ces vérités, qui, comme
ɔserve notre Critique, sont dans
Christianisme des leçons popu-
:es, disparoissent tous les so-
ısmes des Philosophes ennemis
la Providence. Les Ouvrages
Bayle sont semés de contra-
tions sur cette matière, on les
emble dans cette Lettre : il s'en
rifioit plus qu'il n'en rougissoit :
:oit autant de matériaux qui

ſervoient à l'édifice de ſon Scepticiſme.

Il n'ignoroit ni les principes qu'on lui oppoſe, ni l'avantage qu'on en peut tirer ; mais il affectoit ſouvent de les négliger, afin de répandre des ténèbres ſur les dogmes les plus précieux de la Religion. Doit-on donc s'étonner s'il éleve des doutes ſur la nature de Dieu, ſur ſes attributs les plus connus, & même ſur ſon immatérialité ? Les excuſes qu'il cherche aux Philoſophes, qui ſe ſont égarés ſur tous ces points importants, ſont des défenſes qu'il prête à leurs erreurs : pour les juſtifier d'une façon plus impoſante, aux raiſonnements philoſophiques il joint le ſuffrage des Pères : dans ces Lettres, on prouve que les textes qu'il en produit, ſont tous ou infidèlement cités, ou fauſſement interprètés. Avec les ſimples éléments du Chriſtianiſme, notre

que renverse tout cet étalage
fausse Philosophie & d'érudition mensongère ; de sorte qu'il résulte de toute cette controverse, que la Foi donne, sur la Divinité, à ses plus grossiers élèves, des idées plus saines & plus sublimes que celles dont retentissoient les plus fameuses Ecoles de l'Antiquité Payenne.

Lettre LXVIII. *Sur le Mahométisme.* Rien n'est plus connu que le parallèle du Christianisme & du Mahométisme, tracé & développé par Bayle, avec une étendue dont le but & l'intention ne tournent qu'au désavantage de la Religion. Rapprochons-en les principaux Articles.

Quoique Bayle ne vît, dans Mahomet, qu'un imposteur insigne, il n'en prétend pas moins qu'on pourroit le regarder comme un *Fanatique*, dont *Dieu auroit livré l'ame*, *comme le corps de Job*, au

pouvoir du Démon; que la mora
de l'Alcoran ne *déroge point*
celle de l'Evangile, excepté sur
Polygamie & sur la Loi du Talio
où Mahomet a lâché le nœud qu
l'Evangile a serré; que le Parad
de ce Prophète étant constru
avec des matériaux dont l'Apoc
lypse fait un pareil usage, les rai
leries que nous en pourrions fair
nous exposeroient à de fâcheus
rétorsions; que nous ne saurio
nous prévaloir, contre le Mahom
tisme, de la violence qui a pro
curé son établissement, la mên
voie ayant été employée, depu
les trois premiers siècles, en fave
du Christianisme; que la sec
Mahométane est assez étend
pour s'approprier les Prophéti
que l'Eglise Chrétienne appliq
à l'*universalité*, dont elle se gl
rifie; que les faux miracles, attr
bués à Mahomet, ne doivent p
plus préjudicier à sa Religion, qu

les faits apocryphes, rapportés dans nos Légendes, ne doivent nuire à la nôtre ; que les partis, qui ont divisé les Musulmans après la mort de Mahomet, ne sont que l'image des hérésies, qui ont divisé l'Eglise dès les premiers siècles ; que, dans ces temps de conflit entre les doctrines différentes, *il vaut mieux demeurer où l'on se trouve, que de discuter si l'une d'elles est véritable, & quelle est la bonne* ; qu'enfin le Mahométisme *avec des principes de sang tolère*, tandis que le Christianisme *avec ses principes de douceur persécute*. Découvrons, d'après notre Critique, la fausseté & l'injustice d'un parallèle si étrange.

1°. Que Dieu permette au Démon de s'emparer d'un homme, d'enchaîner sa liberté, & de se saisir de toutes ses facultés, pour former de ce possédé, & susciter au monde un *Fanatique* tel que

Mahomet, c'eſt une hypothèſe qui répugne encore plus à la ſainteté & à la ſageſſe de Dieu, qu'à la nature de l'homme libre & raiſonnable.

2°. Quelques maximes de morale, empruntées des Livres ſacrés & revêtues de la pompe du ſtyle Oriental, forment-elles un titre légitime, pour mettre la morale de l'Alcoran au niveau de la morale du Chriſtianiſme ? Dogmatiſant au milieu des Juifs & des Chrétiens, Mahomet eut-il fait beaucoup de Proſélytes, ſi ſa morale eût été toute contraire aux principes de ſainteté & de juſtice, dont il n'étoit pas poſſible de détacher totalement & ſubitement ces peuples ?

3°. On n'ignore pas la nature du Paradis que Mahomet, dans ſa Loi, promet aux fidèles Muſulmans : pour en décrire la ſtructure, il emprunte de l'Apocalypſe quelques

ques allégories, est-ce là un
ement pour comparer cet in-
Serrail avec le bonheur
rnel que l'Evangile promet aux
rais Chrétiens?

4°. L'esprit de douceur, qui caractèrise le Christianisme, a fait, pendant les trois premiers siècles, l'admiration de l'univers, & a infiniment contribué à l'établissement & à la propagation de l'Evangile. Quand, depuis cette époque, il auroit dégénéré dans quelques uns de ses Ministres, il n'en seroit pas moins toujours le vrai esprit de l'Eglise; esprit qu'elle ne peut ni méconnoître, ni abandonner, puisque c'est celui de son origine & de son institution. En cette matière, il faut toujours remonter à la source: *c'est toujours la date & le genre de l'établissement, qui motive & décide la question.* La douceur de Jesus-Christ & de ses Apôtres, mise en parallèle avec

les violences de Mahomet & de ses Généraux, *assûre à l'Evangile une empreinte éternelle de vérité, & à l'Alcoran celle du mensonge.*

5°. *L'universalité*, que les Prophètes ont annoncée comme un privilège de la Loi nouvelle, étoit principalement une universalité relative à la Loi ancienne. Le Judaïsme étoit restraint aux seuls Juifs : aucune autre Nation n'étoit appellée, ni obligée à le professer. Il n'en est pas de même du Christianisme : tous les peuples & tous les hommes y sont appellés ; tous sont obligés de l'embrasser, dès qu'il leur est annoncé. Voilà le vrai sens des Prophéties, qui annoncent à l'Eglise, figurée & attendue sous la Loi de Moyse, une *universalité*, où n'aspira jamais le Judaïsme : ce n'est donc pas une universalité qui se mesure sur l'étendue du terrein conquis. Cet éclaircissement n'a pas dispensé

notre Critique de prouver que le Chriſtianiſme eſt encore plus étendu ſur le globe que le Mahométiſme. Au reſte, comme il l'obſerve, ſi cette étendue étoit une régle de vérité, l'Idolatrie en tireroit un avantage inconteſtable.

6°. Quelle mauvaiſe foi de garder le ſilence ſur ces prodiges ſolemnels qui ont imprimé à notre foi le ſceau de la divinité, pour n'oppoſer aux faux miracles de Mahomet que des faits apocryphes, tirés d'une compilation écrite avec plus de ſimplicité que de critique !

7°. Les premiers Héréſiarques furent des Gnoſtiques, c'eſt-à-dire des Philoſophes orgueilleux & des Fanatiques libertins. Ils entreprirent d'aſſocier leurs opinions & leurs déſordres, à nos dogmes & à nos myſtères. L'Egliſe où ces viſionnaires n'étoient entrés que pour en ſouiller la foi & le culte,

étoit-elle complice ou responsable de leurs égarements & de leurs débauches qu'elle anathématisoit si hautement ? Pourquoi Bayle n'a-t-il pas sçu, aussi-bien que l'Empereur Aurelien, distinguer des vrais Chrétiens ces impurs Sectaires ?

Conclure de ces divisions dogmatiques, qu'il vaut mieux rester où l'on se trouve, fût-on dans l'erreur, que de faire aucun effort pour s'assûrer de la vérité, n'est-ce pas méconnoître l'œconomie de la Religion Chrétienne, & l'infaillibilité attachée à l'autorité & à l'enseignement commun des premiers Pasteurs ? n'est-ce pas égaler l'erreur à la vérité, & professer envers l'une & l'autre la plus criminelle indifférence ? Dans la Loi Musulmane a-t-on de pareils signes pour distinguer l'hétérodoxie, ou de pareilles ressources pour s'en garantir ? Quelle comparaison y a-t-il

donc entre les ſchiſmes qui partagent les Muſulmans, & les ſectes ſéparées de la communion Catholique ?

Lettre LXIX. *Sur l'Hiſtoire.* Ici notre Critique s'éleve contre les régles que Bayle trace pour écrire l'Hiſtoire. Preſque toutes les œuvres de ce fameux Ecrivain ne ſont qu'une compilation de ſatyres malignes, de récits obſcènes & d'anecdotes ſcandaleuſes. Les loix, qu'il donne aux Hiſtoriens, ſont celles qu'il a ſuivies lui-même; c'eſt à-dire, qu'il les affranchit de toutes les régles de diſcrétion & de décence que preſcrivent la charité, la fidélité, la pudeur & la Religion; comme ſi, dans l'Hiſtoire, la vérité pouvoit avoir des droits contraires aux droits de toutes les vertus.

Bayle voudroit qu'un Hiſtorien n'*eût ni Patrie, ni Religion*, & par conſéquent ni Loix, ni Mœurs,

& qu'il fût un homme *acephale*, c'est-à-dire indépendant de toutes considérations humaines & divines. Cependant le même Critique traite de *cruelle* la coûtume qu'il dit regner entre les Catholiques & les Protestants, *d'attaquer par toute sorte d'injures ceux qui changent de Religion. On épluche*, dit-il, *toute leur vie jusqu'aux racines de l'enfance : on ramasse tous les péchés de leur jeunesse, on les suit à la piste dans tous leurs déportements &c.* Mais, *reprend notre Auteur*, puisque dans le sens de Bayle, la vérit[é] doit être tellement l'ame de l'His[-]toire, qu'il faut toujours la dir[e] toute entière, fût-elle satyrique déshonorante ou obscène ; pour[-]quoi ne la diroit-on pas sur la con[-]duite des *transfuges ?* Il y a don[c] ici une inconséquence marqué[e] dans les principes : c'est-ce qu[i] l'Auteur des Lettres rend extré[-]

mement sensible. Il explique en même temps ce qu'il peut y avoir de légitime dans cette *coûtume*, que Bayle représente comme une pratique *cruelle*. Cette discussion est assez intéressante pour nous y arrêter un moment.

L'entreprise des premiers Protestants n'étoit rien moins que la réforme du Christianisme entier: une œuvre de cette nature exigeoit des Prophètes, dont la vocation & la mission fussent aussi indubitables que celles de Moyse & des Apôtres: aussi les Fondateurs de la Réforme se donnoient-ils pour des hommes suscités du Ciel, & destinés à en consommer l'ouvrage. Quand il s'agit de commissions si importantes, le Ciel ne manque jamais de donner à ses Envoyés des pouvoirs solemnels & des vertus éminentes, qui prouvent leur mission & autorisent leur ministère. A la naissance de la Réforme, il étoit donc

essentiel & nécessaire de faire, sur la vie & les mœurs de ses Fondateurs, les recherches & les informations les plus exactes. Leur Histoire secrette n'étoit donc point un objet étranger à la doctrine qu'ils prêchoient. A s'en tenir au témoignage qu'ils rendoient eux-mêmes les uns des autres, notre Critique prouve que l'information se trouva, on ne peut pas moins favorable à leurs prétentions. Bayle dont la Religion, s'il en eut aucune, fut très-versatile, avoit ses raisons pour décrier toute inquisition contre la vie & les mœurs de ceux qui changent de créance, sans aucun motif capable de faire impression sur une conscience droite & éclairée.

Il n'en est pas du ministère Catholique comme du ministère Protestant : son institution divine, sa perpétuité constatée, sa durée jusqu'à la fin des siècles, fondée sur

les promeſſes de Jeſus-Chriſt, ſont des titres qui ne permettent à aucun fidèle d'en troubler la poſſeſſion, quelles que puiſſent être les mœurs de ceux qui en ſont canoniquement revêtus.

Lettre LXX. *Sur le Pyrrhoniſme du Sage.* Cette Lettre & les ſept qui la ſuivent, & qui terminent ce Volume, roulent ſur un Ouvrage imprimé à Berlin & intitulé, *Le Pyrrhoniſme du Sage.* En réfutant les 137 *maximes*, que contient cette Brochure, notre Critique attaque tout le *Pyrrhoniſme moderne* : l'ancien n'étoit qu'une ſpéculation oiſive & abſurde, dont il a donné ailleurs l'analyſe & la réfutation. L'influence de ce Pyrrhoniſme, qui, pouſſé juſqu'à certaines extrémités, étoit plutôt un délire qu'un ſyſtême, ne s'étendoit pas au-delà des Ecoles. Plus dangereux dans ſes ſuites & dans ſes conſéquences, le *Pyrrhoniſme mo-*

derne sappe tous les fondements de la Morale & de la Religion. On dévoile ici la fausseté de ses raisonnements, & la fragilité de ses principes. Aux maximes Pyrrhoniennes on opposera, dans le Volume suivant, les appuis immuables de la certitude.

1°. *Faux raisonnements des Pyrrhoniens modernes.* Les Philosophes les plus hardis, les Savants les plus célebres ont eu les frayeurs les plus superstitieuses, la crédulité la plus populaire : il n'y a point d'opinion qui n'ait ses partisans & ses adversaires : on n'a point encore pû déterminer quel est le *vrai siège de l'ame.* Un Musulman regarderoit au moins *comme ridicule* celui qui voudroit lui faire connoître les *erreurs de l'Alcoran.* La noirceur des Négres déplaît à notre blancheur. L'attraction révolte un Carthésien. Toutes nos *démonstrations métaphysiques*

échouent devant les *gentillesses d'un chien*, & *les folies passagères* des hommes. *On adore & on noircit* un objet *qu'on aime :* on est incertain de son amour & de sa fureur. Les plus nobles sentimens sont *avilis* par des *motifs bas*. On attribue faussement certains effets à certaines causes. Les systêmes se succèdent & se détruisent tour-à-tour. De cet assemblage de propositions si disparates, le Sage de Berlin conclut que *tout est incertain*, que *les hommes ne sont faits que pour le vraisemblable*. Ainsi tout ce que les hommes peuvent savoir, Religion & Morale, Loix & Mystères, Dogmes & Préceptes &c. se réduit à des termes vagues, & à des vraisemblances incertaines. Donc tous nos principes & toutes nos maximes de justice & de conscience n'ont aucun caractère de vérité, & n'en peuvent avoir que l'ombre. Donc on ne

doit pas en être la dupe. C'est ce qu'on appelle *le Pyrrhonisme du Sage.*

L'insuffisance, la disparité, la distance de ces exemples aux conséquences qu'on en tire, sont les moyens employés dans ces Lettres, pour dissiper ce nuage de ténèbres que le Philosophe de Berlin voudroit étendre sur le monde entier. Sans s'arrêter trop aux sciences de simple utilité, ou d'agrément & de pure curiosité, notre Critique s'attache sur-tout à la *science essentielle*, la science de nos devoirs. Dieu, comme il le prouve, a tellement pourvu au besoin que nous en avons, que l'ignorance n'en peut être innocente. Entre ce Critique & le Philosophe de Berlin, quelle différence dans la façon de raisonner! De ce qu'il y a une nuit & des ténèbres, l'un conclut qu'il n'y a ni jour, ni lumière. De ce qu'il y

a un ſoleil qui nous éclaire, l'autre conclut ſeulement que nous ne ſommes pas dans des ténèbres perpétuelles & univerſelles. Ainſi l'un ferme à notre intelligence toutes les ſources de la ſcience : l'autre nous invite à puiſer dans celles que la Providence nous tient ouvertes ; il en découvre un écoulement ſenſible dans cet inſtinct qui exiſte en nous-mêmes, qui s'épure & ſe fortifie par la réflexion, & qui ne permet à un eſprit ſenſé & à un cœur droit, ni de regarder avec indifférence la Foi Chrétienne, ni d'en méconnoître la ſainteté & la néceſſité, ni de s'en diſſimuler l'accord & l'harmonie avec toutes nos lumières naturelles. Voilà le flambeau lumineux que notre Critique porte dans ce dédale obſcur & confus, où le prétendu Sage de Berlin s'égare, & voudroit égarer tout l'univers.

Cet Ecrivain répète l'accuſation

intentée aux Chrétiens par les ge
de sa secte, d'avoir *fait avec fi*
reur main-basse sur la plus grand
partie des Ouvrages Payens
comme s'il n'étoit pas constan
1° Qu'on en a conservé la pl
estimable partie : 2° Que c'est
Clergé Chrétien, & sur-tout
Clergé Régulier, qui les a conse
vés : 3° Que ces Ecrits ont four
aux Pères, des armes qui ont co
tribué au triomphe de l'Eglise s
le Paganisme. Dans les Fragme
que citent les Pères des Œuvr
de Celse, de Porphyre, de Ju
lien &c. on trouve tout ce que n
modernes Pyrrhoniens objecte
contre la Foi. Honteux d'être r
duits à de si foibles ressources, i
n'ont, pour y suppléer, que d
regrets fondés uniquement sur
supposition la plus gratuite ; savo
que les objections perdues vale
beaucoup mieux que celles q
nous restent.

2°. *Fragilité des principes Pyrroniens.* » Qu'on ne me parle
» pas d'évidence, *s'écrie le Sage
» de Berlin :* de toutes les dé-
» monstrations, elle est la plus
» foible, lorsqu'on n'est pas pré-
» venu .... La certitude que nous
» croyons appercevoir dans nos
» idées, dépend des principes que
» nous avons adoptés..... Il y a par-
» tout des difficultés, & des diffi-
» cultés insurmontables à l'esprit
» humain..... L'erreur ne se trouve
» pas toujours dans les opinions
» mêmes, il y en a de vraies ;
» mais elle se trouve dans ceux
» qui les ont adoptées. Les hom-
» mes n'ont pas la force de connoî-
» tre pourquoi telle vérité n'est pas
» une erreur, ni celle de savoir
» pourquoi telle erreur n'est pas
» une vérité..... Ce qui est contesté,
» ne sauroit être regardé comme
» certain..... Ce n'est point en cher-
» chant la vérité que nous trouve-

» rons la certitude, il faut y renon-
» cer..... Les erreurs de ceux qui
» nous ont précédés, nous crient à
» tout moment : Ne décidez pas...
» Que l'incertitude de nos connoif-
» fances ne nous embarraffe point,
» leur bonté & leur utilité n'en
» fouffriront pas..... On doit admi-
» rer la fageffe & la bonté de l'Etre
» parfait, lorfqu'on fait attention
» à l'utilité infinie qui réfulte du
» peu de certitude que les hommes
» peuvent avoir fur eux-mêmes,
» fur leur état préfent & fur leur
» état futur. Leur bonheur le de-
» mandoit ainfi, il falloit les faire
» vivre en fociété..... Nos plaifirs
» mêmes ne demandent point à
» être analyfés ; plus nous fommes
» ignorants fur leur nature, plus
» ils font vifs. Confolons-nous
» donc de l'incertitude où nous
» fommes plongés, elle eft nécef-
» faire. Avec la petite portion de
» raifon que nous avons, & qui,

part du temps, eſt encore ngée, nous appartient-il de cider de ce qui eſt plus raionnable & de ce qui ne l'eſt pas? &c. «

Sans entrer dans tous les détails ſolides où notre Critique s'eſt engagé, en nous donnant la réfutation de ces pernicieux principes, nous nous contenterons d'en faire ſentir la fauſſeté par les horribles conſéquences qui en réſultent. En effet, reconnoître des vérités & des erreurs, mais les placer à une diſtance qui nous les rend inacceſſibles, & qui nous laiſſe dans une incertitude égale aux plus épaiſſes ténèbres; étendre cette incertitude à notre état préſent & à notre état futur, en vanter l'utilité & la néceſſité juſqu'à en bénir *l'Etre parfait*, qui ne pouvoit mieux pourvoir au bien de la ſociété qu'en nous livrant à cette incertitude; s'en ſervir pour animer la

vivacité de nos plaisirs , & po
nous ôter le soin de les modér
ou de les combattre, n'est-ce p
éclipser toutes les idées du bi
& du mal comme autant de ch
mères , étouffer, comme auta
d'illusions, les remors & les attra
vertueux qui naissent de ces idée
& par conséquent éteindre tou
les lumières & tous les sentimen
de la pure & droite conscienc
N'est-ce pas (ce qui est le comb
de l'impiété) attribuer à ce qu'
appelle *l'Etre parfait*, pour pl
de Providence, le systême le pl
abominable que la licence Epic
rienne puisse enfanter? N'est-
pas insulter la souveraine Vér
jusqu'à oser faire, sous ses auspic
l'apologie de toutes les erre
possibles?

Elever nos idées & la certitu
qui en découle, au-dessus de
sphère des sens qui n'en sont q
le canal sans en être la source,

croire qu'on puisse se représenter quelque chose qui ne soit pas corps ; c'est-ce que le prétendu *Sage* Prussien qualifie *de Fanatisme philosophique*. Quoi donc ! *répond notre Critique*; nos notions sur le temps & sur l'éternité, sur la justice & l'injustice, sur l'Etre suprême & sur ses perfections infinies, ne sont-elles, dans notre esprit, que des images matérielles ? Ne sont-ils aussi que des représentations matérielles, ces premiers principes dont le Philosophe de Berlin nous dispute moins la vérité que l'application, & dont le fil, *selon notre Critique*, ne peut nous échapper que dans des conclusions trop éloignées pour être d'un grand usage ?

Le Sceptique de Prusse avance encore qu'on ne peut *ni démontrer, ni combattre l'existence de Dieu*, parce qu'on n'a pas *une idée claire* de la divinité. Dès-lors

cette queſtion devient étrangè
& indifférente à tout le genre hu
main : le ſeul parti à prendre
celui du *doute modeſte*, où le Py
rhoniſme réduit toute la ſageſſe
l'homme ſans préjugés, du Phil
ſophe par excellence. C'eſt-l
dit notre Critique, la *clef ſour*
de tout le ſyſtême. L'*humilité*
ces Philoſophes eſt d'une eſpè
étrange. Elle ne les rend timic
& muets que quand il s'agit
ſoûtenir la Morale & la Religi
Elle ne les empêche pas d'être h
dis & diſerts quand il s'agit d'
combattre les principes & les in
rêts ; car on ne doit pas être du
de la neutralité que prêche le Sa
de Berlin : elle équivaut à la p
violente hoſtilité, ſi elle ne la ſ
paſſe. En effet, enſeigner que
Religion n'eſt qu'une reſſou
imaginée contre la foibleſſe
Loix humaines ; que, ſans Ar
tote, nous n'aurions pas beauc

articles de Foi ; que les miracles
n'entrent point dans l'enchaîne-
ment de toutes choses ; que *les
idées qu'on se forme de la vertu
& du vice, ne sont pas d'une assez
grande justesse*, pour prévenir des
doutes capables d'arrêter tous *ceux
qui écoutent la raison* ; que la
liberté, la spiritualité & l'immor-
talité de nos ames sont des pré-
jugés, & non pas des vérités qu'on
prouve ; & qu'enfin la bonté & la
malice de nos actions ne dépen-
dent pas de leur rapport avec la
loi, mais uniquement des *consé-
quences qui les suivent* : enseigner,
dis-je, tous ces principes, n'est-ce
pas faire la plus violente invasion
& porter le ravage le plus uni-
versel dans tout le domaine de la
Religion & de la Morale ? Avec
une force de doctrine bien supé-
rieure, & avec tout le zèle que
la bonne cause seule peut inspirer,

notre Critique repouſſe &
toute cette Ligue Pyrrh
&, malgré ſes efforts ſacr
confond la folie du Sage
lin ; il venge ce dogme ſi
à l'honneur de la Provide
voir que Dieu diſtribu
les hommes une meſur
mières & de droiture ,
tionnée aux intérêts de le
nation , aux beſoins de la
& aux deſſeins de la
dence.

ARTICLE III.

L'HISTOIRE DES NAVIGATIONS aux Terres Australes, contenant ce que l'on sait des Mœurs & des Productions des Contrées découvertes jusqu'à ce jour ; & où il est traité de l'utilité d'y faire de plus amples découvertes, & des moyens d'y former un établissement. (Deux Volumes *in*-4°. le premier de 463 pages ; & le second de 513.) *A Paris, chez Durand, rue du Foin, &c.*

L'Auteur de cette Histoire est M. le Président de Brosse. Ce savant Magistrat ne se borne pas à donner au Public, dans son Ouvrage, un détail historique des Navigations faites dans les Terres Australes ; son intention est d'en-

gager les Etats de l'Europe à favoriser, à protéger & à seconder les Navigateurs qui voudroient tenter la découverte des Contrées Antarctiques. C'est une *entreprise géographique*, dont il éleve la gloire au-dessus de toutes les conquêtes. Si cette gloire n'est pas le motif de l'entreprise, il n'en attend aucun succès. Il en exclut donc l'esprit de conquête comme odieux, injuste, & aussi contraire au bonheur de l'expédition qu'aux droits de l'humanité. Il en bannit également l'esprit d'intérêt, comme incapable de soûtenir de grandes dépenses, sans un *retour prochain* qui l'en dédommage. Ainsi c'est aux seuls Souverains qu'il propose cet objet d'une noble émulation, les assûrant que *le plus célèbre des Souverains modernes sera celui qui pourra donner son nom au monde Austral.* Ce Souverain sera pour nous, non le vainqueur, mais

le créateur d'une cinquième partie du monde : en franchissant la distance qui nous sépare des peuples *Australiens*, il la fera disparoître : malgré l'espace des mers & l'obstacle des éléments, il rapprochera, il réünira les deux extrémités du globe par les liens d'une société commune : les besoins & les secours mutuels en formeront les nœuds. La Religion fortifiera bientôt & consommera cette union, pourvû qu'on lui permette de faire de paisibles conquêtes, par-tout où s'ouvriront de nouvelles branches de Commerce. Comme on a fait, sur les Côtes Australes, des tentatives qui n'ont pas été assez heureuses pour encourager à les poursuivre; dans le premier Livre de son Histoire, l'Auteur propose de les renouveller ; mais, sous d'autres chefs, avec des mesures plus justes & dans des vuës plus élevées : ou, pour mieux dire, l'unique vuë qu'il

conseille, l'unique dont il espère un vrai succès, c'est *celle de la découverte même.*

Par le nom de Terres Australes, il entend » tout ce qui est au-delà » des trois pointes méridionales du » monde connu en Afrique, Asie » & Amérique, c'est-à-dire au-» delà du Cap de Bonne-Espérance, » des Isles Moluques & Célèbes, » & du détroit de Magellan : ce » qui peut comprendre huit à dix » millions de lieues quarrées, fai-» sant plus du tiers de notre globe. » Il n'est pas possible, *ajoûte-t-il*, » qu'il n'y ait, dans une si vaste » plage, quelque immense conti-» nent de terre solide au Sud de » l'Asie, capable de tenir le globe » en équilibre dans sa rotation, & » de servir de contrepoids à la » masse de l'Asie Septentrionale. «

Quoique l'appétit du gain ne doive point être l'ame d'une si grande entreprise, l'Auteur ne

laisse pas d'insinuer que l'Etat en pourroit tirer un profit solide. Il est probable que, dans ces climats, on établiroit un Commerce avantageux : on y trouveroit des Nations entières à former, à policer & à civiliser : on y fonderoit des Colonies qui favoriseroient la *population* & la *déportation*. Sur tous ces Articles, M. le Président de Brosse expose ses idées, avec des observations qui en écartent tous les abus dont elles pourroient paroître susceptibles. Il ne peuple guères ces contrées qu'en purgeant le Royaume des sujets qui l'infectent : il y disperse les *immondices* de notre Nation : en les dissipant au loin, il les purifie du poison qui les souille : le germe, qui s'en conserve, s'épure & devient la source d'une *fécondité utile* & précieuse.

Dans la spéculation, ces projets ont une beauté qui frappe &

ſéduit : mais, dans l'exécution, les plus grands courages rencontrent des difficultés qui les déconcertent & les déſeſpérent ; une Navigation pénible & meurtrière, des glaces énormes, ou plutôt des montagnes de glace, qui rendent la plage preſque inabordable &c.

Notre Auteur lève ou diminue tous ces obſtacles : dans les Relations des Capitaines & des Pilotes, qui ont navigé ſur ces parages, il trouve des reſſources pour diriger & aſſûrer la route. Ce Monde Auſtral n'eſt pas, comme on le penſe, *entièrement placé ſous un ciel glacial ;* ces glaces, qui en défendent l'entrée, ne ſont pas toutes perpétuelles : elles ſont même un gage certain du voiſinage des terres, puiſque ce ne ſont pas les eaux de la mer, mais preſque uniquement celles des fleuves, qui, en ſe déchargeant dans la mer, forment ces maſſes gelées.

Dans tout ce premier Livre, dont nous venons d'expoſer la ſubſtance, l'Auteur appuie toutes ſes idées ſur l'Hiſtoire des Colonies anciennes & modernes, ſur les principes les plus certains de l'œconomie politique, & ſur les obſervations tirées de l'Aſtronomie: ainſi tout ce Livre eſt plein de vuës générales, où M. le Préſident de Broſſe déploie beaucoup de patriotiſme & d'érudition géographique. Avant que de paſſer aux quatre Livres ſuivants, il diviſe le Monde Auſtral en trois parties, l'une au Sud de l'Aſie, qu'il appelle *Auſtralaſie*; l'autre, dans la mer du Nord, qu'il nomme *Magellanique*; la troiſième, dans le vaſte Océan pacifique, qu'il appelle *Polynèſie*, à cauſe de la quantité d'Iſles qu'il renferme.

Livre II. *contenant les découvertes faites aux Terres Auſtrales dans le cours du XVI. ſiècle.*

Les Anciens étoient persuadés qu'on ne pouvoit ni vivre, ni voyager sous la Zone torride, & par conséquent que les deux hémisphères ne pouvoient être habités par des hommes descendus de la même origine. De-là vient que S. Augustin regardoit comme des fables, les conjectures qu'on avoit hazardées dans les siècles précédents, & qu'on renouvelloit dans le sien, *savoir qu'il pouvoit y avoir des habitants dans les cantons de la terre opposés au nôtre.* Cette supposition philosophique lui paroissoit contraire à l'Ecriture, qui nous apprend que tous les hommes, qui ont peuplé la terre, sont issus d'un premier homme, crée pour être la tige de toute la race humaine. La solution de ce problême, ou plutôt l'éclaircissement de ces disputes étoit réservé au XV^e^ siècle. La Navigation perfectionnée rectifia l'erreur des

Philoſophes, en vérifiant leurs conjectures; & diſſipa les frayeurs des Théologiens, en confirmant leur doctrine puiſée dans la Religion révélée. Quand Chriſtophe Colomb & Améric Veſpuce (ſuppoſé qu'ils ſoient les premiers Auteurs de la découverte) eurent pénétré juſqu'à ce *riche & vaſte* Archipel, qui eſt ſitué à l'Occident de l'Europe, & juſqu'à *ce grand Continent du Nouveau-Monde*, qui a immortaliſé le nom de Veſpuce, en prenant celui d'*Amérique*; alors on reconnut que la Zone torride & la Zone tempérée Auſtrale étoient habitées, que leurs habitans n'étoient pas d'une autre eſpèce que la nôtre, & qu'ils ne devoient pas avoir une autre origine.

Cette découverte, qui fut pour notre Continent une ſource de tréſors & d'opulence, fournit bientôt aux Nations Européennes un objet d'émulation. L'ambition des

conquêtes & l'intérêt du Commerce firent de ce Nouveau-Monde un théâtre de valeur & d'industrie. Alors les Magellan, les Carjaval, les Garcie de Loaise, les Saavedra, les Alcazova, les Camargo, les Mendoce, les Drake, les Sarmiento, les Candish, les Hawkins, les Mindana, les Simon de Cordes & Sebald de Wert, les Oliviers du Nort &c. animés du zèle de la conquête, ou de l'appétit du gain, tenterent par l'Occident le passage dans la Mer-Pacifique, & se signalerent, les uns par leurs succès, les autres par leurs malheurs, tous au moins par le mérite du courage & la gloire de l'entreprise.

Les Relations de leurs voyages, dans la forme que leur plume y a donnée, ont été ou publiées pour l'instruction de la postérité, ou insérées dans l'Histoire du Nouveau-Monde, ou conservées dans

des Regiſtres particuliers. Notre Hiſtorien des Navigations aux Terres Auſtrales a raſſemblé toutes ces Relations autant qu'il a pû s'en procurer la connoiſſance, il les préſente arrangées dans l'ordre chronologique : il en a retranché preſque tous ces détails de routiers, qui roulent ſur les vents, les ancrages, les profondeurs, les fonds ou écueils, les directions de route, les giſements de côte, les variations de l'aiman ; en un mot, toutes ces obſervations nautiques qui ſeroient auſſi ennuyeuſes au commun des Lecteurs, qu'elles ſont néceſſaires aux Navigateurs. Ces retranchements ſont avantageuſement remplacées par des Notes où l'Hiſtorien éclaircit ou diſcute certains Articles, & par des réflexions ſi ſimples, ſi naturelles & ſi appropriées à la matière, que la narration les reçoit où elles ſe placent, ſans jamais en

être ni troublée, ni gênée, appéſantie. En puiſant toujou dans les ſources, l'Auteur ne permet preſque jamais aucun cha gement, pas même dans le ſty des Journaux qu'il copie.

Quoique, dans le cours de c récits & de ces voyages diff rents, on ſe retrouve ſouvent da les mêmes mers & dans les mêm détroits, où il faut eſſuyer d détails de tempêtes, de manœ vres, & de ſouffrances maritime détails qui ont entr'eux beauco de reſſemblance; par-tout cepe dant la lecture de cet Ouvra attache & intéreſſe. La ſituation d Navigateurs, dont on parle, toujours touchante : leur hardie & leur patience, leurs embarı & leurs reſſources, leurs reve ou leurs ſuccès forment une ſcè toujours vive, toujours animée, q ne laiſſe jamais languir le ſent ment. D'ailleurs la variété d

mœurs & des usages, des visages même & des figures; la diversité des climats & des productions offrent sans cesse de nouveaux spectacles, où la bizarrerie des hommes & les singularités de la nature étalent aux yeux de notre curiosité une foule de phénomènes qui l'amusent toujours & l'étonnent quelquefois. Ainsi, dans ce second Livre, le Lecteur ne fait qu'accompagner ces illustres Navigateurs du XVI^e siècle, qui, sur les mers les plus orageuses & dans les parages les plus dangereux, ont essayé & frayé de nouvelles routes, ont arboré leur pavillon à la vuë d'un Continent ignoré, & nous en ont rapporté la Carte, où leurs noms fameux guideront à jamais du Nord au Sud, d'Orient en Occident, de détroits en détroits, d'Isles en Isles, tous les Navigateurs, & les conduiront enfin à

ce Monde Auſtral où les invite M. le Préſident de Broſſe.

Livre III. *contenant les découvertes faites durant le cours du XVII. ſiècle*. C'eſt toujours le même théâtre, mais les Acteurs ſont différents : la gloire les touche moins, l'intérêt les anime davanvantage. La cupidité va donc plus occuper la ſcène que la vanité. Dans le récit de ſes avantures, celle-ci peut mettre trop de faſte & d'oſtentation, celle-là trop de ruſes & de diſſimulation. Mais il faut toujours convenir qu'en multipliant les voyages aux Terres Auſtrales, on a multiplié les découvertes. A meſure qu'on avance dans la lecture de cette Hiſtoire, on ſe perfectionne dans la connoiſſance de ce Nouveau-Monde. Les derniers Navigateurs, marchant ſur la trace des premiers, en redreſſent les écarts, en découvrent les illuſions, en réforment

les obſervations, & en tempèrent les exagérations. Il ſemble que le merveilleux & l'extraordinaire diſparoiſſent ou s'affoibliſſent à proportion qu'on approche de plus près l'objet, & qu'on ſe familiariſe plus particulièrement avec lui.

D'ailleurs, la différence des intérêts nationaux, dont la teinture, pour ainſi dire, & la couleur ſe répandent dans le compte que chaque Navigateur rend de ſa conduite, détruit les fraudes & les preſtiges réciproques. Souvent la vanité, ſur tout des premiers Voyageurs, a multiplié les obſtacles & les dangers de l'entrepriſe : quelquefois ces exagérations n'ont été employées que pour prévenir l'Etranger contre ces ſortes d'expéditions : on affectoit d'en groſſir les peines & les périls, pour empêcher que le goût de ces courſes antarctiques ne devînt contagieux. C'eſt ce qui fait ſoupçonner avec

raiſon, que les Relations de que
ques Navigateurs n'ont été ſuppr
mées, ou plutôt ſouſtraites au pu
blic, que pour réſerver à leur Na
tion, ou à leur ſociété, le privilèg
excluſif de profiter des facilit
qu'elles donnent pour ces Voya
ges dans les Terres Auſtrale
Les Manuſcrits de ces Relation
ſont devenus des ſecrets d'Eta
pour les dérober à l'Etranger, c
a depoſé ces monuments dans d
Archives domeſtiques, & on les
a renfermés ſous un ſceau inviola
ble. M. le Préſident de Broſſe s'e
plaint en plus d'un endroit de ſo
Hiſtoire : cette pratique y laiſ
des lacunes, qui ſont regretter
qu'il en eût tiré pour les remplir.

Mais ſi les premiers Naviga
teurs ont voulu cacher leurs décou
vertes, ou en écarter les rivau
par la peinture effrayante des dan
gers inſéparables de l'entrepriſ
les François, les Anglois & l

andois n'ont pas été long-
nps dupes de cet artifice. Dès
XVIe siècle, à l'envi des Espa-
gnols & des Portugais, ils arme-
rent des Vaisseaux & des Flottes
pour les Terres Australes. Cette
ardeur, loin de se rallentir au
XVIIe siècle, ne fit que s'enflam-
mer & s'étendre: ce siècle a fourni
une ample matière à notre Histo-
rien. Pour peu qu'on connoisse la
Carte des Mers & des Terres an-
tarctiques, on ne peut ignorer les
noms de Fernand de Quiros, de
Spilberg, de le Maire, de Schou-
ten, de Nodal, de Jacques l'Her-
mite, de Pelsart, d'Abel Tasman,
de Narborough, de Jean Wood,
de Sharp, de Cowley, de Dam-
pierre, de M. de Gennes, de
M. Beauchêne-Gouin &c. A la suite
des Relations & des Journaux de
ces fameux Navigateurs, M. le Pré-
sident de Brosse ajoûte un long
Article *sur les découvertes des*

Hollandois dans l'Australasie : il se plaint de ce que *jusqu'à présent* on a évité de rendre publics les Journaux de ces Navigations : il est persuadé qu'ils nous *présenteroient des éclaircissements désirables sur la Géographie & sur plusieurs autres objets de curiosité.*

LIVRE IV. *contenant les découvertes faites depuis le commencement du XVIII. siècle.* Ce Livre s'ouvre par le second voyage de Guillaume Dampierre en Australasie : ce Voyageur a fait deux fois le tour du monde ; la premiére, selon le cours du Soleil ; & la seconde, en sens contraire d'Occident en Orient : on a les Relations de ces deux Voyages en cinq Volumes. Notre Historien en a extrait ce qu'il y a de plus utile à son objet : il regarde ce Marin comme le plus *habile* & le plus *expérimenté* qu'on ait eu

ur siècle. Rien, *dit-il*, de
ile & de plus *instructif* que
ails sur la Marine & sur
ire des pays qu'il a vus:
e guide le plus éclairé sur
erres Australes, & le meil-
qu'on puisse choisir pour en
prendre la découverte en-
&c. En 1700 le 23. Septem-
» j'arrivai, *dit ce Voyageur*,
es du Fort des Hollandois
ns l'Isle de Timor, réduit dans
n triste état faute d'eau-douce;
: peu s'en fallut que mon équi-
age n'y pérît par la malignité
les Hollandois, qui refuserent,
pendant quelques jours, de m'en
aisser puiser à terre, quelqu'ar-
gent que j'en offrisse. Je les vis
à mon arrivée saisis de crainte
que je ne vinsse épier leur Com-
merce, & de jalousie que je
n'acquisse, en ces climats éloi-
gnés, quelque connoissance pro-
fitable qu'ils voudroient pouvoir

» dérober à tout le reste des Na-
» tions. Je fus reçu beaucoup plus
» humainement par les Portugais,
» qui y ont un Fort un peu plus
» loin. « Ce n'est point à l'esprit national, mais à l'intérêt actuel qu'il faut attribuer ces différents procédés. Nous n'avons rapporté ce trait, que parce qu'il justifie quelques-unes des réflexions que M. le Président de Brosse nous a suggérées.

Le Journal de Voodes Roggers nous apprend que cet Armateur Anglois, après avoir doublé le Cap Horn, aborda dans l'Isle Jean Fernand: ce fut là qu'il recueillit un Ecossois, nommé Alexandre Selkirk, qui avoit été abandonné par son Capitaine dans cette Isle déserte, & qui, depuis plus de quatre ans, y menoit la vie la plus sauvage comme la plus solitaire. Son Histoire forme ici un épisode aussi agréable que singulier: ses

aventures & celles du Moskite Indien, laiſſé ſur la même plage, ont ſervi de canevas au fameux Roman de Robinſon Cruſoë.

Les Navigateurs qui veulent tenter des expéditions en *Magellanique*, ne ſauroient trop conſulter M^rs^ Frézier & Loſier-Bouvet, qui ont publié le Journal des voyages qu'ils y ont faits, le premier en 1712, le ſecond en 1739. Dans les Extraits qu'en donne notre Hiſtorien, on ſent tout le zèle qui animoit, & toute l'intelligence qui éclairoit ces deux Voyageurs; mais on ne ſent pas cette chaleur d'imagination, cette vivacité de ſtyle, qui caractèriſent l'Hiſtoire de l'expédition dont ſe chargea l'Amiral Anſon en 1741, quand l'Angleterre eut formé le projet de ruiner le Commerce de l'Eſpagne en Polynéſie. Richard Walter, Chapelain du Vaiſſeau Amiral, qui a écrit la Relation de ce voyage,

y peint une Flotte qui s'embarque avec allégresse, qui vogue avec les plus hautes espérances, & qui au détroit de le Maire, & même à l'entrée de la Mer-Pacifique, voit la fortune dont elle se repaissoit, s'évanouir dans le sein des plus affreux désastres. Le fruit de ce grand armement fut la prise du Gallion de Manille, perte considérable pour l'Espagne, mais léger dédommagement des hommes & des vaisseaux que l'Angleterre perdit dans cette expédition. Tout ce que l'un & l'autre élément peuvent offrir de plus riant & de plus effrayant, se rencontre sous la plume de Walter, & varie agréablement ses curieuses observations sur la Géographie, la Physique & la Navigation. En 1745, le Hen-Brignon fit plus heureusement le même voyage : le Sieur Courte, Prêtre de S. Sulpice, en a écrit la Relation. L'Extrait qu'on en donne

ici, nous apprend qu'Anſon n'eſſuya de ſi horribles tempêtes au Cap Horn, *que pour avoir été contraint* d'en *tenter* le paſſage *dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année.*

Livre V. *Où il eſt traité des moyens de former un établiſſement aux Terres-Auſtrales.* Où le placer cet établiſſement? Quel Commerce y pourra-t-on faire? Ce ſont des queſtions qu'agite ici l'Auteur, & qu'on ne ſauroit analyſer ſans embraſſer des détails qui excéderoient de beaucoup les limites où nous ſommes contraints de nous renfermer. Ajoûtons ſeulement, après M. le Préſident de Broſſe, que, pour trouver une Mer plus traitable & un paſſage plus aiſé en Polynéſie, il faut éviter les détroits de Magellan & de le Maire, s'avancer plus au Sud, & *tourner toutes les terres, comme ont fait Feuillée en allant, Bro-*

Colonie, à la Nouvelle-Bretagne; à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Hollande.

Si l'on lui objecte les obstacles qu'apportent à l'exécution de ces projets, la longueur du temps nécessaire & la férocité des peuples barbares; il répond que *c'est aux particuliers à mesurer la durée des années*; qu'*un peuple entier ne calcule que par siècles*; que les Nations & les Rois *doivent se considérer comme des individus toujours subsistants, & travailler pour l'éternité*; & qu'il n'y a nulle espèce d'hommes indisciplinables &c. D'ailleurs, dans les Extraits qu'il donne de tant de Relations écrites par différents Voyageurs, on trouve qu'il y a beaucoup à rabattre de ce qu'on nous raconte sur les Nations antropophages & sur l'inhumanité des peuples sauvages. M. le Président de Brosse n'oublie ici aucun des

moyens en détail, qui doivent ou même peuvent concourir à la consommation de l'entreprise qu'il propose, & qui est le but de son Histoire. La plûpart des *additions* qu'il y ajoûte en forme de *supplément*, sont tirées des Lettres édifiantes, écrites par les Jésuites, Missionnaires aux Indes, & de quelques autres Mémoires historiques sur les Isles de l'Asie : tous ces morceaux méritoient d'être placés dans son Ouvrage. L'Edition de cette Histoire a été tardive & encore plus défectueuse, parce qu'elle s'est faite dans l'absence de l'Auteur, comme il l'avoue dans sa Préface : quoique, pour remédier à cet inconvénient, il ait multiplié les Cartons, l'*Errata* ne laisse pas encore d'être fort nombreux.

ARTICLE IV.

LA SPIRITUALITÉ & l'Immortalité de l'Ame, avec le sentiment de l'Antiquité, tant sacrée que profane, par rapport à l'une & à l'autre. Par le R. P. Hubert Hayer, Recolet, ancien Lecteur de Théologie. (*Trois Volumes* in-12.) *Suite de l'Article CVII. au II. Volume d'Octobre 1757.* A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Notre-Dame. M. DCC. LVII.

NOus devons faire ici deux choses; 1° indiquer le sentiment des Anciens sur la Spiritualité de l'Ame : c'est ce que nous avons promis en terminant notre première Analyse : 2° suivre le troisième Volume de l'Auteur, &

ompte de sa doctrine sur
talité de l'Ame. C'est le
turel & essentiel qu'on doit
e cette grande contro-

in l'ame seroit-elle distin-
e la matière, si elle ne
pas subsister hors du corps
endamment du corps. Le
itérêt des Matérialistes est
la mortalité de l'ame,
ue si l'ame est mortelle, il
lus de vie future; plus de
ni de récompenses éter-
plus de craintes par consé-
ni d'espérance; plus de
de pratiquer le bien &
le mal; plus de contrainte,
, de Religion; & voilà
nt ce que cherchent &
ent les partisans du Maté-
. Reprenons le plan de
rait.

I.

Sentiment de l'Antiquité sur la Spiritualité de l'Ame.

Les Matérialistes commencent par assûrer que Moyse n'a pas eu l'idée d'*esprit* telle que nous l'avons ; qu'il n'a employé, pour signifier l'*ame* de l'homme, qu'un terme qui dénote le *soufle*, le *vent*, la *respiration* ; qu'il a méconnu enfin totalement & absolument ce que nous appellons *substance spirituelle & immatérielle.*

Pour détruire ces imputations, il suffiroit d'observer que Moyse n'a ni parlé, ni écrit, ni agi durant le cours de son ministère, comme quelqu'un qui auroit eu à conduire des machines ; qu'il a supposé des hommes libres, des êtres capables de faire le bien ou

le mal, de remplir les volontés du Seigneur ou de s'en écarter.

Mais qu'eſt-ce que ce mot *eſprit*, dont on accuſe Moyſe d'avoir ignoré la vraie ſignification en parlant de la créature raiſonnable ? » Ce mot eſt un de ces » termes vagues & communs, qui » trouvent leur détermination & » leur ſpécification dans la diffé- » rence des circonſtances où ils ſe » rencontrent. J'entends le Philo- » ſophe, le Théologien parler de » l'eſprit ; ce qu'ils m'en diſent » me fournit l'idée d'une ſubſtance » totalement immatérielle. Selon » le Chymiſte, ce n'eſt autre choſe » qu'une certaine quantité de parties » ſubtiles qu'il extrait des corps..... » Selon le Médecin, c'eſt la partie » la plus déliée des humeurs qui » circulent dans le corps humain... » A prendre donc ce mot en géné- » ral, rien n'eſt moins précis que » l'idée principale qu'on y attache ;

» mais les idées accessoires carac-
» térisent & spécifient tout ; c'est
» par conséquent à ces idées acces-
» soires qu'il faut avoir recours
» pour saisir le vrai sens d'un Au-
» teur. Réduit-il toutes les opéra-
» tions de l'homme au pur Mécha-
» nisme ? Il en fait une machine,
» cela est incontestable. De même
» si ce qu'il en dit ne peut conve-
» nir à aucun Méchanisme, il fait
» de l'homme un tout résultant de
» deux parties essentielles totale-
» ment différentes, l'esprit & la
» matière. « Tel est assurément le cas de Moyse & de tous les Ecrivains sacrés. Quand on lit, par exemple, dans l'Evangile que *Dieu est Esprit*, n'entend-on pas qu'il exclut de sa nature toute composition de parties ? Et quand on trouve, dans le même texte, qu'*il faut adorer Dieu en esprit*, ne conçoit-on pas que cette adoration doit consister en opérations intel-

lectuelles, dont il n'y a qu'une ſubſtance diſtinguée de la matière qui ſoit capable ?

Qu'eſt-ce auſſi que ce *ſoufle* qui, ſelon le langage de Moyſe, anima l'homme & en fit une créature raiſonnable ? C'eſt le *ſoufle* de Dieu ; c'eſt l'action de ſa toute puiſſance. » Le corps humain, formé & orga» niſé, n'étoit encore qu'une maſſe » de chair ſans ſentiment & ſans » vie. Que fait le Créateur ? Il » répand ſur ſon viſage un ſoufle » de vie, ou, comme porte le » texte Hébreu, un ſoufle de *vies*, » expreſſion d'une énergie pleine » de vérité, parce que l'homme » reçut du ſoufle de ſon Dieu une » double vie, une vie animale & » une vie intellectuelle. Par la pre» miére action, je veux dire par la » formation, le corps du premier » homme recut toutes les diſpoſi» tions méchaniques néceſſaires » pour la vie machinale : par la

» seconde, il fut créé une subs-
» tance toute spirituelle ; à l'instant
» même cette substance fut unie
» au corps, union admirable dont
» résulte un tout qui jouit en
» même temps d'une vie machi-
» nale, d'une vie animale & d'une
» vie intellectuelle « &c.

Depuis Moyse, ou plutôt depuis Adam, jusqu'au déclin de la Nation Juive, le sentiment de la spiritualité de l'ame a été tenu sans aucune contradiction chez les Hébreux ; en voici la preuve : C'est que, quand les Sadducéens, d'après leur Maître Sadock, vinrent enseigner la matérialité & la mortalité de l'ame, ils furent regardés comme des gens qui s'écartoient de la doctrine commune. Ici, comme on voit, la méthode de prescription a lieu ; l'argument de possession est invincible. Les Juifs qui se firent Matérialistes, deux siècles environ avant Jesus-Christ,

passerent pour Novateurs ; donc dans tous les siècles qui précédèrent cette époque le Matérialisme fut inconnu chez les Juifs.

Que dirons-nous du siècle de Jesus-Christ & des Apôtres ? Un de nos Docteurs de Matérialisme ne s'est guères entendu lui-même, en voulant raisonner sur cette matière. Il prétend, dans un endroit de sa prétendue *Philosophie du bon sens*, qu'on peut fixer au siècle de S. Augustin, *la connoissance de la pure spiritualité*, & dans une autre page du même Livre, il dit qu'il faut *se soumettre à la croyance de la spiritualité de l'ame que nous apprend la révélation, c'est-à-dire Jesus-Christ.* » Mais, *reprend très-bien notre Auteur*, » comment se peut-il que la con- » noissance de la pure spiritualité » ne soit pas antérieure au siècle » de S. Augustin, & que cepen- » dant Jesus-Christ l'ait enseignée? «

D'autres Matérialistes ont osé faire entendre que le Christianisme fut, dans son origine, une Religion de gens qui n'étoient nullement persuadés de la spiritualité de Dieu, ni de celle de nos ames ; & que la doctrine même de Jesus-Christ n'avoit rien qui combattît les idées d'un Dieu corporel, d'une ame corporelle &c. Le P. Hayer oppose à ces principes étranges des réponses démonstratives : *Nier la spiritualité de Dieu & celle de l'ame, c'est Epicurisme, c'est Athéisme.* Or la doctrine de Jesus-Christ auroit-elle jamais pû se concilier avec l'impiété des Epicuriens, & avec les blasphêmes des Athées ? Au contraire Jesus Christ n'a-t-il pas combattu les Sadducéens ? n'a-t-il pas supposé, déclaré, célébré partout la liberté de l'Etre divin, la Providence, tous les attributs, en un mot, qui excluent de Dieu toute

fatalité machinale, toute composition matérielle ? Et quand ce divin Législateur a donné des préceptes aux hommes, ne s'est-il pas expliqué sur tous les devoirs qui supposent l'exercice le plus sublime des facultés spirituelles ? Connoître Dieu, le servir, l'adorer, le craindre plus que toutes les Puissances créées, parce que celles-ci ne *peuvent tuer* que *le corps* & jamais *l'ame* : voilà les obligations de l'homme, & *le Matérialisme foudroyé.* Il faudroit voir, dans le Livre de l'Auteur, l'usage qu'il fait de cet oracle de l'Evangile, *Ne craignez point ceux qui tuent le corps & ne peuvent tuer l'ame* : si l'ame n'étoit qu'une machine, pourquoi ne seroit elle pas exposée à périr des mêmes coups qui frappent & *tuent* le corps ? &c.

Ici commence l'Apologie des saints Pères accusés de Matéria-

lisme par l'Auteur de la *Philosophie du bon sens*. Ces Pères sont S. Justin, S. Irénée, Tertullien, Clement d'Alexandrie, Origène, Lactance, S. Gregoire de Nazianze, S. Augustin, S. Jean Damascène. Le P. Hayer démontre dabord qu'il n'est aucun de ces Docteurs de l'Eglise qui n'ait reconnu la spiritualité de Dieu & celle de nos ames. Après quoi, il résout toutes les difficultés qu'on a prétendu tirer de leurs Ouvrages. Tantôt les Textes qu'on objecte, sont tronqués ou altérés; tantôt ils prouvent toute autre chose que l'opinion impie des Matérialistes; tantôt, obscurs en eux-mêmes, ils s'expliquent & s'éclaircissent par d'autres passages très-faciles à entendre; enfin quel que soit le sens de ces textes, il est impossible d'en conclure le Matérialisme, le pur Méchanisme de Dieu & des ames humaines. Il y a,

ſur-tout ceci, des développements qu'il ne faut point perdre.

L'Auteur paſſe à l'*Antiquité profane*, beaucoup moins décidée, ſans doute, ſur les vrais principes de la ſpiritualité du premier Etre & de l'ame des hommes; mais toujours aſſez éloignée du dogme obſcur & groſſier des Matérialiſtes, pour qu'on puiſſe aſſûrer que nos Incrédules modernes ne ſont point cauſe commune avec les Chefs de la Philoſophie Payenne. On nous parle ici des Egyptiens, de Thalès, de Pythagore, d'Anaxagore, de Socrate, de Platon, d'Ariſtote même, à qui l'on fait trop ſouvent & trop légèrement l'injuſtice de le mettre au rang des Matérialiſtes. Il reconnoît *une ſubſtance éternelle, immuable, ſéparée de tout objet ſenſible, ... exemte de toute grandeur & de toute étendue.* Il croit que le *premier moteur du*

toutes choses *ne peut être composé de parties*; que *la première cause du mouvement est d'une unité parfaite*. Quant aux attributs de l'ame, Aristote en écarte manifestement l'étendue. » Si l'ame, *dit-il*, avoit » de la grandeur, elle entendroit » par chacune de ses parties, elle » entendroit donc plusieurs fois, » ou plutôt une infinité de fois la » même chose. « Raisonnement tout semblable, comme on voit, à celui qu'on emploie pour prouver l'indivisibilité substantielle du sujet où se trouvent les sensations. Tous les passages de ce Philosophe sont transcrits exactement dans l'Ouvrage que nous analysons : on est surpris, après les avoir lû, qu'Aristote ait si long-temps passé pour le Docteur & le Défenseur du Matérialisme. S'il y a, dans ses Livres, quelques endroits douteux & ambigus sur la matière présente; au moins faut-il tenir compte des

: qu'on vient d'indiquer ; &
ne ceux-ci sont clairs, il est
de les faire servir à répan-
a lumière sur ce qu'il y a
cur dans la doctrine du Philo-
'.

I I.

L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

ame spirituelle & destituée de
es, est, par sa nature, indes-
ble ; c'est-à-dire qu'elle n'a
en elle-même qui puisse pro-
une dégradation semblable
le qui arrive au corps lors-
meurt ; mais il ne s'ensuit
ue cette substance cesse d'être
ngente, c'est-à-dire qu'elle
: subsister & jouir de l'im-
alité, s'il ne plaît pas au Créa-
de lui continuer l'existence
le a reçue de lui. C'est par ce
tère de contingence que l'im-

mortalité de l'ame diffère de l'immortalité de Dieu, qui est un Etre nécessaire & indépendant. Il s'agit donc dans la question présente de savoir si le Créateur conserve l'ame humaine, & lui continue l'existence après la dissolution de la machine du corps. A la vérité toutes les lumières de la révélation dissipent nos doutes à cet égard; & la durée perpétuelle de l'ame, ou sa conservation dans une vie qui n'aura point de fin, est un des dogmes capitaux du Christianisme. Mais il faut aussi examiner & développer les preuves qu'une raison tranquille & éclairée fournit sur ce point. Et telle est la matière qu'embrasse ici le P. Hayer : son troisième Volume expose d'abord tous les motifs qui nous déterminent à croire que l'ame ne périt point avec le corps : ensuite, selon la méthode qu'il a suivie pour établir la spiritualité de l'ame,

il recherche quel a été le sentiment de l'Antiquité tant sacrée que profane sur l'Article en question. Nous ne ferons qu'effleurer ces importants détails.

L'Auteur prouve l'immortalité de l'ame par la sagesse & l'immutabilité de Dieu. L'Etre infiniment sage a-t-il pû borner la destination d'une substance aussi noble que l'ame, au service du corps qui n'est que matière ? Epicure décidoit que l'ame n'avoit point d'autre fin, point d'autre fonction ; mais il n'admettoit non plus qu'une divinité aveugle, que le hazard, le destin, la fatalité ; principes sans sagesse comme sans connoissance. L'Etre immuable peut-il trouver sa gloire à faire passer une substance spirituelle de l'état d'existence à l'anéantissement ? S'il crée cette substance pour sa gloire, l'anéantira-t-il ensuite pour la même fin ? Le croirons-nous capa-

ble de changer de vuës à l'égard du même objet qui est son ouvrage, & dans qui il a mis des traits de sa ressemblance ?

La Providence démontre aussi l'immortalité de l'ame : si la Divinité veille sur les créatures raisonnables & libres, elle doit un jour couronner la fidélité de celles qui auront fait le bien, & punir la désobéissance de celles qui auront fait le mal. On ne peut nier cette conséquence sans refuser d'admettre une distinction essentielle entre le bien & le mal moral, entre le vice & la vertu. Cependant, ajoûte le P. Hayer, *avancer qu'entre l'action de Néron, qui fait poignarder sa mère, & celle d'Enée, qui sauve la vie à son père dans l'embrasement de Troie, il n'y a aucune différence morale ; que l'une est autant que l'autre, conforme aux principes de la raison ; c'est une absurdité aussi étrange*

que de prétendre que la partie est égale au tout, qu'il y a un effet sans cause ; c'est à-dire qu'une chose peut être & n'être pas en même temps. Mais si la Providence doit récompenser les hommes vertueux & punir les méchants, il doit y avoir une vie future ; car combien voit-on, dans cette vie, *d'impies heureux*, & de justes persécutés ! Or le dogme d'une vie future & celui de l'immortalité de l'ame se pénétrent & s'identifient mutuellement. La raison les unit ; la révélation achève de confirmer cette union, & de la soustraire à toutes les fausses subtilités de l'Incrédule. L'Auteur entre ici dans un beau développement que nous ne pouvons suivre.

Que de sentiments encore servent à nous convaincre de l'immortalité de l'ame ! Nous aimons la gloire ; nous désirons une félicité sans bornes ; nous nous ju-

geons nous-mêmes quand nou avons fait le bien ou le mal ; & c sont-là comme autant de cris d'un ame immortelle. De plus l'homm persuadé de cette grande vérité est capable du plus parfait Hé roïsme ; sa raison est éclairée d lumières pures ; ses vertus ne son ni affectées, ni frivoles, ni passa gères ; s'il travaille pour la Société pour la Patrie, pour le Souverain c'est en vuë du devoir, & les mo tifs humains n'ont point de pa à ses travaux. » Je sais, *contin* » *l'Auteur*, quel est le pouvo » de l'ambition ; mais un homm » qui n'est qu'ambitieux, est-il C » toyen ? César vole au secours » la République : l'Asie, la Grand » Bretagne, l'Espagne, les Gaul » sont le théâtre de ses exploi » Quelle en est la premiére caus » L'ambition. Si les conjonctu » lui deviennent favorables, Cé » mettra Rome dans les fers. T

tout Epicurien, il eſt lui-
me le centre auquel il rap-
rte tout..... Mais peut être le
ciple d'Epicure eſt-il ſans am-
ion : car enfin toutes les paſ-
ns ne ſe trouvent pas dans
is les hommes. Dans ce cas,
ſera un lâche que les diffi-
ltés les plus légères déconcer-
ont, à qui le moindre dan-
r fera prendre la fuite. De
s hommes ſont-ils faits pour
intenir les Etats? « Obſer-
;, au reſte, qu'il n'eſt pas ici
tion de tel ou tel partiſan de
nortalité de l'ame, qui contre-
es principes par ſes œuvres;
: tel ou tel Epicurien, qui vit
arle mieux qu'il ne penſe. Il
t de la doctrine même; l'Epi-
me en lui-même eſt propre
indre toutes les vertus, parce
porte à ne reconnoître au-
s Loix. Le ſentiment de l'im-
talité de l'ame conſerve un

rapport intime avec la pratique du bien & la fuite du mal. Il peut rappeller celui qui l'oublie ; au-lieu que l'Epicurisme encourage de plus en plus le libertin, qui s'y livre, à s'écarter des routes de la sagesse & de la probité.

On fait voir aussi que le consentement général du genre humain, par rapport à l'immortalité de l'ame, prouve qu'elle est immortelle ; & l'on met dans le plus grand jour la réalité de ce consentement. La preuve se déduit par la chaîne immense des Patriarches, des Prophètes, des Pères de l'Eglise ; voilà les oracles en ce genre : & l'on y ajoûte le témoignage des Philosophes, des anciens Peuples, même Idolâtres, même Sauvages : non que tous ces Payens *aient eu sur ce point des idées bien liées & bien suivies* ; mais cela n'a pas empêché Cicéron de dire que *tous les*

s, en quelque lieu que ce
conviennent qu'après notre
il y a quelque chose qui
intéresse, & qu'il est par
quent raisonnable de nous
re à cette opinion.
ous abandonnons la plûpart
détails de ce bon Ouvrage aux
exions de ceux qui aiment à
e pour apprendre & pour se
rtifier dans les vrais principes.

ARTICLE V.

HISTOIRE NATURELLE du Sénégal. COQUILLAGES, avec la Relation abrégée d'un voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 1750, 1751, 1752 & 1753. *Par M. Adanson, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.* (Volume in-4°. de 561 pag. sans les Planches.) A Paris, *Janv.* 1758. I. vol.

chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste Geneviève, &c. M. DCC. LVII.

ON avoit jusqu'ici assez peu de chose sur le Sénégal. Les Voyageurs n'y alloient point pour leur plaisir : le Commerce seul y attiroit des Marchands, les plus intrépides des Mortels après les Missionnaires. Il falloit que le goût de l'Histoire Naturelle devînt l'inclination dominante de notre Nation pour attirer au Sénégal un Herboriste, un curieux Observateur, un homme capable d'affronter toutes sortes de dangers pour aller voir des arbres, des poissons, des oiseaux, des serpents, des coquilles &c.

M. Adanson a eu ce courage, & c'est le commencement de son expédition qu'il nous donne ici. L'Histoire de son voyage n'est encore qu'en abregé, il se propose

de

la publier bien plus en grand,
ais d'après l'Abrégé même qui
ccupe un tiers de ce Volume,
n peut se former une idée assez
uste de cette côte d'Afrique : pays
plein de monstres, de brossailles,
de terreins arides, d'hommes rou-
ges & noirs, & d'une misère dont
la paresse des habitants est la cause
principale.

Notre Voyageur étoit né avec
un grand goût pour les recherches
d'Histoire Naturelle, il dit sur cela
des particularités personnelles ; &
en général il parle toujours de lui-
même dans tout le cours de sa
Relation, par la raison qu'un récit
de voyage ne peut pas se mettre
à la troisième personne comme les
Commentaires de César.

Un Observateur qui va en pays
étranger, pour voir & pour écrire
ensuite, tient compte de tout. Il
ne s'est rien présenté à M. Adan-
son qu'il ne nous rende ponc-

tuellement. Nous apprenons tout ce qui concerne la couleur, les habits, les cases, les repas, les danses, les superstitions, & la pauvreté des Négres du Sénégal : on n'oublie point ce qu'il y a de mieux, savoir leur docilité, leur respect pour les François, mais on parle aussi de leur adresse à demander ou *escamoter* : ce peuple est comme né pour l'esclavage, il a toutes les inclinations des bons & des mauvais valets. Il y a aussi des Maures au Sénégal, Nation différente de celle des Négres ; mais presque aussi pauvre & aussi paresseuse. L'Auteur a vu tous ces gens-là, & en a été assez bien reçu pour encourager tous ceux qui voyagent au Sénégal à ne point redouter le commerce de ces Barbares.

On ne peut voir un pays qu'en le parcourant. M. Adanson s'est exposé, pour satisfaire sa curio-

sité, à des chaleurs excessives: nos étés d'Europe les plus insupportables seroient presque les hyvers du Sénégal; ajoûtez-y des Insectes sans nombre, des Abeilles importunes, des Maringoins désespérants, des Forêts sans route, des Sables brûlants, des Crocodiles énormes, des Serpents de quarante à cinquante pieds de long &c. On n'a guères, en ce pays-là, que de belles nuits où l'on voit les étoiles *briller avec beaucoup de vivacité.* Aussi les Négres connoissent-ils celles qui composent les principales Constellations, comme celles du Lion, du Scorpion, de l'Aigle, de Pegase, d'Orion &c. Pour des gens dont les lumières sont si bornées, *il est étonnant*, dit notre Auteur, *qu'ils raisonnent aussi pertinemment sur les Astres.* Cette observation serviroit peut-être à rendre probable le systême de Newton sur la Chronologie. Chi-

ron l'Argonaute, qui est l'arc-boutant de cette hypothèse, ne pouvoit-il pas bien en savoir autant sur la sphère que ces bons Africains, nés dans la Barbarie & dénués de tout secours pour leur éducation ?

Le voyage au Sénégal seroit peu de chose sans les Observations d'Histoire Naturelle qui l'accompagnent. M. Adanson prétend bien aussi que ce soit-là le fruit de ses travaux; il ne veut intéresser le Public que par cet endroit.

Ceux qui ont lû le *Prospectus* de cet Auteur, se sont apperçus, sans doute, que le plan en est immense; & ceux qui ont jetté les yeux sur ce premier Volume, ont reconnu sans peine que M. Adanson n'exécute encore qu'une très-petite partie de son projet. Il nous parle ici des *Coquillages* qui ne forment que la dixième division dans l'Histoire des Animaux, &

cette Hiſtoire des Animaux n'eſt que le quart du deſſein total, puiſque l'Auteur promet 1° une *Hiſtoire Phyſique*, diviſée encore en trois claſſes, *Géographie*, *Phyſique*, *Hiſtoire Civile*; 2° une *Hiſtoire des Minéraux*; 3° une *Hiſtoire des Animaux*, diſtribuée en dix Parties; 4° une *Hiſtoire des Végétaux*, contenant la deſcription de cinq cents eſpèces. Quel ſera donc le nombre des Volumes deſtinés à nous faire connoître le Sénégal? Il eſt difficile de le fixer; mais on ſe propoſe de ne donner que huit *in*-4°. ce qui eſt encore très-conſidérable pour une ſimple côte brûlée des ardeurs du Soleil.

La manière dont notre Auteur traite les *Coquillages*, nous rend probable l'étendue de tout ſon Ouvrage. Il commence par une Préface, où nous remarquons de la force dans le ſtyle, de la liberté dans la manière d'apprécier les

idées des autres Naturalistes, enfin des détails de connoissances, avec une bonne manière d'exposer sa méthode.

Jusqu'ici, dit M. Adanson, *on n'avoit considéré les Coquillages que par leur habillement, leur enveloppe extérieure* (la coquille) *& non par les animaux qui les habitent.* Voilà une proposition qu'il faut prendre dans le seul sens légitime qu'elle puisse avoir ; c'est-à-dire que jusqu'ici personne n'avoit donné au Public un Ouvrage suivi sur les animaux qui habitent les coquillages ; car du reste il est certain que, depuis plus de dix ans, M. D'Argenville s'occupe du dessein dont parle ici M. Adanson * ; il est certain de plus que ce dessein, exécuté sous le titre de *Zoomorphose*, ou *représentation des*

* Voyez nos Mémoires de Juillet 1755, & de Mars 1757.

animaux vivants dans les coquillages, va paroître à la suite de la nouvelle Edition du très-beau Volume de la *Conchyliologie*.

L'observation que vient de faire notre Auteur & que nous réduisons aux termes qui lui conviennent, est destinée à faire connoître l'objet du présent Ouvrage. L'animal qui habite chaque coquille, attire les regards de M. Adanson, & c'est à quoi il donne tous ses soins. » Si nous examinons, *dit-il*, » attentivement ce peuple nou-» veau & entièrement oublié, si » nous considérons en particulier » chacun des êtres qui le compo-» sent, nous découvrirons dans » leurs moeurs, dans leurs actions, » dans leurs mouvements & dans » leur manière de vivre, une infi-» nité de choses très-curieuses, des » faits intéressants & capables de » fixer l'attention d'un Observa-» teur avide & intelligent; nous

» appercevrons, dans la structure » de leur corps, un grand nombre » de parties aussi singulières par » leur forme que par leurs usages : » en entrant ensuite dans les dé» tails, nous conviendrons que » cette matière demandoit à être » traitée sérieusement & non com» me un jeu, étant aussi remplie » d'épines & de difficultés qu'au» cune autre partie de l'Histoire » Naturelle. C'est d'après cet exa» men & ces réflexions que j'ai » cru devoir travailler cet Ou» vrage sur un plan tout différent » de celui qu'ont suivi les Anciens » & les Modernes. «

M. Adanson a en vue quelques Auteurs de ce temps qui se portent pour n'avoir donné à l'Histoire des Coquillages que *des moments perdus*, & qui ont *traité cette matière comme un jeu*. Nous ne devinons point ces Auteurs, non plus que les Faiseurs de

ſyſtêmes, auxquels M. Adanſon eſt ſi fort oppoſé : & quand nous ſerions autoriſés à former des conjectures ſur ces points de Critique, nous croirions devoir modérer un peu le ton que prend notre Auteur. Que les ſyſtêmes de nos Naturaliſtes ne ſoient pas parfaits, qu'ils ſoient même répréhenſibles à bien des égards, cela vaut-il la peine de dire à ces honnêtes gens qu'ils *n'ont fait qu'augmenter le déſordre & la confuſion.....* que le *chemin qu'ils ont ouvert, étoit celui qui devoit nous égarer.....* qu'il ſemble que les Ecrivains d'Hiſtoire Naturelle ont voulu *faire un badinage* de cette matière ? Preſque toute la Préface de M. Adanſon eſt dans ce ſtyle polémique, qui n'eſt point néceſſaire dans un ſujet où il eſt permis *d'abonder en ſon ſens.* Cette réflexion, au reſte, nous ne la faiſons que pour engager cet habile

homme à traiter sa matière doucement, uniment, & avec cette simplicité dont il nous donne un si beau spectacle dans cette collection de coquillages peuplés d'animaux très-paisibles.

Il faut bien prendre la pensée de l'Auteur pour la division de son Ouvrage ; il paroît abandonner l'ancienne, qui présentoit des Coquillages *Univalves*, *Bivalves*, *Multivalves* ; mais au fond, cette distribution n'est abandonnée que pour l'arranger mieux, ou pour la perfectionner : car M. Adanson distingue tous ses Coquillages en Limaçons & en Conques ; puis les Limaçons sont divisés en Univalves & en *Operculés* ; les Conques en Bivalves & en Multivalves. Ces Operculés, qui se trouvent dans la classe des Limaçons, ne sont autre chose que des Coquillages qui ont une petite pièce destinée à les boucher : c'est-là proprement tout ce

que M. Adanson imagine de nouveau ; mais la simplicité de sa méthode est estimable : les quatre familles capitales qu'on vient d'énoncer, sont soudivisées en familles subalternes ; & ces familles sont formées suivant leurs rapports ou ressemblances, en sorte que les plus analogues entre elles par la figure des animaux & des coquilles, deviennent, pour ainsi dire, collatérales ; mais on conçoit que les ressemblances étant capables de dégradations comme insensibles, un habile homme, tel qu'est M. Adanson, a pû former des liaisons sinon générales, suivies & complettes, au moins très-approchées & très-naturellement ménagées. C'est une des belles parties de cet Ouvrage. Il faut assurément en voir les détails, ainsi que les Planches qui, quoique sans ombres (ce qui leur ôte un certain éclat) ne laissent pas d'être fort

belles, & tirent même quelque mérite de cette suppression d'ombres.

Nous ne doutons pas que la suite de cette belle entreprise n'ajoûte à l'idée avantageuse que fait déja naître ce Volume.

ARTICLE VI.

IL est venu de Lyon une Thèse qui roule sur presque tous les objets des Sciences : du moins y distingue-t-on très-nettement 1° la Théologie avec toutes ses dépendances sans en excepter les Langues savantes. 2° Toute l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique, Profane, avec la Chronologie & la Géographie. 3° Les points principaux qu'embrasse la Philosophie, sur-tout la Physique aujourd'hui si étendue. 4° Les Mathématiques dont on présente l'immense Tableau : le

tout diſtribué & annoncé comme devant être ſoûtenu en ſix ſéances.

Ce Programme eſt terminé par une QUESTION que l'Auteur regarde comme très-difficile, & qu'il propoſe aux Savants ; la voici :

» Une même ſenſation eſt tou-
» jours relative à une même vibra-
» tion dans l'organe ; & une même
» vibration ramene toujours une
» même ſenſation : ainſi deux ſons
» le moins du monde différents
» ſuppoſent néceſſairement de la
» différence dans les deux vibra-
» tions qui les ont excités. Si ces
» deux ſons différent par le degré
» de gravité, ſelon les idées com-
» munément reçues, l'on conçoit
» d'abord que la différence des
» vibrations conſiſte dans la fré-
» quence, ou, ſi l'on aime mieux,
» dans la force de ces mêmes vibra-
» tions ; mais ſi l'on met à l'uniſſon
» deux inſtruments de différente
» eſpèce, un Violon & une Flutte,

» un Haut-Bois & un Clavecin, les
» sons qu'ils rendront, quoique
» unitones, ne laisseront pas d'être
» encore essentiellement différents.
» Quelle est, en ce cas, la diffé-
» rence qui, dans les vibrations
» de l'air & de l'organe, répond
» à celle des deux sensations ?
» Comme il est plus que vrai-
» semblable qu'il n'y a pas sur la
» terre deux hommes dont les voix,
» mises même à l'unisson, ne diffè-
» rent sensiblement de manière à
» pouvoir aisément être distin-
» guées avec un peu d'usage ; il
» faut nécessairement que les vibra-
» tions qu'elles excitent, différent
» aussi par quelque endroit, & la
» nature de ces différences doit
» être susceptible d'une infinité de
» combinaisons, de nuances & de
» variétés. «

Cette Question a fait naître la Lettre suivante, que nous croyons pouvoir communiquer au Public,

ge souverain des difficultés en
otte matière & des efforts qu'on
ait pour les résoudre.

Lettre de M. l'Abbé Neveu *à M. l'Abbé* de Montmorillon, *Comte de Lyon.*

Je viens d'apprendre, Monsieur, qu'un Jésuite, âgé de vingt-cinq ans, soûtient, dans votre Ville, une Thèse générale sur la Théologie, la Philosophie & les Mathématiques. Ce projet m'a surpris à son âge; mais ce qui a le plus attiré mon attention, c'est la question qu'il propose à la fin de son *Prospectus* sur la distinction qui se fait dans l'air & dans l'oreille des sons de deux instruments unitones, de sorte qu'on y remarque une Flute & un Violon; quoiqu'on ne les voie pas. La bonté que vous avez, Monsieur, de recevoir tout ce que je hazarde sur la Physique, me

détermine à vous envoyer les réflexions que j'ai faites sur cette question.

Je distingue deux sons dans chacun des deux instruments unitones ; l'un que j'appelle principal ou dominant, lequel est commun au Violon & à la Flute, & les met d'accord : l'autre est un son propre à chaque instrument qui distingue l'un de l'autre, & les fait reconnoître. Celui-ci n'est pas proprement un son ; mais un composé de plusieurs sons particuliers qui se confondent comme un seul son ; une harmonie de toutes sortes d'accords ; harmonie différente dans les différents corps sonnants.

Il n'y a point de corps assez uniforme dans les vibrations de ses parties, pour que ces vibrations ne produisent toutes ensemble qu'un seul ton ; de même qu'il n'y a point de corps coloré où il ne se trouve toujours quelque

mêlange. Il y a, dans tous les corps, plusieurs couleurs & plusieurs sons; mais les couleurs ne se distinguent pas comme les sons, j'en dirai la raison plus bas. Cependant, dans ces étoffes changeantes où la chaîne est d'une couleur & la trame d'une autre, l'œil discerne les deux couleurs non-seulement dans les différents jours, mais encore sous le même jour: il ne faut, pour faire ce discernement, qu'un peu d'application. Supposons deux étoffes changeantes, dont les trames soient du même bleu, & les chaînes de deux rouges un peu différents; plaçons ces étoffes sous le même jour, où le bleu paroisse davantage; voilà les couleurs de nos étoffes à l'unisson: cependant avec un peu d'attention, on distinguera le rouge différent dans chaque étoffe, quoique l'effet de ce rouge ne soit pas assez fort pour empêcher l'unisson

du bleu. Le son commun de nos instruments unitones est le bleu à l'unisson. Le son particulier de chaque instrument est le rouge propre de chaque étoffe. La comparaison peut-être n'est pas sans défaut; il suffit qu'elle serve à faire entendre ma pensée.

Toutes les parties d'un instrument n'ayant pas un même ressort, ne peuvent pas toutes produire les mêmes vibrations; elles ne feront donc pas, comme je l'ai déja dit, un même son. Quand l'archet passe sur une corde de Violon, il y cause un mouvement de vibration, qui se communique à toutes les parties de la corde, lesquelles, n'étant pas toutes également élastiques, ne vibrent pas l'air de la même manière, ni le bois du Violon qui ne rend que les vibrations analogues au ressort de ses parties : de là naît le son particulier du Violon. L'effet des vibrations de la corde

fur le corps du Violon, pour former le son propre du Violon, paroîtra encore mieux, par une seconde expérience. Qu'on monte le Violon de fils d'archal, au-lieu de cordes à boyau ; il rendra un son différent, parce qu'il se trouve, dans le fil d'archal, des vibrations qui s'accordent avec le ressort de certaines parties du bois, lesquelles ne résonnoient point sous la corde à boyau. Il se fait une harmonie de sons subalternes différents : ainsi le son propre du Violon doit être différent. Une même corde, tendue de la même longueur & de la même force sur deux Violons différents l'un de l'autre, donnera le même ton ou son principal ; parce que le plus grand nombre de vibrations unitones sera toujours le même dans la même corde également bandée ; mais on distinguera des sons propres, différents dans chaque instru-

ment; parce que leurs parties ne rendent pas également les vibrations de la corde: un Violon en rend plus d'une espèce, l'autre en rend plus d'une autre espèce: cette harmonie qui fait le son propre, ne doit donc pas être la même dans les deux Violons.

Dans la Flute, l'air comprimé inégalement par le souffle, reçoit divers degrés de vibration qu'il communique aux diverses parties du corps de la Flute, selon leur ressort respectif. Cette différente compression de l'air se remarque très-bien dans le Haut-Bois, où l'on distingue, par cette raison, les vibrations de l'anche, sur-tout à l'octave d'en-bas, & lorsqu'on ne joue pas *piano*.

On pourroit me demander pourquoi je ne distingue point les deux sons, en disant que l'un vient de la corde, l'autre du bois dans le Violon; l'un du bois, l'autre des

de même espèce : & j'ima-
ue, dans les tuyaux d'orgue,
varie les tons par la seule
des tuyaux, on varie en-
es sons par la différence ou
lange des matières dont ils
compofés. Les uns sont de
, les autres de fer-blanc,
es d'étain mêlangé &c.
objectera t-on que le son pro-
e chaque instrument est tou-
sur le ton dominant ? Cela
rai, si l'on ne distingue pas
eux sons : il n'y a, dans tout
ment qui n'est pas faux &
toute voix juste, qu'un seul
rincipal, par le moyen du-

plus grand nombre de sons unisones ; & le son propre n'est qu'un composé presque infini d'accords de toute espèce, parmi lesquels on remarque principalement ces sons de tierce, quinte &c. qu'un habile Musicien a trouvés dans les corps sonnants, & dont il a fait ses principes de Musique. Les diverses combinaisons de ces accords rapportés à l'oreille, y font distinguer les instruments & les voix par leur son propre.

Il doit se trouver, *me dira-t-on*, bien de faux accords dans ces sons subalternes. Je le crois ; mais la plûpart sont sauvés : & l'instrument est d'autant plus parfait qu'il y en a moins de faux, ou qu'ils sont mieux sauvés. Il se rencontre encore souvent dans ces sons des différences presque imperceptibles, lesquelles diversement mélangées, ne contribuent pas peu à produire la diversité du son propre

d'un instrument. Mais si un instrument, & une voix ont trop de sons discordants, mal mêlangés ou mal sauvés, ils sont estimés désagréables & mauvais : voilà la différence de deux Flutes justes, dont l'une a un son moins gracieux que l'autre. Si la supériorité du son principal sur les autres sons n'est pas bien considérable dans une voix, & qu'on ait peine à distinguer le son dominant, parce qu'il y en a plusieurs, à peu-près, de même force; la voix est fausse.

Je trouve donc, dans la diversité des sons & des vibrations que produit un instrument, de quoi l'accorder avec un autre, & de quoi le faire distinguer par un son particulier; & ces sons divers ne diffèrent que par le degré de gravité ou de force; mais *si les sons diffèrent par le degré de gravité ou de force, on conçoit d'abord, selon les idées commun-*

ment reçues, que la différence des vibrations consiste dans la fréquence ou dans la force de ces mêmes vibrations : différentes *vibrations ramenent toujours* différentes *sensations ;* & différentes *sensations sont toujours relatives* à différentes *vibrations dans l'organe.* Voilà la solution donnée par l'Auteur même de la *Question*, en supposant cette distinction de sons que j'ai démontrée.

Cependant je ne m'arrêterai pas-là : & je vais expliquer en peu de mots * comment deux ou plusieurs sons, quels qu'ils soient, unitones ou dissonants, peuvent se distinguer dans l'air & dans l'oreille. L'atmosphère de l'air est composée d'une infinité de petits

* Je ne fais que vous rappeller ici les ingénieuses explications que nous donnoit autrefois, à Rouen, le P. de la Roche, notre Professeur de Physique.

tourbillons

tourbillons, propres à recevoir & à transmettre les vibrations telles qu'ils les reçoivent des corps sonores : d'un tourbillon à l'autre, ces vibrations se communiquent jusqu'à l'oreille : les uns ayant reçu des coups plus forts, y portent des sons plus forts ; les autres recevant des vibrations plus ou moins fréquentes, y transmettent des sons plus aigus ou plus graves. Ces différents sons se reçoivent dans l'oreille par le nerf, dont le ressort est conforme à la fréquence des vibrations de l'air qui apporte le son. Le nerf auditif est composé d'une infinité de filaments ou petits nerfs, lesquels ne peuvent être vibrés que par des sons qui s'accordent avec leur ressort ; & comme la corde d'un Violon qu'on touche, transmet ses vibrations à la corde d'un Violon voisin, si les deux cordes sont à l'unisson ; ainsi l'un de ces petits nerfs transmet

à l'ame le son commun des deux instruments ou voix unitones, d'autres y portent les sons propres de chaque instrument : l'ame doit donc distinguer aisément des sons rapportés par des organes distingués.

Voilà la différence qu'il y a entre l'œil & l'oreille. Si l'on vouloit juger absolument de l'un par l'autre, il faudroit dire que les sons subalternes, qui font le son propre, se confondent avec le son dominant, comme les couleurs se confondent dans les corps ; & que ces sons confondus vont porter à l'oreille une seule vibration & à l'ame une seule sensation commune, où domine le son principal : mais déja voilà plusieurs sons distingués ; au-lieu qu'une teinture, où le rouge, par exemple, domine, ne se distingue point d'une teinture du même rouge ; & si l'on distingue ces deux tein-

ures, elles ne sont plus de la même couleur. L'œil n'est pas si fin pour la distinction des couleurs que l'oreille pour la distinction des sons : il n'y a qu'un nerf dans l'œil, & il y en a plusieurs dans l'oreille.

Telles sont, Monsieur, mes réflexions sur la question proposée ; je vous les envoye comme à un Juge éclairé.

Je suis, &c.

20. Novembre, 1757.

ARTICLE VII.

ESSAI GÉOGRAPHIQUE sur les Isles Britanniques. (Volume *in*-4°. de 47 pag.) A Paris, de l'Imprimerie de Didot. M. DCC. LVII.

MONSIEUR Bellin, déja connu par tant d'autres Ouvrages de Géographie, est Auteur de cet *Essai*, & il publie, en même temps, six belles Cartes ; une générale des Isles Britanniques ; deux particulières pour l'Angleterre, deux autres pour l'Ecosse, & une pour l'Irlande ; le tout sous le titre & avec les qualités de *Cartes réduites*, dont l'usage est si recommandable dans la Navigation.

Le Volume que nous annonçons n'est que l'explication de ces Cartes ; c'est comme le recueil des

Pièces justificatives, concernant cette matière : & reconnoissons toujours ici la bonne méthode des grands Géographes de nos jours : ils ne publient plus de Cartes sans Mémoires correspondants ; c'est-à-dire, sans rendre compte de la construction de leurs Ouvrages, sans produire les raisons qu'ils ont eues de les présenter sous telle ou telle forme, avec tels ou tels changements : bien éloignés sans doute de ces pratiques tant reprochées aux purs Marchands d'Œuvres Géographiques, lesquels se contentent de mettre sur leurs Cartes qu'elles *sont rédigées suivant les plus modernes Observations* ; sans jamais montrer en quoi & comment ces *Observations* ont été employées. La Géographie Marchande est presque aussi méprisable que la Géographie savante & raisonnée est digne d'éloges.

M. Bellin ajoûte à la bonté de

ses Cartes & à l'exactitude de la Description qu'il en fait, un goût de magnificence qui doit picquer extrêmement la curiosité du Public. Imaginez que son *Essai*, déja très-remarquable par la beauté des caractères Typographiques & par le choix du papier, est orné outre cela d'un très-grand nombre de vuës & de plans, tantôt en vignettes & tantôt en culs-de-lampe. Ces morceaux excellemment gravés & répandus dans tout le Volume, invitent le Lecteur, l'intéressent & reposent son attention. On a ici les vuës de Londres, de Cambridge, de Cantorbery, de Douvres, d'Oxford, de Plymouth, de Porstmouth, de Windsor, d'Yorck, d'Edimbourg, d'Inverness, & de quantité d'autres Villes ou Places considérables : on a les Plans de Londres, de Barwick, de Newcastle, du Golfe d'Edimbourg, de Dublin, de Galway &c.

& de plus la Carte des Isles Britanniques prises ensemble, & celles de ces Royaumes séparés : tout ceci formant une suite de quarante morceaux, qui donnent à ce Volume toute la parure & le prix d'un Recueil d'Estampes.

Quant à l'Ouvrage en lui-même il est distribué en trois Parties. La première, comprenant 226 pages, est la Description Géographique des Isles Britanniques & des Provinces qui les composent relativement aux Cartes de M. Bellin. La seconde, dans l'étendue de 227 pages, contient le Routier ou Portuland, c'est-à-dire la Description des Côtes, Ports, Havres, Mouillages & Dangers qu'il faut connoître, pour naviger autour de ces Isles. La troisième, qui n'est que de 16 pages, indique les Observations & les Auteurs dont M. Bellin a fait usage dans la construction de ses Cartes.

Elles ont deux avantages : celui de comprendre les détails de l'intérieur des Isles Britanniques, & celui de présenter sur les Côtes & autour des Côtes tout ce qui peut assûrer la Navigation. Ainsi quant à l'intérieur des trois Royaumes, on l'a dans ces Cartes, puisqu'on y voit le nom, l'étendue & la division des différentes Provinces qui composent l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, avec les Villes & Lieux remarquables, les Chemins, les principales Rivières, les Bois, les Montagnes &c. On n'y a omis que les Ruisseaux, Villages ou petits endroits, dont la Nomenclature auroit chargé & embarrassé ces Cartes sans intéresser ceux qui les auroient consultées. A l'égard du détail des Côtes & des Mers qui les environnent, l'Auteur s'est attaché particulièrement à bien marquer les gisements & les distances des Ports

& des principaux Caps, en les mettant par leur vraie longitude & latitude autant qu'il est possible; il a pris soin d'indiquer les dangers & les bancs de sable, qui sont le long des côtes & sur les routes, qu'on est obligé de faire pour aller d'un lieu à un autre; enfin il a chiffré le plus de sondes qu'il a pû, c'est-à-dire la quantité de brasses d'eau qu'on trouve à l'approche des terres & dans les mouillages. On voit donc que ces Cartes sont pour la terre & pour l'eau, Géographiques & Hydrographiques; utiles aux Navigateurs & à ceux qui ne sont que Curieux ou gens de Lettres. Voyons présentement les trois Parties du Volume.

1°. La Description des Isles Britanniques est détaillée en ce sens qu'on y explique ce qui concerne la position, l'étendue, les Villes principales, les rivières, la qualité

du terrein & du climat de chaque Province ; mais tout ceci est en abrégé, & ne ressemble point à ces Descriptions diffuses qui se trouvent dans quelques Ouvrages. Supposons, par exemple, celui de Beeverell qui donna, en 1707, neuf Volumes sur les Isles Britanniques. Sa méthode est de joindre partout la Partie historique à la Géographie : ce qui multiplie les détails, & s'écarte du plan que s'est proposé M. Bellin : celui-ci n'est que Géographe ; & il ne se permet d'autre excursion sur l'Histoire que celle qui se trouve à la fin de sa Description de l'Angleterre. C'est un précis de ce qui concerne la Religion, le Gouvernement & le Commerce de ce Royaume : objets déja connus, mais rappellés à propos dans une Géographie des Isles Britanniques : encore faut-il, en décrivant un pays, dire un mot de ceux qui l'habitent. Il y a, dans

l'Article du Gouvernement, une notion des deux partis si célèbres en Angleterre, des Wighs & des Toris, avec quelques observations politiques sur leur état & leurs intérêts actuels. Les Toris forment le parti le plus nombreux, mais il n'est pas uni : quoiqu'ils soient les meilleurs patriotes, on les écarte des charges principales & du ministère. Les Wighs au contraire livrés à la Cour, *tiennent les rênes du Gouvernement.* Ils disposent des grands emplois, de l'administration des Finances, des entreprises & des forces de la Banque. Les premiers seroient pacifiques, si l'on vouloit les laisser faire ; ils regardent la paix comme l'ame du Commerce & comme la source de toutes les richesses publiques. Les seconds veulent la guerre, parce que cela leur donne de la considération & de l'argent : deux idoles auxquelles on sacrifie tout.

ARTICLE VIII.

***PLAN DÉTAILLÉ** du quartier de Ste Geneviève, levé géomètriquement, par feu M. l'Abbé de la Grive, Géographe de la Ville de Paris, fini & publié par M. Hugnin.* A Paris, Quai de Bourbon, Isle S. Louis, &c.

***PLANS, VUE, ÉLÉVATIONS** & Coupe de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève,* d'après les desseins de M. Soufflot, & de la gravure de M. Belicard, au Palais du Luxembourg.

NOus réunissons ces deux Annonces, parce que la premiére peut servir à la seconde, & que toutes deux doivent intéresser beaucoup Paris.

I.

M. l'Abbé de la Grive a dressé plusieurs Plans de cette Capitale, dont il étoit le Géographe; & dans tous, il a donné des preuves de sa capacité & de son exactitude. En dernier lieu, il avoit entrepris une Topographie de Paris, si bien circonstanciée, qu'on devoit avoir, par ce moyen, toutes les dimensions actuelles de cette grande Ville; mais la mort, si constamment ennemie des projets, a interrompu l'exécution de celui-ci. Ce fut au mois d'Avril 1757 que mourut l'Auteur âgé de 68 ans.

Il étoit né à Sedan; & de bonne heure il avoit pris du goût pour les Mathématiques. Après ses premiéres études faites dans sa patrie, il vint à Paris, & entra dans la Congrégation des Prêtres de Saint-Lazare, où il a passé plusieurs années. A peine y avoit-il reçu

l'Ordre de Prêtrise, qu'on l'envoya en Pologne où M^rs de Saint-Lazare ont des établissements, & il professa la Théologie, en 1713, à Cracovie. Le séjour qu'il y fit ne fut pas long, en 1714 il étoit de retour à Paris, & quelque temps après il quitta la Congrégation.

Ce fut pour-lors que l'Abbé de la Grive se livra tout entier à ses premiéres inclinations, qui étoient la Géomètrie & toutes les autres parties des Sciences dont la Géomètrie fait usage : dessein, gravure, nivellage, arpentage, trigonomètrie &c. toutes ces choses lui devinrent extrêmement familières, & il crut devoir en consacrer les prémices à la gloire de Paris, qui l'avoit accueilli & instruit. En 1728, il publia le Plan de cette Capitale, très-bon ouvrage pour le fond, mais gravé trop imparfaitement : l'Abbé de la Grive fit justice de la mal-adresse

1 Graveur, il brisa les Planches
prit la résolution de graver lui-même désormais tous ses Ouvrages : résolution qu'il a toujours ponctuellement exécutée ; il ne s'aidoit des Etrangers que quand il étoit pressé de finir & de montrer du neuf au Public. On peut croire que ces occasions furent rares, car tout ce qu'on a de cet habile homme, est communément très-soigné. Mais s'il y avoit, dans quelques-uns de ses Ouvrages, des morceaux qui eussent besoin de l'indulgence du Public, ce ne seroient assurément point ses Environs de Paris, son Plan de Versailles, ses Jardins de Marly &c. Ces pièces ont toujours été extrêmement goûtées des Connoisseurs qui ne sont, en ce genre & sur des objets si bien vûs, ni en petit nombre, ni réduits à des lumières médiocres.

L'Abbé de la Grive, déclaré

Géographe de Paris, fut chargé de faire le cours de la rivière de Seine, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & de toutes les rivières un peu considérables qui s'y jettent. Cet Ouvrage long & pénible fut exécuté sans adjoints; l'Abbé seul l'entreprit, & en vint à bout : les détails qu'il comprend, n'ont point été rendus publics ; ils sont restés au dépôt de la Ville.

Nous passons quelques autres travaux de notre Géographe, tels que la Méridienne de l'Observatoire, à laquelle il fut employé conjointement avec M. Cassini; le Terrier du domaine du Roi autour de Paris; le Plan particulier de cette Capitale en une feuille; le Manuel de Trigonomètrie sphèrique, publié en 1754, &c. & nous en venons à la grande entreprise du Plan détaillé de Paris; c'est ce qui a fait l'occupation principale de l'Abbé de la Grive

uis 1749 jusqu'à sa mort.

Un Ouvrage de cette espèce est quelque chose de très-intéressant pour une Capitale qui fourmille d'habitants, qui comprend tous les Seigneurs, tous les Riches d'un grand Royaume, qui voit naître à tout instant des mutations de propriétaires dans les maisons, des améliorations & des alignements dans les rues, des embellissements dans les Places, des augmentations dans les Hôtels, dans les Jardins, dans les Communautés, dans les Eglises &c. On conçoit que Rome, habitée d'abord par des Pastres & des Aventuriers, put se passer d'une Description géomètrique, qui mît tout l'ensemble & tous les détails de cette bicoque, sous les yeux des nouveaux Colons : mais quand Rome fut la Capitale du monde, il eût été très-beau & très-utile de la voir réduite dans un petit espace, & se repré-

ſenter elle-même à ſes habitants ; pour les guider dans leurs courſes, dans leur commerce, dans leurs acquiſitions, dans leurs partages, dans leurs conventions, &c. Et quel cas ne ferions-nous point aujourd'hui d'un Plan de Rome, dreſſé ſous Auguſte ou ſous Trajan ! Quelles connoiſſances un tel monument ne nous donneroit-il pas des intérêts publics & domeſtiques de cette fameuſe Capitale ! Appliquons ceci à notre Paris moderne, & jouiſſons des avantages que l'Art nous procure.

L'Abbé de la Grive ne voulut pas ſeulement inſtruire le Citoyen & l'Etranger du local de Paris, ſon intention fut de préſenter ce local ſelon toutes ſes dimenſions. Il fit prendre pour cela les meſures actuelles de tout le terrein compris dans cette grande Ville ; on toiſa les rues, les cours, les bâtiments, les jardins, & tout fut

porté sur le papier, réduit en
ielles, distribué par quartiers,
vé proprement, & mis en état
paroître dans le public : on ne
it pourtant encore que les deux
emiéres feuilles, & l'Auteur
voit que les matériaux du reste
l'Ouvrage quand la mort a
rminé sa course ; mais ce qu'il
a d'exécuté & de préparé, diri-
ra les successeurs, & dès-à-pré-
nt l'entreprise se trouve en de
ès-bonnes mains.

M. Hugnin, qui est Possesseur
: ce fonds immense, dédom-
agera les Parisiens de la perte
i'ils ont faite de leur Géographe.
a été un des Elèves de M. l'Abbé
e la Grive ; il a le goût, les
onnoissances & la jeunesse qu'e-
ige la Topographie de la Ville
ternelle, s'il nous est aussi permis
e parler en Romains. Il nous
onne actuellement le quartier de
te Geneviève, borné par les rues

de la Harpe, du Foin, des Noyers, de S. Victor, des Fossés S. Victor, des Fossés S. Marcel, de l'Estrapade, de S. Dominique, & de la Place S. Michel. Cette grande étendue de terrein est sur une feuille, & sur la même échelle que le Plan de la cité publié en 1754: tous les autres quartiers viendront successivement. M. Hugnin compte distribuer, dans les trois premiers mois de 1758, l'Isle S. Louis & l'Isle Louviers sur une même feuille; vers le milieu de l'année, le quartier de la place Maubert, qui se raccordera avec les trois autres que nous venons de nommer. Il promet de satisfaire promptement l'attente du Public, & de lui livrer en peu d'années tout ce Plan, dont l'inspection mériteroit bien autant l'attention des Philosophes que la curiosité des Géomètres. Le Plan d'une Ville, comme Paris, rappelle à l'esprit

s intérêts, toutes les paſ-
outes les foibleſſes, tous les
&c, il faut le dire auſſi,
es vertus d'un monde en-

quartier de Ste Geneviève
oublie aujourd'hui, inté-
gulièrement par la conſ-
projettée, arrêtée, & preſ-
nmencée de la magnifique
le Ste Geneviève. Le Plan
Hugnin met ſous les yeux
cement & les environs de
ice : il faudroit en faire la
aiſon avec les *Plans*, *Vues*,
ons, *Coupe*, qu'on vient
e graver, & que nous an-
is dans cet Article.

II.

glise de Ste Geneviève, telle
ous la voyons aujourd'hui,
bâtiment Gothique du plus
is goût ; il ne reſſemble à

aucune de nos grandes Eglises du XII & du XIII^e siècle ; aussi n'est-ce qu'une construction misérablement relevée & restaurée sur les fondements de l'Eglise bâtie par Clovis. Il y a long-temps qu'on projette de bâtir, en l'honneur de la Patrone de Paris, une Basilique digne de cette Capitale, & l'on touche au moment de l'exécution.

Il y aura tout à faire ; une Eglise, une place, des rues, & le coup-d'œil : cette dernière chose manque à presque tous les monuments de Paris ; on ne voit point ceux qui sont beaux, & l'on voit trop ceux qui mériteroient d'être cachés. Le coup-d'œil de Ste Geneviève dépendra de la place & du percé des rues : si tout s'exécute, on pourra découvrir cette Basilique du haut de la place S. Michel : & voilà d'abord un très-beau dessein : pour le parfaire,

taire, il ne faut pas plaindre la destruction d'un nombre de petits édifices, la plûpart ignobles & dignes du vieux Paris, tel qu'il fut aux environs de la vieille Porte S. Jacques.

La nouvelle Eglise de Ste Geneviève doit être une croix Grécque, c'est-à-dire qu'elle sera coupée, par le milieu, d'une croisée aussi longue que la nef. On nous promet, pour l'entrée, un magnifique péristyle, dont les colonnes auront entre 65 & 70 pieds de haut, avec un fronton très-orné de bas-reliefs; la Gravure qu'on publie, présente la célébration du Sacrifice de la Messe: ce qui fournit de beaux groupes d'assistants. Mais nous devons avertir en général, & une fois pour toutes, que les ornements de ce Temple ne sont point encore fixés, & que l'Architecte est capable de saisir

tout ce qu'il y a de mieux en ce genre.

Nous pourrions, d'après les échelles des Planches, indiquer, à peu-près, la longueur, la largeur & la hauteur de cette Eglise, mais on donnera probablement encore, dans la suite, des plans plus détaillés, & nous-nous contentons de dire que l'édifice sera très-vaste & d'une élévation proportionnée. Un dôme ou coupole s'élevera du milieu, & sous ce grand morceau d'Architecture, dans le centre même de la nef, sera placée sous un riche baldaquin la châsse de la sainte Patrone de Paris, autour de laquelle pourront être ménagés de petits autels; mais tout ceci n'empêchera point le coup-d'œil de se porter au fond du chœur où sera le grand Autel, isolé & couronné d'une gloire. On peut juger du goût & de la magnificence des stales & de tous les orne-

ments qui décoreront ce Sanctuaire.

Le coup de maître de l'Architecte est d'avoir imaginé des bas-côtés en colonnade, & élevés au-dessus du sol de la nef. Qu'on se représente cette nef formant une très-grande croix, & tout autour cinq ou six marches ou degrés par où l'on montera dans les bas-côtés qui seront à deux rangs de colonnes; puis, dans le fond & le long des murs, les Chapelles distribuées dans les emplacements très-nombreux & très commodes qui se présentent au coup-d'œil. Comme il doit y avoir sous le péristyle de l'entrée, trois grandes portes (surmontées de bas-reliefs & accompagnées d'ornements relatifs à la sainteté de l'édifice,) on conçoit que, dans les grandes cérémonies de la Cour ou de la Ville, on pourra destiner la porte

du milieu aux Compagnies titrées & aux perſonnes de marque, tandis que les deux autres portes ſeront abandonnées au peuple. De-là l'ineſtimable avantage de ne refuſer perſonne & de ne s'expoſer à aucune émeute ni confuſion. Il eſt aiſé de juger, en effet, que la multitude admiſe dans les bas-côtés formant le pourtour de l'Egliſe, ne gênera point l'eſpace de la nef, ni les Corps illuſtres qui l'occuperont : on voit même, en jettant les yeux ſur le Plan, qu'un très-petit nombre de gardes diſpoſés aux quatre extrémités de cette nef croiſée, pourront maintenir l'ordre dans tout l'intérieur du Temple. On découvre, ſous cette conſidération bien approfondie, une entente admirable dans l'Architecte, indépendamment du goût que cette diſtribution ſuppoſe, & de la magnificence qu'elle doit mettre dans tout l'édifice.

Au reste, rien de plus simple que cette construction : une croix Gréque en dedans ; une colonnade tout autour & dans le frontispice ; un dôme au milieu portant sur des colonnes ; point d'arcades, point de pilastres, point d'ordres l'un sur l'autre ; un beau corinthien tout pur & tout seul, & partout un dégagement favorable aux cérémonies Ecclésiastiques, à l'affluence des peuples, au coup-d'œil des Connoisseurs.

Cette grande entreprise fixée, arrêtée, approuvée, sera mise en voie d'exécution au printemps prochain : le terme du travail est entre les mains de la Providence ; mais les hommes intelligents estiment que dix années suffiront à cette construction, sur quoi il faut penser aux secours qu'un savant Architecte trouve dans Paris. Tout peut s'y préparer, s'y travailler,

s'y consommer presque dans le même temps. Tandis qu'on élevera ce Temple auguste, toute la décoration du dedans occupera les atteliers des divers Artistes, Sculpteurs, Peintres, Doreurs, Menuisiers, Marbriers, Serruriers &c. & chaque pièce viendra se placer comme de soi-même à mesure que le corps de l'édifice s'achevera. Il ne s'agit que de supposer la tête de l'Architecte capable de contenir tout l'ensemble d'une si vaste entreprise : supposition qu'on sait être très-bien fondée, & très-bien justifiée par les autres Ouvrages de l'Auteur.

Les Planches que nous annonçons, sont au nombre de six ; savoir, la premiére pour le Plan général de l'Eglise, de la place, & de la rue projettée en face de l'édifice ; la seconde, pour le Plan particulier de l'Eglise ; la troi-

sième, pour l'élévation de ce Temple ; la quatrième, pour la coupe en travers ; la cinquième, pour l'élévation latérale ; la sixième & dernière, pour la vue de l'Eglise & de ses environs. *Le Sieur Belicard, Inspecteur des Bâtiments du Roi, & demeurant au Palais du Luxembourg, a gravé ces six Pièces.*

ARTICLE IX.

CODE DE MUSIQUE-PRATIQUE, composé de sept méthodes par M. RAMEAU.

CEci n'est encore qu'une Annonce, qu'un *Prospectus*; mais le Public doit être préparé à recevoir l'Ouvrage très-considérable qu'on lui promet. Il est à propos d'en exposer les principes, d'en faire appercevoir les conséquences & les avantages. C'est véritablement un *Code*, un corps de loix pour l'harmonie. L'Auteur, depuis long-temps, passe pour Législateur en ce genre ; mais sa doctrine répandue çà & là, comme les oracles de la Sybille, méritoit d'être recueillie & présentée sous un point de vuë général. Rendons-

nous attentifs à ces leçons, & tandis que nous les répéterons au Public, évitons bien de faire comme cette Sybille, qui annonçoit de grandes vérités en termes obſcurs, *Obſcuris vera involvens.*

L'harmonie eſt une ſi belle choſe, qu'il n'y a que l'Auteur de la Nature qui ait pû en faire un préſent aux hommes. Malheureuſement ils abuſent preſque toujours de ce bienfait ; mais ce n'eſt la faute ni de l'Art, ni de l'Etre ſuprême qui nous l'a donné. La découverte qu'a faite M. Rameau du vrai principe de l'harmonie, ajoûte beaucoup à l'idée qu'ont eue juſqu'ici les hommes, ou qu'ils ont dû avoir de la Muſique, tant vocale qu'inſtrumentale, tant ſpéculative que pratique. Nous ne ſavions pas, avant cet habile Maître, que la nature ou plutôt ſon

très-puissant Auteur, nous donne tout l'Art, en nous donnant un corps sonore.

Ce corps résonne & sur le champ il produit, outre le son qui lui est propre, (& qu'on appelle principal,) deux proportions, l'une géométrique & l'autre harmonique, la premiére contenue dans les octaves, soit au-dessus, soit au-dessous; la seconde renfermée dans les harmoniques qui sont deux sons toujours liés au principal; premier son harmonique, qui est la douzième ou autrement l'octave de la quinte: second son harmonique, qui est la dix-septième ou la double octave de la tierce: supposons, par exemple, le son principal ou fondamental *ut*, toutes ses octaves en-haut & en-bas sont en proportion géomètrique, comme $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, si c'est en dessus, & 2, 4, 8, si c'est en-dessous: différence qui ne

vient que des divers états où se trouve l'instrument, la corde, par exemple, qui, en-dessus, est réduite à la moitié, au quart, au huitième, & en-dessous est double, quadruple, octuple &c. Quant aux harmoniques, dans ce même exemple, ce sera *sol* au-dessus de la première octave, & *mi* au-dessus de la seconde octave; la première note étant la douzième; la seconde étant la dix-septième par rapport au fondamental *ut*: & l'une & l'autre sont en proportion harmonique. Nous disons-là des choses très-élémentaires, mais il ne faut pas craindre les détails quand on veut parler pour tout le monde.

Il y a une particularité bien remarquable, & qui n'échappe point à M. Rameau, c'est que la proportion géomètrique disparoît, pour ainsi dire, afin de céder la

place aux proportions harmoniques. Cela signifie que les octaves étant *identiques* avec le principal ou fondamental, l'oreille ne s'en apperçoit pas, tandis que les harmoniques se font connoître ; mais en même temps la nature, qui est admirable en tout ceci, nous aide de la proportion géométrique, en nous faisant prendre, sans effort & sans étude, les octaves au-dessous des harmoniques. Les instruments peuvent fournir la douzième & la dix-septième ; mais la voix humaine se trouvant réduite à des bornes beaucoup plus étroites, c'est une nécessité pour elle de prendre les moindres degrés, & justement il se trouve que ce sont les octaves au-dessous des harmoniques, savoir *sol* & *mi* ; en sorte que la voix roule dans le son principal, dans la quinte, dans la tierce & dans l'octave :

: qui eſt très-analogue à ſa portée.

La nature nous donne donc tout-à-la-fois l'harmonie composée du ſon principal, de la tierce, de la quinte & de l'octave du principal. Qui de nous, ſans le ſecours de l'Art, n'a pas commencé cent fois *ut*, *mi*, *ſol*, *ut*, quand il a voulu chanter de lui-même ? C'étoit de l'harmonie, encore une fois, & non ſimplement de la mélodie, du chant. *La nature ne s'explique qu'harmoniquement*, dit ſi bien notre Auteur, *elle ne paroît nullement s'occuper de la mélodie.*

Mais obſervez, en même-temps, une autre merveille. Le ſon principal, ſa tierce & ſa quinte, une fois donnés, toute l'harmonie, toute la faculté même du corps ſonore ſeroit épuiſée, ſi la proportion géomètrique n'étoit un

fond inépuiſable en cette matière. *Content d'avoir tout engendré*, dit M. Rameau, *le corps ſonore cède à ſes premiers produits*, c'eſt-à-dire à ſes octaves & à ſes harmoniques, *le ſoin & le droit d'en ordonner :* ceci mérite d'être expliqué.

Le ſon principal a produit ſes octaves & ſes harmoniques : il les charge, à leur tour, de devenir principes ; & tout auſſi-tôt les octaves ſont naître *tous les renverſements poſſibles ;* on en a vû plus haut un exemple dans les harmoniques (douzième & dix-ſeptième) renverſés à la quinte & à la tierce. Enſuite les harmoniques ordonnent des quintes & des tierces : par conſéquent des *modes*, de la *modulation* & de toutes les variétés qui ſont le *comble de l'Art.* L'Auteur appuie cette doctrine d'un exemple qui nous paroît ſenſible. Le Cor &

la Trompette ne rendent jamais justes la quarte & la sixte qui effectivement sont incommensurables dans tout corps sonore : cependant nous les rendons justes, quand nous chantons : pourquoi ? c'est que le principe ou fondamental *ut* remet à sa quinte *sol* le soin de nous guider : car l'octave *ut* & sa tierce *mi* donnent ces consonances justes relativement à *sol.* On a, en effet, *sol*, *ut*, *mi*, où l'on voit la quarte & la sixte dans les deux derniéres notes.

Il faut en venir aux sept méthodes que nous promet M. Rameau.

La premiére est pour apprendre la Musique, même aux aveugles : on y recommande sur-tout d'accompagner les Commençants avec une harmonie complette, & de leur enseigner l'accompagne-

ment le plutôt qu'il ſera poſſible. C'eſt le vrai moyen de former l'oreille, de remplir la tête & l'ame d'harmonie : c'eſt, en un mot, la voie qu'indique la nature & que l'Art doit applanir. » Si le François, *dit notre Au-* » *teur*, ſe fût nourri d'harmo- » nie dès les premiers moments » de ſon penchant pour la Muſi- » que, il ſeroit devenu Muſicien » comme les plus grands Maî- » tres, du moins par le même » canal qui les a tous formés, » c'eſt-à-dire par l'oreille. « Il y a, dans cette phraſe, le terme *du moins* qui porte un grand fond d'inſtruction ; il ſignifie que juſqu'à préſent on n'a fait de bonne Muſique que par l'inſtinct qui a révélé, pour ainſi dire, aux hommes l'harmonie ; quant aux principes & aux régles, on ne les ſoupçonnoit ſeulement pas.

La ſeconde méthode donne la poſition de la main ſur le Clavecin & ſur l'Orgue ; il nous ſemble que cette partie doit comprendre les premiéres leçons de l'accompagnement.

La troiſième méthode contient l'art de former la voix, c'eſt-à-dire qu'elle enſeigne à tirer de la voix les plus beaux ſons dont elle eſt capable dans toute ſon étendue. On a grand beſoin, en France, de leçons ſur cet Article : on s'y contente d'enſeigner le goût du Chant, on imagine pour cela des méthodes gênantes, & l'on oublie que *les graces ſont incompatibles avec la gêne.* M. Rameau fait appercevoir ici de grandes réformes dans nos routines de Chant, & il invite d'autant mieux à ſuivre ſes leçons qu'elles ſont fondées ſur cette maxime, *prendre la peine de n'en point prendre.*

La quatrième méthode regarde l'accompagnement du Clavecin & de l'Orgue : c'est, pour ainsi dire, le complément de la seconde méthode, qui ne roule que sur la position de la main. Ici on donne les éléments de la composition, Art immense presque aussi éloigné de la Musique d'usage, que la simple lecture des Poëtes est inférieure au talent & au feu Poëtique. Pour réussir dans la composition, il faut avoir une connoissance peu commune de l'harmonie ; il faut de plus en avoir le sentiment : qualité très-rare, & qui est un présent de la nature ; mais cette qualité se perfectionne par l'accompagnement ; & voilà l'objet capital de cette quatrième méthode.

La cinquième achève la composition, dont la quatrième a fait l'ébauche & les préparatifs. L'Auteur nous parle ici de cette sa-

meuse *Basse fondamentale* qui est la régle & la pierre de touche de tout ce qui s'appelle composition musicale. En fait de Musique, c'est à l'imagination d'ordonner, à la régle de faire trouver la Basse fondamentale, à la Basse fondamentale de continuer le Chant & d'y mettre *les variétés de modulations les plus agréables*.

Les deux derniéres méthodes, *l'une pour accompagner sans chiffres, l'autre pour le prélude, tiennent tout des deux précédentes*; il ne s'agit que d'expliquer & d'appliquer les principes de ces méthodes, & c'est à quoi l'Auteur s'engage ici.

Au reste, il faudroit lire tout ce *Prospectus*, dont nous n'avons pû donner qu'une légère idée. Il renferme beaucoup de vuës, mais un peu trop serrées & com-

pliquées. M. Rameau eſt tout plein de ſa matière, il croit qu'un mot expoſe toute ſa penſée ; que l'harmonie, dont il eſt comme inveſti, ſaiſit également tous ſes Lecteurs ; que les idées abſtraites de ce grand Art entrent dans tous les eſprits, comme de belle Muſique affecte toutes les oreilles. Il y a quelque choſe à rabattre de tout cela. Nous oſerions prier l'Auteur très-eſtimable de renouveller un peu la pratique de Malherbe & de tant d'autres qui liſoient leurs productions au premier venu pour voir s'il les entendoit.

Ce grand *Code de Muſique-Pratique* ne comprendra que deux Volumes *in*-4°. dont un ſera même apparemment d'exemples ; n'eſt-ce point trop peu pour l'Art tout entier ? Quoiqu'il en ſoit, voilà une route d'harmonie ouverte à tout le genre humain qui devroit

en profiter, même pour acquérir plus de bonté morale ; car l'harmonie, encore une fois, est un don du Créateur, un prototype d'œconomie, d'ordre, de sagesse, de beauté pour les mœurs. N'est-ce pas la dégrader que d'en faire usage pour célèbrer les foiblesses de l'humanité ? M. Rameau veut qu'on s'attache à l'harmonie indépendamment des paroles : tant mieux : car souvent les paroles profanent l'harmonie. Qu'il seroit à souhaiter que cet Art si grand ne fût employé, comme dans son origine, qu'à chanter l'Auteur de la nature, les hommes vertueux, les exploits héroïques ; qu'à faire passer dans l'ame des Citoyens l'amour des loix, de la patrie & du devoir !

On souscrit pour ce Code de Musique moyennant 24 liv. mais sans donner aucune avance : on

promet simplement de payer la somme en retirant l'Exemplaire vers la S. Martin 1758, terme qu'assigne l'Auteur pour l'exécution finale de son entreprise. *On souscrira chez lui, rue des Bons-Enfants, près le Palais Royal; ou chez Duchesne, rue S. Jacques.*

Les Nouvelles Littéraires seront dans le II. Volume, qui paroîtra le 15. de ce mois.

TABLE

S ARTICLES

mois de Janvier, 1758.
I. Vol.

ARTICLE I. *Apologie de la Chronologie de M. Newton.* 5

II. *Lettres Critiques, ou Ré-ation d'Ecrits modernes con- la Religion.* 37

III. *Histoire des Navigations c Terres Australes, &c.* 71

IV. *La Spiritualité & l'Im-rtalité de l'Ame, &c.* 98

V. *Histoire Naturelle du Sé-gal, &c.* 119

VI. *Lettre sur une Thèse en-yée de Lyon.* 132

VII. *Essai Géographique sur Isles Britanniques.* 148

VIII. *Plan détaillé du quar-r de Ste Geneviève.*

s, Vuës, Elévations & Coupe

TABLE.
de la nouvelle Eglise de Ste Genevieve. 158
ART. IX. *Code de Musique-Pratique, &c.* Par M. Rameau. 176

ERRATA.

Pour Décembre, 1757.

Pag. 2891, *lig.* 1, habilité, *lis.* habileté. *p.* 2965, *lig.* 10, quelque, *lis.* quelques.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Déc. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1758. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* SOUVERAIN DE *DOMBES.*

JANVIER, 1758. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMME
en Janvier 1701, forment (con
celui-ci) 726 volumes : Sçavoi

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.
1701.	9.	1730.
1702.	12.	1731.
1703.	12.	1732.
1704.	13.	1733.
1705.	12.	1734.
1706.	12.	1735.
1707.	12.	1736.
1708.	12.	1737.
1709.	12.	1738.
1710.	12.	1739.
1711	12.	1740.
1712.	12.	1741
1713.	12.	1742.
1714.	12	1743.
1715.	12.	1744.
1716.	12.	1745.
1717.	12.	1746.
1718.	12.	1747.
1719.	12.	1748.
1720.	5.	1749.
1721.	12.	1750.
1722.	12.	1751.
1723.	12.	1752.
1724	12.	1753.
1725.	12.	1754.
1726.	13.	1755.
1727.	12.	1756.
1728.	12.	1757.
1729.	12.	1758.

Chacun de ces volumes se vend . 1
en feuilles, & 16 sols broché

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. II. vol.

ARTICLE X.

RECUEIL DE PLUSIEURS Pièces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Flo-

raux, l'année 1757, &c. (In-12. pag. 185.) A Toulouse, chéz Me Pijon ; & à Paris, chéz la Veuve Delaguétte.

IL n'y a, dans ce Recueil, que quatre Discours, dont deux couronnés & sur le même sujet, savoir *combien les Belles-Lettres sont redevables aux Sciences ;* deux autres d'usage, de style ou d'étiquette, si l'on veut, savoir la *Semonce* à tous ceux qui travaillent pour les Couronnes littéraires, & l'*Eloge de Clémence Isaure*, Institutrice ou Réformatrice des Jeux Floraux.

Les deux Discours couronnés roulent sur une matière qu'il est difficile de traiter avec précision ou intérêt. Si *les Belles-Lettres doivent* beaucoup *aux Sciences ;* les *Sciences doivent* aussi beaucoup *aux Belles-Lettres.* D'ailleurs qu'entend-on par le terme de

Sciences ? Est-ce l'Erudition ? elle fait, en quelque sorte, partie des Belles-Lettres. Est-ce la Philosophie ? puisqu'elle comprend le raisonnement & la méthode, c'est le bien commun des Savants, des Littérateurs, de tout le genre humain. Il ne reste donc que ces Sciences, qu'on nomme *Exactes ;* la Géomètrie, le calcul, & en général les diverses parties des Mathématiques ; mais l'homme de Lettres sait bien s'en aider dans l'occasion, sans néanmoins se livrer à ces études : il emprunte d'elles les Notions qui lui sont nécessaires, comme il recherche celles de la Jurisprudence, de la Politique, des Arts méchaniques à mesure qu'il en a besoin. Or cela suffit-il pour statuer qu'il a de grandes obligations à ces Sciences ou à ces Arts ? Il vaudroit bien mieux reconnoître que les Muses sont sœurs, qu'elles vivent toutes dans la dépen-

promet simplement de payer la somme en retirant l'Exemplaire vers la S. Martin 1758, terme qu'assigne l'Auteur pour l'exécution finale de son entreprise. *On souscrira chez lui, rue des Bons-Enfants, près le Palais Royal; ou chez Duchesne, rue S. Jacques.*

Les Nouvelles Littéraires seront dans le II. Volume, qui paroîtra le 15. de ce mois.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Janvier, 1758.
I. Vol.

ARTICLE I. *Apologie de la Chronologie de M. Newton.* 5

ART. II. *Lettres Critiques, ou Réfutation d'Ecrits modernes contre la Religion.* 37

ART. III. *Histoire des Navigations aux Terres Australes, &c.* 71

ART. IV. *La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, &c.* 98

ART. V. *Histoire Naturelle du Sénégal, &c.* 119

ART. VI. *Lettre sur une Thèse envoyée de Lyon.* 132

ART. VII. *Essai Géographique sur les Isles Britanniques.* 148

ART. VIII. *Plan détaillé du quartier de Ste Geneviève.*

Plans, Vuës, Elévations & Coupe

TABLE.

de la nouvelle Eglise de Ste G
neviève. 1
ART. IX. *Code de Musique-Pra*
que, &c. Par M. Rameau. 1

ERRATA

Pour Décembre, 1757.

Pag. 2891, *lig.* 1, habilité, *lis.* l
bileté. *p.* 2965, *lig.* 10, quelque, *l*
quelques.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur
Chancelier, ce présent Journal, de
il m'a paru que l'impression pouvoit ê
permise. A Paris, ce 15. Déc. 1757.

SALMON, *Docteur de la Mai*
& Société de Sorbonne.

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D

Ce Journal se distribue à Lyon, c
J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1758. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1758. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

» nés de la vérité éternelle, cette
» plénitude de doctrine qui entraî-
» ne les cœurs même qu'elle irrite,
» cette autorité, cette vigueur ca-
» pables de détruire les inclina-
» tions les plus chères de la nature
» & de confondre la sagesse hu-
» maine? « On jugera, par cette citation, des talents qui ont mérité la couronne à l'Auteur. Quant au fond des choses, il y auroit à observer 1° qu'on met, dans la classe des Sciences, deux ou trois parties d'études qui sont, à quelques égards, du ressort des Lettres : 2° que, pour ce qui concerne les grands mobiles de la conversion des peuples, ils ne sont pas tirés des Sciences prises au sens du Programme Académique; mais des Sciences divines, inspirées, portant avec elles le glaive tranchant & efficace de la parole de Dieu : ce qui est d'un autre ordre que toutes nos connoissances

…ilosophiques, mathématiques, politiques & littéraires.

Le second Discours roule sur le même sujet, & il embrasse aussi l'Histoire, l'Eloquence, la Poësie: l'Auteur, pour exalter les Sciences, dit que *l'Histoire leur doit sa certitude, l'Eloquence sa persuasion,* (on veut dire *sa force de persuader,*) *la Poësie son utilité.* Il y a de la force & de l'élévation dans cette pièce: mais que de choses encore à examiner dans le tissu des raisons qu'emploie l'Orateur! Il invite, par exemple, l'Historien à bien étudier la Chronologie, à consulter les Inscriptions & les Médailles: c'est comme si l'on disoit à un Architecte de bien choisir ses pierres & ses bois. Cela s'entend, *répondroit-il,* & il n'est pas nécessaire de m'en avertir, encore moins d'attribuer à un autre Art qu'au mien, le choix que je me propose de faire.

viles ? Il y a, dans ce Discours, un parallèle du *Paradis perdu* de Milton, & de la *Henriade* de M. de Voltaire. On dit que celui-ci *paroît être auprès* du premier, *ce que Virgile étoit auprès d'Homère ;* c'est-à-dire qu'il y a plus d'élégance & de correction dans le Poëte François. Les Lecteurs instruits trouveront peut-être sur tout cela des observations à faire ; mais en général, il y a du vrai dans ce morceau de comparaison.

On voit treize pièces de Poësie dans ce Volume des Jeux Floraux. Ce sont des Odes, des Idylles & de petits Poëmes. Ceux qui connoissent le goût de ces Collections Académiques savent que le bon & le médiocre s'y trouvent mêlés : aussi toutes les Pièces n'ont-elles pas été couronnées, il n'y en a même que deux, dans ce Recueil, qui aient eu cet honneur ; la première est une Ode intitulée,

Pierre Alexiowitz, ou *les Russes polis par les Arts* ; l'Auteur est M. le Chevalier Despinasse. L'autre, qui est aussi une Ode, a pour titre *l'Imagination*, & c'est l'Ouvrage de Madame la Marquise de Lagorce : en voici le début :

O toi qui d'un heureux génie
Excites les divers transports,
Déesse, de mon harmonie,
Daigne régler tous les accords !
Viens, & d'une course légère,
Guides-moi vers ton Sanctuaire,
Où, par des prestiges divers,
On voit, sous tes pinceaux magiques,
Briller mille corps fantastiques
Et naître un nouvel univers.

ARTICLE XI.

*LETTRE AUX AUTEU[RS] de ces Mémoires sur la Métho[de] Hébraïque, annoncée au I. v[ol.] d'Octobre 1757.**

MM. RR. PP.

J'Ai vû, dans votre premier Jou[r]nal d'Octobre, l'Extrait d'u[ne] nouvelle Méthode Hébraïque, q[ui] ne peut être que l'Ouvrage d'[un] homme d'esprit & rempli [de] connoissances fort estimables. Ma[is]

* Comme nous admettons volo[n]tiers, dans nos Mémoires, cette Let[tre] Critique, il sera bien permis aussi [à] l'Auteur de la nouvelle Méthode, [de] nous adresser sa réponse ; s'il juge [à] propos d'en faire une, pour la défe[nse] de son systême.

il me permettra d'oppofer à fes réflexions quelques obfervations qui pourront avoir leur utilité. Elles en auront fûrement beaucoup, fi elles font propres à garantir ceux qui voudront étudier la Langue fainte du défagrément de s'être donné bien des peines peu utiles, que leur auroit épargnées l'ancienne méthode, fuivant laquelle on lifoit l'Hébreu avec les points, qui en indiquoient les voyelles.

S'il eft difficile de faire de nouvelles réflexions fur cette matière, je tâcherai de dire en peu de mots & d'une manière fi fenfible, ce que l'on a déja peut-être déja dit, que la manière de le rappeller femble nouvelle, & ne demande que très-peu d'attention pour paroître décifive. Je ne veux propofer & éclaircir que ces deux queftions. 1° Peut-on apprendre dans les Livres la Langue Hébraïque, fans faire ufage

de voyelles? 2° Les voyelles que nous donnent les nouvelles méthodes, ont-elles l'avantage de vraies voyelles, & mettent-elles en état de lire & de parvenir à entendre les ouvrages d'une Langue, qui ne se conserve que dans les Livres, & ne parle plus qu'aux yeux?

Dans la premiére de ces deux questions, sur laquelle, particuliérement, les sentiments ont été très partagés depuis quelque temps, on ne demande pas précisément si l'on peut apprendre & entendre quelque Langue écrite sans faire usage de voyelles. Car on conçoit que, si une Langue écrite, comme la Langue Chinoise savante, n'est pas faite pour être prononcée, on a pû tellement disposer d'autres lettres que des voyelles, qu'elles rappellent aux yeux ce que les sons feroient entendre. Telle consone, par exemple, placée au commen-

ment, ou au milieu, ou à la fin
in mot, pourroit désigner une
:minaison d'indicatif ou autre
ode, ou d'un présent, d'un fu-
r, d'un masculin, d'un feminin,
in singulier, d'un plurier. Mais
i demande si une Langue faite
iur être prononcée, comme le
:ec, le Latin, le François, l'Hé-
eu, peut être luë, apprise &
itendue sans faire usage de voyel-
s. Il n'y a, je crois, qu'à pro-
ser la question sous ce jour, pour
ire bien entendre qu'elle n'a pas
soin de réponse. Mettez l'hom-
e du monde qui sait le mieux
Latin, vis-à-vis d'un ouvrage
rit dans cette Langue sans voyel-
s, comment s'en tirera-t-il?
ais ensuite mettez à la place de
t habile homme, celui qui étu-
e cette Langue, quel progrès
ra-t-il? Voilà le cas de celui
i'on supposeroit étudier l'Hé-
:eu sans voyelles; & il faut remar-

quer que le cas ne feroit plus le même, & n'offriroit rien d'inconcevable si l'Etudiant ne réussissoit qu'avec les leçons d'un Maître, qui lui répèteroit souvent le son que doit rendre chaque consone avec la voyelle sous-entendue.

Mais on dira qu'en certain temps, par exemple pendant les quatre premiers siècles de l'Eglise, il falloit bien que ceux qui apprenoient l'Hébreu, l'apprissent sans voyelles, puisque les points voyelles de l'Hébreu n'étoient pas encore inventés.

Quand il seroit vrai que l'invention des points voyelles n'est pas de plus ancienne date, ce qui n'est pas reconnu de tous les Savants, il faudroit ajoûter pour répondre à ce que l'on vient d'observer, qu'on apprenoit aussi l'Hébreu sans Maître ; & c'est ce que l'on ne prouvera sûrement pas.

Cependant on peut encore imaginer,

giner, *dira-t-on*, qu'avec le ſecours des traductions, on s'accoûtumera à donner, à ces conſones combinées de certaine façon & repréſentées dans le même ordre, la ſignification que l'on trouve dans la Traduction ; & le Traducteur alors ſera le Maître, dont on a beſoin pour entendre une Langue qui n'offre point de voyelles. Avec de la mémoire, de la peine & de la patience, on pourra venir à bout d'expliquer auſſi tous les Livres Saints : c'eſt, après tout, le ſeul Ouvrage important qu'on ait en cette Langue.

Il n'eſt, *dit-on*, qu'un Ouvrage important en Hébreu : on peut bien le dire : mais auſſi quel Ouvrage ! & quand on n'en conſidéreroit que l'étendue & la variété, qu'il eſt bien équivalent à un grand nombre d'Ouvrages ; ſur-tout ſi l'on veut ajoûter aux connoiſſances du Texte Hébreu, toutes celles

que peuvent donner le Chaldaïque, le Syriaque &c ! Qui pourra parvenir, avec le ſecours des Traductions, juſqu'à entendre bien le ſeul Texte Hébreu lû ſans voyelles ; en ſorte que les conſones de ce Texte en rappellent aiſément tout le ſens ; & que, pour l'entendre, on ne ſoit plus obligé de revenir à ces Traductions, à l'aide deſquelles on s'eſt familiariſé avec l'Hébreu ?

Il eſt cependant vrai, *dira-t-on encore*, qu'à force de rapprocher les termes d'une Langue inconnue de ceux qui en expriment le ſens dans une Langue que l'on poſſéde bien, on en vient à la fin juſqu'à entendre cette Langue étrangère, avec le ſeul ſecours d'un uſage ou d'une routine qui a tenu lieu de Régles & de Grammaire.

Cela peut être abſolument, mais 1° il faut obſerver que tous ceux qui apprennent ainſi les Langues

dans les Livres, par le ſeul uſage de la Traduction, & ſans régles, après y avoir paſſé bien du temps, ſe trouvent très-peu avancés dans cette étude, & oublient bien aiſément ce qu'ils ont appris. On a ſouvent eu occaſion de reconnoître que les jeunes Sujets à qui l'on avoit tenté d'apprendre le Latin ſuivant cette méthode, & dont on vantoit fort les progrès, n'avoient acquis, en effet, aucune connoiſſance ſatisfaiſante de cette Langue. La bonne manière d'apprendre une Langue, ſera toujours de joindre à l'étude des régles l'uſage de la Traduction & même de la compoſition.

2°. Je dis que le ſuccès même de ces études ne feroit pas eſpérer le même avantage pour la Langue Hébraïque, que l'on étudieroit ſans avoir aucune connoiſſance des voyelles de cette Langue. Car il faut remarquer que,

dans les Langues dont on exprime les voyelles, chaque mot préſente une ſignification qu'il aura encore dans un autre Texte : cette régle générale n'eſt ſujette qu'à un petit nombre d'exceptions : par exemple, ce mot Latin *audire*, qui ſignifie *entendre*, le ſignifiera encore dans tous les autres endroits où je le retrouverai. Ainſi lorſqu'un endroit ſera tout composé des mots, dont j'ai bien reconnu ailleurs la ſignification, je ſaiſirai aiſément tout le ſens de cet endroit. Lorſque je verrai, par exemple, cette ſuite de mots, *hic auctor ſcribit parùm eleganter ;* ſi j'ai eu occaſion de reconnoître ſéparément la vraie ſignification de chacun de ces termes, je n'aurai qu'à les lier enſemble pour avoir ce ſens : *cet Auteur écrit peu élégamment :* mais il n'en eſt pas ainſi des mots Hébreux deſtitués de leurs voyelles. Ces mots compo-

ſés des mêmes conſones, diſpoſées entre elles précisément de la même manière, pourront avoir, avec les voyelles que l'on ſuppoſe inconnues, des ſens tout différents, & non-ſeulement deux ou trois ſens, mais une demi-douzaine, une douzaine même de ſens différents, & plus encore : par exemple, les trois lettres Hébraïques qui répondent à ces Latines & Françoiſes, *l*, *m*, *d*, pourront ſe prononcer, en Hébreu, comme *lamed*, *lomed*, *lemod*, *limed*, *lamed*, *lumad* : toutes ces manières de prononcer, qui ſe trouvent ſans ſortir d'un ſeul verbe, offrent, en effet, dans l'Hébreu, des ſignifications différentes. Que ſeroit-ce donc ſi l'on cherchoit encore dans les adverbes, les conjonctions, les noms ſubſtantifs & adjectifs, tous les aſſemblages ſemblables des mêmes conſones qu'on y pourroit trouver ? Et à quoi reconnoîtra-

t-on les significations différentes de ces consones toujours présentées dans ce même ordre ? En voilà bien assez & beaucoup plus qu'il n'en faut, pour faire reconnoître bien sensiblement que la routine seroit ici déconcertée à tout moment, & presque à chaque mot ; & qu'enfin celui qui entreprendroit d'étudier l'Hébreu sans tenir compte des voyelles, ne verroit qu'un chaos & une confusion, dont il ne lui seroit jamais possible de sortir. On peut ajoûter que s'il avoit eu assez de patience & une mémoire assez heureuse pour bien ranger, dans son souvenir, la signification de chaque texte & de chacune de ses parties, à force de revenir à confronter tous les mots & toutes les phrases avec leur Traduction, 1° il ne sauroit encore que l'Hébreu des Livres Saints, & l'Hébreu entendu seulement suivant les Traductions qu'il auroit

consultées : 2° Qu'avec cette mémoire & cette patience, il auroit pû apprendre toutes les Langues du monde, dans le temps qu'il auroit donné à l'étude de l'Hébreu.

Mais ceux qui savent parfaitement l'Hébreu, le lisent sans points voyelles, & ne pensent pas même à ces voyelles.

Cela peut être vrai à certain point ; comme un homme qui sait parfaitement une Langue, n'est pas arrêté par des abrégés, surtout dans les Ouvrages qui ont déja passé sous ses yeux. Et d'ailleurs on convient que certaine disposition de consones Hébraïques peut encore aider à reconnoître un futur, un infinitif ou gérondif, un plurier, un nom gouverné par quelque autre. Avec ces attentions & la facilité de comparer tous les sens, bons & mauvais, ou imparfaits, d'une ou de

plusieurs parties de discours, le Savant dissipe les ténébres de l'abrégé. Encore ne faut-il pas croire que cela se fasse toujours aussi facilement que semblent le supposer certains Hébraïsans, qui en parlent bien à leur aise en Latin ou en François. Pour réussir à trouver le vrai sens, il faut souvent quelque chose de plus que le rapprochement & la comparaison des parties d'un même texte, ou même des textes tels qu'on les lit dans une seule Langue. Mais ce qu'on ne pourra jamais concevoir, c'est que celui qui ne sait point l'Hébreu, réussisse à l'apprendre & parvienne à le savoir médiocrement, sans tenir compte des voyelles : & c'est ce que l'on croit avoir fait voir si sensiblement qu'on n'en peut plus douter. Or il est certain qu'il faut passer par cette médiocrité de savoir, pour arriver aux avantages d'un vrai Savant.

Si l'on me disoit qu'on a vû cependant des hommes très-habiles en Hébreu, qui n'ont jamais tenu compte des voyelles, j'assurerois hardiment que cela n'est point, parce que cela ne sauroit être ; & je dirois que ces hommes cités en exemple, n'étoient point très habiles & n'avoient réussi qu'à faire illusion ; ou qu'ils ont appris l'Hébreu avec les points voyelles. Combien de prétendus Savants s'en tiennent aux plus courts moyens de se faire réputation ! & ce plus court peut être une connoissance très semblable à une vuë foible & trouble, qui ne sait se reposer & s'affermir sur aucun des objets qu'elle paroît embrasser. Si l'on me dit encore qu'un bon nombre de vrais Savants, & de ceux qui ont appris l'Hébreu avec les voyelles des Massorètes, ne pensent pas ainsi ; je réponds que ces Savants ont sûrement oublié l'obligation

qu'ils ont aux points voyelles. Et cela peut venir de ce qu'avec le secours de ces points, ils ont si bien appris à les suppléer, que le souvenir même de ces points les dirige sans qu'ils y pensent. Il ne faudroit rien de moins que des faits très-évidents & des témoignages infaillibles, pour les opposer aux observations & aux preuves que l'on vient de produire : autrement on voudra juger de ce qui est certain, par ce qui peut absolument nous tromper.

Mais ces observations & ces preuves, *dira-t-on*, pourroient paroître concluantes, si les points voyelles des Massorètes fixoient bien le vrai sens des divines Ecritures, & s'ils nous étoient venus de la même autorité que les textes sacrés. Si cela étoit en effet, il n'y auroit point d'autre parti à prendre que de donner à ces points les plus singulières attentions. Mais,

vant les sentiments les mieux fondés, ces points n'ont été inventés par les Massorètes qu'après le 4e siècle, pour fixer ou conserver la prononciation Hébraïque. Ils ne peuvent donc nous offrir que le Texte sacré entendu au sens des Massorètes, dont l'autorité n'est rien moins qu'irréfragable. Ainsi ces points requis pour fixer le sens des Textes ne le fixent point en effet d'une manière sur laquelle on puisse compter.

Je réponds à cette objection dont on ne m'accusera pas apparemment d'avoir voulu diminuer la force, que la ponctuation des Massorètes, telle qu'elle est venue jusqu'à nous, ne nous offre pas seulement l'autorité de ces Massorètes, mais la Tradition de leur temps sur la prononciation & le sens des écritures : Tradition qu'ils n'auroient pû contredire sans avoir pour témoins de leur infidé-

qu'elles font entendre ne sont autre chose que le premier son du nom qu'on a donné à chaque consone. Ainsi la consone que l'on nomme *Daleth*, fait toujours entendre *Da*. D'où il suit que ces sons de voyelles ne marquent ni temps, ni verbes, ni modes, ni noms, ni adverbes, & ne servent pas plus enfin à distinguer ces parties du discours que les seules consones. Cette méthode à la vérité vous donne une façon de lire l'Hébreu aussi aisée qu'il est aisé de retenir le nom des consones. Rien de plus simple; mais elle vous laisse voir aussi très-simplement qu'elle est parfaitement inutile pour faciliter l'étude de l'Hébreu, & vous met précisément au point de ceux qui savent epeller ces Lettres *B*, *C*, *D*, *F*, *G*, *H*, voilà la belle façon de lire l'Hébreu suivant cette méthode.

2°. On propose une nouvelle

de qui donne pour voyelles
Hébreu les quatre caractères
l'on nomme *Aleph*, *He*, *Jod*,
au, en sorte que la premiére de
es quatre soit la voyelle *a* Hé-
raïque ; la seconde, la voyelle *e*;
troisième *i* ; la quatrième *u*. Et
omme une de nos voyelles, sa-
oir *o*, ne paroît point avoir en
Hébreu de caractère propre, on
prononce, suivant cette mé-
hode, par-tout où l'on ne voit
ucun caractère des quatre autres
oyelles.

Reste donc à savoir encore si
es voyelles sont de quelque uti-
té dans l'étude de l'Hébreu. Car
nous ne voulons de voyelles que
our faire sonner distinctement
es consones, le plus simple seroit
ncore de n'admettre qu'une seule
oyelle, par exemple *o*, puisqu'a-
ors toutes les consones se pro-
onceroient sur *o* avec une arti-
ulation distinguée, *bo*, *co*, *do*,

so, *go*, *&c.* Il n'y auroit en cela d'autre inconvénient que de chanter toujours sur le même ton : mais cet inconvénient seroit racheté par l'avantage de la simplicité ; & l'on verra bientôt que la nouvelle méthode ne garantit guères de cette monotonie : mais allons au fait.

Il est encore certain que les voyelles de cette nouvelle méthode n'ont point l'utilité de voyelles qui puissent distinguer par une terminaison spéciale, les noms, les verbes, les adverbes, les conjonctions, les temps & les modes différents ; puisque 1° ces prétendues voyelles, du moins les quatre propres à former des distinctifs, ne se trouvent point dans quantité de noms, verbes, adverbes, conjonctions, temps & modes différents : 2° lors même qu'elles s'y trouvent, ce n'est point suivant une régle constante, qu

ie aux parties de discours de
ie espèce, une terminaison
forme & une terminaison dif-
nte aux différentes espèces.
Par exemple, sans sortir encore
même verbe que nous avons
a mis sous les yeux, les mots
l'on prononce en Hébreu
nme *Lamed*, *Lomed*, *Lemod*,
nod, *Lamed*, *Lumad*, & qui
ent des significations & des
ports différents, se prononce-
t de la même manière, suivant
nouvelle méthode, dans les
ites Hébreux, qui n'offriront
itre différence que celle des
nts Massorètiques, dont on ne
idra plus compte ; & il faudra
noncer alors *Lomod*, *Lomod*,
mod.... De même encore, au-
1 des différents sons que l'on
entendre quand on prononce
emid, *Halemid*, *Holemad*, il
dra prononcer, suivant la nou-
le méthode, *Elomod* ou *Helo-*

mod, *Helomod*, *Helomod*. Au-lie de ces deux participes *Malemid* *Mulemad*, dont l'un est passif & l'autre actif, il faudra prononce *Molomod*, *Molomod*; voilà pou un seul verbe. Qu'on juge sur ce de la difficulté qui reste dans cett méthode à distinguer verbe noms, adverbes, conjonctions certains noms, d'autres nom certains adverbes, d'autres adve bes qui ont les mêmes conson Peut-on imaginer une plus géné rale & plus ténébreuse confusio Ajoûtez que les différences de si se trouveroient souvent dans cet méthode où elles ne devroient p être; par exemple, entre des noi & des participes de même espèc dont les uns auroient un *Alep* les autres quelqu'une des quat autres prétendues voyelles.

Cette observation suffiroit bi pour faire voir que ces lettres H braïques, que l'on nomme *Ale*

:, *Vau*, *Jod*, n'ont jamais ſervi de ‹yelles, à moins que dans les premiers exemplaires des Stes Ecritures, dont aucun ne ſeroit parvenu juſqu'à nous, ces caractères n'euſſent été combinés autrement qu'ils ne le ſont aujourd'hui avec les conſones. Peut-être qu'en effet ces caractères, au temps de Moyſe, étoient écrits & placés où devoient être les voyelles, avec des ſignes qui avertiſſoient que ces lettres faiſoient réellement, en cet endroit, la fonction de voyelles. Et peut-être encore que, dans la ſuite, on mit les ſeuls ſignes de ces voyelles à la place de ces voyelles mêmes : ce qui auroit introduit la méthode des points, dont on a pû perdre auſſi l'uſage pendant quelque temps, & que l'on a voulu enſuite renouveller, lorſqu'il y avoit à craindre qu'on n'oubliât tout-à-fait la vraie prononciation de l'Hébreu. Mais tout cela ne ſe peut

mettre que dans l'ordre du *peut-être* & des poſſibles.

Ce que l'on peut bien aſſûrer ſur ce que nous venons de rappeller, c'eſt qu'il n'eſt point d'autre méthode que la Maſſorètique, qui nous donne de vraies voyelles Hébraïques propres à faciliter l'étude de la Langue Sainte ; & que ſi cette Méthode n'étoit pas encore trouvée, il faudroit la chercher juſqu'à ce qu'on eût trouvé ou celle-ci, ou quelque autre de même eſpèce, qui apprît toujours à diſtinguer ces parties du langage qui ont des fonctions différentes, & qui rangent, dans une même claſſe, celles dont on fait un ſemblable uſage.

Quand on a reconnu un déſavantage auſſi eſſentiel des nouvelles Méthodes, il n'eſt plus néceſſaire de parler de leurs autres inconvénients. Ne pouvoir profiter des anciennes Grammaires &

des Réflexions de ceux qui les ont suivies & qui en supposent les principes ; ne pouvoir entendre ceux qui prononceront & liront à l'ancienne façon, quand on trouve de la difficulté à se servir de ses propres yeux ; ne pouvoir consulter les Ouvrages des plus savants Rabbins, & y démêler ce qu'il y a d'estimable & d'intéressant, parce qu'on ne s'est point accoûtumé à connoître leurs voyelles ou à les suppléer : ce seroient-là cependant des désavantages qui pourroient seuls décrier ces nouvelles Méthodes. Le premier fruit de ces changements de Méthodes, c'est la confusion des Langues entre des Hébraïsants qui ne s'entendent plus.

Il est vrai qu'il en coute un peu pour se mettre au fait de ces points Massorètiques, & se familiariser avec ce grand nombre de voyelles que l'on auroit peut-être pû dimi-

nuer ſans y perdre de grands a·
tages. Mais cette peine ne c
pas ſi long temps, & ce n'eſt a
tout que celle de porter un a
grand nombre de clefs, qui
vrent des eſpaces & des appa
ments remplis de tréſors ſans p
On ſe trouve bien dédommag
quelques mois, ou, ſi l'on ve
de quelques années de trav
quand on voit de près & par
même, dans les témoignages
Texte ſacré, la plus belle, la
touchante, la plus convainqua
enfin la plus intéreſſante & la
ſublime ſimplicité qu'il ſoit p
ble d'imaginer. Que l'on s'app
dit alors de pouvoir paſſer
partie de ſon temps au bord de
divines ſources!

Voilà, MM. RR. PP., les
flexions que m'a rappellées la n
velle Méthode Hébraïque. Vo
ſi elles méritent d'être donnée
Public. Je ſuis, &c.

Ier Déc. 17

P. S. Permettez-moi d'ajoûter encore très-ſuccinctement deux ou trois remarques à ce que j'ai obſervé.

1°. Celui qui lit & explique l'Hébreu avec les points voyelles, dont je ſuppoſe qu'il fait déja aiſément uſage, ſe grave dans la mémoire deux choſes, & les points voyelles & le ſens du Texte ; & l'on peut dire qu'il n'eſt pas plus difficile de ſe les mettre toutes deux dans la mémoire qu'une ſeule de ces deux, parce que l'une a un rapport bien marqué avec l'autre. D'où il arrive que ſi on en oublie une, elle peut être rappellée par le ſouvenir de l'autre. Au contraire celui qui n'a connu le ſens du Texte que ſur une Traduction, n'a que ce ſens dans la mémoire, & quand il oublie ce ſens, que l'on peut oublier en effet plus aiſément que deux objets, rien ne le lui rappelle. Je dis rien qui lui ſoit par-

ticulier, parce que le Texte composé des seules consones, est commun aux deux Etudiants.

2°. Celui qui ne cherche le sens du Texte que dans les Traductions, ne peut manquer certainement, quelque mémoire qu'il ait, de passer un temps prodigieux à prendre si bien le sens de tous les Textes, qu'il ne soit plus obligé, pour entendre les Livres saints, de revenir aux Traductions qu'il a consultées; & il faut avouer que ce travail n'a point d'agréments qui puissent animer l'attention; parce que celui qui prend cette peine, sent bien qu'il n'a que le mérite de chercher, dans les Traductions, un sens qu'il ne voit pas. Mais pour celui qui fait usage des points voyelles, & qui, avec ce secours, explique lui-même le Texte dès qu'il a quelque connoissance, même imparfaite de ces points, il trouve, à découvrir le sens

sens d'un grand nombre de Textes, une satisfaction qui rend son attention plus vive & sa mémoire bien plus distincte & plus ferme. Les gens d'étude & à réflexion ne peuvent manquer de sentir tout l'avantage de cette disposition.

3°. Il faut encore remarquer que le mot Hébreu composé des seules consones, ne peut rappeller que d'une manière très-vague & fort confuse le sens dont on a déja eu connoissance ; parce que ces caractères qui ne sont point Hiéroglyphiques, ne sont propres d'eux-mêmes à rien représenter. Mais au contraire ces mêmes caractères sont propres par eux-mêmes à rappeller le mot entier composé de consones & de voyelles Massorétiques, parce que ces consones sont au moins le commencement & ordinairement la plus grande partie du mot ainsi composé. Or ce mot entier une fois rappellé, porte

avec lui une signification très-distincte pour celui qui est initié dans la méthode Massorétique. Et c'est ainsi que, suivant cette Méthode, on s'avance de proche en proche, & sans sauter plusieurs degrés à la fois jusqu'à un terme éloigné.

Voilà, si je ne me trompe, les raisons physiques des bons effets que produit la Méthode Massorétique, & des avantages qu'elle a sur les autres. L'expérience ne peut les contredire ces raisons; car les Hébraïsants de nos jours, je dis ceux qui sont vraiment & sûrement habiles, & ceux-mêmes qui ont cru qu'on pourroit se passer de cette Méthode, ne peuvent manquer de la bien connoître; & quand on la connoît bien, on ne peut manquer aussi de profiter souvent de ses avantages.

On peut enfin ajoûter à ces observations, qu'il semble inutile

de proposer des régles de Grammaire, pour faciliter l'étude d'une Langue dont on a fait disparoître les vraies voyelles. En effet, ces régles si utiles & même si nécessaires, pour bien apprendre une Langue avec le seul secours des Livres, ou bien doivent servir à distinguer les différentes parties du langage, ou les supposent déja distinguées, pour en faire remarquer la construction. Mais vous vous ôtez le moyen de les distinguer ces diverses parties du langage; vous effacez les couleurs qui marquent leurs différences ou leurs ressemblances, lorsque vous retranchez ces voyelles que l'on peut regarder, en effet, comme les couleurs différentes des consones. Voilà donc toutes les régles en défaut, sans fonction, sans ordre, sans objet déterminé.

ARTICLE XII.

APOLOGIE DU SENTIMENT de M. le Chevalier Newton sur l'ancienne Chronologie des Grecs, contenant des réponses à toutes les objections qui y ont été faites jusqu'à présent. Par M. le Chevalier S..... T..... (Volume *In*-4°. de 164 pages, sans les Tables.) *Suite de l'Article I. au mois de Janvier 1758.* A Francfort sur le Mein, &c. M. DCC. LVII.

IL s'agit, dans cette Analyse, 1° de bien exposer l'argument Astronomique, sur quoi porte la Chronologie de M. Newton. 2° De proposer les difficultés principales qu'on a formées contre ce systême

avec les réponſes qu'y oppoſe aujourd'hui l'Apologiſte.

D'abord M. Newton poſe ce principe, qui eſt une eſpèce d'axiome : *Si l'on peut découvrir quelle étoit la poſition des points équinoxiaux & ſolſtitiaux, par rapport aux étoiles fixes, dans quelque temps déterminé de l'antiquité ; il ſera aiſé de ſavoir, par la poſition actuelle de ces mêmes points cardinaux, la diſtance qu'il y a de nos jours à ce temps reculé, parce que les points cardinaux retrogradent ſur les Conſtellations du Zodiaque d'environ un degré en 72 ans.*

Ce principe, encore une fois, équivaut à un axiome ; il eſt d'une vérité palpable, il a droit d'entrer, comme partie principale & comme première propoſition, dans le raiſonnement de l'illuſtre Anglois & de ſon Apologiſte. Mais la difficulté eſt de bien établir cette

ſeconde propoſition ; or *on peut découvrir quelle étoit la poſition des points équinoxiaux & ſolſtitiaux, par rapport aux étoiles fixes dans un temps déterminé de l'antiquité.*

Obſervons que *ce temps déterminé* n'eſt pas une époque certaine, fixe, articulée & non-diſputée ; en ce ſens l'argument ſeroit inutile, ou bien il tomberoit dans l'inconvénient du cercle vicieux & de la pétition de principe, puiſqu'il eſt queſtion de trouver *la diſtance qu'il y a de nos jours à ce temps reculé.* On entend donc par ce *temps déterminé*, la propoſition ou l'indication qui ſe fait de quelque ancien trait d'hiſtoire, dont on cherche à fixer la date.

Par exemple, M. Newton croit que l'invention de la ſphère des Grecs répond à l'expédition des Argonautes ; il eſt même perſuadé qu'on doit cette invention à Chiron

ou à Musée, ou peut-être à l'un & à l'autre. Voilà, dans ce système, un point *déterminé*, savoir *l'expédition des Argonautes*; il ne s'agit, pour en avoir la date, que de découvrir quelle fut, au temps de cette entreprise, la position des Equinoxes & des Solstices par rapport aux Etoiles fixes; car de la situation actuelle des mêmes points cardinaux, il sera facile de conclure la distance qu'il y a de nos jours à l'expédition des Argonautes.

Il faut donc voir présentement quel est le procédé de M. Newton & de son Apologiste; bientôt nous expliquerons les motifs qui leur font rapporter l'invention de la Sphère au temps des Argonautes, à Chiron même ou à Musée. Il est nécessaire auparavant de suivre le raisonnement que voici.

Eudoxe, qui vivoit près de 400 ans avant Jesus-Christ, décrivit

l'ancienne Sphère des Grecs : c'est Hipparque qui nous apprend ce fait dans l'Ouvrage dont le P. Pétau a donné l'Edition. Le même Astronome (Eudoxe) marqua les colures qui coupoient, dans cette Sphère, les points de l'Equinoxe & du Solstice ; il désigna les Etoiles par où ces colures passoient : c'est encore ce qu'on trouve dans Hipparque, & le détail en est très-circonstancié. Or, sur la fin de 1689, (temps de l'observation faite par M. Newton) ces mêmes colures coupoient l'écliptique à la distance d'un signe, 6 degrés, 29 minutes, des points cardinaux de l'ancienne Sphère décrite par Eudoxe. Ainsi, dans l'espace de temps écoulé entre l'invention ou l'époque de cette Sphère & la fin de l'année 1689, les points cardinaux avoient retrogradé (par rapport à ces colures) d'un signe, 6 degrés, 29 minutes : quantité

qui, à raiſon de 72 ans pour un degré, répond à 2627 ans (quelque choſe de moins;) car un degré eſt à 72 ans, comme 36 degrés, 29 minutes, ſont à un quatrième terme qui eſt 2626⅘. Ainſi, en retrogradant depuis la fin de 1689, on trouveroit que l'époque ou l'invention de la ſphère eſt de l'an 938 ou 939 avant Jeſus-Chriſt.

Mais, reprennent M. Newton & ſon Apologiſte, à quel temps peut-on mieux rapporter l'invention de la ſphère qu'à celui de l'expédition des Argonautes? Les figures qu'on y plaça ſont preſque toutes relatives à cette entrepriſe, au moins n'y remarque-t-on rien de plus moderne que cette entrepriſe: & qui peut-on mieux reconnoître pour l'Auteur de cette invention que Chiron l'Argonaute? On lit de lui qu'il trouva les *Figures du Ciel* ou les Conſtellations. Aſſociez-lui, ſi vous le voulez,

Musée pareillement Argonaute; Diogène Laërce assûre qu'il fut le *premier Constructeur de la Sphère*. De tout ceci il faudra conclure que l'expédition des Argonautes remonte vers l'an 938 ou 939 avant Jesus-Christ, plusieurs années après la mort de Salomon: & l'on voit que cette époque accourcit de trois à quatre siècles toute la Chronologie des Grecs.

Il y a, dans cette courte exposition, quelques circonstances, sur lesquelles on peut former des difficultés. Par exemple, Eudoxe, qui vivoit quatre cents ans avant Jesus-Christ, a-t-il décrit la Sphère de ses dévanciers & non celle de son temps? N'a-t-il tenu aucun compte de la position des points cardinaux, telle qu'il pouvoit l'observer lui-même? En un mot, n'a-t-il été qu'un Copiste servile? Ne semble-t-il pas, à la lecture d'Hipparque, que cet Eudoxe a travaillé sur la

Sphère d'après ses propres observations ? Si cela étoit, tout le systême Newtonien seroit détruit ; car tout ce qu'on dit ici de la route des colures & de leur intersection avec les points de l'Equinoxe & du Solstice, devroit être appliqué au temps d'Eudoxe plus de 500 ans après l'époque qu'on donne à l'expédition des Argonautes.

Pour dire la vérité, cette objection (dont nous dirons encore quelque chose en finissant notre Extrait) ne nous paroît bien résolue, ni dans la Chronologie de M. Newton, ni dans l'Apologie. Le P. Souciet néanmoins, quoique très-grand adversaire du systême, dit qu'*Eudoxe se servoit de la Sphère de Chiron ; que M. Newton le suppose & qu'il a raison ; que c'est un fait certain & très-fort dans le caractère d'Eudoxe, qui étoit un de ces hommes atta-*

chés à l'Antiquité, & qui s'y tiennent scrupuleusement sans vouloir admettre les nouveaux systêmes, quoique plus parfaits que les anciens. On jugera de ces raisons, qui paroîtront peut-être d'autant moins démonstratives qu'on se donnera plus de soins pour lire & pour entendre Hipparque : on ne peut guères douter, par exemple, que cet Auteur, qui réfute souvent les principes d'Eudoxe sur la Sphère, ne prétende parler à cet Astronome & le combattre, &c.

Mais, quoi qu'il en soit, voici encore de légers scrupules sur cette expédition des Argonautes & sur l'invention de la Sphère. De ce qu'il n'y a point de figures ou de constellations plus modernes (sur la Sphère) que celles qui rappellent le souvenir de l'entreprise des Argonautes, il s'ensuit bien que cette entreprise est antérieure à

l'invention de la Sphère ; mais faudroit-il en conclure que ces deux choses sont du même temps ? Il semble que les raisons qu'on en donne, sont trop foibles pour appuyer un systême entier de Chronologie.

Enfin, sans insister sur l'invention de la Sphère attribuée à Chiron, Article qui souffre aussi des difficultés, & dont les Adversaires du systême Newtonien nous parleront bientôt, observons à l'égard de Musée 1° qu'il n'est pas sûr que ce personnage soit l'Inventeur de la Sphère, puisque les uns en font l'honneur à Atlas, & les autres à Anaximandre. 2° Que Diogène Laërce ne place point Musée *au temps des Argonautes*, & que, si nous voulons en croire Vossius, ce Musée, Inventeur de la Sphère, étoit fort différent du Musée contemporain d'Orphée & antérieur au siège de Troie.

Laissons cependant ces bagatelles, pour entendre les grandes objections que l'Apologiste résout dans les formes. D'abord il s'attache à celles du P. Souciet, dont l'Ouvrage, en effet, très-savant & très-approfondi, mérite, en ce genre, les plus grandes attentions. Cet Adversaire pense que Chiron inventa la Sphère au temps des Argonautes, & qu'il plaça l'Equinoxe du printemps au milieu de la Constellation d'*Aries*; ainsi toute sa dispute avec M. Newton se réduit à savoir *dans quel point de l'écliptique étoit ce milieu.* L'Auteur Anglois ne consulte, pour se décider, que la route des colures, marquée par Eudoxe; le P. Souciet au contraire suppose que Chiron aura fait des opérations semblables à celles de nos Astronomes modernes; qu'il aura pris la longitude de l'oreille du Bélier; qu'il aura sçu tirer un

cercle de latitude par cette étoile au travers de l'écliptique &c. opérations dont l'Argonaute Chiron n'étoit assurément pas capable; il ne savoit ni prendre la longitude des astres, ni tirer aucun cercle de latitude, puisqu'il ne connoissoit pas même l'Ecliptique : & le P. Souciet en convient dans sa cinquième Dissertation.

L'Apologiste croit que ce savant Adversaire de M. Newton se seroit épargné bien des recherches, des arguments, des difficultés, s'il avoit voulu suivre sur un globe céleste la route des colures, marquée par Eudoxe. Il paroît, en effet, que ce qui distingue le systême de M. Newton d'avec celui du P. Souciet, c'est que le premier part d'un fait qui est le passage des colures par certaines Etoiles, toutes nommées sur la Sphère d'Eudoxe qu'on suppose toujours être celle de Chiron; au-lieu que le P. Souciet,

raisonnant d'après les Tables de M. de la Hire, semble exiger de Chiron & d'Eudoxe des opérations bien savantes, afin d'en conclure que l'époque des Argonautes remonte à l'an 1470 avant Jesus-Christ, plus de cinq siècles au-dessus du terme marqué par M. Newton. Au reste, pour bien sentir la différence des deux opinions, il faudroit s'occuper des détails de l'Apologie, ou desirer même qu'en cet endroit elle fut un peu plus développée.

M. Schuckford éprouve, de la part de notre Apologiste Newtonien, une réfutation plus enjouée que n'est la précédente. Le docte Anglois ne manifeste pas un grand fond d'érudition astronomique. Pour infirmer, par exemple, la capacité des Anciens en matière d'Astronomie, il dit que Thalès n'a pû calculer au juste le temps d'une éclipse, qu'il l'auroit peut-

être *conjecturée à deux ou trois semaines près*, & se feroit acquis par-là le renom de *grand Astronome*. N'est-ce point *Astrologue* qu'il faut lire, *reprend l'Apologiste?* Prévoir une éclipse *à deux ou trois semaines près*, pourroit être un objet d'*Astrologie*. Mais » M. Schukford, qui entend fort » bien l'Astronomie, (comme on » en peut juger par l'entreprise » qu'il a formée de combattre » M. Newton) sait bien qu'en cal» culant les éclipses du Soleil qui ne » peuvent arriver qu'à la nouvelle » Lune, il est impossible de se » tromper jamais de deux ou trois » semaines. « Tout ce petit morceau d'ironie amuse le Lecteur aux dépens de la Science Astronomique de M. Schuckford.

Cet Adversaire objecte contre Chiron qu'au temps des Argonautes les Grecs ignoroient encore la mesure de l'année; qu'ils la fai-

ſoient de 360 jours, & qu'alors les Egyptiens ſeuls avoient l'art d'ajoûter les cinq jours qu'on appelloit *épagomènes*. A tout cela notre Apologiſte oppoſe deux raiſons, dont l'une eſt une conjecture & l'autre un argument démonſtratif. 1° Si Chiron étoit Argonaute, il devoit être compagnon de Muſée & de ſon diſciple Orphée; mais la mère d'Orphée étoit Calliope, Egyptienne de naiſſance : n'en étoit-ce pas aſſez pour inſtruire les Argonautes de la façon de ſupputer l'année en Egypte? 2° Quand Chiron auroit ignoré la meſure de l'année, qu'en pourroit-on conclure contre ſes connoiſſances ſur le point de l'Equinoxe? » Je comprends à merveille qu'il peut » être utile de ſavoir le temps » précis de l'Equinoxe, pour dé» terminer la longueur de l'année; » mais je ne conçois pas du tout, » comment la connoiſſance de la

» longueur de l'année pouvoit ser-
» vir à faciliter les observations
» qui sont nécessaires pour déter-
» miner la position du point équi-
» noxial. «

Enfin le grand argument de M. Schuckford contre Chiron est que cet Argonaute *crut avoir placé le milieu ou le 15e degré de son signe dans le point précis où étoit le Soleil au jour de l'équinoxe du printemps ; mais qu'il pouvoit se tromper, & que le Soleil pouvoit être alors dans le 19e degré du signe.*

L'Apologiste discute fort cette objection, & fait voir que, si Chiron a été capable de partager le cours du Soleil en 360 degrés, de placer dans la sphère le pole du monde, de tracer l'équateur & de marquer les colures avec leurs routes par les étoiles, il a dû être en état de déterminer le temps où le Soleil traverse l'Equa-

teur, c'eſt-à-dire de connoître le point de l'Equinoxe. Quant à l'eſpace de quatre ou cinq degrés, dont M. Schuckford ſuppoſe que Chiron a pû ſe tromper, c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'il a pu ſe tromper de cinq ou ſix jours, ou plutôt de dix ou douze; car s'il a pu ſe tromper de cinq ou ſix d'un côté de l'Equinoxe, il a tout auſſi-bien pu ſe tromper d'autant de jours de l'autre côté. Or, dans cette ſaiſon, la différence des jours, en une ſemaine & plus, eſt extrêmement ſenſible; & *je crois*, dit l'Apologiſte, *que de ſimples payſans devineroient à huit ou dix jours près le temps de l'Equinoxe par le coucher du Soleil, & par ſa façon d'éclairer en entrant dans les portes & dans les fenêtres de leurs maiſons.* Pourquoi *M. Schuckford refuſeroit-il à l'Inventeur de la Sphère d'avoir pu le déterminer avec plus d'exac-*

titude ? On doit lire tout le reste de cette réfutation qui est fort pressante & fort claire.

L'Apologiste passe au P. Hardouin qui, dans une Dissertation faisant partie de nos Mémoires de Septembre 1729, nie que Chiron fût *Astronome*. Ce n'étoit, selon lui, qu'un *Médecin Botaniste*, un homme dont le talent se bornoit à connoître les simples & à les faire servir au traitement des plaies. A la vérité Clément d'Alexandrie cite un ancien Auteur, qui dit que Chiron montra aux hommes *les figures du Ciel*; mais le P. Hardouin ne fait cas ni de cet Ancien, ni du témoignage de Clément d'Alexandrie; il s'en tient à soûtenir que Chiron étoit incapable d'inventer la Sphère.

On peut bien juger que l'Apologiste maintient, contre un tel Adversaire, l'autorité des anciens Auteurs. Il ajoûte tous les autres

témoignages qui tendent à faire voir que la sphère fut inventée au temps des Argonautes. Ici vient Musée, dont nous avons parlé plus haut; ensuite Nausicaa, fille d'Alcinoüs, laquelle, au rapport de Suidas, étoit regardée par les habitants de Corcyre comme l'*Inventrice* de la sphère, très-probablement, *dit M. Newton*, d'après les enseignements des Argonautes, qui s'arrêterent quelque temps dans l'Isle des Phéaciens, appartenante au Roi Alcinoüs. Enfin indépendamment des preuves tirées de l'Antiquité, l'Apologiste prétend que la sphère même décèle son origine : elle est chargée de figures, qui se rapportent à l'expédition des Argonautes; & l'on n'y remarque rien de plus moderne que cette entreprise : car il ne faut pas compter *Antinoüs* & la *Chevelure de Bérénice*, dont on connoît les époques très-récentes.

Nous avons déja dit quelque
ıose de ces raiſons & du degré
'eſtime qu'elles nous paroiſſent
ıériter. Dans une affaire auſſi im-
ortante pour l'Hiſtoire que l'eſt
ı Chronologie, on déſireroit pou-
oir bâtir ſur la certitude & non
ır les conjectures : celles qu'on
ient de voir ſont miſes dans le
lus beau jour, tant par M. New-
ɔn que par ſon Apologiſte ; & il
eſte toujours des doutes ; & l'on
nagine, même malgré ſoi, des
ıypothèſes défavorables au ſyſ-
ême ; & l'on ne peut ſe tranquili-
er totalement ſur la parole d'Au-
eurs auſſi modernes que le ſont
Clément d'Alexandrie, Suidas,
Diogène Laërce, &c. Mais finiſ-
ons.

Il y a, comme nous l'avons
ɔbſervé dans notre premiére Ana-
yſe, un quatrième Adverſaire du
yſtême Newtonien. C'eſt l'Au-

teur * d'une Lettre fort savante ; & déja imprimée dans le Mercure de Décembre 1755. Cette Lettre attaque bien plus le premier principe de M. Newton, (objet de notre premier Extrait) que le second dont nous venons de rendre compte. Cependant deux ou trois objections contre ce dernier principe pourroient paroître de conséquence, & l'Apologiste y répond. Nous ne recueillons de cette controverse que ce qui suit.

Sur ce que l'Auteur de la Lettre paroît se défier des observations faites par les anciens Astronomes, l'Apologiste dit des choses qui seroient bien favorables au systême Newtonien, si elles étoient toutes démontrées ; savoir 1° qu'Hipparque, qui vivoit 150

* M. Des Hauterayes, Professeur Royal.

ans

ans avant Jeſus-Chriſt, connut la retrogradation des Equinoxes, & la crut d'un degré en cent ans. 2° Qu'il comptoit onze cents ans entre ſon ſiècle & celui des Argonautes. 3° Qu'il eſtima que les colures des Equinoxes avoient retrogradé d'onze degrés, par comparaiſon avec la poſition qu'ils avoient ſur la ſphère d'Eudoxe. 4° Qu'en conſéquence il devoit rapporter l'invention de cette ſphère au temps des Argonautes, & qu'enfin, s'il avoit été inſtruit, comme M. Newton, que les Equinoxes rétrogradent d'un degré en 72 ans, il n'auroit compté entre les Argonautes & lui que 800 ans au-lieu de 1100.

L'Auteur de la Lettre obſerve que la ſphère des Grecs ne doit pas avoir été faite pour l'uſage des Argonautes, puiſqu'on y trouve des ſignes qui n'ont pû y entrer qu'après l'expédition ; telle eſt en

particulier la *coupe de Médée* : à quoi l'Apologiste répond que le fond & la base de cette sphère étoit la fixation des points cardinaux ; qu'elle aura été faite d'abord par Chiron, & qu'ensuite, au retour des Argonautes, il aura donné aux signes les noms des Héros qui avoient eu part à l'entreprise ; qu'alors aussi la *coupe de Médée* aura été admise parmi les Constellations. Cette réponse est tout aussi bonne qu'elle puisse être ; il est seulement à craindre qu'elle ne paroisse trop ajustée aux besoins du systême.

Les Newtoniens supposent tous que la sphère d'Eudoxe fut absolument celle de Chiron, quoiqu'il se fût écoulé plus de cinq siècles entre ces deux Astronomes ou Observateurs : d'où l'Auteur de la Lettre conclut, ou qu'Eudoxe n'a fait que copier Chiron, ou que l'un de ces personnages, peut-être

même tous les deux, étoient de mauvais Observateurs, puisqu'à une distance de cinq siècles l'un de l'autre, ils décrivoient leur sphère de la même façon.

Ici l'Apologiste prend le parti qui a le moins d'inconvéniens; il reconnoît qu'Eudoxe *a copié Chiron*, & qu'il n'a point fait lui-même l'observation dont il s'agit. On voit bien que ceci est fâcheux pour les Arts de la Grèce, puisqu'il se trouve qu'au bout de 500 ans, la sphère aura été non-seulement sans aucun progrès vers la perfection, mais dans un état même de décadence, & telle, en un mot, qu'en la consultant on devoit tomber dans l'erreur. Ceci est bien évident, puisqu'Eudoxe est supposé n'avoir ténu aucun compte de la rétrogradation des colures, laquelle étoit néanmoins considérable depuis cinq siècles. En comparant son travail avec

celui de Chiron, ne devroit-on pas regarder celui-ci comme plus habile qu'Eudoxe ? Cependant en fait d'Arts & d'Obſervations, le plus moderne n'eſt-il pas le plus privilégié, n'eſt-ce pas celui à qui l'on donne plus volontiers ſa confiance ? Mais c'en eſt aſſez ſur toute cette grande queſtion, qui fera naître encore des productions littéraires, ſans peut-être parvenir jamais à une déciſion totale & ſans retour.

ARTICLE XIII.

MÉMOIRES DE SCHAH-TAMAS II. Empereur de Perse ; écrits par lui-même, & adressés à son fils. (Deux Volumes *in*-12.) Chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

L'Auteur n'a consulté, pour faire cet Ouvrage, que l'amour de la vertu, l'intérêt des bonnes mœurs, le desir de substituer une lecture utile à tant de mauvais Livres dont le Public est inondé. Il a travaillé, pour ce qui concerne la partie historique, sur un fond non-seulement imaginaire, mais tout contradictoire même aux idées communes, aux notions appuyées sur des faits. Celui qui parle dans ces Mémoires est le

fameux Tamas Kouli-kan, l'homme de ce siècle le plus avare, le plus ambitieux, le plus sanguinaire; & il se présente ici comme un Philosophe qui n'aime & ne recommande que la vertu, l'humanité, le désintéressement. Il fait le plus beau portrait du Roi de Perse Schah-Ussein, &, selon l'Histoire, ce n'étoit qu'un imbécille qui se laissa détrôner par Mahmoud, fils de Mir-Weis. Il remplit la Cour d'Ispaham des Ministres les plus parfaits, des plus honnêtes gens qui aient jamais manié les affaires; & toutes les Relations de ces derniers temps nous apprennent qu'il n'y avoit là que des traîtres, des lâches, des usurpateurs, des soldats insolents ou de misérables esclaves. Il met chez les Persans le goût des Arts, l'amour de la Littérature, les fines connoissances qui amusent le beau monde de Paris; & nous savons

que rien ne ſe concilie moins avec les Mœurs, l'Education, la Religion de ces Aſiatiques. Il ſuppoſe, dans le Palais du Sophi, preſque tous les uſages de France, nôtre Langue, nos Livres, nos Fêtes, notre Franchiſe, nos Gentilleſſes: il n'y a que nos vices qui n'y paroiſſent point, ou qui ne s'y montrent que pour être blâmés, reprimés, corrigés: on voit comme tout cela convient à des Muſulmans, & quelles traces il en reſtoit durant les révolutions cruelles qui ont dévaſté cet Empire depuis trente ans.

Tout ce qu'on trouve, dans ces deux Volumes de Mémoires, eſt donc de l'invention de notre Auteur anonyme; & nous ne prétendons pas lui faire un reproche de ſa facilité à imaginer, à peindre, à faire naître des incidents, à rapprocher les mœurs de l'Aſie de celles d'Europe. Nous croyons

ſentir tout le mérite de ſon Livre, & nous avons éprouvé, en le liſant de ſuite, qu'on n'eſt pas auſſi maître de le quitter, qu'il a pû être maître lui-même, avec ſa belle imagination & le fond inépuiſable de ſentiments dont il eſt pourvû, d'intéreſſer, d'émouvoir, d'inſtruire, de redreſſer ſes Lecteurs.

L'Auteur imagine qu'un Bourguignon, nommé Louis-Henri Jolyot, fut le père de Tamas Kouli-kan. Ce Jolyot ſervit d'abord ſous le nom de Chevalier de Noiſy; il acquit beaucoup de connoiſſances dans l'Art Militaire, dans celui de fortifier les Places, & ſur-tout dans le plus excellent de tous, qui eſt l'art de connoître les hommes, de bien vivre avec eux, de ne point prendre leurs vices, & de leur communiquer des vertus. Car il y a de tout cela dans le caractère tout-à-fait grand,

noble, héroïque de Jolyot ou Noisy : c'est toujours le nom que Tamas lui donne en parlant de lui, ou plutôt en ne parlant que de lui, d'après lui & pour lui dans ces Mémoires.

Bien des malheurs porterent Noisy dans l'Isle d'Ormus, appartenante aux Hollandois, qui lui donnerent l'Intendance des Fortifications de cette Colonie voisine de la Perse. Tout alla bien tant que le Couverneur, nommé Van Ploens, fut en place ; mais des jaloux le supplanterent, & Noisy se trouva vis-à-vis d'un autre Gouverneur qui ne l'aimoit pas. En récompense cet Officier avoit un neveu fort aimable, nommé Ouverden : ce jeune homme & Noisy furent très-amis jusqu'à une aventure de Roman, qui les conduisit tous deux à une affaire d'honneur. On peut bien croire que Noisy eut l'avantage du com-

bat ; il eut de plus la générosité de relever son Adversaire, & de renouer la plus belle amitié avec lui : tout cela est fort bien, mais on desireroit encore que cet homme vertueux eût été plus délicat sur l'acceptation d'un duel : il devoit en coûter peu à l'Auteur des Mémoires, pour remanier cet endroit de son Manuscrit. Nous nous en prenons à lui, car il est probable que Tamas Kouli-kan, qui parle toujours ici, n'en savoit pas si long sur la bonne morale.

Il y avoit un riche Marchand Arménien, nommé Théodore Massori, qui venoit faire son commerce à Ormus ; il connut Noisy & Ouverden ; il les emmena avec lui dans le Chorassan Province de Perse, & il les donna pour époux à ses filles, dont l'aînée, nommée Abdalite, tomba en partage à Noisy, & la cadette Erasi fut pour Ouverden. Ces sortes de disposi-

tions domestiques ne vont point, dans un Roman, sans épisodes & sans le merveilleux des reconnoissances. Il se trouva par des aventures, dont Térence eût bien fait usage, que la belle-mère de Massori étoit une Françoise, nommée Alix ; que Noisy & Ouverden étoient ses petits-neveux, & ces deux amis cousins-germains. Cela met tout-d'un-coup bien des François en Perse ; mais l'Auteur des Mémoires a besoin de cette Nation, pour répandre de l'intérêt dans son Ouvrage ; & il en use sur ce point avec beaucoup de liberté : à tout instant & pour tous les emplois, il se présente ici des François fort braves, fort entendus, & fort honnêtes gens : dernière qualité très-rare chez ceux qui courent le pays pour apprendre à faire fortune ou à s'en passer.

Noisy avoit tant de qualités

qu'il fut bientôt connu & estimé; même à la Cour de Perse, où l'on ne se picque pas d'accueillir les Etrangers. On lui donna la charge de Directeur Général des Fortifications dans toutes les Provinces Orientales de l'Empire, & il s'établit à Candahar, Capitale de la Province de ce nom. Ce fut aussi là que Tamas Kouli-kan, fils de Noisy & d'Abdalite, vint au monde: *mes ennemis*, dit-il, *ont publié que ma patrie étoit le Chorassan; c'étoit pour me rendre odieux en me disant né dans une Province de tout temps opposée d'intérêts à celle de Candahar*. Le témoignage de cet homme, parlant dans un Livre tel que celui-ci, doit être compté pour rien. Tamas étoit véritablement du Chorassan, d'un petit endroit appellé *Calot* ou *Kielat*, dont son père, vrai Persan, & ses ancêtres avoient eu le Gouvernement. Mais

il ne s'agit ici que du fils de Jolyot, & il n'y a pas plus de distance entre un François d'origine & un Persan du Chorassan, qu'il y en a entre les vertus du prétendu fils de Jolyot & les vices énormes du vrai Tamas Kouli-kan.

Il faut voir Noisy donner à son fils les premiéres leçons du grand en tout genre. Tamas lui-même avoue qu'il en fit trop. » Ses dis-
» cours, les maximes dont il me
» prévenoit, les exemples qu'il
» me rapportoit, les traits d'his-
» toire qu'il me faisoit observer,
» les Livres qu'il me mit entre les
» mains dès que je fus en état de
» les lire, les petits exploits de
» mon enfance, mes témérités
» même qu'il louoit; tout concou-
» roit à allumer dans mon cœur,
» non un desir raisonnable, mais
» une passion effrénée de la gloire.
Tamas, qui n'étoit encore qu'un enfant, eut pourtant occasion dès

lors de faire une espèce d'apprentissage de la domination. Par la jalousie du premier Ministre de la Perse, nommé Ouassen & très-mauvais Sujet, Massori, Noisy & Ouverden furent arrêtés & enfermés dans un Château : ce Ministre vouloit avoir en sa puissance le fils unique de Noisy, qui étoit notre Tamas appellé pour-lors *Ouli*, mais un stratagème le sauva; on envoya à sa place le fils de son Nourricier, habitant d'Afcheïr, Bourgade où Massori avoit du bien ; & ce Nourricier, nommé *Dibal*, prit soin d'Ouli, comme s'il avoit été son propre fils, il l'éleva parmi les autres enfans de sa famille & du canton, mais toujours sous la direction d'un Iman, né en France, ami de toute la maison de Massori, & digne par son mérite d'élever le fils d'un Roi : il forma, en effet, selon nos Mémoires, un Empereur de Perse,

puiſqu'il fut le premier Inſtituteur de Tamas Kouli-kan. Ouli qui de bonne heure avoit entendu parler d'Alcibiade, *s'imagina trouver*, dans l'Iman, *un nouveau Socrate.* Il faut penſer que cette éducation, quoique champêtre, pour cacher la naiſſance de l'enfant, fut néanmoins littéraire, philoſophique & militaire; littéraire, parce qu'on faiſoit lire à Ouli l'Hiſtoire d'Alexandre par Quint-Curce, celle de Scanderberg, & les Commentaires de Céſar; philoſophique, parce que l'Iman tâchoit d'inſpirer des ſentiments vertueux à ſon Elève; militaire enfin, parce que le jeune Noiſy, Ouli, Tamas, (tous ces noms ſignifient le même perſonnage) faiſoit de petites guerres avec ſes camarades. » Je les aſſem» blois, *dit-il*, je les armois, je » formois des compagnies, & je » menois mes troupes à la charge.

» Je mettois en usage les ruses de » guerre que j'avois remarquées » dans l'Histoire des Héros ou des » Capitaines, dont j'avois lû les » exploits ; je décernois les hon» neurs à ceux qui avoïent bien » exécuté mes ordres ; & ma pas» sion pour la gloire étoit déja si » violente, que je mettois en ré» serve tout ce dont je pouvois » disposer, pour en faire des lar» gesses aux braves de ma troupe.« Il y a peut-être ici quelques traits de *costume* ou d'historique : car on voit dans la vie du vrai Tamas Kouli-kan que, dès qu'il put porter les armes, il assembla des Aventuriers, les forma aux exercices militaires, & préluda par de petits exploits à la conquête de la Perse & du Mogol.

On peut imaginer quelles sont, dans un Livre tout de sentiment comme celui-ci, les situations d'Abdalite, épouse de Noisy,

quand on lui enleve son père & son époux, & qu'on la sépare de son fils. Un autre personnage non moins intéressant est celui de cette Françoise, nommée Alix & belle-mère de Massori. Dans un âge très-avancé & au milieu de la confusion causée par le désordre des affaires de son gendre, elle veille à tout, elle donne les meilleurs conseils, elle est l'ame & la ressource de cette famille; elle trouve le moyen d'entretenir des correspondances dans le Château où Massori, Noisy & Ouverden étoient détenus. Ce beau portrait ne se dément point dans toute la suite de ces Mémoires, & achève de produire le plus grand effet, au temps de la mort d'Alix qui se surpassa elle-même dans les dispositions d'un testament dicté par la sagesse, l'humanité, la bienfaisance & la générosité.

La vertu de Noisy triompha des

noirceurs du premier Ministre, qui perdit la faveur de son Maître & de ses Emplois. Meel - Bek lui succèda, & c'étoit un homme du plus rare mérite. On n'en trouve point d'autres dans ces Mémoires, si l'on en excepte deux ou trois mauvais esprits qui sont bien punis de leurs forfaits. Ce Meel - Bek étoit ami particulier de Noisy & de toute sa famille ; bientôt la liberté & ensuite la plus haute faveur consola tous ces honnêtes gens de leurs disgraces passées. Mais le changement de la scène s'étend jusqu'à l'Empereur même, jusqu'à Schah-Ussein, Prince médiocre avant cette époque, vicieux même & peu différent des Princes qui font plus de mal que de bien à leurs peuples. Dès qu'il a Meel-Bek pour premier Ministre, c'est, en quelque sorte, un autre homme. Meel ose lui proposer les exemples d'Auguste & de Charle-

magne ; il lui inſpire tous les ſentiments les plus exquis de la modération, de la clémence, de la libéralité ; il lui apprend à combattre ſes penchants, à vaincre ſes reſſentiments, à faire ſon unique occupation de la félicité des peuples. Nous pourrions recueillir ici cent traits de ce grand & héroïque caractère. La Perſe n'eſt point capable de produire des Souverains de cette trempe, non plus que des Miniſtres faits comme Meel-Bek. Mais c'eſt un François qui imagine, qui écrit ; & ce ſont des François qui doivent lire & juger.

Schah-Uſſein voulut qu'on lui préſentât Noiſy éprouvé par l'adverſité ; » Il parut avec diſtinction. » Son air martial & ſerein, mêlé » de douceur, ſa taille avanta» geuſe, ſa phyſionomie pleine » de dignité, ou plutôt tous ces » avantages perſonnels que mon » père, ſupérieur par ſa fermeté

» à tous les évènements, n'avoit » pû perdre pendant tant d'années » de captivité & de misères, frap» pèrent Schah-Uſſein ; mais ce » qu'il eut la bonté de lui dire, » frappa encore plus & Meel & » les autres Miniſtres qui en furent » témoins : Noiſy, *lui dit-il*, je » vous revois avec une ſatisfaction » que je n'ai garde de vous diſſimu» ler. J'étois dans l'impatience de » venger en vous l'innocence & » la vertu opprimées par un ſcélé» rat. Avec la liberté, je vous rends » tous vos emplois, perſuadé que, » par de nouveaux ſervices, vous » mériterez de reſſentir de nou» veaux effets de mon eſtime & de » mon affection. «

Le retour de Noiſy, dans le ſein de ſa famille, fait naître des ſituations touchantes : tout le Choraſſan fut en fête, parce que *cet Etranger* avoit toujours *été la reſſource des malheureux*, parce

que, *sensible à leurs maux, il n'avoit laissé échapper aucune occasion d'en adoucir les rigueurs;* parce qu'*il n'avoit fait usage de son crédit, de son rang & de ses richesses que pour rendre de bons offices aux personnes de tout état qui réclamoient sa protection, &c.* Noisy trouva dans son fils des réformes à faire : le jeune Ouli étoit fier, entier, méprisant, colère. Quels défauts vis-à-vis de ce père si maître de ses passions & si parfait ! Que de leçons il fallut multiplier pour détruire les mauvais principes & en substituer de bons ! C'est dans ces détails de morale que notre Auteur excelle ; il en fait, pour ainsi dire, son capital, afin de se rendre plus utile à la jeunesse qui lira son Ouvrage. Nous ne pouvons qu'approuver des vuës si louables & si appropriées aux besoins du siècle.

Il se présenta bientôt une expé-

dition militaire, où Noisy signala sa valeur, son intelligence, son humanité ; & ce fut aussi une école d'instruction pour le jeune Ouli qui fit-là ses premiéres armes. Son zèle impétueux pour la discipline lui attira encore de bonnes reprimandes de la part d'un père qui savoit être vigilant, ferme, actif sans dureté & sans incartades. On vainquit l'ennemi, c'est-à-dire, qu'on reprit une Forteresse qui avoit été livrée par trahison aux Mogols. Là se trouve un Officier François, nommé le Comte de Montfort, dont les aventures forment un épisode trop long peut-être, mais toujours dans le goût de ces Mémoires & plein d'actions vertueuses. Ce Montfort fit dans la suite chez les Mogols la même figure, à peu-près, que Noisy à la Cour de Perse. Il fut homme de guerre, Négociateur, fidèle à son Maître, très-bon ami, très-attaché

ı épouse, qui étoit une Hé-
:. Enfin tout ce monde-là
leroit avoir rassemblé toutes
'ertus de l'Europe pour les
:r en Asie. N'est-ce point un
trop faire en morale ce que
ins spéculatifs font en Mé-
ique? Ils démontrent tout sur
pier, sans songer aux frotte-
:s de la matière. En morale
on, la pratique fait paroître
:xceptions, des restrictions,
ion-valeurs, en un mot, plus
ıles & plus considérables que
ont les frottements des corps
la Méchanique.

uoi qu'il en soit, Noisy devint
le Roi de Perse Intendant-
:ral de la Guerre; Massori,
beau-père, eut l'administra-
générale des Finances & du
ımerce; Meel-Bek, déja Mi-
e, fut chargé des affaires étran-
s, & le sage Magistrat Miri-
fut le Chef de la Justice.

Voilà tout le Conseil de Schah-Ussein qui, en choisissant ces quatre excellents hommes, leur donna des avis admirables, que nous ne pouvons ni ne voulons transcrire dans cette Analyse. On lira tout, & l'on jugera.

Tamas, qui parle toujours dans ce Livre & qui parle à son fils, ne dissimule point ses fautes : il étoit à la Cour depuis que son père y tenoit le rang de Ministre, il se cultivoit par la Littérature, même Françoise ; car il faut que nous soyions de tout, dans ce Recueil, de toutes sortes d'évènements & de situations. Il lisoit jusqu'à nos Livres de Tragédie, & cela ne fit point un bon effet sur lui ; il se passionna, & voilà tout aussi-tôt une intrigue de Roman qui s'ourdit jusques dans le Serrail de l'Empereur. Mais le père, le sage Noisy, arrêta bientôt cette incartade de jeune homme, & le fils fut très-

promptement

promptement envoyé ſur la frontière avec ſa troupe de gens de guerre. Cette Hiſtoire, peut-être encore un peu trop longue, eſt deſtinée à peindre tous les malheurs que cauſe & entraîne un fol amour. Il y a des moralités pareilles contre le caractère railleur & médiſant, contre la ſotte vanité, contre le penchant à l'avarice, contre l'amour du jeu, contre la lecture des Livres dangereux, contre la pareſſe, l'affectation dans les parures &c. & c'eſt preſque partout le grand Empereur Schah-Uſſein qui établit les bons principes à tous ces égards ; mais ſes quatre Miniſtres le mettent ſur les voies, & lui diſent plus de Philoſophie qu'il n'y en a dans Ariſtote & dans Platon. Suivons encore quelques moments Tamas & ſon vertueux père.

Le jeune homme, relegué de la Capitale pour ſes premiéres échap-

pées, tomba dans un pays qui ne ressemble à aucune région de la terre, puisqu'on n'y voyoit que des vertus. *L'humanité, l'honneur, l'amour du devoir, l'ardeur pour le travail, l'inclination à faire du bien, le respect pour les Loix étoient la régle unique de conduite que suivoient les habitants..... Les personnes du sexe étoient douces, modestes, paisibles, laborieuses, épouses fidèles, mères tendres, appliquées à ce qui est propre de leur état, attentives à l'éducation de leurs enfants, ennemies du faste, de la galanterie, du luxe, de la mollesse, de l'oisiveté &c.* Le jeune Tamas profita beaucoup à cette école; il devint presque aussi réflexif que son père: mais ce qui acheva de le rendre raisonnable, c'est que la personne de la Cour, à laquelle il s'étoit attaché, & qui étoit une Princesse, fut enlevée de ce monde

durant le cours d'une maladie épidémique. Tamas d'abord affligé, ensuite guéri de sa passion, fut rappellé de son exil, & rentra dans la carrière des honneurs. Son père s'appliqua plus que jamais à le former : & ne voilà-t-il pas, tout à propos pour ce dessein, une espèce d'Académie littéraire qui s'établit à Ispaham ? On s'assembloit chez un Iman Grec qui savoit tout ; on lisoit des pièces d'esprit, on conversoit familièrement, on jugeoit sans prévention. Cette Académie étoit *l'école du goût & du cœur.* On y formoit encore plus les mœurs que l'esprit. On y traita un jour ce sujet, *Quel est le caractère le plus propre & le plus honorable à l'humanité ;* & l'on décida que c'étoit la *compassion*, c'est-à-dire le sentiment qui nous intéresse aux malheurs & aux souffrances des autres.

Vient ensuite l'Histoire épiso-

dique de l'éducation d'un jeune homme très-parfait, nommé *Elimasir*. C'est encore un grand morceau de morale, tout analogue aux précédents. Il est relevé par un autre destiné à faire connoître les avantages de la paix pour un Empire & un Monarque, qui sont d'ailleurs en état de faire la guerre glorieusement. Cette sage doctrine n'empêche pas Schah-Ussein d'entreprendre une expédition militaire. Il s'agissoit de soûtenir le Roi de Thibet, un de ses Vassaux dépouillé & détrôné par un scélérat, son propre frère. L'entreprise eut le plus heureux succès. Le Roi légitime & son épouse, comparable aux Marguerite d'Anjou & aux Comtesse de Montfort, furent rétablis dans leurs Etats : surcroît de gloire pour l'Empereur de Perse, pour Noisy, & pour tous les autres Ministres qui avoient concouru à ce rétablissement. L'Empereur met

le comble à sa haute réputation par les beaux réglements qu'il fait observer, & par les sentiments généreux dont sa Cour est témoin. Ici finit l'Ouvrage qui pourroit être conduit plus loin; car le père de Tamas est encore là dans ses beaux jours, & Tamas n'est encore que Chambellan du Monarque. Jusqu'à ce qu'il parvienne au Trône, on peut imaginer beaucoup d'aventures & de catastrophes : peut-être que l'Auteur nous donnera une suite. Ce commencement mérite de sincères éloges, malgré les petits défauts qu'on peut y remarquer, comme des longueurs, des situations peu probables, des caractères un peu identiques, & quelques négligences dans le style : ce qui n'empêche pas que l'Ouvrage ne soit en général bien écrit & fort intéressant. Les hommes qu'on y peint, sont communément trop vertueux pour

de purs Philosophes : il n'y a que le Christianisme qui puisse donner tous ces avantages ; mais la scène qui est en Perse, a privé l'Auteur de cette excellente ressource.

ARTICLE XIV.

PRINCIPES DE CHIRURGIE. (*In*-12.) Par M. de la Faye, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie, ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, & Associé de l'Académie de Madrid & de celle de Rouen. *A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'Or.* M. DCC. LVII.

LE Chirurgien doit avoir reçu de la nature *la pénétration d'esprit, la fermeté d'ame, la*

finesse de la vûë & l'adresse de la main. La premiére de ces qualités se perfectionne par l'étude, il faut donc étudier beaucoup; mais quoi en particulier? L'*Anatomie* & les *Principes*; deux choses qui comprennent la Théorie de cet Art. *L'adresse de la main* se perfectionne par l'exercice : il faut donc pratiquer beaucoup; mais comment? En suivant les habiles Maîtres dans les Hôpitaux, en les voyant opérer, en les aidant, enfin en mettant soi-même la main à l'œuvre : espèce d'apprentissage qu'il ne faut à la vérité se permettre que quand on est déja Maître. Mais les premiéres opérations d'un Maître en Chirurgie sont toujours très-semblables à des épreuves & à des essais. Il n'est pas possible que cela soit autrement : quelques individus du genre humain peuvent y perdre

quelque chose ; l'espèce entière y gagne beaucoup.

Parmi les qualités du Chirurgien M. de la Faye compte *la fermeté d'ame* ; on en voit assez la raison. Un homme destiné à sauver la vie aux dépens des membres, ne doit pas redouter le spectacle des maux qui affligent l'humanité. Il faut à un tel homme plus de sang-froid que n'en a le Militaire le plus intrépide dans la mêlée. Imaginez tous ces monstres que le Poete place à l'entrée du Tartare ; le Chirurgien en attaque de plus formidables, & il faut tenir ferme contre eux, il faut armer son propre cœur contre les sentiments d'une compassion naturelle ; non toutefois qu'il soit bien d'acquérir une sorte d'insensibilité. M. de la Faye observe que, dans son art, on doit être sensible, afin *d'épargner, autant qu'il est possible, les douleurs au malade* ; mais il

avertit aussi qu'il seroit dangereux de se livrer trop à la compassion ; elle pourroit troubler le Chirurgien & le mettre hors d'état de bien opérer. Ordinairement les personnes qui professent cet Art, ne tombent point dans un pareil inconvénient : ce sont des ames courageuses, que les Hôpitaux, les Camps, les Armées, le Monde entier ont encore affermies contre les maux publics & particuliers.

M. de la Faye raisonne presque en Dialecticien sur la définition, le sujet, l'objet, la fin, la division de la Chirurgie. Ces Notions sont nécessaires pour les Elèves qui s'épargneroient beaucoup de peine, si, dans leur jeunesse, ils vouloient apprendre un peu de Grec : presque tous les termes de l'Art leur deviendroient familiers, à les entendre même prononcer. Quel embarras pour un jeune homme sans littérature, quand il

il faut dévorer la Physiologie, l'Hygiène, la Pathologie, la Thérapeutique, & cent autres mots que nous devons aux Grecs, nos Maîtres & nos modèles dans tous les Arts !

C'est justement la Physiologie, l'Hygiène, la Pathologie, la Thérapeutique, & le Traité des maladies en particulier qui forment la division de ce Livre : l'Auteur y ajoûte, sur la fin, une instruction concernant la saignée. Or comme cet Ouvrage est tout-à-fait élémentaire, on conçoit que M. de la Faye définit tout ; qu'ainsi on trouve dans *la Physiologie* ce qui regarde la connoissance du corps humain ; dans l'*Hygiène*, les divers moyens de conserver la santé ; dans la *Pathologie*, l'indication des maladies en général, de leurs causes, de leurs symptômes, de leurs accidents ; dans la *Thérapeutique*, les remèdes qu'on em-

ploie pour rétablir l'œconomie animale ; enfin, dans le détail des maladies en particulier, toutes les instructions relatives à ce grand sujet qui remplit ici plus de 240 pages. On n'attend pas de nous l'Analyse suivie de ces *Principes*, dont le mérite consiste dans la clarté, la méhode, la briéveté de l'exposition, & dans la multitude des objets qu'on y embrasse. Nous nous bornons à quelques particularités.

L'Auteur a raison de dire, dans son Introduction ou Préface, qu'il seroit bon que l'étude de la Chirurgie fût précédée de certaines connoissances de Physique & de Méchanique : lui-même il justifie cette observation par son exemple. A la tête du Traité de Physiologie il rappelle ce que la Physique enseigne sur les éléments des corps, savoir *le feu*, *l'air*, *l'eau*, *la terre*, qui sont les principes consti-

turifs, & le *ſel*, le *ſoufre*, l'*eſprit*, qui ſont les principes ſecondaires.

Cette Inſtruction prépare les trois Sections de ce premier Traité: on y parle des *parties ſolides*, des *fluides*, des *fonctions vitales*, *naturelles*, *animales*, enfin des *tempéraments*. Voilà l'homme tout entier quant à la machine. Si M. de la Faye eût voulu citer des Auteurs, il eût juſtifié toute ſa doctrine par les Anciens & par les Modernes: par exemple, Hippocrate eût paru ſon guide en mille endroits; nous avons comparé en particulier l'Article des *Tempéraments*, & les principes ſont les mêmes. *Examinez le tempérament*, dit Hippocrate, à quoi nôtre Auteur ajoûte que *cette connoiſſance aide à découvrir les cauſes des maladies & même à les prévenir.*

C'eſt dans la partie appellée

Hygiène, que la Médecine excelle. Il est plus aisé de dire aux hommes ce qu'ils doivent admettre ou exclure pour se conserver en santé, qu'il n'est facile de les tirer de l'état d'infirmité où ils se précipitent quelquefois d'eux-mêmes. M. de la Faye donne, relativement à son Art, quantité de bons avis sur l'usage de l'air, des aliments, du travail & du repos, du sommeil & de la veille, des excrétions retenues ou évacuées, des passions de l'ame : huit choses qui entrent dans le systême de la santé ; & dont la dernière est peut-être la plus digne d'attention, parce qu'elle dispose & décide très-souvent des autres. Si nos passions étoient toujours dans l'ordre, toute notre œconomie animale seroit presque toujours bien réglée. Notre Auteur tient un juste milieu dans l'usage des aliments, des boissons, du repos, du travail, du som-

meil &c. il n'est point la dupe des modes qui s'établissent plutôt par contagion d'imagination que par nécessité. Aujourd'hui, par exemple, *beaucoup de gens ne font qu'un repas; mais s'ils prennent dans ce repas la quantité d'aliments qu'ils prendroient dans plusieurs, leur santé doit en souffrir.* On croit quelquefois exalter la tempérance de quelqu'un, parce qu'il ne fait qu'un repas; mais il arrive que ce quelqu'un-là est un sensuel, un Vitellius qui se ruine la santé en mettant son estomac hors d'état de *faire aisément ses fonctions.* Toute cette partie fort raisonnable est à lire & encore mieux à exécuter.

La *Pathologie* est terrible, parce qu'elle nous met déja sous les yeux le tableau général de nos maux, de leurs différences, de leurs causes, de leurs signes, de leurs symptômes & accidents. Il

y a maladies des fluides & des solides ; maladies bénignes & malignes ; maladies critiques & héréditaires ; maladies simples, composées, compliquées ; maladies aigues & chroniques ; maladies internes & externes ; maladies propres de chaque sexe, de chaque âge &c. & tout ceci n'est que la moindre partie de nos infirmités ; chaque espèce se subdivise, se multiplie, & de-là se forme une masse énorme d'afflictions qui traversent une vie déja très-courte & souvent, par d'autres circonstances, très-misérable.

La *Thérapeutique*, quatrième partie de cet Ouvrage, comprend l'Art de guérir, à commencer par l'indication ou jugement qu'on porte sur le choix des moyens capables d'opérer la guérison. On juge bien qu'il se trouve ici un grand détail sur les médicaments & leurs diverses espèces. On passe

» du bras ce qu'il en falloit pour » réparer, en quelque façon, ce » qui manquoit au nez. « Peut-on croire qu'une telle méthode réussît, ou qu'il se trouvât des gens assez mal-avisés pour faire ainsi deux plaies au-lieu d'une, avec danger de ne guérir ni l'une ni l'autre ?

Il y a, dans cette Partie & en général dans tout l'Ouvrage, des détails très-utiles, avec une manière si facile, si claire & si méthodique de proposer & d'expliquer toutes choses, que les Elèves de Chirurgie doivent en rechercher la lecture, & s'en rendre l'intelligence familière. Nous avertissons que ceci est une troisième Edition augmentée & perfectionnée.

ARTICLE XV.

RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS de M. Deguignes, sur un Article de ces Mémoires.

QUELQUE court que soit l'Extrait que nous avons fait de l'Histoire des Huns dans ces Mémoires, (II. Volume d'Octobre 1757,) nous le trouvons encore trop long, dès qu'il n'a pas satisfait M. Deguignes. Nous osons cependant assurer que notre première & principale intention étoit de donner une idée précise & avantageuse de son Ouvrage.

Il a proposé, dans le Journal des Savants (I. Volume de Décembre 1757,) quelques difficultés sur nos observations. Nous y répondrons plus par estime pour

M. Deguignes, que par zèle pour nos ſentiments.

Nous ne ſommes pas auſſi livrés au préjugé vulgaire en faveur des Annales Chinoiſes, que M. Deguignes paroît le penſer. Nous ſommes même convaincus que l'Hiſtoire de Chine ne préſente pas de faits certains, qui ſoient antérieurs à l'époque du déluge, telle qu'elle eſt marquée dans l'Hébreu & dans la Vulgate.

Nous avons dit qu'on trouve, dans les Livres Chinois, quelques détails, même ſur les Nations étrangères, pendant les dix premiers ſiècles de cette Monarchie. M. Deguignes nous oppoſe que la durée des premiers Regnes de la Chine eſt fort incertaine, & que l'obſervation du Solſtice d'hiver, rapportée par le P. Martini ſous la vingtième année d'Yao, 2347 ans avant Jeſus-Chriſt, doit être reculée, ſelon M. Caſſini, de près

de cinq ſiècles. Nous convenons de ces faits & de bien d'autres qui ſuivent, mais qui ne détruiſent pas les détails dont il s'agit. Que de faits connus dans des Hiſtoires dont la Chronologie eſt fort obſcure !

Nous avions indiqué le Si-Kiang-Tchouen, où l'on auroit pû trouver quelques-uns de ces détails. M. Deguignes répond que cet Ouvrage n'eſt pas dans la Bibliothèque du Roi. Tout eſt dit : dès-lors M. Deguignes n'a pas dû, n'a pas pû le conſulter. Mais on ne doit pas nous faire un reproche de l'avoir indiqué d'après un manuſcrit que nous avons ſous les yeux. M. Deguignes prétend que quand il auroit eu ce Livre, qu'il n'a jamais vû, il n'auroit pû en tirer aucun ſecours. Pour nous qui avons trouvé, dans les Notes que le P. de la Charme, Miſſionnaire de Chine, a faites ſur le Kia-Tſée.

Houei-Ki, des faits & des éclaircissements, dont M. Deguignes ne parle pas, & qui sont tirés du Livre Si-Kiang-Tchouen, où sont rapportées *les Traditions sur les Nations étrangères*, nous sommes d'une opinion différente.

M. Deguignes n'a pas saisi notre pensée sur la Nation San-Miao. Nous ne demandions pas si les Kuen-Y sont les mêmes que les San-Miao; mais si les Huns & tous les Barbares, dont parle M. Deguignes, ne sont pas originaires de cette Nation San-Miao. Dès-lors il ne seroit pas nécessaire de les faire venir en droiture des plaines de Sennaar, ce qui est toujours embarrassant pour les peuples subalternes, qui ne sont ordinairement que des démembrements des grandes Colonies.

Nous sommes surpris que M. Deguignes remarque un mot, que nous avions dit sur ce qu'il mêle

la prononciation Françoise avec la Portugaise ; lui-même en convient. Dans tout son Ouvrage on trouve cette variété : le nom d'un même Prince y est quelquefois écrit de différentes manières ; & il avoue que l'*uniformité*, en ce point, *eut été plus exacte*. Il nous indique après cela une faute de sa Chronique, que nous n'avons pas relevée. Mais nous n'avons rien repris dans cette première Partie de l'Ouvrage, & en général notre Extrait n'étoit pas destiné à relever des fautes. Les critiques légères que nous avons faites, étoient des observations propres à témoigner combien l'Histoire des Huns nous avoit intéressés.

M. Deguignes a parlé fort au long & en critique de la grande muraille de Chine. Nous avons observé qu'il n'en connoissoit pas encore tous les Auteurs ; que dès la fin du quatrième siècle avant

Jesus-Christ, le Prince Tsin avoit construit une muraille dans ses Etats du Chen-Si, le Prince Tchao dans ceux du Chan-Si, & le Prince Yen dans le Pé-Tche-Li; que l'Empereur Tsin-Chi-Hoang n'avoit fait que réunir ces différents murs. M. Deguignes nous reproche d'avoir pris Tsin, Tchao & Yen pour des Princes, tandis que ce sont des Royaumes. Il nous avertit qu'il falloit dire le Prince de Tsin, le Prince de Tchao, le Prince de Yen. *Cette faute* est-elle donc *si considérable*, qu'elle ait dû forcer M. Deguignes *à s'y arrêter?* Il dit lui-même (Tome I. Part. 2. pag. 20.) *Les Tchao, les Yen avoient fait construire deux murailles :* ne pouvons-nous pas bien dire aussi *le Prince Tchao, le Prince Yen avoient fait construire deux murailles?* Cette seconde phrase nous paroît aussi exacte que la premiére.

Mais

Mais ne prenons pas le change, & ne perdons pas notre objet de vuë. Tout ce que nous avons voulu faire observer à M. Deguignes, c'est qu'avant Tsin-Chi-Hoang il n'avoit connu que deux Fondateurs de cette muraille, tandis qu'il y en a trois. Nous voyons maintenant ce qui l'a trompé, c'est qu'il a cru que le Prince de Tsin, Fondateur d'une partie de la muraille, étoit le même que l'Empereur Tsin-Chi-Hoang; & il l'assure en termes formels dans sa Lettre, (pag. 823, col. 2, du Journal). *Le Prince Tsin, ou plutôt le Prince de Tsin, dont on veut parler, n'est autre chose que Tsin-Chi-Hoang, qui, avant que d'être Empereur, étoit Roi de Tsin. Il n'en reste donc que deux qui sont ceux de Tchao & de Yen.* Voilà ce que nous ne pouvons pas concilier avec la Note que le P. de la Charme a mise en cet endroit sur

Jesus-Christ, le Prince T[illegible].
construit une muraill[illegible]oang
Etats du Chen-Si, le[illegible] *ce Mis-*
dans ceux du Ch[illegible]er la gran-
Yen dans le Pé[illegible]are la Chine
pereur Tsin-[illegible]ar cent ans en-
que réuni[illegible]ant, c'est-à-dire à
M. Deg[illegible]atrième siècle avant
voir p[illegible]rist, les trois Princes de
des [illegible]ans le Chen-Si, de Tchao
R[illegible] le Chan-Si, de Yen dans
[illegible]Pé-Tche-Li, trois Provin-
[illegible]es limitrophes de la Tartarie
„avoient chacun, dans leurs Etats,
„construit une muraille, pour se
» mettre à couvert des invasions
» des Tartares. Le Prince de Tsin
» fut le premier, ensuite celui de
» Tchao, enfin celui de Yen.
» L'Empereur ne fit que joindre
» ces trois murs, suppléant ce qui
» y manquoit.

Ce témoignage est exprès; il est d'un des plus anciens Missionnaires de la Chine, & qui en fait le

mieux l'Histoire. M. Deguignes reconnoît que le P. Gaubil est un Missionnaire savant, & que son autorité sera toujours pour lui d'un grand poids. Or c'est le P. Gaubil qui a approuvé l'Ouvrage du P. de la Charme, & qui déclare que l'Auteur y a mis, *avec goût & netteté, tout ce qu'il y a d'essentiel dans les différentes Histoires Chinoises*. Nous avons donc été autorisés à faire la remarque, qui se trouve dans notre Extrait, sur les Auteurs de la grande muraille de Chine.

Il ne nous reste plus à examiner qu'un point où M. Deguignes prétend que *le Journal a renversé l'ordre des faits*. Cependant il nous paroît que nous l'avons bien suivi. On en jugera sur les preuves que nous allons apporter. L'an 201 avant Jesus Christ, la sixième année de l'Empire de Lieou-Pang, que M. Deguignes nomme Kao-

Ti, le Kia-Tsée-Houei-Ki marque que l'Empereur alsa, sous prétexte d'un voyage, s'assurer de la personne de Han-Sin son Général d'armée. Le P. de la Charme ajoûte cette Note : » Sin a été » un des plus grands Capitaines » que la Chine ait jamais eus. » Mais il étoit ambitieux, & avoit » forcé son Maître à lui donner » une Principauté Arrivé dans ses » Etats, dans la Province de Hou-» Couang, il fit quelques démar-» ches qui firent entrer l'Empereur » dans des soupçons sur sa fidélité. » L'Empereur se contenta de le » priver de cette Principauté, & » lui donna un autre pays, avec » le titre de Prince, mais d'un » rang inférieur, & le retint à la » Cour. «

Telles sont les autorités que nous avions de la peine à concilier avec le récit de M. Deguignes. Car si, en 201, Lieou-Pang s'assura

de la perſonne de Sin, & le retint à la Cour, comment Sin étoit-il à la tête des Huns, gagnoit-il, perdoit-il des batailles contre ſon Prince légitime cette année-là & les années ſuivantes?

En 199, la huitième année de Lieou-Pang, cet Empereur fit ſa paix avec les Mogols, & il donna à leur Roi une Princeſſe en mariage; mais on ne dit pas que Sin fût alors à la tête des armées de ces Barbares.

Enfin, en 196, la onzième année de Lieou-Pang, le Kia-Tſée-Houei-Ki dit que l'Impératrice fit tuer Han-Sin, ci-devant Général d'armée. Le P. de la Charme ajoûte : » L'Empereur étoit abſent, » il étoit allé avec ſon armée ré- » duire un de ſes Généraux révolté, » avec qui Han-Sin étoit d'intel- » ligence. Celui-ci avoit épouſé » une fille de l'Empereur. Cette » Princeſſe le trahit; & l'Impéra-

l'Histoire de Kia Tſeé-[illegible]

» L'Empereur [illegible]an-Sin a[illegible]
» n'a propre[illegible] d'une céré[illegible]
» *ſionnair*[illegible]nardèr dans le
» de m[illegible] On voit par ces
» de [illegible]nous n'avions rien rap-
» vi[illegible] ſur l'autorité des Chi-
[illegible] des perſonnes les mieux
[illegible] de l'Hiſtoire de Chine ;
[illegible] nous n'avions rien renverſé
[illegible] l'ordre des faits.

M. Deguignès finit ſa Lettre par une Obſervation fort peu importante de ſon propre aveu. Nous n'avons pas prétendu qu'il fût plagiaire du P. Gaubil, ni que le P. Gaubil fût le ſien. Seulement nous avons rapproché les découvertes de M. Deguignes de celles du P. Gaubil, afin que l'accord de ces deux Savants, qui ont écrit l'un à Paris & l'autre à Peking, servît à conſtater la vérité. Il n'étoit pas néceſſaire que M. Deguignes, pour prendre les devants, anticipât de dix années la publication

de son *Prospectus* de l'Histoire des Huns. Il n'a paru qu'en 1751, & non pas en 1741. Peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression : mais quand même ce *Prospectus* auroit paru en 1741, le P. Gaubil auroit été le premier à parler de l'origine des Turcs, sans que nous prétendions par-là diminuer en rien la gloire de M. Deguignes.

Voici ce que ce Missionnaire écrivoit le 9. d'Octobre 1728, au P. Etienne Souciet, qui reçut sa lettre le 25. Septembre 1729 : » Pour ce qui regarde le fonds de » l'Histoire des Mongous, je vous » dirai qu'il me sera facile de vous » en procurer une semblable des » Tang. J'ai sur cela des Mémoi-» res essentiels. Mais l'Histoire des » Tang est bien plus importante. » Elle fait connoître l'origine & » le progrès de ces peuples, qui, » sous le nom de *Turcqs*, ont inondé » l'Asie, la Perse, la Syrie, &c.

» Elle donne l'époque certaine de » l'entrée des Lamas & des Maho- » métans dans la Chine. Elle ap- » prend une infinité de choses très- » rares & curieuses sur les Tarta- » res, sur la Corée, sur les Indes, » sur le Japon, sur la Littérature » de ce temps-là, sur l'Astrono- » mie, sur la Géographie. Elle » explique plusieurs points impor- » tants de l'origine des Mahomé- » tans & de leur conquête de Perse. » Je ne désespère pas d'y trouver au » moins de grands éclaircissements » sur la Mission du fameux Olo- » pen, Chef des Chrétiens.

Nous ne pousserons pas plus loin ces discussions littéraires. Nous faisons beaucoup de cas de l'Histoire des Huns. Nous croyons avoir satisfait à la Lettre qui en fait l'Apologie : & rien ne peut diminuer en nous l'estime sincère que nous avons pour l'érudition & pour la personne de M. Deguignes.

ARTICLE XVI.

CONTROVERSE PACIFIQUE sur l'autorité de l'Eglise, ou Lettres de M. D. C. à M. l'Evêque du P. avec les Réponses de ce Prélat. (Volume in-12, pag. 381.) A Paris, chez Chaubert, Libraire ; & Cl. Hérissant, Libraire-Imprimeur &c. M. DCC. LVIII.

Qu'ai devons-nous croire, *quid credendum* ? Pourquoi faut-il le croire, *quare credendum* ? Ces deux questions embrassent toute la substance de la Foi Chrétienne. La controverse, dont nous allons rendre compte, ne roule que sur la seconde de ces questions ; il ne s'agit donc ici que des fondements de l'édifice & de la sûreté de ses habitants.

Le Théologien Protestant, qui écrit à M. l'Evêque du Puy, a remarqué que ce Prélat, dans son excellent Ouvrage contre l'Incrédulité, permet de peser les motifs de crédibilité, *quare credendum*; de s'assûrer de leur solidité, & de faire, dans cet examen, usage de la raison.

Nos Théologiens, comme en convient le même Ecrivain, enseignent que cet examen est très-raisonnable, très-utile, quelquefois nécessaire; & tout ce qu'en conclut ce Controversiste de Genève, c'est qu'en cette matière, notre doctrine & notre méthode se contredisent; que *nous encensons la raison dans la spéculation, & que nous ne la révérons jamais dans la pratique.* Le fondement qu'il donne à la contradiction qu'il nous reproche, c'est que, dans notre communion, nous forçons les enfans baptisés, quand ils

deviennent adultes, de se soumettre à l'infaillibilité de notre Eglise, sans souffrir qu'ils s'en convainquent par l'examen de nos preuves, quoique nous reconnoissions l'équité, l'utilité & même la nécessité de cet examen ; qu'entre les Eglises séparées, nous ne leur laissons pas libre le choix de celle qui leur paroîtra la vraie Eglise ; qu'en vertu de leur Baptême, nous les contraignons d'adopter la Foi du lieu où ils ont été baptisés ; & qu'ainsi, dans le fait, notre méthode d'instruction n'abandonne pas plus le *quare credendum* que le *quid credendum*, au jugement de la raison : d'où s'ensuit, selon lui, que le premier acte de Foi, que notre Eglise commande *à l'arrivée de la raison*, n'est ni libre, ni vertueux, ni raisonnable. Voilà l'objet des éclaircissements que le Théologien Protestant demande au Prélat Catho-

sique. Développons sa demande ou sa difficulté, & tâchons, en abrégeant ses instances, de les mettre dans un jour assez sensible, pour qu'on ne nous soupçonne pas d'avoir eu l'intention de les dissimuler ou de les affoiblir.

1°. M. D. C. nous accuse d'avoir ajouté à l'ancienne Foi un nouveau dogme, l'*infaillibilité de l'Eglise*; dogme *commode pour fermer la bouche de tout notre peuple*, par une voie d'autorité qui ne permet plus de raisonner, moyen sûr pour *étouffer tout sentiment de raison ou de raisonnement.*

2°. Il reproche au Concile de Trente (Sess. 7, Can. 7, 8 & 14,) de s'être fondé sur la *louable* coûtume de baptiser les enfants après leur naissance, pour les déclarer, en vertu de leur Baptême, soumis sans retour à la Foi Romaine, ou *infidèles & anathêmes*, en cas qu'ils

forment le moindre doute sur cette Foi : ce qui les oblige de croire de Foi divine tous les articles de la Communion Romaine, à mesure qu'on les leur enseigne. C'est-là ce que le Théologien de Genève appelle *le plus sublime rafinement de notre Politique* : il nous sert, selon lui, à *sommer* les enfants baptisés de *tenir la parole* que leurs parains ont donnée pour eux au Baptême, & *s'ils regimbent*, on *tire sur eux les Canons du Concile*.

3°. Conséquemment aux principes de M. l'Evêque du Puy, le Docteur Protestant requiert que les enfants baptisés, *à l'arrivée de leur raison*, puissent, au moins une fois, s'en servir, librement, pour reconnoître l'infaillibilité de notre Eglise : il prétend même qu'ils y sont obligés, & que s'ils s'en dispensent, ils *exposent leur* ... *par leur faute, ils le jouent*

5°. Le Baptême ne dispense aucun homme de s'assûrer s'il est dans le sein de la véritable Eglise; cette assurance ne sauroit s'acquérir que par la voie d'un examen qui emporte une suspension d'esprit, puisque l'issue de cette recherche doit dépendre de l'impression que fait la force des preuves; de sorte qu'à cet égard, entre un enfant baptisé & un adulte non-baptisé, on ne doit mettre aucune différence: ils ont l'un & l'autre la même voie à prendre, le même chemin à faire, pour parvenir à l'acte de Foi divine.

6°. Le Baptême, quoiqu'il infuse aux enfants la Foi habituelle qui les justifie, ne jette point dans leur ame un germe de la Foi actuelle, qui doive éclore avec celui de leur raison; il y verse seulement une disposition à recevoir cette Foi, quand on la leur proposera, selon la méthode ordi-

naire, *fides ex auditu* : ce n'est qu'alors qu'ils peuvent s'y attacher invariablement, en confessant que l'Eglise qui les enseigne, *mérite une croyance* absolue ; que les dogmes qu'elle leur expose, sont révélés de Dieu, & qu'ainsi son autorité & son langage sont l'autorité & le langage de Dieu même.

7°. Dans l'Eglise Gréque, le tort des enfants baptisés, le principe de leur égarement ; c'est de se croire dans la vraie Eglise sans s'en être assûré par un sérieux examen ; c'est de croire leur Eglise sans être certains si elle est la véritable Eglise. Le premier pas qu'ils font, est un *faux pas*, qui les jette hors de la route. Donc, en examinant à l'arrivée de la raison si on est dans la vraie Eglise, *on ne fait aucune sorte d'injure à Baptême*. Donc on ne doit pas, avec M. Bossuet, se récrier *contre les suspen-*

ſions & examens de ce point eſſentiel, ni accuſer d'*infidélité* ceux qui, mal inſtruits, pourroient avoir quelques doutes, ni ceux qui, faute de l'être, refuſeroient de faire le premier acte de Foi divine. Il eſt temps d'en venir aux éclairciſſements que M. L. D. P. accorde aux difficultés de M. D. C. En faiſant l'Extrait de ſes ſolutions, nous ſuivrons la même méthode que nous avons choiſie pour faire l'Extrait des objections.

1°. Toutes ces ſuſpenſions, tous ces doutes dont le Théologien Proteſtant voudroit prouver la légitimité, & même la néceſſité, le Prélat Catholique les proſcrit & les réprouve par cet argument auſſi ſolide que ſubtil. Tout ce qui eſt contraire à la grace du Baptême, à la Foi habituelle infuſe dans ce Sacrement, & à la diſpoſition qu'il laiſſe dans l'ame de l'enfant juſtifié, fait injure au Bap-

tême, en viole la sainteté, & en ravit le fruit le plus précieux : or toute suspension, tout doute, quelqu'en soit le motif, est contraire à cette habitude, à cette disposition que la grace du Baptême verse dans une ame régénérée. Le propre de cette habitude est de disposer son sujet à l'acte de Foi divine : ces suspensions, ces doutes s'opposent à cet acte, & y mettent obstacle au moment même où l'on est obligé de le produire, en faisant regarder comme possible la fausseté du Christianisme dans le temps qu'on doit la croire & la professer impossible : cet obstacle rend un enfant baptisé flottant, & comme indifférent dans sa Foi à l'âge où il doit commencer à être ferme & immobile par conviction & par attachement. C'est-là un inconvénient inévitable dans tous les systêmes où l'on rejette l'infaillibilité de l'Eglise : M. Bossuet s'en est

prévalu contre M. Claude : ce Ministre en fut tellement effrayé, qu'il n'osa jamais avouer la nécessité d'aucune suspension. Si, comme le prétend M. D. C., l'âge de raison amene cette nécessité, ne vaudra-t-il pas mieux attendre que prévenir ce terme pour baptiser les enfants ? Est-il permis de leur infuser d'avance une habitude surnaturelle, dont on les oblige de se dépouiller au premier instant, où ils ont l'usage de leur raison ? Si cet état de suspension & d'indétermination est un *défilé inévitable* ; jusqu'à ce qu'ils l'aient franchi, ne faudra-t-il pas encore exclure les enfants du culte public, de nos assemblées religieuses & de nos prières communes, ce qui seroit contre la pratique de toutes les Eglises ? Cet inconvénient si terrible que fuyoit M. Claude, notre Théologien Protestant le brave & le dévore, en repro-

nt à ce Ministre sa pusillami-
é. M. L. D. P. justifie M. Claude
me, en faisant l'Apologie de
de Meaux & de son systême.

1°. Pour former le premier acte
Foi divine, outre la grace inté-
ure, qui éclaire & touche l'ame,
faut *un moyen extérieur, qui*
nifeste la révélation dans un
gré suffisant de clarté, pour
'on puisse croire prudemment.
: moyen extérieur, ce motif de
édibilité n'est-il pas assez puis-
nt pour convaincre un enfant
i est en état de le comprendre,
qui d'ailleurs n'a aucune pré-
ntion contraire à vaincre? Quand
sent la force du motif, quand il
comprend l'évidence, cet enfant
isonnable a-t-il droit d'hésiter
de rester indécis? N'est-il pas
sposé à s'y soumettre par la grace
bituelle du Baptême? N'y est-il
s excité par la grace actuelle
ni le sollicite? La simplicité,

l'innocence des enfants n'est-elle pas plus susceptible d'un prompt & facile acquiescement que d'une suspension rebelle à l'évidence? Pourquoi donc leur ordonner un délai inutile, un délai dont ils ne sont pas tentés comme des adultes prévenus? Comment le Théologien Protestant, qui n'a de *passion que pour la vérité*, qui la *cherche de bonne foi*, peut-il s'aveugler sur la différence qu'il faut mettre entre des enfants baptisés & des adultes non-baptisés? De plus le Christianisme n'a-t-il pas des motifs de crédibilité, proportionnés à tous les âges & à toutes les dispositions? Pour s'y rendre, il ne faut aux enfants que le temps de les concevoir. De-là vient qu'il n'y a aucune Eglise Chrétienne qui leur accorde une trêve de croyance, un *temps d'indécision sur la vérité du Christianisme* : une pareille méthode ne seroit guères conforme à la

de Jesus Christ, *talium est n cœlorum* : leur avantage n'être point tentés de cette ice, que font à la Foi les ptions & les passions des s.

Pour sentir l'impression des , pour en concevoir la force, en saisir la vérité, outre un 1 degré de pénétration, il ne attention suivie, réfléchie, sonnée selon la portée de nt baptisé : ainsi l'acte de Foi, il est capable, ne se forme ins un instant indivisible. Si e demande que l'espace né- e, pour mettre, entre l'intel- e de cet enfant & les motifs édibilité qu'on lui présente, oportion convenable, si l'on nande d'autre délai que l'in- le requis, pour consommer érations essentiellement pré- aires à l'acte de Foi divine, élat Catholique n'a garde de

se refuser à cette demande, il ne croit pas qu'on puisse le soupçonner de former, à cet égard, aucune contestation : c'est par-là même qu'il satisfait pleinement à toutes les autorités que le Théologien Protestant oppose au systême de M. Bossüet. Mais ce temps n'est point un temps de suspension & d'indétermination, c'est un temps d'instruction & de détermination : c'est le temps nécessaire pour raisonner sur les prémisses de l'acte de Foi, & pour en conclure la nécessité. Pendant cet espace, l'intelligence s'exerce sur les motifs qu'on lui offre : en les parcourant avec attention, elle n'y apperçoit ni fausseté, ni équivoque : en les approfondissant, elle les trouve convaincants & démonstratifs : le terme où sa course finit, est un plein acquiescement, l'acte de Foi même. Tout ce procédé est donc également raisonnable & raisonné, ce

Ce qui fait la force des motifs, ce n'est donc ni le Baptême qui les a précédés, ni l'organe qui les propose, c'est le poids qui leur est propre & intrinséque. Si quelques Eglises séparées ne sauroient offrir aux enfants parvenus à l'âge de raison, aucun motif de crédibilité sensible à leur intelligence, cette impuissance est un vice dont leur séparation est la racine. Dans les Eglises qui, malgré leur séparation, conservent un légitime usage des motifs généraux de crédibilité, les enfants peuvent faire de bons actes de Foi, jusqu'à ce qu'ils mêlent à ces motifs les erreurs dont ces Eglises sont infectées. Leurs Pasteurs & leurs Maîtres sont des organes que la vraie Eglise ne désavoue qu'au moment où ils deviennent les organes du schisme ou de l'hérésie : elle ne réprouve leurs leçons, que quand elles sont contraires à ses droits

ou à ſa doctrine : elle ne répudie leurs enfants baptiſés, que quand ils ont ſucé un lait empoiſonné. On doit obſerver, avec le Prélat, que l'inſtruction peut être défectueuſe, ſans que l'acte de Foi le ſoit : il eſt l'œuvre de Dieu, dont la miſéricorde ſupplée quelquefois à ce qui manque de la part des hommes : alors ſa main daigne arroſer la plante que ſa grace fait croître. Dieu n'eſt pas tellement aſtreint aux voies générales de ſa Providence, qu'il ne ſe plaiſe jamais à y mettre aucune exception.

4°. Entre le Catéchiſme d'un Néophyte & l'Inſtruction d'un Infidèle, il y a une diſtinction que le Théologien Proteſtant ignore, & que le Prélat Catholique développe très-bien. Né dans le ſein de l'Egliſe dont il a reçu le Baptême, le Néophyte naît, en quelque ſorte, ſenſible au ſouffle de

l'Eſprit-Saint. Soumiſe à l'autorité viſible de cette Egliſe, dont l'infaillibilité ſe prouve & ſe conçoit ſi aiſément, ſa raiſon dès ſon aurore peut dire : *Scio cui credidi.* Né loin de cette région, l'Infidèle ne peut entrer qu'après un circuit bien plus long : il faut qu'il faſſe tout le trajet de la Foi humaine à la Foi divine, dont la lumière éclaire le Néophyte dès que ſes yeux peuvent s'ouvrir : après en avoir une fois reçu les rayons, il ne répète point le Symbole ſans le croire, il ne touche point l'Ecriture ſans la révérer.

Mais au moins, *reprend le Docteur Proteſtant*, ſi le *premier qui enſeigne* un enfant baptiſé, *mérite* que, ſur ſa parole, cet enfant faſſe un acte de Foi divine, *voilà toutes les ſectes diviniſées.* Quoiqu'on ait déja prévenu cette objection, il eſt à propos d'en repréſenter la réponſe avec une

partie de l'étendue que lui donne le savant Prélat. » Ce n'est pas, » *dit-il*, l'ordre du temps, ni » le hazard de la naissance que » nous envisageons. C'est la nature » même de l'enseignement & l'au- » torité dont il émane. Toutes les » sectes ne font pas profession » d'adresser leurs Prosélytes à une » autorité qui captive leur esprit, » & les délivre du doute & de » l'examen particulier. Celles mê- » me qui les instruisent ainsi, » comme les Eglises Orientales, » n'ont plus cette autorité émi- » nente, qui seule donne droit » d'exercer sur la raison humaine » un empire souverain. C'est par- » là même qu'on pourroit douter » si les premiers actes que font » leurs Néophytes parvenus à l'âge » de raison, sont des actes de » Foi divine. En leur accordant, » comme je l'ai fait, cet avantage, » ce n'est pas ces sectes schisma-

» tiques qu'on divinise, mais la
» pure doctrine qu'elles ont con-
» servée dans leur séparation, &
» l'Eglise Catholique à qui elle
» appartient. Pour les sectes Pro-
» testantes, loin que ce principe
» les favorise, il est contre elles.....
» une fin de non-recevoir. Ces
» sectes se dégradent elles-mêmes
» du rang de véritable Eglise,
» quand elles rejettent l'unique
» voie possible & convenable d'a-
» mener les hommes à la Foi, &
» quand elles mettent, en rejet-
» tant cette voie, leurs Néophytes
» dans la triste nécessité de suspen-
» dre leur jugement sur la vérité
» du Christianisme..... Cette voie
» d'autorité est si nécessaire en elle-
» même, que la plûpart des Cal-
» vinistes, disons hardiment tous
» les Néophytes de cette commu-
» nion, ne croient que sur l'auto-
» rité des Ministres, qu'il ne faut
» pas croire à l'autorité. J'en vois

» des exemples dans le Languedoc
» & dans mon Diocèse, où ceux que
» nous voulons instruire, nous ren-
» voient à leurs Ministres qui sont,
» disent-ils, plus capables qu'eux
» de nous répondre. Mais cette
» aveugle déférence, dans une Re-
» ligion dont le principe fonda-
» mental est que chacun doit exa-
» miner & juger par soi-même,
» est la condamnation tout-à-la-
» fois de ceux qui se contredisent
» si évidemment, & d'une Eglise
» qui déguisant à ses Prosélytes l'au-
» torité qui les subjugue, les flatte
» par un vain appas d'indépen-
» dance & de liberté. «

Quant aux sectes opposées à la Religion Chrétienne, on doit, comme M. L. D. P., reconnoître une extrême différence entre l'une & les autres. » La vérité se dévoile » dans l'une à tout esprit attentif. » Le mensonge & l'erreur percent » de toutes parts dans les autres.

» Où est donc l'injustice de ne pas
» permettre de retourner sur ses
» pas à celui qui est déja au terme,
» (au Chrétien Catholique,) &
» d'exhorter ceux qui sont égarés
» à regarder en arrière, pour ap-
» percevoir la route qu'ils doivent
» tenir ? On a beau dire que les
» Infidèles nous accusent de préoc-
» cupation & d'entêtement, &
» qu'ils ne se vantent pas moins
» que nous de posséder la vraie
» Religion ; si les prétentions sont
» les mêmes, les titres ne sont pas
» égaux. L'autorité visible est un
» caractère si particulier de l'Eglise
» de Jesus-Christ, que les Reli-
» gions Antichrétiennes ne peu-
» vent ni l'obscurcir, ni l'imiter.
» Cette autorité lui est acquise par
» un assemblage unique de tous les
» traits qui peuvent attirer l'atten-
» tion & l'admiration. Miracles con-
» signés dans les monuments les
» plus authentiques : établissement

» sans aucun secours humain, &
» contre tous les obstacles : Mar-
» tyrs de tout pays, de toute con-
» dition, de tout sexe, de tout
» âge : doctrine si sainte & en
» même temps si efficace, qu'elle a
» détruit, dans le monde, le regne
» de l'idolatrie, réformé les faus-
» ses idées des Philosophes, rendu
» à la Loi naturelle toute sa pu-
» reté, introduit parmi les hommes
» les plus sublimes & les plus hé-
» roïques vertus : succession de Mi-
» nistère & de Pasteurs, continuée
» sans interruption au milieu des
» vicissitudes humaines, depuis
» les Apôtres jusqu'à nous : étendue
» véritablement universelle dans
» le style de l'Ecriture..... Tels sont
» les avantages dont le concours
» assûre, suivant S. Augustin, à
» l'Eglise Chrétienne, cette auto-
» rité qui découvre aux hommes
» la vérité, & les dispense d'un
» examen dont ils sont incapables.

» *Homini non valenti verum in-*
» *tueri ut ad id fiat idoneus, au-*
» *thoritas præstò est* « *&c.*

Dès qu'on connoît le vrai par une méthode si sensible & si évidente, dès qu'*on en a saisi les principes, on n'a pas besoin, pour le croire fermement, de le comparer avec le faux.* En renonçant à l'autorité infaillible de l'Eglise, dont le docte Prélat démontre, avec saint Augustin, le besoin & la nécessité, pour former la Foi des enfants parvenus à l'âge de raison, les Protestants n'ont, pour y suppléer, que les motifs de crédibilité, qui établissent l'inspiration des Livres saints, la divinité de la Religion Chrétienne, & *la vérité des Mystères contenus au moins dans le Symbole des Apôtres.* Sur cela M. L. D. P. demande à M. D. C., s'il croit les enfants baptisés capables de comprendre toute la force de ces motifs, dès

qu'ils ont l'usage de la raison, ou si les reconnoissant incapables d'un tel examen, il renvoie jusqu'à l'âge où ils pourront le faire, l'obligation de former des actes de Foi divine sur la vérité du Christianisme & de ses articles fondamentaux. Il est fâcheux d'être réduit à opter entre ces deux extrémités, dont le Prélat découvre merveilleusement *les énormes inconvénients*. Ce sont-là de ces tortures, dont la vérité est toujours exempte : dès qu'on peut les faire souffrir à un systême, on en a dès-lors démontré le vice & la fausseté. Saint Augustin, cité par le Prélat, en tire cette *alternative qu'il propose à tout esprit raisonnable, ou l'anéantissement de la Providence & de toute Religion, ou une autorité visible qui conduise les hommes à Dieu*. Dans sa discipline, à l'égard des enfants baptisés, aucune Eglise, même

ſéparée, ne s'eſt jamais conformée à ce ſyſtême : la pratique de l'Egliſe Catholique eſt univerſelle dans tout le Chriſtianiſme. C'eſt pour elle un triomphe dont M. L. D. P. prend acte, en diſant que » ſa victoire ſur les ſectes Pro» teſtantes eſt d'offrir aux enfants, » pour former leur Foi, un moyen » extérieur accommodé à leur foi» bleſſe : ce qui ne peut avoir lieu » dans toute communion où l'on » rejette l'autorité de l'Egliſe pour » n'admettre que l'eſprit particu» lier. «

A entendre M. D. C., il ſemble que, malgré le droit que nous accordons à la raiſon ſur la force & l'évidence des motifs, nous conſentons à peine que les Fidèles liſent nos Livres de Controverſe ; nous ne leur permettons de marcher que chargés d'entraves : c'eſt ce qu'il appelle *encenſer la raiſon*, ſans jamais la recevoir. Il ne

tendra pas à M. L. D. P. que le Docteur Protestant ne dépose toutes ces fausses préventions : il lui déclare que la Foi a ses degrés, ainsi que la raison ; qu'un enfant baptisé commence par reconnoître une autorité visible dépositaire & interprète de la Religion révélée ; qu'il peut & doit faire ce premier acte de Foi, sans en venir à *cette triaille* que le Docteur soûtient être nécessaire entre les Eglises Chrétiennes, dont chacune se vante d'être la véritable ; qu'il peut ensuite, par l'étude, nourrir & fortifier sa Foi ; qu'on y exhorte tous les Fidèles selon leur portée & leur condition ; que les nouveaux motifs de crédibilité, dont ils acquièrent la connoissnoissance, se joignent au premier qui reste toujours comme le fondement inébranlable sur lequel porte tout l'édifice. » Quoi ! *reprend* » *ensuite l'éloquent Prélat*, ce n'est

pas recevoir la raiſon & lui con-
ſerver tous ſes droits, que d'en
faire l'uſage le plus légitime, en
a ſoumettant à la plus grande
autorité viſible? Ce n'eſt pas con-
cilier la ſpéculation avec la prati-
que, que d'enſeigner d'une part
qu'il n'y a pas de Foi véritable
ans un motif approuvé par le ju-
gement de la raiſon; & de l'au-
tre, que les Néophytes obligés de
croire, trouvent, pour remplir
ce devoir, le motif le plus raiſon-
nable dans l'autorité de l'Egli-
ſe &c. «

De ces principes concluons avec
Prélat, qu'en inſiſtant ſur les
omeſſes du Baptême, nous ne
enviſageons pas détachées des
otifs qui en preſſent & en com-
andent l'exécution; que toute
ciété Chrétienne, qui ne veut
ne peut fournir les mêmes mo-
s que l'Egliſe Catholique aux
fants baptiſés dans ſon ſein;

lorsqu'ils ont l'usage de leur raison, s'est trop pressée de leur donner le Baptême ; qu'elle les engage à tenir une promesse de la derniére importance, sans être assûrés qu'elle soit juste ; qu'une Eglise qui, par sa doctrine & par sa constitution, ne laisse aucun intervalle entre l'accomplissement possible & la connoissance des engagements du Baptême, est en droit non-seulement de le conférer aux enfants qui ne sont que de naître, mais encore de les condamner d'infidélité dans les premiers moments de leur raison, s'ils refusent ou s'ils différent alors de ratifier ce qu'on a promis pour eux ; qu'à Rome, comme à Genève, ces deux conséquences sont également ridicules : *Tu seras Romain, parce que tu as été baptisé à Rome ; tu seras Calviniste, parce que tu as été baptisé à Genève :* mais qu'à Genève on ne peut

pas, comme à Rome, dire à un Néophyte sortant des ténébres de l'enfance : *Tu dois être Chrétien l'ayant promis au Baptême, parce que tu peux maintenant connoître & accomplir tes obligations ; tu dois être Catholique par la même autorité qui t'apprend à être Chrétien*, quoiqu'à Genève on attribue la même vertu qu'à Rome, aux engagements inséparables du Baptême : inconséquence qui, à tout enfant baptisé à Genève, découvre la nécessité de renoncer à sa communion ; nécessité décisive, puisqu'elle est tirée des promesses mêmes de son Baptême. Quelque soin que nous ayions pris d'extraire fidèlement le fond de cette Controverse, on perdra infiniment, si, pour s'en éclaircir, on n'a pas recours au Livre que nous annonçons.

lorsqu'ils ont l'usage
son, s'est trop
ner le Bap
à tenir u
impor
le so
par
ti

ARTICLE XVII.

...DINS D'ORNEMENT, ou les Géorgiques Françoises. Nouveau Poëme, en quatre Chants. Par M. Gouge de Cessières. (*In* 8°.) *A Paris, chez Guillyn, à l'entrée du Quai des Augustins, &c.* M. DCC. LVIII.

L'Abbé Des-Fontaines dit, dans sa Préface de la Traduction des Géorgiques de Virgile, qu'il n'est pas possible de faire, en François, un bon Poëme sur l'Agriculture. Il en apporte des raisons qui ne vaudront rien, si l'Ouvrage de M. Gouge de Cessières réunit, en sa faveur, les suffrages du Public. L'Auteur du Spectacle de la Nature s'étonne que nous n'ayions, en notre Langue, aucun Poëme

Géorgique qu'on puiſſe aſſocier à ceux de Virgile, de Rapin & de Vanière : il croit la choſe poſſible, & il en déſire l'exécution. Ses vœux ſeront accomplis, ſi l'Ouvrage que nous annonçons, eſt excellent en ſon genre.

L'Auteur déclare qu'il embraſſe la partie que les grands Poëtes, qui viennent d'être nommés, ont laiſſée. Il entreprend de parler des *Jardins d'ornements*, &, dans le détail de ſon Poëme, il traite des Fleurs, de la ſtructure des Parterres, des Allées & des Arbres qui en font l'agrément, des Jets-d'eaux, des ſoins que demande la culture des Jardins &c. Tout ceci eſt donc borné au Jardinage en beau, tel que celui dont des mains illuſtres ou ſavantes s'amuſent quelquefois. Mais, ſans contredire trop l'Auteur, il nous ſemble que Rapin s'eſt auſſi propoſé une grande partie de ce ſujet. Son premier

Livre roule uniquement ſur les Fleurs ; le ſecond, ſur les Bois ; le troiſième, ſur les Eaux ; pour le quatrième, il comprend les Vergers : & ce n'eſt plus le Jardinage de plaiſance & de propreté ; c'eſt la culture utile. Quant au ſecond & au troiſième Livres, quoique la *maiſon ruſtique* puiſſe s'en accommoder ou ſe les approprier, ils ne laiſſent pas de célébrer auſſi les ornements des beaux Jardins.

Mais voici ce que veut dire notre Auteur : c'eſt qu'il eſt le ſeul d'entre les Poëtes, tant anciens que modernes, qui ſe borne au Jardinage d'élégante & d'amuſement : encore n'épuiſe-t-il pas la matière. Il auroit pû embellir ſon Ouvrage de quantité de deſcriptions brillantes : il porte la ſobriété juſqu'à ne rien dire du chef-d'œuvre de le Nôtre, de ce Jardin ſi ſavant, ſi ſimple & ſi beau des Tuilleries ; il eſt ſevère au point d'exclure des

Jardins, les Vases, les Statues &c. du moins de n'en pas approuver la multitude.

Gardez-vous d'entasser, dans un Jardin pompeux,
Ces vases, ces piliers, ces marbres somptueux,
Ces grands bustes où l'Or au Porphire s'allie,
Et qu'envoya chez nous la frivole Italie.

Nous craignons que cet endroit ne blesse les Amateurs des Arts; & l'Italie se récriera sur le titre de *Frivole*. C'est notre Mère & notre Institutrice dans les Sciences, & dans toutes les choses de goût. Quand elle veut bien nous céder quelques pièces de ses Antiques, de ses Marbres, de ses Bronzes, pour parer nos Jardins, nous nous croyons obligés à la reconnoissance; & nous sommes forcés

d'avouer qu'elle nous surpasse toujours dans ce genre d'ornements. Aujourd'hui, par exemple, un Grand fait bâtir un Palais aux Portes de Rome ; & l'on y compte déja, tant pour les Appartements que pour les Jardins, plus de 150 Colonnes du plus beau marbre antique, & autant de Statues, de Bustes, de Termes &c. Voilà ce qu'on peut appeller de la magnificence, de la grandeur, & non de la *frivolité*.

Mais concevons aussi la pensée de notre Auteur : il paroît n'écarter ces chef-d'œuvres de l'Art que des Jardins *bourgeois*.

> Ce n'est point que je blâme en un superbe Louvre
> Ces Nymphes, ces Sylvains que l'oeil au loin découvre,
> Chef-d'œuvres du ciseau, qui semblent respirer,
> Qu'on visite cent fois, toujours pour admirer.

Mais de trouver par-tout, chez un Bourgeois fantasque,
Des spectres mutilés qui n'offrent qu'un vieux masque,
Des vases destinés à ne rien contenir,
Des piliers réservés à ne rien soûtenir ;
De tout cet appareil la pompe superflue
Blesse du spectateur le bon goût & la vue.

Il faut dire que le Spectateur est blessé du luxe de ce Bourgeois, mais qu'il ne laisse pas d'admirer chez lui ce qui est vraiment beau : ce n'est enfin qu'un beau déplacé.

Dans le premier Chant, on nous peint ici le retour du Printemps, la multiplicité des Fleurs, leur mérite, leur succession, la nécessité de les cultiver, &c.

Dans ses riches présents la terre inépuisable,
Pour les verser, implore une aide secourable.

L'homme doit cultiver les biens semés
pour lui ;
Ici, l'œillet penché vous demande un
appui ;
Là, ce lys accablé sous le poids de sa
tige,
Voudroit qu'on soulevât le fardeau qui
l'afflige ;
Plus loin, l'humble rosier de branches
trop muni
Attend, pour se dresser, qu'il en soit
dégarni :
L'art souple & diligent doit aider la
nature.

On remarque ici, & dans plusieurs autres endroits de ce Poëme, une chose que Despréaux s'est permise souvent, quoique Malherbe la condamne ; sçavoir, la liberté de finir un sens au premier de deux vers qui riment ensemble. Dans la nouvelle Edition de Malherbe, cela est regardé comme une faute, même *très-*

choquante, quand les piéces sont *à rimes suivies.* Cependant, comme nous croyons l'avoir observé en rendant compte de cette Edition de Malherbe, la Poësie didactique mérite en ceci quelque indulgence. Ses préceptes se suivent, & ne se tiennent pas toujours. Est-il si mal d'imiter un peu ce genre en coupant le fil de la narration ? Les Connoisseurs en jugeront.

Le second Chant traite du Parterre, de sa Structure, de ses Accompagnements : ce qui donne occasion de parler des Arbrisseaux à fleurs, Jasmins, Lauriers, Orangers & Citroniers, Grenadiers, Myrthes, Rosiers &c. Ensuite vient ce qui concerne les Pyramides de fleurs, les Vases, les Caisses, les Galèries, les Théâtres de fleurs; & l'Auteur finit par les délices du Jardinage.

Fleurs, Théâtres, Parquets,* amusements du Sage,
Heureux qui, par un long & doux apprentissage,
Aux soins de vous former sut borner ses plaisirs.
Il jouit de lui-même, il régle ses desirs,
Il foule de la Cour les grandeurs passagères:
Son cœur n'est point frappé de lueurs mensongères
Qui mènent aux écueils le pâle ambitieux.
Les revers imprévus du sort capricieux

---

* Ce mot revient souvent dans le Poëme : nous ne savons s'il est assez d'usage pour exprimer les terreins plantés de fleurs. On s'en sert apparemment par analogie. Comme les parquets des Appartements sont formés de pièces de rapport qu'on a jointes ensemble, ainsi les plans de fleurs occupent des terreins symétrisés, combinés, figurés &c. Si ce terme est bon & du bon usage en ce sens, nos Léxiques devroient en faire mention.

Ne

Ne peuvent, contre lui, déchaîner la
fortune :
Soustrait aux flots émus de la foule
importune,
Il se rit des projets, des brigues, des
complots,
Qui du vain Politique assiègent le
repos, &c.

Rapin dit aussi à la fin de son second Livre :

Felix ille, gravi rerum quem pondere pressum
Semotum longè à strepitu & popularibus undis,
Interdum molli patrium rus accipit umbrâ,
Liber ubi penitùs curarum, animique solutus
Tantisper respiret, & aspera diluat urbis

Tœdia, civiles permutans rure tumul-
tus.

. . . .

Insanos jam non aulæ, non urbis ho-
nores
Respiciet, &c.

Les Allées d'arbres, les Palissades, les Berceaux, les Bosquets, les Cabinets, les Labyrinthes, les Terrasses, les Parcs, les Gazons, les Jets-d'eaux, avec un Epilogue sur l'origine des Jardins, remplissent le troisième Chant. Dans la description des divers arbres qui forment les Allées, le Maronnier est ainsi caractérisé en bien & en mal.

Du Maronnier plus prompt la ver-
dure hâtive
Annonce du Printemps la naissance
tardive;

Mille grapes de fleurs, un feuillage
éclatant
Lui valurent l'amour du François in-
constant :
Mais ce goût dura peu, ses graces sont
passées,
De son fruit qui meurit les coques
hérissées
Salissent, en tombant, tous les lieux
d'alentour ;
Sa cime se dépouille & jaunit chaque
jour,
D'un insecte mordant il est souvent la
proie,
Et proscrit par le goût rarement on
l'emploie.
Il est pourtant des lieux qu'il peut seul
embellir,
Où l'on voit tout autre arbre avorter
ou périr.

Le quatrième Chant est peut-être le plus didactique de tous. Le Poëte y parle de la Greffe, des Marcotes, des Boutures, des di-

vers Insectes qui nuisent aux Jardins, Chenilles, Moucherons, Fourmis, Limaçons, Mulots, Taupes &c. Puis il donne des préceptes, pour tempérer les ardeurs du Soleil, pour réparer les Terres, pour les engraisser &c.

C'est un usage heureux & par Flore adopté,
Pour bannir la maigreur & la stérilité,
De former un monceau de fannes desséchées
De tiges & de fleurs par le temps détachées :
Cet amas se consume & baisse lentement,
Il devient, pour vos fleurs, un fertile aliment.
Plusieurs, avec succès, en ont tenté l'épreuve :
Soit qu'il procure aux fleurs une terre encor neuve,

Dont le nitre & les ſels leur donnent
plus d'éclat ;
Soit plutôt que les fleurs par un goût
délicat,
Aiment à ſe nourrir de leurs propres
ſubſtances.
Tels on voit, tous les ans, dans nos
Forêts immenſes,
Ces chênes dont le front ſemble percer
les cieux ;
Ces ormes, dont l'ombrage a couvert
nos ayeux,
Des feuillages tombés tirer leur nour-
riture,
Et s'engraiſſer des fruits qui faiſoient
leur pature.

Vers la fin du Poëme ſe trouve placé un Epiſode de galanterie : morceau non-néceſſaire, & qui pouvoit être ſuppléé par beaucoup de belles choſes qu'omet l'Auteur. Cet Ouvrage, au reſte, eſt

agréable dans plusieurs de ses détails ; la versification n'en est pas soûtenue par-tout ; l'ordre y manque quelquefois ; les beautés accessoires y sont en général trop épargnées : mais, à tout prendre, l'Auteur ne peut être qu'un homme d'esprit, & capable de tendre à la perfection.

ARTICLE XVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

ESSAI sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts. Par M. Juvenel de Carlencas. (Quatre Volumes *in*-8°.) Nouvelle Edition augmentée. *Chez les frères Duplain, rue Mercière.* Cette Edition est la troisième. La seconde parut en 1749, & nos Mémoires la firent connoître dans un Extrait assez circonstancié. * Nous

* Voyez nos Mémoires de Mars 1750.

devons ajoûter, pour cette dernière Edition, qu'elle est considérablement augmentée en quelques endroits, notamment dans la partie qui concerne l'Histoire; & qu'on trouve à la tête une *Dissertation sur la Littérature*, dont l'objet est d'expliquer en quoi consiste le Beau dans les Lettres. Ce Livre, en général, est un Nomenclateur utile. Quand on veut travailler sur quelque sujet, on le parcourt, & il donne des notions sur la partie historique de la Science ou de l'Art qu'on embrasse, & sur les Auteurs qui en ont traité. Cela n'est ni profond, ni d'une exactitude mathématique; mais à l'aide de ces premiéres connoissances, on peut se procurer des lumières plus étendues: & il résulte de-là que ces *Essais* sont un Livre d'usage, qu'on a raison d'acquérir & de consulter. Le Libraire s'est appliqué à le rendre plus correct en

ce qui concerne les noms des Auteurs; il y auroit néanmoins encore des attentions à désirer sur ce point.

Les mêmes Libraires publient un Volume *in*-8°. des *Œuvres posthumes de M. de Glatigny, Avocat-Général de la Cour des Monnoies de Lyon.* Ce Recueil contient sept Discours prononcés à la rentrée des Audiences, & dix Dissertations Académiques. Les sujets des Discours sont, *Quels doivent être les motifs de ceux qui se destinent à la Magistrature; l'assiduité; les bienséances; l'humeur; l'esprit pacifique; le bon usage de l'autorité; l'étude & la science.* Les Dissertations roulent *sur la manière dont les anciens peuples en usoient à l'égard de leurs débiteurs; sur les titres d'honneur qui ont été & qui sont encore en usage parmi nous; sur les anciens*

Gaulois, & en particulier sur les Druydes ; sur la Bibliothèque d'Alexandrie ; sur les morts volontaires ; sur la vie du Philosophe Héraclite ; sur l'origine des Communes ; sur la servitude & son abolition en France ; sur les Auteurs qui ont écrit de la guerre de Troie ; sur l'usage des Dictionnaires & sur les Grammairiens.

Les frères Duplain ont aussi donné une nouvelle Edition de la Philosophie de feu M. Dagoumer, ancien Professeur de Philosophie dans l'Université de Paris. Il y a six Volumes *in*-12. un de Prolégomènes, un pour la Logique, un pour la Morale, un pour la Métaphysique, deux pour la Physique. L'Editeur assûre, dans une courte Préface, que les Additions faites à ce Cours Scholastique, ont été recueillies des papiers de l'Auteur : & le frontispice même de l'Ouvra-

ge porte, *Opus ab ipso reformatum variisque Tractatibus auctum.*

On trouve pareillement chez les FF. Duplain 2 Vol. *in*-8°. intitulés, *Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon*, ou *les Lyonnois dignes de mémoire.* C'est une espèce de Bibliothèque Littéraire; mais l'Auteur (M. l'Abbé Pernetti) ne se borne pas aux gens de Lettres. Il embrasse, dans son dessein, tous les genres de mérite qui ont illustré sa Patrie, & les détails où il entre sont intéressants: on en parlera plus au long dans ces Mémoires. *Tous les Livres ci-dessus sont fort bien imprimés & se distribuent aussi à Paris chez Boudet rue S. Jacques*

DE BESANÇON.

Histoire Généalogique des Sires de Salins au Comté de Bourgo-

gne, avec des Notes Historiques & Généalogiques sur l'ancienne Noblesse de cette Province. Par M. J. B. Guillaume Prêtre, Associé de l'Académie Royale de Besançon. (Tome I. *in*-4°. pag. 368 pour l'Histoire, 200 pour les Preuves, LXXXIV. pour les Tables.) Il paroît que cet Ouvrage a été composé avec beaucoup de soin, & que l'Auteur a le talent de faire des recherches : ce qui est une des parties principales de l'Historien. Les Notes sont immenses & intéressent toutes les grandes Maisons de Franche-Comté : les Preuves ne sont pas moins abondantes ; & il résulte de tout cela un Livre qui a dû coûter beaucoup de temps & de travail.

DE BOURGES.

Un homme de Lettres, nommé M. Buvat de la Sablière, déja connu par quelques morceaux de Poësie

Latine, a célébré l'intronisation de Mgr Phelypeaux dans le Siège Archiépiscopal. Voici quelques traits de l'Ode publiée à ce sujet. Elle porte en titre : *Urbi Metropolitanæ Illustrissimoque Aquitaniarum Primati D. D. Phelypeaux, Patriarchæ, Archiepiscopo Bituricensi, cùm Patriarchalis Ecclesiæ possessionem inauguratus adiret, gradulatur* MATTHÆUS BUVAT *de la Sablière, &c.*

Tandem mœstitiæ pone modum tuæ;
Sat desideriis icta fidelibus,
Ablatum rapido funere Præsulem
    Flevisti, Biturix, diu.
Succedant hilares tristitiæ joci:
Festo cuncta strepant compita cantico;
Exornata novis templa coloribus
    Sanctum consocient melos.

. . . .
. . . .

PHELYPÆUS erit jam caput & decus.
Quales deliciæ ! quæ bona te manent!
Est ut finitimæ, non sine plausibus,
    Gentes invideant tibi.

Le Poëte actuellement malade ne pouvoit assister à la cérémonie, ni voir ce qu'on appelle, dans le pays, la *dispute de la chape à l'Evêque :* c'est un moment où le Prélat revêtu d'une chape très-légère, l'abandonne au peuple qui s'empresse de la mettre en pièces, & d'en recueillir les morceaux. Les deux dernières strophes expriment ces particularités.

Me si ferre queam, quò populus frequens
Certat nobilibus tollere præliis,
Quâ tu conspicuo corpore promines,
Augustum trabeæ jubar ;
Mirator querulus, non ego Pœnulam,
Urbis ludibrium, scindere ; sed tuæ
Ausim, servus uti, figere mellea
Supplex oscula fimbriæ.

DE PARIS.

Esprit des Maximes politiques, pour servir de suite à l'esprit des Loix du Président de Montesquieu, par M. Pecquet,

Chez Prault père, quai de Gesvres, &c. Il y a dans cet Ouvrage deux Volumes (*in*-12.) deux Livres, & deux Objets, la Paix, & la Guerre: c'est-à-dire que, dans le premier Tome, l'Auteur présente *l'esprit des Maximes Politiques en temps de paix*, & que, dans le second, il présente *le même esprit en temps de guerre*, *ensorte qu'il en résulte les moyens de conserver la paix le plus longtemps qu'il est possible, & d'y revenir aussi promptement & aussi solidement qu'on le pourra.* Cet Ouvrage contient un grand nombre de choses bien pensées; mais il manque de chaleur, d'intérêt, & le style n'en est pas assez correct.

Plan d'un Cours de Chymie expérimentale & raisonnée avec un Discours historique sur la Chymie. Par M. MACQUER, *Docteur*

Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie des Sciences, &c. & M. BAUMÉ, *maître Apoticaire de Paris.* Broch. de 80 pages *in-12.* Ce Cours de Chymie contient XXXV. Leçons, dont les sujets sont articulés, par exemple, *sur le Feu, sur l'Air, sur l'Eau, sur la Terre, sur les Substances Salines, les Acides, &c. sur les Sels Neutres, sur les Sels Alkalis fixes, sur le Soufre, sur le Nitre, sur l'Acide & le Sel Marin, sur le Borax & le Sel Sédatif; sur les Substances Métalliques & sur l'Or, sur l'Argent, sur le Cuivre, sur l'Etain, sur le Fer, sur le Plomb, sur le Mercure, sur l'Antimoine, &c.* Voilà les XX. premières Leçons: On y indique, même en détail, ce qui doit attirer l'attention dans chaque sujet.

Le *Discours historique sur la Chymie* comprend l'histoire de cet Art, la notice des Auteurs qui y ont excellé, la critique des illusions de l'Alchymie, &c. & le tout est développé avec beaucoup de clarté, d'ordre, d'agrément même : on lit ce Discours comme un morceau Littéraire, digne de franchir les bornes d'un laboratoire Chymique & d'occuper le loisir des Connoisseurs. *On trouve cette Brochure chez Jean-Thomas Hérissant, rue saint Jacques, &c.*

Bibliothèque de Physique & Histoire Naturelle, contenant Physique générale, la Physique rticulière, la Méchanique, la ymie, l'Anatomie, la Botani-, la Médecine, l'Histoire Natu- des Insectes, des Animaux, & Coquillages. (5. Vol. *in*-12. prix v. 10 s. reliés.) Chez la veuve d le jeune, quai des Augus-

inv. 1758. II. vol.

tins, &c. Ce Recueil a été formé d'après les Journaux Littéraires, tant de France que des pays Etrangers. M. l'Abbé Lambert, Auteur de cette Collection, a emprunté jusqu'aux expressions des divers Ecrivains qui lui ont fourni des Extraits; & il avoue que *le choix & l'arrangement des matières est tout ce qu'il y a de lui dans cet Ouvrage.* Ce choix & cet arrangement ont quelque chose d'estimable, & le fond du Recueil est un tout, plein d'observations curieuses. Il y a, pour chaque Volume, une *Table des Articles*, qui y sont contenus: nous croyons qu'une Table générale & Alphabétique des Matières donneroit un degré de perfection à l'Ouvrage.

On trouve chez la même Dame veuve David le jeune, les *Etrennes Militaires pour* 1758.

Les Amuſements Militaires, *Ouvrage également agréable & inſtructif*, *ſervant d'introduction aux ſciences qui forment les Guerriers.* (Vol. *in*-8°.) Par M. Dupain, Ingénieur-Géographe des Camps & Armées du Roi, Officier réformé au Régiment de Piémont. Chez Deſprez rue S. Jacques, &c.

Ce Livre ne préſente que l'image de la Guerre ; c'eſt pour cela qu'on a pu lui donner le titre d'*Amuſements Militaires.* On peut prendre des notions de la Guerre en s'amuſant ; mais on ne s'amuſe point en la faiſant. La Guerre, priſe en total, eſt toujours le plus grand des fléaux, même pour les vainqueurs. Mais comme ce ſera toujours un fléau néceſſaire, il eſt bon de *s'amuſer* au moins avant que de s'y engager, d'autant mieux que ce jeu, cet *amuſement* eſt inſtructif. L'Auteur de ce Livre ſuppoſe un jeune Seigneur à qui l'on

fait voir successivement tout ce qui mérite d'être vû & sçû à la Guerre. D'abord on le promène dans une ville frontière & défendue par les meilleures fortifications ; on lui en explique toutes les parties & tous les usages : on le fait passer ensuite dans un Camp, & il y voit toute l'ordonnance des troupes ; on l'instruit même des dispositions d'une Armée au jour d'une bataille, & des opérations qui contribuent au succès. C'est ici sur-tout que la théorie est très-inférieure à la pratique ; mais en étudiant bien la théorie, on se met en état de bien opérer dans l'action. Enfin le jeune Seigneur est conduit à un siège, où l'on lui explique tous les travaux qui peuvent hâter la prise d'une ville assiégée : & toute l'instruction se consomme dans l'espace de 40 jours qui sont la même chose que 40 Leçons en 40 Dialogues ; car la matière est traitée par forme d'En-

tretiens. On ne peut que conseiller la lecture de ce Livre aux jeunes Militaires, & il seroit même à propos de leur en faire rendre compte: ce qui suppose de l'autorité d'une part, & de la docilité de l'autre.

Le même Libraire distribue les Tomes IX & X. de l'*Histoire Universelle sacrée & profane, composée par ordre de Mesdames de France.* Ouvrage utile & agréable, dont M. Hardion est l'Auteur. Nous continuerons d'en rendre compte au plutôt.

La Conchyologie augmentée de la Zoomorphose, ou représentation des Animaux à Coquilles, avec leurs explications. Nouvelle Edition enrichie de figures dessinées d'après nature. Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. Cet Ouvrage dans l'état où l'on le présente au Public, forme deux Parties, dont

la ſeconde (la Zoomorphoſe) eſt abſolument neuve. Elle avoit été projettée il y a plus de dix ans: la guerre a cauſé des retardements, parce que la plûpart des deſſeins que l'Auteur attendoit des pays étrangers, ont été pris avec les vaiſſeaux. Il a donc fallu ſe pourvoir dans les Ports des Puiſſances amies ou neutres, & faire venir de nouveaux deſſeins: mais ces délais n'altèrent en rien la beauté de l'Ouvrage. Nous en parlerons dans un Article particulier.

On ſçait au reſte, que ces deux beaux Volumes ſont l'ouvrage de M. d'Argenville, Maître des Comptes de Paris, Membre de la Société Royale de Londres & de celle de Montpellier, Auteur de la Théorie & Pratique du Jardinage, Vol. *in*-4°. De la vie des Peintres, 3 Vol. *in*-4°. De l'Oryctologie, Vol. *in*-4°. Du Catalogue Latin des Foſſiles de France, *in*-8°,

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1758. II. Vol.

ARTICLE X. *Recueil des Jeux Floraux.* 198

ART. XI. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur une nouvelle Méthode d'apprendre la Langue Hébraïque.* 212

ART. XII. *Apologie du sentiment de M. Newton sur la Chronologie, &c.* 244

ART. XIII. *Mémoires de Schah Tamas II. Empereur de Perse, &c.* 269

ART. XIV. *Principes de Chirurgie.* 294

ART. XV. *Réponse aux difficultés proposées par M. Deguignes, dans le Journal des Savants, contre un Article de nos Mémoires.* 302

TABLE.

ART. XVI. *Controverse pacifique, &c.* 321

ART. XVII. *Les Jardins d'ornements, ou les Géorgiques Françoises. Poëme, &c.* 352

ART. XVIII. Nouvelles Littéraires. 367

ERRATA

Pour Janvier, 1757. II. vol.

Pag. 282, *lig.* 20, qui font, *lis.* qui ont fait. *p.* 336, *lig. dern.* raisonné, *mettez un point.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Janv. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1758.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *La Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FEVRIER, 1758.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

des Fossés Saint-Germain 1757.

IL ne faut pas de longs préambules, pour montrer qu'en effet ce Livre contient *les Vuës d'un Citoyen.* Son objet est de soulager les hommes dans l'état de la maladie, & dans celui de la pauvreté : deux fléaux aussi anciens & aussi durables que le monde. L'Auteur est le même qui donna, il y a deux ans, le *Plan d'une Maison d'association, dans laquelle, au moyen d'une somme très-modique, chaque Associé s'assûrera, dans l'état de maladie, toutes les sortes de secours qu'on peut désirer.* Ce Plan reparoît ici, & nous en retraçons la substance.

Il y a toujours, dans Paris, un grand nombre de Citoyens, qui ne sont ni assez riches pour se faire traiter chez eux, quand ils tom-

bent dans des maladies considérables, ni assez indigents pour recourir aux Maisons publiques de charité. Ce sont des hommes dont la fortune roule sur des revenus modiques ou sur un travail suivi & journalier. Les premiers accès d'une maladie grave épuisent toutes leurs ressources : ils n'ont jamais été sur le pied d'implorer la charité du Public : dans l'état d'infirmité où ils se trouvent, les Hôpitaux ne sont point des asyles pour eux ; les sentiments d'honneur ou de vanité ; la prévention contre le traitement qu'on éprouve dans ces Maisons communes, contre l'air qu'on y respire, contre la célérité & la brièveté des soulagements qu'on peut y recevoir ; tout, en un mot, détourne ces honnêtes gens d'une manière d'être qu'ils estiment déshonorante : & qu'arrive-t-il ? c'est qu'ils languissent misérablement, ou qu'ils

succombent sous le poids de leurs maux.

Au reste, cet ordre de Citoyens ne comprend pas seulement ceux qui ont un domicile fixe & permanent à Paris. Combien de Plaideurs, de Militaires, d'Hommes de Lettres se trouvent dans le même cas ! Ils ont compté sur un séjour moins long, sur la vigueur de leur âge, sur une somme proportionnée, en apparence, à leurs affaires : tout s'allonge, tout s'embarrasse avec le temps, la maladie survient, la bourse s'épuise : à qui aura-t-on recours dans cette extrémité ?

M. de Chamousset, Maître des Comptes de Paris, propose, pour ces cas si ordinaires, les avantages d'une Maison d'Association. Chaque Citoyen, moyennant une somme, qui seroit payée en santé & en maladie, recevroit, dans cette Maison, tous les secours rela-

tifs à ſon état. Mais quelle ſomme encore ouvriroit la porte de cet aſyle bienfaiſant ? On eſt étonné du devis, & il n'y a que la bonne Logique de l'Auteur qui ait pû en démontrer l'ordre, les proportions & la juſteſſe.

Il y a des claſſes d'âges & des claſſes de ſommes : on ne recevra les malades que depuis quinze ans juſqu'à ſoixante ; on en voit la raiſon : l'établiſſement n'eſt ni pour les enfants, ni pour les vieillards ; il eſt pour les hommes actuellement utiles à la patrie. On payera proportionnellement aux âges, c'eſt-à-dire un peu plus pour les perſonnes qui ſeront plus âgées ; cela eſt convenable, parce que, toutes choſes d'ailleurs égales, l'âge fait naître des beſoins particuliers. On diviſe tout en cinq claſſes d'âges & de ſommes : la premiére eſt à 25 ſols par mois, & la derniére du même âge à 5 livres ; la cinquième

à 50 sols, & la dernière du même âge à 7 livres : différences, au reste, qui n'indiquent point divers degrés de soins ou de traitements. A cet égard, toutes les classes seront égales; mais les personnes accoûtumées à des commodités d'état ou de fortune les retrouveront dans la Maison d'Association. Il y aura des appartements pour ces riches Associés, & des logements moins vastes pour ceux qui s'attacheront aux classes moins couteuses; de manière que chacun sera comme chez soi, & ne craindra point que les secours lui manquent dans le cours d'une longue maladie ; de manière encore (car ceci doit être bien considéré) que la plus forte contribution n'excédera jamais la somme de 7 livres par mois, & par conséquent de 84 livres par an.

On explique très-au-long les avantages de cet établissement; comment le zèle du bien public

& la bonne foi en sont la source, & en seront la base ; comment la Maison sera pourvuë de Médecins, de Chirurgiens, de Domestiques, de Gardes attentifs &c. comment le Bureau de l'Administration ne cherchera que le bien des Associés ; comment il manifestera toutes les opérations de l'établissement, toutes les recettes, les mises, les évènements extraordinaires &c. comment les Associés étant Propriétaires seront vraiment chez eux, & ne pourront craindre ni préférence, ni procédés d'intérêt, ni mauvaises manières &c. comment d'ailleurs, contribuant chacun pour leur quote-part, ils ne devront avoir aucune délicatesse sur l'asyle qu'ils auront choisi dans leurs maladies. La Maison ne sera point un Hôpital : les conditions pourront y être distinguées ; les égards dûs au rang, au caractère y seront très-

connus. Enfin on leve tous les obstacles que la prévention ou l'amour propre pourroit faire naître ; & nous avouons que l'Auteur n'a pu trop insister sur cet article. Les hommes sont tellement faits qu'ils renoncent même à conserver leur existence, quand un honneur prétendu est lésé. L'Inventeur de cet établissement va au-devant de tous les scrupules ; & sa façon de dire les choses est si persuasive, qu'il y a bien sujet de s'étonner que l'Association n'ait pas déja lieu dans cette Capitale. De toutes les objections qu'on lui a faites, celle-ci est peut-être la plus forte.

Ce qui fonde l'établissement, ce qui doit le mettre en état de subsister, c'est qu'on payera en santé & en maladie : de-là se forme une masse de revenus, capable de subvenir amplement à tous les besoins des malades & à toutes les dépenses que leur soulagement

doit entraîner. Ceci eſt une affaire de calcul : en voici les principes. L'expérience apprend deux choſes : la premiére, que, ſur cent perſonnes priſes indifféremment, il n'y en a pas plus de douze malades par an : la ſeconde, que toutes les maladies, l'une dans l'autre, ne ſont jamais de plus d'un mois. En conſéquence de ces faits, il doit arriver que cent perſonnes n'occuperont jamais qu'un lit dans tout le cours de l'année : ce qui eſt bien évident, puiſqu'il n'y aura que douze malades, & que chacun (l'un portant l'autre) ne ſera malade qu'un mois. Voilà donc un lit toujours occupé ; mais en ne prenant ici que la claſſe des Aſſociés ſur le pied de 25 ſols par mois, on voit que la contribution de cent perſonnes fera 1500 livres par an : ce qui eſt juſtement le revenu de ce lit toujours occupé. Or 1500 livres par an donnent 4 liv. 3 ſ.

6 den. par jour. Se trouve-t-il beaucoup de malades, dans les conditions médiocres, qui aient une pareille somme à dépenser? On conçoit, au reste, très-aisément que l'abondance, les facilités, les moyens de soulagement devront croître dans la Maison d'Association, à mesure que le nombre des Associés croîtra. Il faudroit voir sur tous les détails, sur toutes les conditions, sur toutes les combinaisons, sur tous les avantages de ce projet, l'excellente exposition que fait l'Auteur, avec la réponse qu'il donne aux objections.

Il y en a une qui révoque en doute la possibilité du succès, en combinant le projet avec le caractère de notre Nation : & le portrait qu'on fait de nous à ce sujet, n'est nullement à notre avantage. On nous peint comme des gens qui n'ont ni *sens tranquile*, ni *prudence*, ni *réflexion*, ni *deux*

idées de ſuite ; qui ne ſavent ce que c'eſt que de *prévoir l'avenir ;* qui ſont indifférents à toute eſpèce de *bien public &c.* M. de Chamouſſet ſe récrie fort contre ces *annonces déſeſpérantes*, contre ces *apoſtrophes générales à toute une Nation.* En ſuppoſant l'Auteur de l'objection plus prudent, plus réflexif, plus zélé pour le bien que le commun de ſes Compatriotes, il l'invite à ſouſcrire pour donner le bon exemple. Cela vaut mieux, en effet, que de crier à l'impoſſibilité, & de nous rendre mauvais Citoyens, en diſant trop que nous ne ſommes pas bons.

Mais enfin, puiſque l'Inventeur d'un ſi beau Plan eſt un François & un Citoyen de la Capitale, pourquoi faire à tant d'autres l'injure de croire qu'ils ne feront nullement touchés du deſir de voir l'exécution ? Nous renvoyons encore à cette partie contentieuſe

de l'Ouvrage, & nous n'ajoûtons qu'un mot qui ne déplaira pas à l'Auteur. C'est qu'on peut se défier du succès de l'Association, tant pour l'établissement que pour le maintien du bon ordre & pour le zèle du service, si les vuës de tous ceux qui en prendront soin se bornent à l'interêt ou aux sentimens naturels de l'humanité. Nous sommes persuadés qu'il n'existeroit, en France, aucun Hôpital, si la Religion n'en avoit fourni les motifs principaux; & que le service qu'on rend aux malades, dans ces Maisons de Charité, quelque imparfait encore qu'on le suppose, seroit infiniment plus négligé, si les vuës surnaturelles n'y entroient pour rien. A la vérité, la Maison d'Association ne sera pas un Hôpital; mais on y verra toutes les infirmités humaines; & si, dans les Chefs & dans les Subalternes, il n'y a que des sentiments humains

ou des motifs d'intérêt, tout doit se relâcher à la longue & périr enfin. Il faut toute la Charité Chrétienne pour lutter contre les passions humaines, contre les dégoûts naturels, contre l'obscurité ou l'ennui d'une œuvre triste par elle-même & dégoûtante. Que d'imperfections encore se glissent dans l'administration des personnes qui sont les plus attentives à élever leurs motifs & à sanctifier leurs vues !

Celles de M. de Chamousset ne se bornent pas à la Maison d'Association : il jette les yeux sur l'Hôtel-Dieu de Paris, & il propose un plan pour y établir une bonne Police. C'étoit déja une chose bien connue que la situation très-incommode de cet Hôtel-Dieu, & l'espace trop resserré dans lequel on rassemble un si grand nombre de malades ; mais notre Auteur fait de ce triste séjour un portrait

si effrayant, qu'il est peu de personnes qui voulussent consentir à s'y laisser transporter, si elles avoient vû les détails où l'on entre ici. Contentons-nous d'observer, d'après M. de Chamousset, qu'il périt, dans l'Hôtel-Dieu de Paris, un quart des malades qu'on y reçoit ; tandis que, dans la même Ville, l'Hôpital de la Charité ne perd qu'un huitième des siens, & que d'autres Hôpitaux hors de Paris perdent encore moins des leurs.

Cependant il en coûte beaucoup plus à l'Hôtel-Dieu pour chaque malade qu'il n'en coûte à la Charité. L'Auteur ne fait monter qu'à 29 livres la dépense de chaque malade dans ce dernier Hôpital, au-lieu qu'elle monte à 50 livres pour chaque malade de l'Hôtel-Dieu. Voilà une disproportion énorme : & comment arrive-t-il donc qu'en dépensant près du

double pour guérir ses malades ; l'Hôtel-Dieu en perd la moitié plus que la Charité ? Ce vice vient originairement & radicalement du trop grand nombre de personnes renfermées dans un trop petit espace : de-là le mauvais air qui achève de faire périr les plus malades, qui arrête le progrès de la convalescence, qui use même en peu de temps les forces de ceux qui se dévouent au service de ces pauvres. Ajoûtez à cela une source éternelle de destruction dans cette affligeante demeure : les malades étant comme entassés les uns sur les autres, puisqu'on en met 4, 5, & quelquefois 6 dans un même lit, les méprises en fait de remèdes sont très fréquentes. Les idées des Médecins se croisent par la diversité des maladies ; la précipitation des Ministres subalternes les empêche de prendre toutes les mesures nécessaires, pour ne don-

s'immole des victimes par
nistère même de ceux qui o
l'intention du monde de
soustraire.

L'Auteur propose trois
pes de réforme & de bonne
le premier seroit de dé
l'Administration du soin d
des, & de la borner au go
ment des biens : le seco
confier les malades aux soi
société de Citoyens, dont
personnel se trouveroit êt
l'intérêt du public : la tr

ıais la lectuıe attentive du Mé-
ıoire fera désirer sincèrement
u'ils soient mis en pratique. Il
a, sur le second Article, une
bservation de grande étendue :
'est que la Société, chargée du
oin des Malades, ne seroit payée
ıue sur le pied de 50 livres par
ète de personne guérie. Remar-
ıue-t-on bien le profit qui en
ésulteroit pour le Public & pour
'Hôtel-Dieu ? 1° Cette Société
ıuroit un intérêt toujours présent
à ne rien négliger pour la guéri-
son des malades : ce qui la ren-
droit extrêmement attentive au
choix des Médecins, des remèdes,
& de tous les moyens propres à
rendre la santé. 2° Par conséquent
le Public, qui perd tous les ans
plus de 5000 pauvres sur environ
21000 qui entrent à l'Hôtel Dieu,
conserveroit un grand nombre de
Citoyens utiles. 3° L'Hôtel-Dieu,
qui dépense pour chaque malade

guéri ou non-guéri 50 livres par tête, seroit tout-d'un-coup déchargé de la somme que lui coûtent ceux qui meurent : gain immense dans une Maison comme celle-là, où tous les soins imaginables ne peuvent empêcher la mort de faire de grands ravages.

Le projet d'établir un asyle mitoyen entre l'Hôpital gratuit & la propre maison du malade suppose un fait très-certain ; c'est qu'il y a, dans les conditions inférieures, un très-grand nombre de personnes qui pourroient, au commencement de leurs maladies, donner une petite somme, & qui, dans le progrès du mal, sont hors d'état de se procurer aucun soulagement. S'il y avoit donc des Maisons destinées à recevoir ces sortes de malades, dès qu'ils se sentent attaqués, le peu qu'ils peuvent donner suffiroit pour leur ouvrir l'entrée de ces Maisons, & ils y trouve-

roient tous les ſecours dont ils auroient beſoin. Or ces établiſſements auroient l'avantage & de ſe ſoûtenir par le concours de ceux qui s'y feroient tranſporter, & de remédier promptement aux maladies, parce qu'on s'y retireroit de bonne heure, & enfin de décharger d'autant l'Hôtel-Dieu qui pourroit alors ſecourir plus efficacement les plus pauvres & les plus malades.

Dans la vuë encore de diminuer les charges de ce grand Hôpital, l'Auteur deſire qu'on établiſſe des Maiſons de convaleſcence, qu'on traite avec les Hôpitaux des pauvres valides pour qu'ils ſe chargent de leurs malades : ceci eſt encore de grande conſéquence. Les Hôpitaux de Paris & d'autour de Paris envoient leurs malades à l'Hôtel-Dieu : ſurcroît de charge pour cette Maiſon ; dangers pour les malades dans le

transport. Si l'Hôtel-Dieu transigeoit avec ces Hôpitaux, on peut croire qu'ils se chargeroient volontiers du traitement de ces malades, moyennant une somme de 30 liv. par tête, au-lieu de 50 liv. que chacun d'eux coûte à l'Hôtel-Dieu. Nous ne faisons qu'effleurer tout le Plan de l'Auteur, invitant les Citoyens de toutes les classes à n'en rien perdre : il n'y auroit pas même jusqu'aux Métaphysiciens, aux Calculateurs, aux Intendants de grandes Maisons, qui ne pussent, chacun dans son genre, y puiser de bonnes méthodes d'imaginer ; de combiner, d'œconomiser. Combien plus la charité peut-elle mettre ces vuës à profit pour le soulagement des pauvres & la guérison des malades !

Le Livre que nous analysons, est un Recueil de Mémoires. Après les deux premiers dont nous venons de rendre compte, l'Auteur

en donne un troisième pour la conservation des Enfants, & pour l'emploi avantageux des Enfants-Trouvés. Il montre d'abord qu'en général les Enfants sont très-mal nourris à Paris ; que les Nourrices étrangères, auxquelles on confie ces gages précieux des familles, sont très-souvent hors d'état de répondre à la confiance des pères & mères &c. Cette querelle est ancienne, & jamais elle n'auroit eu lieu si le luxe n'étoit point entré dans le monde. La Providence avoit pourvû à tout, en ce genre : on a voulu intervertir les Loix de sa sagesse ; faut-il être surpris que le genre humain en porte la peine ? Mais ce point de morale est désormais un lieu commun sans énergie & sans effet.

Notre Auteur se retourne donc vers les suppléments que l'industrie & l'expérience fournissent pour la nourriture des enfants. Il conseille

le lait des animaux : il fait voir combien l'usage en est facile, salutaire, peu coûteux, préférable, en un mot, à tous égards, aux soins prétendus des Nourrices mercénaires. Il y a sur ce point quantité de choses bien vuës, bien dites, & bien dignes d'être pratiquées ; mais malheureusement il semble en général que l'attention & le zèle des hommes diminuent en raison de l'utilité des projets. Si M. de Chamouslet proposoit une invention de luxe, un systême où la vanité, le plaisir, l'amusement, le libertinage pussent avoir lieu, combien de personnes y prendroient part ; combien se picqueroient de raffiner sur l'Inventeur ! Mais il s'agit de conserver des citoyens à la patrie, des héritiers aux familles, des membres à tous les Ordres de l'Etat : ce projet intéresse trop la raison, & point assez l'imagination : on lui don-

nera des éloges & presque point d'appuy.

M. de Chamousset passe à la destination des Enfants-Trouvés. Ces Enfants sont le bien de l'Etat ; on fait des dépenses considérables pour eux, & l'on en tire peu de profit. D'abord il en périt un très-grand nombre dans les années de l'enfance : cette dépopulation même est si prodigieuse qu'à peine en reste-t-il un dixième à l'âge de 20 ans. Mais que devient ce reste ? Très-peu apprennent des métiers : la plûpart, se font mendiants & vagabonds, au lieu, *dit M. de Chamousset*, de tirer de-là de bons Soldats, de bons Matelots ; de bons Colons pour la Louisiane. Le plan de ces trois destinations forme le Mémoire, qui est sur-tout extrêmement détaillé dans la partie relative à cette Colonie de la Louisianne. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de prévoir & de

calculer plus de choses qu'on en trouve ici. En supposant même beaucoup de non-valeurs dans le systême, il est toûjours certain que, s'il étoit exécuté seulement dans sa dixième partie, l'Etat en retireroit de très-grands avantages. Nous ne pouvons en déduire les raisons, parce qu'il faut terminer notre Extrait: nous renvoyons au Mémoire.

Il est suivi d'un autre qui comprend des discussions sur la nature, l'emploi & l'état présent des biens de S. Jacques de l'Hôpital de Paris. M. de Chamousset désireroit qu'en se rapprochant de l'intention des Fondateurs, on fît retourner ces biens à l'Hospitalité; & comme la Maison d'Association est toûjours le grand objet de l'Auteur, il propose de lui annéxer ces fonds, sauf néanmoins la conservation d'un nombre de Chapelains qui feroient l'Office Canonial, comme il se

fait actuellement dans l'Eglise de S. Jacques. Il y a, dans ce Mémoire, un récit abrégé des contestations mues sur ce point du temps de M. le Cardinal de Noailles, & de M. de Vintimille, l'un & l'autre Archevêques de Paris; & l'Auteur y ajoûte une exposition très-claire de l'encouragement & de la faveur que prendroit la Maison d'Association, si ces fonds de S. Jacques lui étoient adjugés.

Le dernier Mémoire contient, dans l'étendue de 150 pages, un *Plan général pour l'administration des Hôpitaux du Royaume, & pour le bannissement de la mendicité.* Ce morceau pourroit seul faire la matière d'une juste & longue Analyse, on y verroit toute l'étendue des attentions & du zèle de l'Auteur pour la perfection du service des Hôpitaux, & pour l'anéantissement de la mendicité,

fléau terrible & honteux dans un Etat.

Nous invitons tout le Public à s'occuper de cette importante lecture, qui d'ailleurs est attrayante par la manière dont les choses sont proposées. Il y a, dans le style de l'Auteur, beaucoup de clarté jointe à l'énergie, & même à la noblesse d'expression qui convient aux grands objets œconomiques. Probablement ce bon Citoyen ne verra pas ses projets exécutés, mais ses écrits subsisteront & pourront éclairer une génération plus heureuse, plus zélée pour le bien, disons aussi plus Chrétienne que la nôtre : le soulagement de la pauvreté & des maladies publiques n'aura jamais lieu sans les motifs de l'Evangile.

ARTICLE XX.

PUBLII VIRGILII MARONIS Opera, Ordine perpetuo, Interpretationibus Gallicis, Annotationibus & Dictionariis illustrabat Antonius BOURGEOIS, Parochus Sancti Germani & in Collegio Crespiaco-Vallensi Primarius. Ad usum Scholarum. Tom. I. & II. &c. *Les Œuvres de Virgile, avec la Construction, les Interprétations, les Remarques & le Dictionnaire de M. BOURGEOIS, Curé de S. Germain, & Principal du Collège de Crespy en Valois*, Tome premier, & le commencement du Tome second. (*In*-8°.) A Senlis, chez Des-Roques; & à Paris, chez Hochereau l'aîné, Quai de

Conty; & Barbou, rue S. Jacques, &c.

VOici un Livre qui réunit deux avantages assez rares; celui d'être utile aux plus petits élèves de la langue Latine, & celui d'attirer l'attention des Hommes de Lettres, qui ont le plus & le mieux lu Virgile. L'Auteur donne pour les enfants une construction suivie & *perpétuelle*, comme on parle, du texte Latin; mais construction qui n'est en effet que cela: on se borne à ranger les mots de Virgile, comme ils doivent l'être pour former une phrase Françoise. On y ajoûte simplement les mots sous-entendus avec quelques Synonymes, & tout ce texte est si aisé que le premier âge ne peut en être ni effrayé ni rebuté. Ce ne seroit pourtant rien sans les Interprétations qu'on voit ici placées au bas des pages: toutes

les expressions figurées y sont traduites à la lettre, & ramenées ensuite au sens naturel : les phrases dont le tour ne revient point à celui de notre langue, y sont rendues en François : le développement des pensées s'y trouve : le texte y est éclairci par plusieurs exemples tirés de Virgile même, ou d'autres Ecrivains de l'antiquité : enfin un bon nombre d'endroits, qui pourroient embarasser les Commençants, y sont traduits mot pour mot. Il faudroit voir toute cette suite d'attentions qui, toutes petites qu'elles sont prises séparément, dénotent une grande expérience dans l'Auteur.

Il ajoûte un Dictionaire contenant tous les mots de Virgile, avec la signification propre de tous ces termes : Dictionnaire qui n'est pas unique ; il y en a un pour les Eglogues, un second sera pour les Géorgiques, & apparemment

un troisième suivra l'Enéïde. Ces Dictionnaires Latins-François sont accompagnés de Notices, servant à expliquer la Fable, l'Histoire, la Géographie, les Etymologies; mais toute cette partie est en Latin, pour ne pas détourner l'attention des enfants à qui l'on ne destine pas ce détail de connoissances. L'Art de ce Livre, en général, est de mêler tellement par-tout les instructions Latines & Françoises, que les foibles & les forts, les commençants & les parfaits puissent en profiter.

C'est sur-tout dans les Remarques que les habiles gens trouveront à se satisfaire. Il faut que nous ayions fait encore bien peu de progrès dans les lettres, ou que les Auteurs de l'Antiquité soient comme des mines profondes d'où l'on tire continuellement des richesses, sans pouvoir jamais les épuiser. Nous croyions con-

noître Virgile ; & M. Bourgeois vient redresser presque toutes nos idées. Il auroit assez l'air d'un novateur, d'un homme qui cherche à ne rien dire comme les autres, si d'ailleurs il ne donnoit de bonnes raisons des nouvelles vuës qu'il propose. C'est un homme qui possède tellement son Virgile, qu'il y apperçoit ce que le Vulgaire n'y soupçonnoit seulement pas. Nous citerons quelques exemples tirés des Eglogues : c'est le seul morceau entier que M. Bourgeois publie actuellement. Il y ajoûte bien le premier Livre des Géorgiques ; mais sans Remarques & sans Dictionnaire, nous attendons les trois autres Livres pour en parler.

Si l'Abbé Des-Fontaines revenoit au monde, il pourroit bien n'être pas content de notre Auteur, parce que celui-ci fronde assez souvent les idées de ce

fameux Traducteur de Virgile. L'Abbé avoit le défaut des gens de Profeſſion Méchanique, qui décrient toujours les talents de leurs camarades, & n'approuvent que ce qui ſort de leur boutique. Que n'a point dit cet Ecrivain de ſes dévanciers dans l'œuvre de la Traduction de Virgile! On ne lui rend pas ici la pareille, parce que le ton ſuffiſant & les injures ne ſont point des raiſons; mais on prend fort bien ſa liberté de le contredire: ce qui s'exécute plutôt par le détail des faits que par des paroles. On ne remarque même ces critiques qu'en mettant le Virgile de l'Abbé vis-à-vis de celui que nous annonçons. C'eſt dans ce parallèle ſuivi qu'on apperçoit les défauts du Traducteur François; qu'on lui trouve un bon nombre de contreſens, peu d'explications heureuſes, & preſque point de découvertes dans ce riche fonds

lu Poëte Latin. Avec cela il pour-
'oit encore être vrai que le Vir-
;ile de l'Abbé Des-Fontaines est
e meilleur qu'on ait en notre
angue : les autres Traducteurs
l'ont pas trop réussi ; M. Bour-
;eois n'entreprend point cette tâ-
he, & il lui faudroit encore
ieaucoup de travail pour donner
ine version aussi estimable en son
;enre, que ce Commentaire l'est
lans le sien. Voici donc quelques-
ines des Remarques qu'il contient.

Il y a dans la premiére Eglo-
je une espèce de hors-d'œuvre,
ie l'Abbé Des-Fontaines suppose
is nécessité : c'est depuis le
e Vers jusqu'au 59e. Il croit
en cet endroit, Mélibée apos-
ohe le Père de Virgile, & le féli-
de la conservation de sa terre:
est imaginé pour satisfaire aux
ssions *Fortunate senex*, &c.
si ce Traducteur ne se fût
ersuadé mal-à-propos que
vrier, 1758.

dans toute l'Eglogue c'est Virgile lui-même qui parle, sous le nom de Tityre; il n'auroit pas eu besoin de ce hors-d'œuvre très-mal placé & employé. Reconnoissons donc que toute cette premiére Eglogue représente le Père de Virgile, non Virgile lui-même. Notre Commentateur démontre ce point déja très-autorisé du suffrage de plusieurs habiles gens.

L'Abbé Des-Fontaines, après d'autres Traducteurs qui l'ont dévancé, rend *meditaris* (au second Vers de la premiére Eglogue) par *tu essayes*; mais nous ne doutons point que M. Bourgeois n'ait raison de condamner cela: car le terme *meditari*, dans d'autres endroits de Virgile, signifie simplement *chanter*: l'Eglogue 6^e porte *Phœbo meditante*: le Dieu de la Poësie *essayeroit-il* des chants?

Le Père de Virgile, sous le nom de Tityre, dit que c'est un

Dieu qui lui a procuré des jours si tranquilles, *Deus nobis hæc otia fecit*; & les Commentateurs, les Traducteurs s'accordent à reconnoître là le jeune Octave; ils ont raison, mais le nom de *Dieu* n'est donné à ce Prince ni à cause de ses *bienfaits*, comme l'a crû l'Abbé Des-Fontaines; ni parce que les honneurs divins lui avoient été décernés (cela n'arriva que plusieurs années après,) ni enfin à raison des faveurs dont le combloient les Dieux. Notre Commentateur en découvre, à ce qu'il paroît, la vraie cause: c'est que la mère d'Octave se portoit pour avoir eu d'Apollon ce fils destiné à de si grandes choses. En conséquence il étoit naturel qu'Octave fût regardé comme un Dieu, sur-tout dans une pièce de Poësie, où l'on ne se picque pas d'une exactitude métaphysique.

On se trompe communément

dans l'interprétation de ces Vers, *antè pererratis amborum finibus exul, aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim.* On suppose que le Parthe & le Germain changeroient de pays; qu'ils occuperoient la patrie l'un de l'autre: ce n'est point cela. Virgile ou plutôt son Père dit que, *ou le Parthe viendroit en Germanie, ou le Germain passeroit en Parthie*, avant que la mémoire du bienfait s'effaçât de son esprit. Il n'est pas nécessaire que ces deux Peuples soient représentés comme exilés l'un chez l'autre; il suffit que l'un ou l'autre éprouve cet exil : c'est la force de cette particule disjonctive *aut* qu'il faut uniquement considérer pour bien saisir le sens du Poëte.

Les Commentateurs se sont assez tourmentés pour trouver le sens de ces mots, *post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas.*

M. Bourgeois croit que ce dernier terme ne signifie ni des *années*, ni, à proprement parler, des *bleds*; mais précisément *une terre à bled*; en sorte que le sens de cet endroit soit ainsi : *Ne reverrai-je donc jamais ma chere patrie, & ma petite maison couverte de chaume, maison placée sur les limites de quelques arpents de terre à bled, qui étoient comme mon Royaume?* Il y a des avantages dans cette explication; mais nous ne sçavons si la préposition *post* est rendue bien naturellement par l'expression *ad marginem*, *ad limites* (sur les limites.) Au reste l'Auteur donne ici toute permission de ne point adopter sa pensée, pourvû qu'on en trouve une meilleure. L'Abbé Des-Fontaines s'est délivré de tout embarras à l'égard de *post*, il ne le traduit pas.

Dans la troisième Eglogue, le *Février*, 1758.

Berger Ménalque dit à Dam *cantando tu illum?* & le to des Traducteurs & des Inter tes suppléent ou supposent le v *vicisti. Toi*, dit l'Abbé Des taines, *tu as vaincu* Damon il n'y a presque pas de doute ne faille rapporter *illum* au vreau dont il est parlé imm tement au-dessus; en sorte q sens soit, *quoi? tu as mérit tes chants de gagner ce chevr* C'est la pensée très-naturel notre Auteur.

Le même Berger Ménalqu putant avec Dametas, dans la r Eglogue, dit: *Et me Phœbus Phœbo sua semper apud me nera sunt lauri & suave r hyacinthus:* ce que les Com tateurs ordinaires rendent *Et moi je suis aimé d'Ap j'ai toujours des présents offrir; du laurier & de l'ag fleur d'hyacinthe.* Notre A

trouve là un contresens; c'est, selon lui, Apollon qui fait des présents à Ménalque, qui lui donne du laurier & de l'hyacinthe. Par-là on conçoit que ce Dieu aimoit Ménalque, c'est-à-dire, qu'il lui inspiroit l'art de faire des Vers. Le Lecteur jugera de cette Interprétation, elle est appuyée d'une ancienne Traduction Françoise, qui porte :

» Et outre lui, de Phœbus suis aimé :
» Phœbus toujours m'a tant bien esti-
» mé,
» Qu'il m'a laissé ses joyaux pré-
» cieux
Le verd Laurier & l'Œillet gracieux.

Le sujet de la quatrième Eglo-
ie a long-temps occupé les Gens
Lettres, & ils ne se sont pas
core réunis de sentiment. Notre
teur expose & réfute quatre
nions différentes, qu'on peut
Février, 1758.

voir dans son Livre. Voici la sienne : Suétone rapporte qu'Auguste désirant avoir des enfants de Livie, crut ses souhaits accomplis quand cette Princesse devint enceinte ; mais que bientôt après il fut frustré de ses espérances, parce que l'enfant vint au monde avant terme. Or, selon M. Bourgeois, ce fut dans l'attente de cet héritier d'Auguste que Virgile composa & publia sa quatrième Eglogue. Tous les traits de cette belle pièce conviennent parfaitement à ce sujet. Elle est intitulé *Pollion*, & ce Consul est nommé au douzième Vers, parce que le prétendu âge-d'or dont parle le Poëte, commençoit, selon lui, au Consulat de Pollion l'an 714 de Rome, un an avant la victoire qu'il remporta sur les Parthes. Les autres convenances sont bien expliquées par l'Auteur ; & il en résulteroit assez clairement que cette Eglo-

ıe a été composée en 717 ou 718 e Rome. Le mariage d'Auguste vec Livie est de l'an 716. La rinceſſe mit au monde Tibère trois ıois après cette alliance, & Tibère Néron, premier mari de Liie, fut reconnu pour le père de enfant. Après cela, rien n'emêche qu'Auguste n'ait pû être atté de l'espoir d'acquérir un héitier de son nom & de sa race; ivie étant devenue enceinte; c'est e moment que saisit Virgile pour aire sa cour en Poëte qui prédit es événements heureux. Il ne aut aux gens de cette Profession ue les apparences, pour promette des merveilles.

C'est par un effet de cette coniance poëtique qu'on lit dans cette Eglogue, *Incipe parve puer risu cognoscere matrem.* Virgile regarde déja l'enfant comme né; il l'invite à *connoître* sa mère, c'est-à-dire, à lui témoigner de la reconnoiſ-

ſance par un doux ſourire. M. Bourgeois s'écarte encor l'Abbé Des-Fontaines, & de d'autres Interprètes qui met ce ſourire ſur le compte de mère; tandis qu'il convient tôt à l'enfant. Les raiſons que tre Auteur cite pour ſon ſentim ont au moins le mérite de la grande vrai-ſemblance.

Nous voudrions pouvoir rec lir un plus grand nombre d'o vations du Commentaire q nous donne; mais les atten du Lecteur l'inſtruiront beau mieux que nous ne pourrions par un long détail. On rema preſque par-tout la ſagacit l'Auteur à découvrir du neu l'on ſe perſuade, preſque effort, qu'il touche au vrai bu

ARTICLE XXI.

COLLECTION DE THÉSES *Medico-Chirurgicales sur les points les plus importans de la Chirurgie théorique & pratique, recueillies & publiées* par M. le Baron de Haller, & rédigées en François par M***. (Tome premier *in*-12. pages 449.) *A Paris, chez Vincent, &c.* M. DCC. LVII.

DANS la Préface qui est à la tête de cette Collection, on erve que les Théses Médico-rurgicales, comme la plûpart autres, n'ont guères qu'une *tation éphemère*, & que leur rité fût-elle plus durable, se entre presque toujours *dans seule compagnie*. Parmi ces

évrier, 1757.

Thèses, il y en a cependant dont *la base & le fondement sont des vuës neuves, des découvertes utiles; des observations singulières; enfin des cures frappantes dont la publicité intéresse le progrès de l'art, & le bien de l'humanité.*

On ne sçauroit conserver ni répandre avec trop de soin, les Thèses qui ont ce mérite : pour en grossir le nombre, on ne doit pas craindre de mettre à contribution les *différentes Ecoles de l'Europe.* C'est-là un excellent moyen d'établir entr'elles une correspondance utile, & d'allumer en même-temps une émulation qui, dégénérant même en rivalité, seroit peut-être moins louable, mais sans en être moins salutaire : il en résulteroit un commerce, dont les fonds ne fructifient jamais mieux qu'en devenant communs, & dont les produits se multiplient en les distribuant.

Nous

Nous n'annoncerions pas ce Recueil avec confiance, si nous n'étions sûrs des lumières & de la fidélité du Collecteur : pour dissiper toute défiance, il suffit de dire que c'est à M. le Baron de Haller que nous devons cette Collection. Nous n'hésiterons donc pas plus que l'Auteur qui l'a rédigée, à placer ce Recueil *à côté des Mémoires des Académies* les plus célèbres.

Toute la Collection de M. le Baron de Haller est comprise en cinq Volumes *in*-4°, dont le premier & le second roulent *sur les maladies rares & singulières, de la tête, du col, & de la poitrine* : le troisième sur celles du bas-ventre : le quatrième sur celles de la vessie : le reste de l'Ouvrage est destiné aux maladies des extrémités. Dans la rédaction que l'on en publie en notre langue, on a tellement élagué toutes les pièces

que, ſans omettre rien de *curieux & d'inſtructif*, on en a retranché tous ces principes trop communs, qu'on doit retrouver dans des Thèſes, quand les ſujets qu'on y traite, ſans être toujours les mêmes, ſont cependant aſſez voiſins, ou aſſez analogues pour ſe toucher de fort près. » On ne prend de » chaque Diſſertation, *nous dit le Rédacteur intelligent dans tou-* » *tes ces matières*, que ce qui » lui eſt propre; la cure ou l'ob- » ſervation qui en fait la baſe; » les remèdes nouveaux que pré- » ſente l'Auteur; la manœuvre ou » les inſtruments qu'il propoſe, » & auſquels il donne la préfé- » rence pour quelque opération; » enfin ſes vuës & ſes idées par- » ticulières, par rapport à quel- » que point qui regarde la Théorie » ou la pratique de l'Art. Voilà, » *ajoûte-t-il*, notre projet: c'eſt » d'après ce plan que nous ſom-

» mes parvenus à renfermer dans
» un seul Volume *in*-12, toutes
» les Dissertations qui occupent
» plus d'un Volume *in*-4°, de
» l'Ouvrage de M. de Haller. «

Ce Volume est divisé en quatre Parties, dont la premiére contient XII Dissertations ou Questions Médico-Chirurgicales sur les maladies de la tête. Ce qui nous a paru de plus intéressant dans cette Partie, c'est :

1°. Un excellent modèle de traitement pour les plaies au front, telles que celle dont on nous donne l'histoire & la guérison raisonnées. Quoique la balle eût traversé le crâne, le malade a cependant été guéri sans le secours du trépan, & sans faire sortir de la tête la balle de plomb qui y étoit entrée : on n'eut pû y réussir que par le trépan ; on prouve ici qu'en pareil cas cette opération est

inutile, & ne promet qu'*un succès équivoque*.

2°. Une Dissertation sur les contre-coups : on y développe admirablement la manière de les connoître & de les distinguer, & on y trace la conduite qu'on doit tenir dans des accidents si délicats, & plus communs qu'on ne se l'imagine.

3°. Une Dissertation où l'on examine quelles sont les plaies du cerveau, qui ne sont pas nécessairement suivies de la mort; & l'on décide que toute plaie qui n'endommagera pas les endroits du cerveau, d'où naissent les nerfs, principes & agents de la circulation, n'est pas essentiellement mortelle ; & l'on y démontre que le principe de la vie (animale) est dans la moëlle épinière : cette Dissertation est pleine d'expériences curieuses, & d'observations singulières.

4°. Un champignon du cerveau, ou une ſubſtance fongueuſe qui naiſſoit de la Dure-mère, & qui fut enlevée par les trépans multipliés : opération, qui rendit une ſanté parfaite à un malade tourmenté des plus violens maux de tête.

5°. La Diſſertation XII^e ſur les principales maladies des ſinus frontaux & maxillaires.

La ſeconde Partie qui ſe renferme dans les maladies du col, contient quatre Diſſertations, & une Thèſe ſoûtenue en 1748. dans les Ecoles de la Faculté de Paris, par M. Barbeu du Bourg.

La premiére Diſſertation nous apprend que les luxations de la nuque ſont *très-rares & preſqu'impoſſibles :* on le prouve par des diſcuſſions anatomiques, que le Rédacteur trouve *excellentes ;* il aſſure qu'on chercheroit inutilement ailleurs les obſervations qui

font une partie considérable de cette Dissertation.

La seconde Dissertation roule sur la maladie, nommée par les Latins *Caput obstipum*; qu'on pourroit à la rigueur appeller *Torticolis chronique* ou *permanent*, elle est du même Auteur (M. Mauchart,) & du même goût que la précédente.

La troisième Dissertation montre qu'il y a des moyens pour distinguer le squirre des glandes dorsales, d'avec la concrétion des parois de l'œsophage: à l'indication de ces moyens, on ajoûte le traitement de ces deux maladies, dont la salivation mercurielle a quelquefois procuré une heureuse guérison.

On voit par la quatrième Dissertation que ce qui étouffe les noyés, ce n'est pas l'eau qu'ils avalent; mais uniquement l'air qu'ils retiennent après leur der-

nière inſpiration & qu'ils ne peuvent expulſer ; qu'on les ſauveroit en procurant la ſortie de cet air, & qu'on doit ouvrir la trachée artère pour le chaſſer, quand les autres moyens ſont inſuffiſants. Cependant M. de Haller n'a pas tant de confiance dans cette opération, il ne la croit pas aſſez puiſſante pour faire ſortir l'écume qui part de la ſubſtance du poulmon des noyés : le Rédacteur penſe de même, & nous renvoie à l'ingénieux Ouvrage de M. Louis, *ſur la certitude des ſignes de la mort.*

Enfin la Thèſe de M. Barbeu du Bourg fait voir que, dans les playes de la trachée-artère, s'il faut ouvrir ce canal, le biſtouri eſt préférable au trois-quarts, quand il s'agit de retirer de la trachée un corps étranger ; mais que le trois-quarts mérite la préférence ſur le biſtouri, quand il faut donner

un paſſage à l'air par l'ouverture de la trachée.

Dans la troiſième Partie, ſur les maladies qui attaquent la poitrine, on trouve VII Diſſertations, dont IV. roulent ſur les cancers. Dans la premiére on retrace la méthode que MM. Boerhaave & Staal recommandent pour le cancer occulte, & pour celui qui eſt ouvert : on y a mis la figure de l'inſtrument dont ſe ſervoit M. Hartmann, pour emporter d'un ſeul coup le cancer des mammelles.

La ſeconde enſeigne aux Chirurgiens comment ils doivent ſe conduire dans le traitement d'un cancer ouvert, & qu'on ne peut guérir que par l'amputation. S'il s'agit d'un cancer ancien, dont la cauſe ſoit interne, on ſoûtient que l'amputation ne peut être qu'*infructueuſe* & terrible dans ſes ſuites. Enfin on traite d'*impoſture* & d'*ignorance* tous les exemples

qu'on cite pour prouver qu'on peut avec des remèdes internes guérir un cancer qui eſt ouvert.

La troiſième Diſſertation expoſe la cure d'un cancer monſtrueux, opérée par le célèbre M. Heiſter.

La quatrième apprend les moyens de prévenir les cauſes du cancer. L'Auteur part de ce principe, que le cancer commence toujours par un ſquirre : ainſi pour prévenir l'un, il ne faut que travailler à empêcher l'autre.

La cinquième Diſſertation eſt le Journal hiſtorique des procédés ue ſuivit M. Pechlin dans le trai- ment d'une plaie pénétrante de poitrine. Dans les trois mois e dura le traitement, le malade adit, par l'ouverture de la plaie, gt-trois livres de ſang, & vingt es de pus avant que de recou- r la ſanté parfaite, dont il a dans la ſuite.

Hernies, qui ſont ſuivies de ſuppuration avec étranglement. Dans la dixième, on démontre que l'eſpèce de Hernie, qui exige le plus qu'on opère ſans tarder, c'eſt la crurale. La onzième rapporte la guériſon parfaite d'une Epiplo-enterocele avec ſphacele, & perte d'une partie conſidérable de l'inteſtin : voici ce qu'on nous fait obſerver ſur l'opération de la nature, quand on la ſeconde dans un pareil traitement. » L'inteſtin à » la ſuite de l'étranglement ſe gan- » grêne, une portion ſphacelée ſe » détache & ſe ſépare du reſte du » canal : le malade guérit radica- » lement & recouvre une ſanté » parfaite : on l'ouvre après ſa » mort qui arrive bien des années » après, & on trouve qu'une por- » tion du péritoine achève & com- » plette le canal dans la partie qui » avoit été enlevée.« Dans un phénomène ſi ſingulier, comme dans

la guérison de cette plaie du crâne, dont il est parlé dans la septième Dissertation de la Iere Partie, on doit admirer jusqu'où s'étendent les ressources de la nature, quand l'art est assez sage pour se borner à lever les obstacles qui pourroient traverser les merveilles qu'elle est toujours prête d'opérer. La douzième Dissertation contient le traitement & la guérison d'une exomphale ulcérée : c'est une espèce de hernie au nombril : quand elle est avec étranglement, l'Auteur ne croit pas qu'il y ait, pour sauver le malade, d'autre moyen que l'opération : encore n'en attend-il le plus souvent aucun succès heureux. Les trois derniéres Dissertations roulent sur d'autres Hernies, dont la premiére, dite *ventrale*, est une tumeur à l'*abdomen*, causée par la chute, ou la saillie d'une partie contenue dans le bas-ventre, & par le relâchement [illegible]

la rupture du péritoine, ailleur
qu'au nombril, aux aines, ou
l'arcade crurale; la seconde est l
hernie du ventricule; la troisièm
est celle de la vessie.

La cinquième & la septième d
ces quinze Dissertations ne son
que deux Thèses, soûtenues dan
les Ecoles de la Faculté de Méd
cine de Paris: on y soûtient ce
deux conclusions, 1° que, dans le
hernies intestinales, on doit entre
prendre l'opération, quand on e
sûr que l'intestin est lésé, qu'il e
ouvert ou gangrêné en partie
2° que la tension des muscles *ste*
no-mastoidiens nuit à la curatio
chirurgicale de la hernie: ce
muscles sont appellés les *fléchi*
sseurs de la tête, & ont leur poi
fixe dans le *sternum*.

Le Volume que nous annon
çons, & le compte que nous
rendons, ne paroîtront rien moi
qu'amusants à la plûpart de

Lecteurs : nous les prions de nous excuser si nous sommes ici moins sensibles à la délicatesse de leur goût qu'à l'utilité publique. Est-il pour nous un devoir plus pressant que celui de publier les secours nouveaux que notre siècle présente à toutes ces mains habiles, qui vouent leurs services à la cure ou à l'adoucissement des maux dont est affligée l'humanité ?

ARTICLE XXIII.

LA REDENZIONE, Poema, di Francesco Triveri, Professore emerito di Eloquenza &c. In Torino M.DCC.LVI. nella Stamperia Reale. C'est-à-dire : *La Rédemption, Poëme. Par M. François Triveri, ancien Professeur d'Eloquence, &c. A Turin, de l'Imprimerie* [illegible]

Février, 1758.

rie Royale. (Trois Vol. grand *in*-8°.) M. DCC. LVI.

DANS un siècle aussi profane que le nôtre, ce seroit une consolation pour la Religion, qu'il parût de temps en temps des Ouvrages tels que celui-ci. Quand tout leur effet se borneroit à réclamer contre la licence & contre l'abus des talents, ce seroit toujours un grand service rendu à la vérité & aux bonnes mœurs. La lecture de ce Poëme est propre à faire naître & à nourrir le goût de la vertu : tout y respire l'amour de Dieu & de nos devoirs.

Nous ne ferons pas un mérite à M. Triveri de n'avoir pas dégradé un sujet aussi saint, par des aventures Romanesques, & par les prestiges de la magie : il a bien senti que de pareils épisodes, dans son Poëme, auroient également choqué les régles de la décence & les loix

de la raison. Cette attention est donc moins une vertu pratiquée qu'un vice évité.

Avant que d'entrer dans l'examen des différentes parties qui composent ce Poëme, & d'en développer l'exécution, nous devons rendre compte d'une Dissertation préliminaire sur la Poësie en général.

Cette Dissertation contient 73 pages : elle commence par une question qui intéresse tous les Parnasses de l'Europe : la voici. Pourquoi les Modernes égaux d'ailleurs en plusieurs points, & même supérieurs aux Anciens du côté de la Philosophie, sont-ils demeurés au-dessous d'eux en matière de Poësie Epique ? Dira-t-on que la Nature, foible & languissante dans ces derniers temps, parce qu'elle s'est épuisée en faveur des Anciens, ne produit plus de ces génies sublimes, faits pour éclairer

les arts, & pour atteindre à la perfection? Gardons-nous, *dit M. Triveri*, d'outrager la Nature par des soupçons aussi injurieux, & démentis par cette multitude de grands Poëtes, qui ont immortalisé les deux derniers siècles, & qui brillent encore de nos jours Notre infériorité dans la Poësi Epique, l'attribuera-t-on au dé faut d'encouragement & de pro tection? Quels temps furent plu féconds que les nôtres en Pro tecteurs généreux des Sciences des Beaux-Arts? Les Maisons Bourbon, de Savoye, de Farnès d'Est, &c. comme autant d'A tres bienfaisants ont répandu, répandent encore leurs utiles in fluences sur les talents, & les an ment par des récompenses. Doit- s'en prendre à l'usage de la rim mais qui ne sait que la rime n' une contrainte & une servitude q pour les talents médiocres? C

e fait que, dans les Poëtes du remier ordre, si elle est quelquefois une gêne, elle est plus ommunément une source de nouelles beautés ? La rime réveille : soûtient l'attention ; elle donne u vers de l'harmonie, & de l'éclat l'expression ; elle embellit les ensées fortes, souvent elle en fait aître d'heureuses & de brillantes ; es pensées communes elle les reève, & les ennoblit. Quelle est onc la vraie raison de notre inériorité dans le Poëme Epique ? 'est, *répond M. Triveri*, l'inartention des Modernes à faire agir : parler leurs Héros & leurs peronnages conformément aux Loix, ux usages, aux mœurs, & à la Religion du pays où ces mêmes 'ersonnages ont reçu la naissance. Ainsi les voit-on employer, dans un sujet Chrétien, le langage de a Fable & du Paganisme ; semblables à ces peintres ignorans

dans le *Costume*, qui donnent à un Persan l'habillement d'un Romain. N'est ce pas là choquer la vrai-semblance, cette précieuse qualité qui fait l'essence de la Poësie Epique? Nous abrégeons ce morceau qui est rempli d'une critique sage & judicieuse.

De ces principes & de ces Observations, M. Triveri part pour condamner le Tasse, Milton, l'Arioste, & M. De Voltaire. Il rend à la Jerusalem délivrée la justice que mérite le plus beau Poëme de l'Italie Moderne, quant à la beauté du dessein & de l'ordonnance, à l'éclat & à la richesse du Coloris, à la variété des caractères si bien maniés & si bien soûtenus; à l'enchaînement des épisodes toujours intéressants, &c. Mais il ne dissimule pas les défauts du Tasse; il ne lui pardonne point le voyage qu'il fait faire à Ubalde & à son Compagnon, lorf-

iétrer dans le Palais d'Armide, ır en arracher Renaud & le dre à ſa gloire. Le Magicien, ès avoir conduit les deux Che- iers dans des grottes profon- à travers un fleuve rapide, ıt il a ſuſpendu les flots par le ours d'une baguette enchantée, : ſervir à Ubalde & à Charles magnifique repas : cent domeſ- ues intelligents dreſſent la table, i ſe trouve couverte de vaſes r & des mets les plus exquis. milieu de ces opérations ma- ıues, il leur dit : *J'étois né ns les ténèbres du Paganiſme, ıis il a plû au Tout-puiſſant de régénérer dans les eaux du ıptême.*

Février, 1758.

Naqui go paian ; ma poi nelle sant' acque
Regenerarmi à Dio per grazia piacque.
Canto XIV.

Ensuite il ajoûte :

Conobbi allor, che augel notturno al sole
E nostra mente à rai del primo vero...
Ma poi seguito ancor, come egli vuole
Le solite arti, e l'uso mio primiero.
Ibid.

J'ai reconnu que l'esprit humain n'est par lui-même, auprès de l'éternelle Vérité, que comme l'oiseau nocturne à l'aspect du soleil... mais je n'ai point renoncé à mon art, & Dieu m'a permis de suivre mon premier goût, &c. En effet, le Magicien leur donne une baguette merveilleuse, & les envoie à Ascalon vers une vieille

Sorcière, qui les transporte dans une petite barque aux isles Canaries. M. Triveri reproche encore au Tasse les enchantemens du Palais d'Armide, la métamorphose des dix Princes Chrétiens en poissons, ce Perroquet chantant des chansons de sa composition; enfin cette multitude d'avantures & d'intrigues amoureuses qui dégradent la Majesté du sujet.

Le Poëme de Milton est rempli de pensées fortes, de descriptions vives & animées. C'est l'ouvrage de l'imagination la plus féconde & la plus noble. Il y regne un sublime sombre & ténébreux, mais dont on voit sortir quelquefois des traits de lumière qui laissent dans l'ame l'impression la plus profonde. Quelque admiration cependant que l'on ait pour ce grand génie, on ne peut excuser dans lui certaines fictions bizarres. Quelle idée, par exemple, de

représenter les Anges & les Diables se lançant d'énormes montagnes couvertes de lacs & de forêts! M. Triveri entre dans le détail des défauts qu'on a reprochés au Paradis perdu. La plûpart des critiques qu'il en fait, sont tirées de *l'Essai sur la Poësie Epique*, par M. De Voltaire: il y ajoûte une observation que nous ne croyons pas fondée. Il accuse le Poëte Anglois de nous peindre le Père Eternel, allarmé sur les suites de la guerre, & craignant de se voir détrôner par les Anges rebelles. *Non si può tollerare che'l Padre Eterno, come leggesi sul fine del libro quinto, tema di perdere nella congiura il trono.* Si M. Triveri s'étoit donné la peine de relire les Vers qui précèdent, & ceux qui suivent l'endroit qu'il cite; il au-roit vu que ces prétendues allar-mes du Père Eternel ne sont e[n] effet que l'expression du mép[ris] q[ue]

qu'il a pour ſes foibles ennemis. S'il parle à ſon fils unique du grand nombre d'Adverſaires qu'il doit combattre, c'eſt en ſe riant de leurs vains projets.

And ſmiling to his Only ſon thus
ſaid.....

La réponſe du fils unique de l'Eternel juſtifie encore mieux Milton.

To whom the ſon, with ca'm aſpect
and clear.....
Made anſwer: migthy father! thou thy
foes
Juſtly haſt in deriſion, and ſecure
Laugh'eſt at their vain deſigns, and
tumults vain:
Matter to me of glory! &c.

Mon père, répondit le fils, avec un aſpect calme & ſerein; vous mépriſez avec juſtice des en-

nemis si insolents & si foibles.
Leurs tumultes audacieux vont faire éclater ma gloire, &c.

Nous ne suivrons pas M. Triveri dans le jugement qu'il porte sur l'Arioste. Quelque admirable que soit *l'Orlando furioso*, par les beautés de détail, par la rapidité du style, & sur-tout par le Coloris le plus brillant; nous ne le plaçons point parmi les Poëmes Epiques. Après Homère, l'Arioste, est peut-être le plus grand Peintre que nous ayions; mais entrainé par son imagination féconde, & trop indulgent au feu de son génie; il paroît n'avoir pas connu que la vrai-semblance est l'ame & l'essence de la Poësie Epique. Heureux du moins s'il eût toujours respecté les Loix de la décence & de l'honnêteté! Mais trop souvent dans ses mains le pinceau gracieux de l'Albane, rend le vice aimable, & ses tableaux font rougir la Pudeur.

M. Triveri reproche aussi à M. De Voltaire d'avoir fondé sur le système de la Mythologie Payenne, la fiction du neuvième Chant de la Henriade. M. De Voltaire semble avoir prévenu cette objection, dans une note qu'il a mise au commencement de ce neuvième Chant. Nous transcrivons cet endroit : » La description » du Temple de l'Amour, & la » Peinture de cette passion per» sonifiée sont entièrement allé» goriques..... On ne doit donc pas » regarder ici l'Amour comme fils » de Venus, & comme un Dieu de » la Fable, &c. « M. Triveri ne peut avoir ignoré cette note, il faut donc qu'il ne l'ait pas jugée satisfaisante ; & peut-être n'est-il pas le seul de son avis.

M. Triveri, zélé comme tout bon Citoyen doit l'être pour la conservation des mœurs & de l'honnêteté publique, s'élève avec

force contre ces Auteurs ſcandaleux, *qui de l'honneur en Vers infames déſerteurs*, comme les appelle Boileau, ſont les précepteurs du vice, & les apôtres du libertinage. Combien des jeunes gens ont vû périr leur innocence dans le commerce impur de ces écrits licentieux ! Les exemples n'en ſont que trop communs.

Ce ſont ces funeſtes effets qui préviennent tant d'hommes vertueux contre la Poëſie. Ainſi cet Art charmant qui devoit être plus utile au genre humain que la Philoſophie, & plus inſtructif que l'Hiſtoire, eſt devenu l'école de la corruption des mœurs. Mais de quoi n'abuſe-t-on pas ? Que faudroit-il pour réconcilier ces hommes vertueux avec la Poëſie ? Il faut la rappeller à ſon origine & à ſa deſtination premiére. Que la Poëſie redevienne l'organe de la vertu ; qu'elle ne ſerve plus au triomphe

du vice; qu'elle ſoit inſtructive ſans rien perdre de ſes agréments; qu'elle ſoit amuſante, ſans ceſſer d'être inſtructive; & les Poëtes recouvreront bientôt la conſidération dont ils jouiſſoient autrefois. Les mœurs les plus auſtères adopteront alors avec empreſſement un Art qui applanit la route de la vertu, en faiſant diſparoître la ſéchereſſe des préceptes & de l'inſtruction: ces mêmes préceptes s'inſinueront plus profondement dans l'ame, lorſqu'ils ſeront préſentés ſous l'enveloppe du plaiſir, & ſous l'appas de l'amuſement. Les hommes veulent être conduits par des chemins agréables au temple de la vérité. A parler en général, peut-être ne ſont-ils pas faits pour aimer la vérité toute nue; quelque belle qu'elle ſoit en elle-même, elle a beſoin pour nous plaire d'être revêtue des graces de l'imagination. Son éclat trop fort doit

être adouci & tempéré par l'illusion de la Poësie. Nous sommes toujours un peu enfans : de-là cette pensée ingénieuse & vraie, que le Tasse a empruntée de Lucrèce. Il compare le charme des Fables qui enveloppent des leçons utiles, avec une médecine amère, donnée à un enfant dans un vase bordé de miel.

Così all'egro fanciul porgiamo aspersi
Di soavi licor gli orli del vaso:
Succhi amari ingannato in tanto ei' beve, &c.

Canto I.

C'est là ce que Montagne, dans son style appelle, *emmieller la viande salubre à l'enfant.*

M. Triveri rempli de la sublimité de son sujet, en a médité profondément toutes les bienséances. Il déclare qu'il n'ambitionne

pas le suffrage de ces hommes frivoles ou profanes, qui ne s'intéressent qu'au récit des avantures, & des foiblesses de l'amour : leur ame en proie aux folles passions, ne connoît ni les richesses, ni les consolations de la piété : leur oreille ouverte aux sons de la molle volupté, ne sauroit se plaire aux concerts des Anges. J'écris, *dit-il*, pour ces ames vertueuses, nourries de l'Ecriture sainte, dont elles font leurs délices. C'est pour elles que j'ai entrepris de raconter les prodiges de l'amour divin ; de cet amour qui laisse dans le cœur une joie pure, exempte de trouble & de remords. Mais pour bien connoître les douceurs de cet amour, il faut l'avoir éprouvé, *non provato non s'intende mai*.

L'Auteur examine ensuite ce que l'on doit entendre par la *Fable* d'un Poëme Epique. Il dit sur cela des choses communes, & qui

ſe trouvent dans toutes les Poëtiques. Il fait voir que le mot Grec *μυθος* n'eſt point reſtreint à ſignifier préciſément ce qu'on nomme *fable* ou *fiction*; que ſouvent, dans Platon & dans d'autres Auteurs Grecs, ce terme ſignifie *diſcours*; que, pour ce qui eſt de l'Epopée en particulier, les Maîtres de l'Art entendent, par la *fable*, l'œconomie, la conſtruction & la conduite de l'action qui fait le ſujet du Poëme. Le Taſſe, dans ſon troiſième Diſcours ſur la Poëſie héroïque, dit que la fable n'eſt eſſentiellement que la forme, l'arrangement ou la diſpoſition poëtique, diſpoſition dans laquelle ſe développent toutes les reſſources de l'Art. Tel eſt auſſi le ſentiment d'Ariſtote le plus ancien & le plus judicieux des Légiſlateurs en Poëſie.

La fable, *dit-il*, n'eſt que l'imitation, & que l'expreſſion de

l'action. C'eſt l'aſſemblage, l'ordre & l'arrangement des choſes, que l'on entreprend de raconter : ἐςι δὲ τῆς πράξεως ὁ μῦθος μίμησις : λέγω γὰρ μῦθον τῦτον τὴν σύνθεσιν τῶν πραγμάτων. *Ariſt. Poët. Part. 3. Partic. 2.*

Les aventures fabuleuſes ne ſont donc pas l'ame & l'eſſence de la Poëſie, *dit M. Triveri ;* les évènements hiſtoriques, ceux même qui ſont contenus dans les Livres-Saints, peuvent ſervir de matière à l'Epopée. De-là notre Auteur part pour prouver ce qui ne nous paroît pas avoir beſoin de preuve, ſavoir qu'un Saint, un Martyr, le modèle des Saints & le chef des Martyrs, l'Homme-Dieu, peut être le ſujet d'un Poëme épique. N'avons-nous pas déja les Ouvrages immortels de Sannazar, de Vida & de Rapin, qui ont chanté la naiſſance, les travaux, la mort & le triomphe de Jeſus-Chriſt ? . . .

En parlant d'Homère, M. Triveri dit que la principale source de la réputation de ce Prince des Poëtes, c'est l'Art suprême qu'il a de varier son style, de le proportionner aux différents sujets qu'il traite. Simple, grave, naturel, sublime, le choix de ses expressions est si fidèle & si vrai qu'elles sont, pour ainsi dire, l'écho des actions qu'il raconte. Mais ce talent admirable de peindre, cette pompe & cette vérité d'expression, il les doit aux Livres sacrés de l'ancien Testament qui lui ont servi de modèles. On trouvera la preuve de ce que j'avance ici, *dit M. Triveri*, dans les Notes savantes, dont M. Pope a enrichi la belle Traduction qu'il nous a donnée en Vers de l'Iliade & de l'Odyssée.

Eh! pourquoi, *continue notre Auteur*, pourquoi ne pas secouer un joug honteux à des Poëtes

Chrétiens ? Pourquoi emprunter le langage & les fictions de la Mythologie ? Pourquoi ressusciter, dans nos Vers, des idées & des dogmes qui n'ont plus de partisans, qui font l'opprobre de la raison & la honte de la Divinité ? Si nous voulons imiter Homère & Virgile, que leur sage conduite nous serve de régle & de loi. Ils ont chanté, dans leurs Ecrits, les Usages, les Mœurs, la Religion de leur temps & de leur pays. Ils n'ont point pris, pour sujets de leurs Poëmes, un Rit, un Culte, une Religion étrangère. A leur exemple, attachons-nous à recommander l'amour du devoir, le respect pour les Autels & pour la Religion. Ne souillons plus nos Ecrits par le style profane de la Mythologie. C'est ce que l'Auteur appeller *gentilizzare*, (parler le langage du Paganisme) mot nouveau qu'il a imaginé pour mieux

rendre sa pensée, & qu'il demande qu'on lui passe.

Au-lieu de ces ornements vains & frivoles, quel fond de richesses réelles ne trouveroit-on pas dans l'Ecriture-Sainte? C'est dans les Pseaumes, dans les Prophètes & dans les Cantiques que brille toute la magnificence de la plus noble & de la plus sublime Poësie. Nous citerons ici le témoignage d'un grand Connoisseur & d'un Juge éclairé. » Peut-on trouver ailleurs, » *dit l'Horace François*, rien de » plus divin, ni où l'inspiration se » fasse mieux sentir; rien de plus » propre à enlever l'esprit, &, en » même temps, à remuer le cœur? » Quelle abondance d'images, » quelle variété de figures, quelle » hauteur d'expressions, quelle » foule de grandes choses dites, » s'il se peut, d'une manière encore » plus grande! « (*Rousseau Préface de ses Poësies.*) Les plus

beaux endroits d'Homère & de Virgile perdent de leur éclat lorſqu'on les rapproche des grands morceaux de nos Livres ſacrés. M. Triveri entre dans un détail de comparaiſon où nous ne pouvons pas le ſuivre ; cela nous meneroit trop loin : nous y renvoyons le Lecteur. Nous ſouhaiterions que ce Diſcours, d'ailleurs plein d'excellentes choſes, eût un peu plus d'ordre, de méthode & de préciſion ; qu'il fût exemt de longueurs & de redites. Quant à l'Ouvrage même, nous en rendrons compte dans un autre Article de ces Mémoires.

ARTICLE XXIII.

NOUVELLES OBSERVATIONS sur le Pouls, par rapport aux Crises. Par M. Michel, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier. (Volume *in*-12. pages 118, sans la Préface qui en contient XXXIV.) A Paris, chez Debure l'aîné, &c. M. DCC. LVII.

DANS l'Extrait que nous avons donné du Livre, intitulé, *Recherches sur le Pouls*, nous avons invité les Praticiens à vérifier par l'observation, la doctrine de cet Ouvrage. La Brochure que

* Voyez nos Mémoires de Février 1757.

nous annonçons aujourd'hui, est le fruit d'un zèle qui avoit prévenu notre invitation : c'est un recueil de faits qui confirment la même doctrine & de remarques qui la développent. M. Michel ne parle que d'après ses propres expériences ; il ne se déclare pour le systême des *Recherches*, que sur des épreuves suivies depuis 1751. Épreuves où il n'a jamais vû la nature démentir par ses procédés les principes qu'il exposoit en quelque sorte à sa critique. De-là cette confiance qui lui fait élever la voix si hautement, & prendre un ton si ferme au milieu de ses Confreres. « Je propose, *dit-il*, mes » idées avec cette assurance que » donne la conscience du vrai, & » que les gens de l'Art peuvent » facilement acquérir par eux-mê- » mes. Il m'est donc permis d'avan- » cer que la doctrine du Pouls, » une fois bien saisie, forme un

» ſyſtême de pratique, plus beau,
» plus ſimple, plus ſolide & moins
» ſujet à l'erreur, que tous ceux
» qui ont été en vogue, ou qui
» y ſont encore aujourd'hui. «

Il ajoûte qu'avec ce ſyſtême on diſcerne *beaucoup mieux qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent*, les maladies difficiles ou incurables, de celles qui ne le ſont pas; qu'on diſtingue ſûrement les cas où l'Art peut agir ſans danger, de ceux où il doit reſter comme oiſif, & laiſſer la nature agir ſeule : il prétend même que ce ſyſtême indique *juſtement* la méthode qu'il faut ſuivre dans le traitement, & qu'il avertit des *moments les plus favorables, pour les remèdes propres* à remplir ſes indications. N'eût-il que le dernier de ces mérites, ce ſeroit peut-être un titre ſuffiſant pour l'élever au-deſſus de tous les autres ſyſtêmes; car dans la pratique de la Médecine, comme dans celle

de la guerre, la ſcience des moments eſt un des points les plus importants & c'eſt peut-être le plus déciſif.

L'Auteur de ces Obſervations ne ménage pas les Praticiens qui refuſent de ſe conformer à ſon ſyſtême : il s'élève hautement contre les méthodes qu'ils préférent. Comme ils ne ſont pas trop d'accord entr'eux ; il ſe prévaut de leur partage qui décèle l'incertitude de leurs procédés. Dans les maladies aigues, ſelon qu'ils les attribuent à *la ſurabondance du ſang, ou des autres matières* ; ils ſe décident *les uns en faveur des promptes & fréquentes ſaignées, les autres pour les prompts & fréquents purgatifs.* Ils ne s'accordent pas mieux ſur le traitement des maladies chroniques, qu'*on déduit de l'ancienneté d'épaiſſiſſement, ſoit dans les ſucs qui émanent des premières voies, ſoit*

dans la constitution même des liqueurs. Le plan de la cure est toujours dirigé contre celle de ces deux causes, dont on est plus porté à soupçonner l'influence : ainsi on *tend*, ou à rendre les liqueurs plus fluides par des délayans, des atténuants & des évacuants dont l'action est douce ; ou à résoudre l'obstruction en suscitant *le ressort des viscères, soit par de violents purgatifs, soit par de forts apéritifs.* Des inconvénients que notre Observateur prétend être inséparables de ces différens procédés, il conclut le vice de *la Pratique universellement reçue* ; il en infère la nécessité de recourir à des signes & à des principes fondés plus intimement sur la nature de l'œconomie animale. Ces indications infaillibles, ces principes certains, le Livre des Recherches sur le Pouls les lui a présentés.

En vain voudroit-on se dispen-

:r d'y recourir, & de suppléer à
out par le secours des remèdes
hymiques : on avance ici que la
Chymie, qui entreprend de *ty-
anniser* la Médecine, comme la
hysique, n'a fait que *nuire au
rogrès de la Médecine-Pratique.*
e seroit aux habiles gens, qui
ont tout-à-la-fois bons Médecins
: bons Chymistes, à juger de
ette assertion.

Pour écarter les doutes & les
ontradictions qui naissent de tous
s systêmes en vogue, l'Obser-
ateur ne voit d'autre moyen que
e s'en tenir *aux lumières qu'on
re de l'Examen du Pouls. Elles
ont de tous les pays, de tous les
emps, & peuvent appartenir à
outes les espèces de maladies.*
nsuite, pour lier de plus en plus
on Ouvrage au Livre des *Recher-
ches*, il rappelle la nomenclature
: les divisions du Pouls contenues
ans celui-ci : & enfin dans l'inten-

tion de rendre plus complet le ſyſtême du Pouls, il propoſe de *joindre celui de l'Auteur des* RECHERCHES *à celui de M. Senac.*

Après cette Préface, raiſonnée au profit du nouveau ſyſtême, M. Michel rend compte de trente-une Obſervations, qui en confirment ſenſiblement la doctrine, & qui ſont le fruit de ſa propre pratique.

En ſuivant la marche du Pouls, en n'écoutant que cet oracle, on voit notre Obſervateur s'abſtenir avec ſuccès, de ſaigner dans des occaſions où la théorie commune eût jugé la ſaignée néceſſaire & indiſpenſable : on voit conſéquemment les maladies ſe terminer heureuſement par des Criſes que la ſaignée n'eût pas manqué de combattre : ſans ce guide fidèle, l'Auteur ſe ſeroit ſouvent déterminé à la ſaignée dans des cas qui

ıbloient l'exiger, & où elle : été dangereuſe. De-là vient 'il conclut ſi ſouvent que le uls eſt la *principale bouſſole à ıſulter*, pour décider la ſaignée les purgatifs. » La connoiſſance lu Pouls rappelle, *dit-il*, à pro-ıos la ſage lenteur d'Hippocrate, 'expectation, l'autocratie de la Nature; elle détruit les preſtiges les fauſſes Théories, & tous les :chaffaudages des ſectes. «

On place, *dit-il ailleurs*, la gnée dans tous les temps d'une vre : *c'eſt la méthode d'aujour-hui :* cependant il eſt des cas où torrent des humeurs ſe porte ıs aux parties inférieures qu'à la :e : le Pouls en avertit : l'indica-ɔn qu'il donne eſt priſe *de la ırche de la Nature*. Ne doit-on s alors s'en tenir à ſon témoi-ıage, preſcrire le traitement qu'il dique, & proſcrire la ſaignée ı'il exclut?

Février, 1758.

M. Michel en dit autant de l'émétique : dans plusieurs circonstances il eût été également dangereux, & l'Auteur s'applaudit d'avoir *supprimé* pour-lors *l'émulsion émétisée, remède,* ajoûte-t-il, *plus qu'à la mode, & sûrement plus vanté qu'il ne vaut.* Dans le *plus beau champ pour faire briller les saignées & les purgatifs,* notre Docteur les a suspendus en attendant un dévoiement que le Pouls annonçoit : c'est ce qu'explique sa XII^e Observation. On y voit que cette évacuation critique ne trompa point son attente, & dissipa une surdité survenue à la suite d'un abscès qui avoit percé à l'oreille.

Souvent même dans des maladies compliquées, il a laissé la Nature suivre librement la marche que le Pouls indiquoit, & opérer seule une cure où *la médecine active n'eût instrumenté* que pour

i troubler le cours salutaire.
a remarqué plusieurs fois, que les révolutions du Pouls suivent assez exactement la marche des jours notés & respectés par toute l'Antiquité : c'est ainsi, *dit-il*, que la doctrine du Pouls ramene l'Ancienne Médecine, fondée sur les Loix de la Nature, & à l'abri de toutes les variations que les sectes différentes & les différents systêmes n'ont que trop fomen-tées. » Il observe encore qu'*en se guidant par les signes tirés de l'état du Pouls, peu ou presque point de remèdes dissipent toutes les incommodités*, & qu'*on en épargne beaucoup même dans les maladies compliquées.*

De toutes les observations & de toutes les réflexions de M. Michel, il résulte qu'il y a bien des *inconvénients à conduire les maladies sur leur définition*, & qu'il y a de très-sûrs avantages à n'en diriger

le traitement que ſur la marche critique du Pouls. Après tant de recherches d'expérience & de pratique, M. Michel ne craint point d'aſſûrer que *la néceſſité de la doctrine du Pouls eſt démontrée*, ou qu'*il n'y a rien de vrai en Médecine*, & qu'il ne reſte plus qu'à *s'égarer* éternellement *dans le Labyrinthe des raiſonnements & des ſyſtêmes*. Ce langage & beaucoup d'autres traits ſemblables ont peut-être quelque choſe de trop fort & de trop abſolu ; quelque choſe qui ſembleroit donner atteinte au ſavoir, à la pratique, aux ſuccès des plus grands Maîtres dans l'Art de guérir. Quand on veut accréditer un ſyſtême, il ne faut pas trop déclamer contre les autres : ce ton de réforme & de cenſure fait naître des adverſaires, & empêche le progrès de la vérité même. D'ailleurs, pour le ſyſtême qu'on propoſe, c'eſt encore le

temps

temps des Obſervations ; des Eſſais : il faut attendre le concert des expériences & l'uniformité des réſultats. Alors les ſuffrages pourront ſe réunir, & ce ſera le moment de réſoudre cet important problême : ſavoir, comment, ſelon la différence des criſes ou des évacuations qui ſe préparent, des organes ou des viſcères qui ſouffrent, le pouls eſt plus ou moins redoublé dans chacun de ſes battements, plus ou moins ſaillant, frémiſſant, arrondi, rebondi dans ſes pulſations, précipité ou retardé dans ſes intervalles, croiſſant ou décroiſſant dans ſes rithmes, en un mot, régulier ou irrégulier dans toute ſa marche, de façon qu'on en lie tous les phénomènes avec les loix de l'œconomie animale.

ARTICLE XXIV.

HISTOIRE DU DIOCÉSE de Paris, Tomes X. XI. XII. avec un détail circonstancié de son Territoire, & le dénombrement de toutes les Paroisses qui y sont comprises, ensemble quelques Remarques sur le temporel desdits lieux. Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Prault père, Quai de Gesvres, &c. M.DCC. LVII.

IL faut toujours se souvenir de deux choses, en lisant cette Histoire du Diocèse de Paris : la première est qu'elle doit plus intéresser la postérité que le siècle présent ; la seconde, qu'elle est moins faite pour les Parisiens que pour les

Etrangers. Aujourd'hui, & dans le centre de Paris, on connoît tous les lieux dont parle M. l'Abbé Lebeuf; on en distingue les propriétaires; on sait la plûpart des changements qui y sont arrivés depuis un siècle; on n'ignore pas même les points principaux de leurs antiquités: mais avec le temps ces idées, comme tant d'autres, s'évanouiront; & de nos jours même l'homme de Lettres, qui habite le fond d'une Province, n'a que des notions confuses sur le Territoire de cette Capitale, quoiqu'il fût très-curieux d'en acquérir de précises à cet égard. Il lui paroît presque ridicule de connoître tous les Ports & tous les Promontoires de l'ancienne Grèce, de savoir les noms & les qualités de toutes les Bourgades du *Latium*, & d'ignorer ce qui est autour de Paris; ce qui reçoit les premiéres & les plus précieuses

influences de cette Ville Royale; ce qui a partagé tant de fois avec elle la gloire des grands événements.

Considérons donc cette Histoire comme le supplément de notre Histoire générale de France, comme un Recueil d'antiquités, de recherches, d'anecdotes qui intéressent toute la Nation. M. l'Abbé Lebeuf a vu tous les lieux dont il parle; il a tiré des Manuscrits & des Imprimés quantité de faits perdus pour nous, s'il ne s'étoit trouvé personne qui fût né avec le goût & l'intelligence, dont cet Auteur a donné tant de preuves depuis quarante ans. Il faut de tout dans l'Empire des Lettres. Les uns travaillent dans le Moderne, pour picquer la curiosité des générations futures : les autres s'attachent à recueillir l'Antique, pour instruire ou pour amuser notre siècle.

M. l'Abbé Lebeuf nous donne trois nouveaux Volumes (X^e^, XI^e^ & XII^e^, de son Histoire) dont les deux premiers & la moitié du troisième comprennent les Paroisses du Doyenné de Montlhéry ; le reste de ce troisième Volume (XII^e^ de l'Ouvrage) embrasse les onze premiéres Paroisses du Doyenné du vieux Corbeil. C'est toujours sur ce style Ecclésiastique qu'il faut compter, quand on veut lire cet Ouvrage. Le temporel & le profane des environs de Paris s'y trouve toujours, mais la partie Ecclésiastique y tient le premier rang : ce n'est pas l'Histoire d'une Principauté ou d'une Province, c'est celle d'un *Diocèse*.

Le Doyenné de Montlhéry s'étend depuis la banlieuë de Paris jusqu'à dix lieuës de cette Capitale : ce qui, dans un pays si peuplé, donne un grand nombre de belles & grandes Paroisses. La

plûpart d'entre elles auroient fait des Villes dans l'ancienne Egypte, & des Cités Episcopales dans la Gréce & dans l'Afrique Chrétienne.

L'Auteur commence son dénombrement à Gentilly, Village ancien, puisqu'il en est parlé dans la Vie de S. Eloy, écrite par S. Ouen. Ce lieu a été le séjour des Rois, *Villa Dominica*. Il a passé pour un endroit charmant, *entouré de beaux lieux, de prairies, jardins, vignobles, &c.* On a écrit que c'étoit *le séjour le plus agréable qui soit dans les environs de Paris* : ce qui prouve, ou qu'on écrit tout ce qu'on veut, ou que les terreins, ainsi que les mœurs, changent beaucoup avec le temps; car ce même Territoire est aujourd'hui un endroit bas, aquatique, agreste, déplaisant, tel, en un mot, qu'on ne le reconnoît point dans les beaux portraits qui en

ont été tracés il y a cent ans. Il vaut mieux remarquer, avec M. l'Abbé Lebeuf, que ce Village a produit l'illustre Imprimeur & Graveur de caractères Simon de Colines, qui fut le beau-père de Robert Etienne ; que le célèbre Naudé, Bibliothècaire du Cardinal Mazarin, y avoit une maison de campagne ; & que ce canton produit une terre d'argile très-estimée & très-propre aux divers ouvrages de Poterie. Voilà, du moins, des particularités certaines, & qui ne trompent personne.

M. l'Abbé Lebeuf s'attache partout à découvrir les étymologies des lieux dont il parle : ce n'est pas ce qui lui a coûté le moins de peine, quoique ce soit peut-être la partie de son Ouvrage la moins attrayante. Il ne veut pas qu'on dise *Villejuye* ou *Villejuive*, mais *Villejuy*. C'est un Bourg ou Village à une lieuë & demie de Paris.

A la vérité *Villa Judæa* ou *Villa Julitta* sont des mots qui se trouvent souvent dans les titres ; mais notre Auteur remonte à d'anciens Manuscrits, qui portent *Villegie* ou *Villeguis*. Nous donnons cet exemple pour faire voir en quoi consiste cette doctrine d'étymologies. Il est bien plus aisé de la négliger que d'y réussir. Cependant un Antiquaire, tel que M. l'Abbé Lebeuf, dévore toutes les difficultés ; il veut connoître la généalogie de tous les lieux qu'il parcourt. Un parchemin, une inscription, une tombe, une tradition locale lui prête des lumières.

Il en est de même quand il s'agit de fixer l'antiquité d'une Eglise, d'un Bourg, d'une Fondation, d'une Possession seigneuriale. Ce qui paroît indifférent ou même barbare aux yeux de la multitude, réveille toute l'attention d'un

Obſervateur comme celui-ci. Alors toutes ſes facultés ſe réuniſſent pour percer les ténèbres du temps: ſes yeux interrogent les monuments; ſa mémoire les compare avec d'autres Notices contemporaines ou du même goût; ſa pénétration lui fait deviner ce que les années ont détruit, ce que l'ignorance des Ecrivains & des Conſtructeurs a oublié; ſon génie, devenu par l'habitude l'interprète & le confident, s'il eſt permis de parler ainſi, de tous les âges, fait avancer des conjectures, les appuyer, les confirmer, les placer à côté de la certitude: fonction laborieuſe, où peu de gens s'engagent, que peu de gens apprécient au juſte, que les ignorants & les beaux-eſprits méconnoiſſent preſque également. Mais il faut croire qu'en ce genre, comme dans tous les autres, le penchant naturel ſoûtient, anime, récom-

pense même, en quelque sorte, ceux qui se dévouent à des travaux si ingrats. On naît Antiquaire, comme on naît Poëte : l'éducation perfectionne tout : le concours des circonstances développe les goûts qu'on a trouvés dans soi-même, & que l'Auteur seul de la Nature a donnés.

Ces vuës générales ne nous écartent point du plan de cette Histoire : elles forment plutôt le caractère de l'Auteur : elles présentent tout l'esprit & tout le fond de son Livre : elles empêchent qu'on ne prenne le change sur le projet & sur l'exécution de cet Ouvrage. M. l'Abbé Lebeuf ramasse, compile, verse, dans ses Volumes, tout ce qu'il trouve sur les Paroisses voisines de cette Capitale. Tout est hérissé de chartes, d'inscriptions, de vieux monuments, quand il s'agit de faire voir ce qu'ont été, du temps de

nos pères, ces Villes, Bourgs ou Bourgades qui nous environnent : mais quand les ornements modernes décorent ces lieux, dont Paris tire une partie de sa gloire, notre Historien recueille avec plaisir ce que des Notices plus agréables lui fournissent.

Il remarque, par exemple, que c'est Marie de Médicis qui a fait élever, par Jacques de Brosse, l'Aqueduc d'Arcueil, ouvrage *comparable aux travaux des Romains*; que le célèbre Architecte, Jacques le Mercier, a dirigé la construction du Château de Chilly, & que les appartements ont été peints par Simon Vouet, un des principaux restaurateurs de la Peinture en France, &c.

Il n'oublie point non plus les gens de Lettres, qui ont illustré ces environs de Paris : il nous apprend que Chapelle, l'ami de Boileau & de Molière, avoit une

maiſon à Chilly; que l'illuſtre & malheureux Préſident Barnabé Briſſon ſe retiroit ſouvent à Breuil, dans la Paroiſſe d'Epinai-ſur-Orge; que le docte Nicolas le Fèvre, donné par Henri IV. pour Précepteur au Prince de Condé, étoit de Linas; que le fameux Pierre Abailard avoit une Ecole à Corbeil, *avant qu'il vint enſeigner à Paris*; que M. Foucaut, ci-devant Intendant de Caën, avoit rempli ſa maiſon d'Athis d'une riche collection d'Antiquités Romaines qui, depuis ſa mort, ont été diſperſées; que le Bourg de Vitry-ſur-Seine a donné naiſſance à deux Cardinaux; ſavoir, Jacques de Vitry, très-connu par une Hiſtoire des Guerres ſaintes; & Etienne de Vitry, qui fut Evêque de Paris ſous le Roi Jean; qu'au Village de Crône (à quatre lieuës de Paris) nâquit, le 1er Novembre 1636, l'immortel Nicolas Boileau Deſ-

préaux dans une maiſon que ſon père y poſſédoit &c.

L'Auteur orne pareillement ſon Livre de tous les traits d'Hiſtoire politique & militaire qui ont rapport aux ſujets qu'il embraſſe.

Sous l'Article de Corbeil, on trouve quantité d'évènements dont cette Ville a été le théâtre ou l'occaſion. Combien d'hoſtilités contre elle durant les courſes des Anglois & les ravages des Huguenots! On obſerve, d'après l'Hiſtorien de Corbeil, que *la journée de S. Barthelemi, en 1572, ne s'y fit point ſentir; que le peu de Calviniſtes qu'il y avoit, trouverent un aſyle au Château de Villeroy, & que depuis ils revinrent au ſein de l'Egliſe, & moururent Catholiques.*

Sous l'Article de Montlhéry, on voit les inquiétudes que le Seigneur de ce Château cauſoit à nos premiers Rois de la troiſième race;

& la bataille que donna Louis XI, en ce lieu, contre les prétendus Zélateurs du *bien public*.

Sous l'Article de Lanorville, Paroisse à huit lieuës de Paris & sur le chemin d'Orléans, on relit avec plaisir ce qui étoit raconté dans nos Gazettes il y a plus de cinquante ans, au sujet de la belle action du Marquis de Péry, noble Génois, & Commandant dans Haguenau. Après avoir fait une défense très-vigoureuse & fait périr 1500 des ennemis, ne pouvant plus tenir dans cette Place, il en sauva la Garnison, sortant avec elle de nuit & emmenant même deux pièces de canon. Leur marche de forêts en forêts & presque toujours dans le pays ennemi qu'ils mettoient même à contribution, est un chef-d'œuvre de conduite & de science militaire. Ce Commandant rejoignit M. le Maréchal de Villars, sans avoir perdu dix

hommes. Le Roi le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & lui donna les deux canons qu'il avoit tirés d'Haguenau. M. de Péry les plaça dans son Château de Lanorville, où ils ont été jusqu'à sa mort. Cette Terre a passé depuis entre les mains d'un Fermier-Général, qui n'a pas eu le temps d'y achever une belle maison qu'il avoit commencée : il en étoit, comme dit la Bruyère, *aux Peintres & aux Vitriers*, quand la mort vint détruire ses projets.

Mais c'est aux détails Ecclésiastiques que s'attache principalement M. l'Abbé Lebeuf. Il raisonne sur l'antiquité de ces Paroisses, sur l'époque de leurs Temples, sur la forme & les ornements de ces édifices, sur les monuments qu'ils renferment, sur les changements arrivés dans l'état de ceux qui sont chargés d'y faire l'Office divin, sur les biens ou les droits dont

jouissent ces Eglises, sur les Seigneurs, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui sont en possession de les pourvoir de Pasteurs, sur les Saints qu'on y révère, sur les Reliques qu'on y conserve, sur les usages de piété qui s'y maintiennent, sur les Monastères qu'on y a établis ou détruits, sur les Annéxes, Succursales, Dépendances de ces Paroisses, sur les Pouillés, Chartulaires, Registres, Rôles, Diplômes, Histoires qui en font mention &c. Nous ne citerons point d'exemples de toutes ces choses : c'est la lecture & l'usage du Livre même qui mettra sous les yeux tous les objets que nous indiquons. Ainsi nous terminons notre Extrait, en avertissant que les trois dernièrs Volumes de cette Histoire paroîtront dans le courant de cette année.

ARTICLE XXV.

LETTRE DU ROI de Pologne Stanislas I. où il raconte la manière dont il est sorti de Dantzig, durant le siège de cette Ville. (Brochure *in-12.* de 109 pag. sans compter l'Avis de l'Editeur qui en comprend XX.) A la Haye ; & se trouve à Paris chez Tilliard Libraire, Quai des Augustins.

CEtte Lettre fut adressée, en son temps, par le Roi de Pologne à la Reine de France sa fille. Quantité de personnes s'en procurerent des copies ; mais il restoit à la donner au Public, à mettre sous les yeux de la postérité *un exemple de force, de patience, de résignation qui fait tant d'honneur à notre siècle.* C'est ainsi que

par le l'Editeur, après avoir fait le récit succinct du siège que soûtint la Ville de Dantzig, depuis le 20. de Février jusqu'à la fin de Juin 1734. Tout le monde sait que ce fut au sujet & pour les intérêts de Stanislas, élu, pour la seconde fois, Roi de Pologne le 12. Septembre 1733. Ce Prince étoit dans la Ville, il possédoit toute l'affection des Citoyens. Magistrats, Militaires, Bourgeoisie, tout étoit déterminé à sacrifier pour lui les biens, le repos & la vie. Il vint quelques secours de France, mais trop foibles & trop tardifs, pour délivrer une Place entourée de Moscovites, de Cosaques & de Saxons. On se ressouvient du malheureux succès des 1500 François, qui debarquerent à l'embouchure de la Vistule, & de la mort du Comte de Plélo qui s'étoit fait leur Chef; ou plutôt on voudroit pouvoir tirer le voile sur une expé-

dition si peu combinée, si mal exécutée, & si inutile au Roi de Pologne.

Ce Prince voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer, & que la Ville battue par les ennemis ne pouvoit tenir long-temps, fut le premier à conseiller aux Magistrats & aux Chefs de la Garnison, d'entrer en négociation avec les assiégeants. Le Prince Czartorinski, Palatin de Russie, & le Comte Poniatowski, Palatin de Mazorie, furent chargés d'exposer, dans une assemblée publique, les sentiments & les raisons du Roi. Ce fut Poniatowski qui porta la parole. Il dit que Sa Majesté tenoit quittes tous les habitants de Dantzig des serments qu'ils lui avoient faits; qu'Elle consentoit de bon cœur, qu'ils ne s'occupassent que de leur sûreté; & qu'au reste pénétrée des marques de zèle qu'ils lui avoient données, Elle en conserveroit le

plus tendre ſouvenir. On vit bien alors ce que c'eſt qu'un Roi, qui a ſçu gagner les cœurs par ſa grandeur d'ame, par ſa bonté, par ſes lumières, par toutes les vertus, en un mot, dont Staniſlas donne, depuis ſi long-temps, le ſpectacle & l'exemple. Quand le Palatin eût parlé, un des Chefs, nommés *Centumvirs*, ſe levant de ſa place, s'approche de Poniatowski, & lui dit: » Eh! Monſieur, parlez-vous ſincèrement? Sont-ce-là les vrais » ſentiments du Roi notre Maître? » Oui, lui répondit le Comte; » c'eſt de ſa propre bouche que je » tiens tout ce que j'ai l'honneur » d'avancer ici. Mais quoi! ajoûta » le Centumvir, eſt-ce le Roi lui» même qui nous exhorte à ſubir » la Loi du Vainqueur? Le Palatin » repliquant encore que cela étoit » ainſi. Oh Dieu! s'écria de nou» veau cet homme, notre Roi nous » quitte donc; & que va-t-il deve-

» nir lui-même ? Dans ce même » instant, il chancèle, il begaye, » il cesse de parler, & tombe mort » sur les genoux de Poniatowski. « Voilà peut-être le plus bel éloge qu'on ait jamais fait d'un Roi.

La Ville étant déterminée à capituler, il falloit que Stanislas trouvât le moyen d'en sortir. Que d'expédients furent imaginés pour sauver une tête si précieuse ! Une Dame Polonoise (la Comtesse Czapska, Palatine de Poméranie) voulut se travestir en paysanne, & conduire le Roi à travers les ennemis en le faisant passer pour son mari. Une multitude de braves s'offrirent au Monarque pour franchir les passages avec lui : téméraire entreprise, que les eaux lâchées dans la campagne, les lignes de circonvallation des ennemis, le nombre & la vigilance de ceux-ci auroient rendue funeste dans l'exécution. Le Marquis de Monti,

noueux faisoient le fond de l'équipage : mais comme les paysans du canton portent des bottes en tout temps, il fallut en trouver pour le Roi. L'Ambassadeur avoit porté la prévoyance jusqu'à faire voler celles d'un Officier François, qui lui avoient paru *aussi grosses & aussi honnêtement usées qu'il les souhaitoit* ; mais au moment du départ, le Roi ne put jamais les mettre : contre-temps singulier que la Lettre représente avec autant de naïveté que d'agrément. On entroit dans le fort de la nuit ; point de bottes qui pussent aller aux jambes de Stanislas : cette partie de l'ajustement paroissoit néanmoins nécessaire ; & M. de Monti étoit dans un embarras extrême. Enfin il trouva ce qu'il lui falloit chez un de ses domestiques ; & le Roi lui reprocha, en badinant, *d'avoir médité une espèce de crime, pour amener de bien loin ce qu'il pouvoit*

trouver

trouver tout naturellement auprès de lui.

On partit donc sous la conduite de la Providence, en qui le Monarque & l'Ambassadeur mettoient tout leur espoir ; on passa, non sans péril d'éventer le mystère, un Corps de Garde des assiégés ; on vogua dans une nacelle sur la campagne inondée, & l'on aborda, au bout d'un quart-de-lieuë, à une méchante cabane, qui étoit située dans ce marais. Le Roi ne prétendoit pas qu'on fît alte si-tôt; on étoit encore à la vuë de Dantzig & au milieu des ennemis ; il restoit une bonne partie de la nuit, temps précieux dont on ne pouvoit trop profiter pour gagner le passage de la Vistule : mais les gens, à qui l'on avoit donné le soin de conduire le Monarque, voulurent absolument s'arrêter en cet endroit, & y passer même tout le jour suivant, qui étoit le 28. Juin.

» Cette cabane, *dit le Roi dans* » *sa Lettre*, ne formoit qu'une » chambre, où je ne trouvai pas » un coin à me repoſer, mais je ne » cherchois pas le ſommeil, & à » dire vrai, je l'aurois cherché en » vain. Je m'aviſai, pour tromper » mes inquiétudes & l'affreux en- » nui de tout le temps que je de- » vois paſſer en ce lieu, de faire » connoiſſance avec mon illuſtre » Compagnie: « Et tout de ſuite la Lettre peint, d'un ſtyle enjoué, les trois Conducteurs. » Le pre- » mier, qui étoit le chef de la » troupe, me parut d'abord une » tête démontée, & qui joignoit » à beaucoup de ſuffiſance beau- » coup de légéreté..... Vous au- » riez ri de lui voir affecter très- » ſérieuſement un air d'autorité, » prendre un ton élevé & déciſif, » ne point ſouffrir qu'on raiſonnât » après lui, regarder la moindre » replique, comme une eſpèce de

» rébellion ..... C'étoit d'ailleurs
» l'homme de tout le pays le moins
» capable de me conduire sûre-
» ment..... il n'étoit informé d'au-
» cun des postes qu'occupoient les
» ennemis ; l'espoir d'une grosse
» récompense l'avoit engagé à se
» donner au Marquis de Monti
» pour plus habile en ce point qu'il
» ne l'étoit ; & ce Ministre, pour
» qui l'occasion n'avoit qu'un mo-
» ment qu'il importoit de saisir,
» n'en avoit point eu pour l'appro-
» fondir & le bien connoître. «
Voilà quel étoit le personnage chargé de la sûreté & de la fortune d'un grand Roi.

» Les deux autres étoient ce
» qu'on appelle, en Allemagne, des
» *Szapans* (en France *Chena-*
» *pans.*) Ils étoient mieux instruits
» que le premier, des routes du
» pays ; mais si jamais la nature
» avoit fait germer en eux quel-
» ques sentiments d'honneur, il

» n'étoit pas poſſible de les démê-
» ler à travers la brutalité de leur
» inſtinct, & la férocité de leurs
» manières. « A ces trois Aventuriers s'étoit joint, dès les remparts de la Ville, un Banqueroutier qui vouloit ſe retirer en Pruſſe, pour éviter les pourſuites de ſes Créanciers. Quelle compagnie encore que celle d'un homme dans le beſoin, & qui pouvoit tout-d'un-coup réparer ſes pertes, & ſe faire même une fortune en livrant aux ennemis le Prince qu'ils cherchoient avec tant d'empreſſement! La Providence permit que ce Marchand eût des penſées plus nobles; il reconnut fort bien le Roi, &, comme il parloit Polonois, Sa Majeſté s'entretint aſſez familièrement avec lui; mais le ſecond jour du voyage, il s'égara avec le Général Stenflycht, & il ne reparoît plus dans le cours de ces aventures.

Le Roi repréſente au naturel ſa ſituation dans cette malheureuſe cabane, il voyoit bombarder Dantzig, & le ſouvenir des amis qu'il y avoit laiſſés, *le pénétroit d'une douleur ſi vive qu'il ſe vit près d'y ſuccomber.* »Je n'étois plus, » *ajoûte-t-il*, cet homme endurci » aux chagrins, accoûtumé aux » diſgraces. Heureuſement mes » larmes me dérobèrent un objet » ſi ſenſible; & revenant un peu » à moi, j'élevai les mains au ciel, » & le priai de ne me point abandonner dans cet état de langueur » & d'affoibliſſement, dont je n'é- » tois plus le maître.« Ce retour aux ſoins paternels de la Providence ſe manifeſte preſque à toutes les pages de cette Lettre. On y voit un Prince religieux, qui ne comptoit que ſur la protection divine, & qui ne vouloit tenir que d'elle la ſûreté de ſa perſonne.

Quelque temps après il enten-

dit, de cette même cabane, une décharge générale de toutes les batteries du camp & de la flotte des ennemis : ce n'étoit qu'une démonstration de la joie que ressentoient les Moscovites de la capitulation qui alloit se conclure ; mais on n'étoit pas instruit de ce motif, dans la Ville, parceque les Députés n'étoient pas encore de retour du camp des assiégeants. Ce fut donc une étrange confusion parmi les Dantziquois : le Roi de Pologne en sut les particularités dans la suite, & il apprit que, dans le premier moment de la consternation publique, M. de Monti s'écria : *O Dieu ! le Roi est donc pris !* c'est qu'il croyoit que cette décharge d'artillerie étoit un témoignage de réjouissance que donnoient les ennemis pour la prise du Roi. Cette pensée étoit bien naturelle dans les circonstances, mais le mot qui étoit échappé

à l'Ambaſſadeur, pouvoit avoir des ſuites étranges : *peu de moments après*, dit le Roi, *le bruit de ma retraite fut répandu dans toute la Ville, & jusques dans le camp des Ruſſes & des Saxons.*

Le ſéjour de la cabane parut bien long à ce Prince : enfin la nuit vint, & il s'embarqua de nouveau ſur le marais : mais la route étoit pénible : tantôt on avoit à vaincre la réſiſtance des roſeaux dont ce terrein étoit rempli ; tantôt la nacelle manquoit d'eau ; il falloit en deſcendre, marcher dans la vaſe & tirer ce petit bateau à force de bras pour le tranſporter dans les endroits où il pouvoit être à flot. On parvint pourtant à la chauſſée d'une rivière que les voyageurs prirent pour la Viſtule : c'étoit le Néring ; & ce fut ici que le Roi de Pologne perdit le Général Stenflycht. Pour aller à la découverte du pays & d'un paſſage,

cet Officier s'étoit mis à pied avec le Marchand Banqueroutier & le chef des Conducteus du Roi : ils remonterent la chaussée du Néring ; & pendant ce temps-là le petit bateau, chargé du Roi & des deux Sznapans, voguoit dans le marais. Peu-à-peu & durant les ténèbres de la nuit, on s'écarta les uns des autres : le Général & ses deux compagnons tomberent dans des partis de Cosaques : le chef des Conducteurs du Roi se sauva & vint rejoindre ce Prince, mais Stenflycht & le Marchand ne reparurent plus.

Cependant le Roi & les deux Patrons de la nacelle voyant venir le jour (c'étoit le 29 Juin) jugerent qu'il falloit se retirer dans quelque maison : la moins exposée aux courses des Russes & des Cosaques devoit être la meilleure ; mais où la trouver dans un pays battu continuellement par ces

gens de guerre ? Les Conducteurs du Roi le menèrent dans une cabane de paysan, qui fut bientôt inondée de Cosaques. Heureusement pour Stanislas, ses deux Szapans avoient commencé par le faire monter dans un galetas, qui étoit au-dessus de la petite chambre où ces Cosaques se mirent à boire : car c'étoit-là tout le but de leur course ; mais le Roi étoit dans une situation à leur supposer d'autres vuës. Ils resterent, dans cette chaumine, pendant plus de deux heures, buvant, chantant, célébrant leurs exploits, & tenant des discours infâmes, des propos de Cosaques. Le Roi couché sur une botte de paille, dans son grenier, entendoit cette canaille, & apparemment aussi ses Conducteurs qui s'étoient mis de la fête.

Quand on eut bien bu, les Cosaques partirent, & l'Hôtesse monta aussi-tôt dans le grenier, pour

faire des questions au Roi. Elle ne le connoissoit pas, mais sa physionomie lui donnoit à penser : elle trouvoit d'ailleurs étrange qu'un simple paysan ne fût pas venu boire avec ses Camarades, & avec un parti de Coureurs. Elle interrogea, elle pressa beaucoup : *mon ingénuité naturelle*, dit le Roi dans sa Lettre, *me dénoua vingt fois la langue*, *mais il m'étoit trop dangereux de laisser* cette femme *maîtresse de mon sort*. Elle ne sçut donc rien de positif, mais sa curiosité se tournant bientôt en crainte, elle menaça son Hôte de *le mettre à la porte : si les Moscovites*, disoit-elle, *vous découvroient*, *je serois perdue*, *peut-être en viendroient-ils jusqu'à brûler ma maison*. Le Roi vint enfin à bout de la rassûrer, elle le laissa en repos, & il se tint le reste du jour sur sa botte de paille. » Là, » *dit-il*, obsédé d'une foule de

» noirs chagrins, je ne pouvois les » dissiper. J'avois le courage de » les combattre, & malgré moi le » courage de m'en occuper. « Puis ce grand Prince revient toujours à sa boussole unique, l'œil de la Providence.

» Deux réflexions, *continue-» t-il*, servirent à me consoler. » La premiére, c'est que Dieu ne » m'avoit ôté Stenflycht, le seul » homme de qui je pouvois atten-» dre du secours, qu'afin que je ne » misse ma confiance qu'en lui seul. » La seconde, c'est que je ne pus » douter par une chose que je me » rappellai, que Dieu ne prît un » soin tout particulier de moi jus-» ques dans les moindres circons-» tances de mon voyage. « Cette chose, au reste, que le Roi raconte, au même endroit, c'est qu'ayant voulu se décharger sur Stenflycht de 200 ducats, afin de n'être point incommodé de ce poids durant la

route, le Général l'obligea de garder au moins la moitié de cette somme, & ce fut, pour le reste du voyage, une ressource essentielle. Quantité de choses auroient manqué, si les ducats ne fussent venus au secours, & comment y seroient-ils venus si Stenflycht, qui se trouvoit perdu, avoit été porteur de tout ce petit trésor?

A la nuit close du 29. Juin, on se remit dans le bateau, & l'on gagna l'extrémité des inondations. Alors il fallut marcher à pied dans des terres bourbeuses, où l'on enfonçoit jusqu'aux genoux. Cette route extrêmement difficile conduisit néanmoins les Voyageurs à la chaussée de la Vistule. Selon le plan du Marquis de Monti, il devoit y avoir, dans un certain endroit de la rivière, un bateau prêt à passer le Roi. Il ne se trouva point, apparemment parce que les Moscovites l'avoient enlevé: ainsi.

fut une nécessité de rentrer dans
marais, & après y avoir marché
ndant une heure, on se retira
ns une maison où le Roi fut
abord reconnu. *Que vois-je?*
écria l'Hôte, *vraiment c'est le*
oi Stanislas: oui, mon ami,
pliqua aussi-tôt le Roi d'un air
rme & assûré, *c'est lui-même;*
ais à votre physionomie, je con-
ois que vous êtes trop honnête-
omme, pour me refuser les se-
urs dont je puis avoir besoin
ans l'état où je parois à vos
eux. C'est un grand talent que
e savoir distinguer au coup-d'œil
s personnes sages & capables
'un secret, de celles qui ne sont
u'étourdies & imprudentes. Le
Roi n'eut pas lieu de se repentir
u mot qu'il venoit de dire. Il
voit trouvé un homme *franc &*
ngénu, brusque à la vérité, mais
solide, raisonnable, actif & résolu,
el enfin qu'il n'auroit pû le

Février, 1758.

pardonner, si l'on se fût avisé de le contredire. Toute la suite de la Relation justifie ce caractère qui est beau, quoiqu'un paysan en soit l'objet.

Cet homme promit au Roi de lui faire passer la Vistule, & il tint parole. Il commença par aller chercher un bateau, & à visiter tous les bords de la rivière, afin de trouver le meilleur, le plus sûr & le plus court passage. C'étoit le 30. Juin : la plus grande partie de ce jour fut employée à ces recherches ; & pendant ce temps-là, le Roi resta dans la maison, toujours occupé de pensées d'autant plus tristes qu'il étoit dans un plus grand repos. Ce fut là que le chef de ses Conducteurs vint le retrouver ; mais Stenflycht & le Marchand n'étoient point avec lui ; & l'idée du malheur qui pouvoit être arrivé à son Officier toucha infiniment le Monarque.

Cependant sur les cinq heures du soir arrive l'Hôte actif & intelligent, il dit au Roi qu'il avoit bien trouvé un bateau chez un Pêcheur, où logeoient deux Moscovites, mais qu'il n'étoit pas d'avis de hazarder sitôt le passage à cause du grand nombre de Cosaques, qui battoient la campagne avec ordre de suivre les traces du Roi Stanislas, & de l'arrêter partout où ils le trouveroient. » Dans » cette vuë, *ajoûta le paysan*, ils » s'en prennent à tous les passants; » les fouillent, les interrogent, et » exigent des passe-ports ou des » répondants du voisinage, & ils » s'attachent plus particulièrement » à ceux qui sont, à peu-près, de » votre âge, de votre taille, de » votre figure, sous quelque déco» ration & en quelque état qu'ils » paroissent à leurs yeux. «

Ce récit étoit terrible : il fut décidé qu'on passeroit la nuit & le

jour ſuivant, premier Juillet, dans cette maiſon. Le Roi comptoit beaucoup plus ſur ſon Hôte que ſur ſes trois Conducteurs, qui étoient, au fond, des miſérables & des hommes ſans reſſources. Cependant Staniſlas voulut prendre leur avis ſur cet important paſſage de la Viſtule ; & voici comme la Lettre peint les délibérations de ce conſeil : » Les » ſentiments de mes Conducteurs » étoient plus ou moins hardis, » leurs vues plus ou moins ſen- » ſées, ſelon qu'une bouteille » d'eau-de-vie qui étoit au mi- » lieu d'eux, étoit plus ou moins » pleine : car c'eſt elle qui préſi- » doit à l'aſſemblée & qui en ré- » gloit les délibérations. Ce n'étoit, » dans les commencements, que » des propos timides. On ne voyoit » plus de moyens de paſſer outre ; » l'eſpoir des grandes récompen- » ſes promiſes diſparoiſſoit, & à

» leur place, les prisons, les tor-
» tures, les gibets étoient le seul
» objet qui se présentoit devant les
» yeux. Une nouvelle effusion de
» la liqueur relevoit insensible-
» ment des courages abbatus, &
» je vis le moment où ils alloient
» affronter tout le camp des Rus-
» ses, & me mener, sans rien crain-
» dre, à travers le feu de mille
» batteries de canon. Je mis les
» choses dans une juste égalité par
» le soin que j'eus de saisir la bou-
» teille, & de proportionner à
» chacun les doses du courage qui
» lui étoit inspiré.

Sur les six heures du soir de ce
premier Juillet, l'Hôte, plein de
oie, vint dire que les Cosaques
s'étoient retirés; que le passage
étoit libre & le bateau prêt sur
e bord de la Vistule, à une lieuë
le l'endroit où l'on étoit. D'après
cette annonce, dès que la nuit fut
venue, le Roi monta à cheval,

précédé de son Hôte en pareil équipage, & suivi des trois paysans, qui étoient à pied & qui *faisoient mon arrière-garde*, dit l'Auteur de la Lettre. On traversa beaucoup de bourbiers où le cheval du Roi, qui n'étoit qu'un cheval de paysan, s'abattoit à chaque pas : de tous côtés paroissoient les feux des divers camps des Russes, qui éclairoient ainsi la route du Monarque, & *lui aidoient à les éviter*. Au-bout d'une demi-lieuë, l'Hôte tout allarmé vint annoncer que le passage étoit plein de nouveaux Cosaques : alors la consternation se mit dans ces trois poltrons qui formoient l'arrière-garde. Ils décident qu'il est nécessaire de rebrousser chemin; le Roi les exhorte, leur fournit des expédients pour se tirer d'embarras, *mais la peur ne prend conseil que d'elle seule* : l'Hôte ayant dit qu'il alloit encore à la

découverte, ces trois misérables, en attendant, *se couchent ventre à terre.* » Je les considérois en » cet état, *dit le Roi*, & les » voyant presque privés de senti- » ment, je ne pouvois concevoir » que l'amour de la vie, qui doit » porter à la défendre, soit capa- » ble d'ôter les forces qui peuvent » servir à la conserver. «

On est indigné, en lisant cette curieuse Relation, qu'un si grand Roi & un si bon Maître, fût à la merci de ces lâches & indignes Conducteurs : mais ce n'est encore là, pour ainsi dire, que le prélude de leurs incartades. Le Chef de la bande se relevant, quoique transi de peur, excite ses camarades à s'enfuir avec lui. *Quoi lâches*, leur dit le Roi, *vous voulez donc m'abandonner ?* » Mais, mon » Dieu, *reprirent-ils tous ensem- ble & comme de concert*, » voulez- » vous que nous nous exposions

» à être pendus pour vous ména-
» ger une sûreté qui ne dépend
» pas de nous ? Pendus ou non, *reprit le Roi avec un emportement affecté*, » il n'est plus temps
» de délibérer. Vous vous êtes
» engagés à m'accompagner, &
» vous ne me quitterez qu'au mo-
» ment où je croirai pouvoir me
» passer de votre indigne pré-
» sence. « En même temps il les menace d'appeller sur le champ les Cosaques, & de se venger, en périssant, de leur insigne perfidie. Ce ton d'autorité & la présence d'un plus grand mal retinrent ces hommes sans cœur auprès de leur Maître.

L'Hôte de retour, après ses recherches & ses observations, assûra le Roi que les Cosaques s'étoient retirés : ce qui rendit aux trois Conducteurs une espèce de courage, mais plein d'insolence; & ils en vinrent jusqu'à vanter au

Roi leurs ſervices & leur fidélité. On ſe rendit enfin à la chauſſée vis-à-vis de l'endroit où il falloit paſſer la Viſtule. L'Hôte pria le Roi de ſe cacher dans des broſſailles juſqu'à ce qu'il eût amené le bateau. Cette poſture déplut fort à Staniſlas ; quoique néceſſaire elle lui parut humiliante ; & en général il avoue qu'une des plus grandes peines de ſon voyage, a été *la contrainte où il fut ſi ſouvent de ſe cacher :* on voit-là le ſentiment d'un cœur né pour franchir tous les obſtacles à découvert, & pour lutter contre la fortune en préſence du monde entier.

Le Roi paſſa donc la Viſtule ſans danger ; & à peine fut-il au terme qu'il s'empreſſa de récompenſer l'Hôte qui l'avoit ſi bien ſervi. Il prit autant de ducats que ſa main pouvoit en contenir, & il voulut les mettre dans celle de ce généreux Conducteur ; mais

celui-çi *surpris & presque honteux, se retire & cherche à s'échapper.* Le Roi fit toutes les instances possibles pour l'engager à recevoir ce présent ; jamais il ne voulut y consentir, & comme le Prince lui disoit les choses les plus affectueuses pour le fléchir, il dit que, *s'il falloit absolument recevoir quelque chose, il vouloit bien accepter deux ducats seulement, pour un souvenir éternel du bonheur qu'il avoit eu de voir* un si grand Roi *& de le connoître.* » Ce » noble désintéressement, *continue l'auguste Auteur de la Lettre,* » me charma d'autant plus que » je n'avois pas lieu de l'attendre » d'un homme de sa sorte. Il prit » deux ducats dans ma main avec » des façons & des sentiments que » je ne puis exprimer ; & il m'en » remercia autant que je l'aurois » remercié moi-même, s'il avoit » reçu..... toutes les récompenses

» dont j'aurois voulu payer les ser-
» vices qu'il m'avoit rendus. «

C'étoit-là un bel exemple pour les trois Manants qu'on avoit donnés au Roi en sortant de Dantzig. Il restoit encore une traite à faire & le Nogat à passer ; le Roi avoit besoin de chevaux pour gagner cette rivière ; mais ses indignes Conducteurs ne voulurent pas se donner la peine d'en chercher. Quand on eut marché quelque temps, on arriva dans un Village & ces trois lâches compagnons allerent d'abord s'établir dans un cabaret. Le Roi y arriva un moment après & les trouva qui s'endormoient *enfoncés tous les trois dans un méchant lit de plume*. Le pays cependant n'étoit point sûr, les Russes y avoient des postes avancés, & les Cosaques venoient souvent faire le dégât aux environs. Le Roi se mit donc à roder autour de cette Auberge, faisant

une espèce de patrouille, afin de n'être pas surpris par ses ennemis. Ennuyé toutefois de cette fonction qui lui convenoit si peu, & qui n'avançoit point ses affaires, il rentra dans la maison, réveilla doucement un des Sznapans, & l'engagea, par prières & par promesses, à lui aller chercher une voiture.

Ce paysan fut deux heures en course, & *revint yvre à ne pouvoir se soûtenir* : il amenoit cependant un homme qui vouloit bien louer des chevaux, avec un chariot plein de marchandises, mais à condition que le prix de ces effets seroit consigné en main-tierce, pour servir d'indemnité en cas que les Cosaques vinssent enlèver le chariot, les marchandises, les chevaux & les hommes. Le Roi fit mieux que cela, il acheta tout ce bagage moyennant vingt-cinq ducats, & l'argent fut délivré sur

ſur le champ. Etrange ſituation que celle de ce Prince ! il ne pouvoit preſque ſe faire ſervir, ni ſe ménager des reſſources ſans expoſer ſa perſonne : l'argent qu'il venoit de donner, attira l'attention des paſſants ; le miſérable yvrogne qu'il avoit mis en œuvre, ébloui, ſans doute, par le reſte de l'argent que le Roi gardoit encore, commença, d'un air inſolent, à faire valoir ſes ſervices, à vanter ſa fidélité & même ſon courage : il dit que ſur l'heure il vouloit ſavoir quelle ſeroit ſa récompenſe, &c.

Il parloit d'un ton haut, quoiqu'en balbutiant : le nombre de ceux qui ſe raſſembloient aux cris de cet homme, croiſſoit ſenſiblement. Le Roi couroit le plus grand riſque où il ſe fût encore trouvé, & il fait à ce ſujet des réflexions qui peignent, au coup-d'œil, tout le danger de ſa ſituation. Heureu-

sement pour lui, le chef de ces paysans le picqua d'honneur dans un moment si critique. Il tança fortement l'yvrogne; il lui imposa silence, & il tourna l'attention des spectateurs contre cet indigne Sznapan, qui fut accueilli de huées & regardé comme un fou.

Il s'agissoit de passer le Nogat. Le Roi qui savoit un peu le pays, en se ressouvenant des positions qu'indique la Carte, laissa sur sa gauche la Ville de Marienbourg, où il y avoit Garnison des ennemis; il traversa plusieurs Villages, occupés par des Saxons & des Moscovites, *sans que personne lui dit mot*. Qui auroit pû deviner qu'un Roi étoit dans une méchante voiture à côté d'un yvrogne; car il avoit fallu emballer sur le chariot cet insolent Sznapan; & afin que les cahots ne le culbutassent pas de la voiture, le Roi s'étoit mis à côté de lui & le garan-

issoit de la chute ; le chef des Conducteurs menoit les chevaux, & le second Sznapan avoit été renvoyé comme étant désormais un compagnon très-inutile.

Le Nogat passe à Marienbourg, & cette Ville a un pont sur cette rivière : plutôt que d'aller chercher un passage à l'écart & qui n'exposât point la personne du Roi, ne voilà-t-il pas les deux paysans, l'yvrogne & le Chartier, qui se mettent en tête de gagner le pont de Marienbourg, c'est-à-dire de traverser une Ville pleine d'ennemis ? Ces gens qui avoient tremblé aux approches de quelques Cosaques, se faisoient en quelque sorte un jeu d'affronter une nombreuse Garnison de Troupes réglées : *étoit-ce folie ou désespoir ?* Le Roi fit tant néanmoins à force de prières qu'ils relâcherent quelque chose de leur dessein ; mais ce fut pour le reprendre bien-tôt après, pour

contredire ce Prince en tout, pour lui *barrer* même *le chemin*, lorsqu'il voulut s'informer de la route & des passages du Nogat. Le Roi franchit tous ces obstacles par sa fermeté, & sur-tout en affectant un air d'indifférence pour ces deux misérables, qui désormais, en effet, ne lui étoient pas bien nécessaires, si ce n'est toutefois que son secret devoit encore être gardé quelque temps, & qu'à cet égard ils méritoient un reste d'égards dont leurs procédés les rendoient d'ailleurs très-indignes.

Le Roi s'étant informé, dans une maison, des moyens de passer le Nogat, trouva, le 3. de Juillet, tout ce qu'il lui falloit pour traverser cette rivière. Un jeune homme, qu'on lui avoit donné pour guide, l'embarqua dans la nacelle d'un Pêcheur, & bientôt on fut à l'autre bord. Dans ce moment, dit notre religieux Prince,

je levai les yeux au Ciel, pour le remercier de m'avoir conduit dans cette espèce de terre promise, où j'étois enfin à l'abri de tout danger. De l'autre côté de la rivière, il avoit laissé son chariot avec les marchandises & un de ses paysans; il renvoya l'autre le plutôt qu'il put, & le chargea d'un billet en chiffre pour l'Ambassadeur M. de Monti. Enfin ce Prince partit seul sur un nouveau chariot qu'il acheta, & avec lequel il entra dans Marienwerder, petite Ville des Etats du Roi de Prusse. » Cette » entrée n'étoit point magnifique; » mais un vain éclat, *ajoûte le* » *Monarque*, n'auroit pas augmenté la joie que je ressentois en ce » moment. Je portois avec moi » la justice de ma cause, l'amour » de mes sujets, le repos de ma » conscience, &, sans doute, l'es» time même de mes ennemis. » Quels plus grands motifs d'ou-

» blier mes disgraces ! Ce n'est » qu'à ceux qui ont mérité leur » infortune, ou qui n'ont pû la » soûtenir avec courage, qu'il est » permis de se la rappeller avec » douleur. «

Nous nous sommes fort étendus sur cette Lettre; mais on ne doit qu'en être plus curieux de la lire entière : tous les détails qu'elle contient intéressent; & l'on ne peut douter que les faits qu'ils énoncent ne soient exactement vrais. L'Auteur vit, & c'est un Roi.

ARTICLE XXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

NOus devons aux Arts & à ceux qui les aiment, l'annonce des talents du Sieur Musy, ci-devant attaché au Cabinet de feu M. d'Ons-en-Bray. Cet Artiste d'un génie fécond & inventif a imaginé, dessiné, & exécuté un grand nombre de Machines, les unes pour l'agrément, & les autres pour l'utilité publique; par exemple:

Un tour à guillocher qui fait des fonctions que les autres tours

ordinaires n'ont jamais pû remplir.

Un tour à tourner toutes sortes de fleurs & de desseins sur les métaux, tant en creux qu'en rondebosse.

Une machine qui fait aller les soufflets d'orgue par le moyen d'un poids.

Le plan d'un moulin propre à broyer la matière de la poudre à canon ; sans craindre que cette matière s'enflamme, & cause les ravages si ordinaires aux moulins à poudre.

Une machine pour teindre promptement les toiles & les étoffes.

Une autre pour tondre le drap, en sorte qu'une seule personne pourra faire plus d'ouvrage que six autres avec les méthodes ordinaires.

Une machine propre à raper, moudre, & tamiser le tabac tout

à la fois ; de ſorte qu'un ouvrier pourra rendre ſoixante livres de tabac par jour, tandis qu'avec les machines connues, on n'en donne que douze ou quinze.

Un chandelier ſoit à bougie, ſoit à chandelle, ſoit à huile, lequel marque les heures par le moyen d'une aiguille & d'un cadran placé au bas ; & donne par un petit coup l'avertiſſement de chaque heure. On y joint auſſi un reveil, ſi l'on veut.

Nous pourrions indiquer quantité d'autres machines ou exécutées ou projettées par le Sieur Muſy, qui a eu juſqu'ici la modeſtie de ne ſe faire point connoître, & à qui il a fallu, pour ainſi dire, dérober ſes inventions. On pourra conférer de tout avec lui : ſon adreſſe eſt *rue S. Honoré, au Griffon d'or, chez M. Laîné Marchand Papetier, vis-à-vis l'Oratoire.*

Février, 1758. Z v

que ce singulier ouvrage. I
reste plus qu'à donner la
générale, espèce de hors-
par rapport à toute la
ces planches. Ce morce
destiné qu'à satisfaire le cc
& à montrer tout l'ensem
Chapelle ; mais l'Auteur
pas moins fidele à tenir f
gements , & cette plan
donnée dans le courant c

Le même Graveur for
autre entreprise qui ne pe
téresser beaucoup les Ama

planches de 30 pouces de large & d'une hauteur proportionnée, dont deux seront pour la Flore du Poussin, & les Noces Flamandes de Rubens, & les quatre autres pour l'Apothéose d'Hercule qui est dans le premier Salon de Versailles, en entrant par la Chapelle. Tout le monde sait que ce grand morceau est le chef-d'œuvre de feu M. Le Moyne premier Peintre du Roi. On souscrira pour l'acquisition de ces six Estampes, moyennant la somme de 54 liv. en quatre payements, ainsi qu'il est porté par *le Prospectus* qui se distribue chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre, & chez M. Buldet Marchand d'Estampes rue de Gesvres. Le S^r^ Fessard a aujourd'hui le *titre de Graveur de S. M. & de sa Bibliothéque*; c'est pour cela qu'on peut souscrire aussi à la Bibliothèque Royale rue de Richelieu, où l'on verra le progrès de l'Ou-

vrage tous les jours de Bibliothèque, c'est-à-dire, les Mardis & Vendredis de chaque semaine.

Les Frères Estienne Libraires rue S. Jacques, se disposent à réimprimer le *Dictionnaire du Commerce* par M. Savary ; Ouvrage qui contient déja 3 Vol. *in-fol.* C'étoit beaucoup pour le temps où Savary a écrit, que de donner la premiére Edition de ce Dictionnaire : alors le Commerce étoit une sorte de science occulte ; il falloit être de la Profession pour y concevoir quelque chose, & le peu qu'on en savoit étoit encore mêlé de nuages & de préjugés. Aujourd'hui la Théorie du Commerce entre ; pour ainsi dire, dans l'éducation commune : tout le monde en parle, même assez bien, quoique peu de gens encore s'y adonnent de la manière qu'on pourroit le désirer, le conseiller, &

l'exécuter. Les Frères Estienne prient tous les Connoisseurs en ce genre de communiquer leurs lumières; & ils promettent beaucoup de reconnoissance à cet égard. Si leur invitation est bien reçue, comme il y a sujet de le croire, ils peuvent s'attendre à voir fondre chez eux toutes sortes de Notices, d'Eclaircissements, de vuës, de Projets, d'explications, sans compter les Corrections de l'ancien Dictionnaire. Car, il faut le répéter, notre Nation depuis dix ans est devenue fort savante dans les connoissances de Commerce : les deux Libraires susdits pourront bien être embarrassés pour le choix: on peut leur conseiller, en ce cas, de prendre l'avis des Experts qui ne manquent point à Paris, de publier avant l'Edition un petit état des augmentations qu'ils veulent faire : chacun dira sa pensée, & il résultera du tout ensemble

un excellent Livre. Les Memoires un peu considérables, devroit être mis aux carosses ou messageries, non aux postes qui n'ont pas voulu s'abonner. Les Freres Estienne distribuent un petit *Avis* qui n'est pas mal, ils feront bien d'en donner un autre plus ample quand tous leurs matériaux seront rassemblés.

Mèmoire de la Vie de François de Scepeaux, Sire de Vieilleville & Comte de Duretal, Marèchal de France, contenant plusieurs Anecdotes des Regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. Composée par Vincent Carloix son Secrétaire. (Cinq Volumes *in*-8°.) Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques. Livre très-curieux dont nous rendrons compte au plutôt.

Les agréments du langage. Nouvelle Edition. Par M. de Gama-

chès :, Chanoine-Régulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie, & Membre de l'Académie des Sciences. (Volume *in*-12. de 276 pages.) Ce Livre, proprement écrit, a été analysé dans nos Mémoires. Voyez Janv. II. Volume 1756.

Style universel de toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume, concernant les Saisies & Exécutions, tant des meubles que des Immeubles, avec les formules des Commandements, & des Saisies tant mobiliaires que réelles, & la Procédure qui doit être observée pour parvenir aux Baux judiciaires, & aux Adjudications par décret : le tout conformément aux Ordonnances, Edits & Déclarations du Roi, & à la Jurisprudence des Cours souveraines. Par M. J. A. S. Avocat au Parlement de Toulouse. (Deux Volumes

in-12.) Cet Ouvrage, qui avoit déja paru moins développé, est clair, méthodique, & peut se concilier avec les usages de toutes les Cours. On le trouve à Toulouse, chez Robert Libraire; & à Paris chez Knapen, Brunet, Veuve Bordelet, Cellot, Guyllin, Bauche &c.

Essai de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets, Questions de Droit Civil & Canonique, Points de Coûtume & Matières Ecclésiastiques. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. H. D. L. M. (Huerne de la Mothe) Avocat au Parlement. Cet Auteur commence par une matière peu éclaircie jusqu'à présent, savoir la *séparation de biens & de corps.* Nous ferons connoître plus particulièrement les caractères de l'Ouvrage. *Il se trouve chez la Veuve Thiboust, Place de Cambray; & au Palais, chez Cheron.*

Essai sur les grands évènements par les petites causes, tiré de l'Histoire. (Volume *in*-12.) L'Auteur est M. Richer, connu par d'autres Ouvrages estimés. *Chez Hardy, rue S. Jacques.*

Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle. Par le P. Gabriel Martel, Jésuite. *Nouvelle Edition, augmentée de lectures pour chaque jour de la retraite.* (Deux Volumes *in*-12.) Imprimé à Lyon chez Deville ; & se trouve à Paris chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.

Le même Libraire publie des *Réflexions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi, & sur les principaux Mystères de la Passion de notre Seigneur.* (Volume *in*-12.) Nouvelle Edition, *augmenté de deux Méditations, l'une*

sur la Confession, *l'autre sur la Communion Paschale*. L'Auteur de ce Livre est le P. Judde, Jésuite, mort il y a 23 ans. Son Ouvrage a été imprimé plusieurs fois sous le titre de *Retraite*. Cette derniére Edition doit être & paroît en effet la meilleure.

Desaint & Saillant ont quelques Exemplaires des *Principes du Droit de la Nature & des Gens*, *extrait du grand Ouvrage Latin de M. de Wolff*. (Trois Volumes in-12. imprimés à Amsterdam.) Par M. Formey, Auteur bien connu, & dont on a plusieurs bons Ouvrages. Celui-ci reparoîtra dans nos Mémoires.

Les mêmes Libraires publient un *Traité des Fiévres*, traduit du *Latin de M. Fizes*, *Conseiller & Médecin du Roi*, *Professeur de Chymie dans l'Université de Mont-*

pellier & ancien Professeur de Mathématique. (Volume *in*-12.) Par M. D.... Docteur en Médecine. Ce Livre peut être utile aux jeunes Médecins & à tout le monde, mais sa destination particulière est d'éclairer les Chirurgiens qui seront dans les Armées, sur les Vaisseaux, dans les Campagnes & dans les petites Villes. Le Traducteur regarde comme un grand abus que les *trois quarts & demi des hommes n'appellent guères, dans leurs maladies, que des Chirurgiens*; mais il convient que cet abus (prétendu) n'est pas de nature à pouvoir cesser si-tôt, & il croit qu'en attendant une meilleure discipline dans l'art de guèrir, il est louable de fournir des secours à ceux qui exercent la Médecine sans être Médecins. C'est dans cette intention que la Traduction du Traité de M. Fizes a été faite. Savoir connoître, tui-

Février, 1758.

ter & guérir les *fièvres*, c'est la science la plus essentielle à quiconque se mêle de travailler au rétablissement de la santé des hommes. M. Fizes avoit une pratique infinie en ce genre, c'est le résultat de ses observations & de ses méthodes qu'on donne ici. On ne peut que faire beaucoup d'accueil à un Ouvrage composé, traduit & publié dans de si bonnes vuës.

Quatre Personnes viennent de se signaler dans une très-petite & très-élegante Edition du *Cato Major* ou *de Senectute* de Cicéron.

1°. Le Sieur Barbou Imprimeur-Libraire dont les presses acquiérent de jour en jour une grande & juste réputation. Il avoit déja donné du même format le Traité *de Amicitia*, & l'Anacreon Grec qui est aussi (quoique moins petit) un chef-d'œuvre de Typographie. Nous ne rappellons point

Cousteliers qu'il continue de
ier & qui forment la plus
e suite d'Auteurs Latins.

o. Le Sieur Pierre-Simon
rnier Fondeur de caractères
nprimerie. En 1742. il mit au
les Essais de son Art, &, dans
nombre d'exemples, se trouve
Nompareille ou le Caractère
plus petit volume & diamètre;
s il nous semble qu'il a per-
ionné encore cette dernière
se : le *Cato Major* qui est im-
né de deux *Nompareilles*, l'une
grosse & l'autre plus petite,
it fort supérieur aux exem-
de 1742. On ne peut rien
ner de plus fin, de plus pro-
de plus soigné en ce genre.

Le Sieur Joseph Vallart
iastique, déja fort connu par
it qu'il a pour les Belles-
, & singulièrement pour la
naire Latine & Françoise,
s soin de cette Edition; il
rier, 1758.

l'a conduite d'après celle d'Alde, sauf quelques endroits où il a cru devoir s'en écarter ; il a corrigé les feuilles, faisant lui-même en ceci l'épreuve de ses yeux, en les exposant au danger de ne plus voir, même le plus gros caractère après avoir tant travaillé sur le plus petit.

4°. Le Sieur Ficquet Graveur qui a donné le portrait de Cicéron d'après Rubens, lequel l'avoit pris sur l'Antique. Cette petite planche est charmante & se distribue séparément.

Il ne manque plus que des Lecteurs à ce petit Volume. On ne les trouvera pas dans la classe des vieillards, quoique le Livre parle de *la vieillesse* ; il faudra des yeux de quinze ans pour lire ces préceptes donnés aux Barbons : ceux-ci trouveront assez d'autres Editions pour leur usage. Qui sçait même si le Sr. Barbou, après avoir

availlé long-temps dans le petit ormat, ne reviendra point au plan es Estiennes qui donnoient des *n-fol.* ? Le siècle du Grand est-il assé pour ne plus reparoître, & erions-nous Géomètres au point e ne vouloir plus que des infiniments petits en Typographie, omme en Littérature ?

Traités choisis de S. Augustin, Evêque d'Hyppône, sur la Grace de Dieu; le libre Arbitre de l'homme & la prédestination des Saints, fidèlement traduits sur la nouvelle Edition Latine de ces mêmes Traités, imprimée à Rome en 1754, avec les permissions ordinaires, & dédiée au Pape Benoît XIV. (Deux Volumes *in-12.*) Chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or. M. DCC. LVIII. Le Traducteur se porte pour avoir rendu fidèlement & littéralement le Texte du saint Docteur ; & le . *Février*, 1758.

Censeur Royal reconnoît ce mérite dans la présente Traduction.

Etrennes Chronomètriques ou Calendrier pour l'année 1758, contenant ce qu'on sait de plus intéressant sur le temps, ses divisions, ses mesures, leurs usages, &c. Par M. Le Roy l'aîné, fils, de l'Académie Royale d'Angers. Ceci n'est un Almanach que pour l'exposition des mois de l'année : dans tout le reste du Livre, quoique réduit à une centaine de pages, on a un Abregé fort instructif de tout ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures, & tout l'art de l'Horlogerie. Il convenoit qu'une instruction si bien rangée & si méthodique sortît de la famille de M. Julien Le Roy qui est Législateur en ce genre.

M. son fils nous donne donc, dans ces Etrennes, cinq Parties : la

la premiére, sur le temps & ses divisions, qui sont l'année, le mois, le jour, l'heure & ses parties; tout cela mêlé de Notions historiques & didactiques : c'est la méthode qui régne dans tout cet Ouvrage.

La seconde Partie traite des instruments propres à mesurer le temps : & l'on a ici une Notice des Horloges anciennes, une exposition succincte des progrès de l'Horlogerie depuis le XIV^e^ siècle jusqu'au XVI^e^; une instruction sur le Pendule appliqué à l'Horloge, sur l'invention du Ressort spiral, sur la Répétition, & sur la maniére dont M. Julien Le Roy l'a perfectionnée. C'est sur-tout cet excellent Artiste qui a mis l'Horlogerie Françoise au-dessus de celle d'Angleterre; d'où M. de Voltaire prit un jour occasion de dire à l'un de M^rs^ Le Roy fils: *Le Maréchal de Saxe & votre pére ont battu les Anglois.* Ce mot est répété dans

ces Etrennes, & personne ne trouvera mauvais que l'Auteur conserve un trait si honorable à son père. Enfin on nous donne, dans cette seconde Partie, une description succincte, mais bien circonstanciée de la Sphère si célèbre & si savante de M. Passemant : Ouvrage dont les calculs ont coûté plus de vingt années de travail. L'exécution, quant à la machine même & aux ornements, est digne de la profonde théorie qui a dirigé la main des Artistes. Ce chef-d'œuvre de l'Art fait l'ornement du Cabinet de Sa Majesté.

La troisième Partie expose les usages de différentes machines d'Horlogerie dans les Sciences positives ou d'expérience, comme dans l'Hydraulique, dans la Méchanique, dans l'Astronomie, dans la Marine, dans la Géographie, dans la Guerre, dans la Musique, dans la Médecine, dans la Physique &c.

L'Auteur, dans la 4e Partie, enseigne l'Art de gouverner & de régler les Montres & les Pendules: ce qui lui donne occasion de dire bien des choses, 1° comment il faut se conduire dans le choix des Montres; 2° comment on doit les régler, les porter, les poser, les monter, les faire nétoyer; 3° quels sont les divers moyens de faire une Méridienne, afin de régler plus parfaitement les Montres & les Pendules; 4° ce qu'il est bon de savoir de l'équation des jours naturels; 5° quelle est la méthode pour regler une Pendule par les Etoiles fixes.

La cinquième Partie présente quelques inventions de M. Le Roy, savoir les Pendules à une roue & à rateau; les Pendules composées de deux échappements; les Pendules à trémie, c'est-à-dire où l'on emploie pour poids moteur une petite

quantité de menu plomb qui coule d'un réservoir dans des augets, au moyen de laquelle méchanique on peut augmenter, presque à volonté, le temps qu'une Horloge peut aller sans être remontée &c. Enfin l'Auteur décrit une Montre de son invention, dont les variations & les frottements sont beaucoup moindres que dans les Montres ordinaires.

Si pour tous les Arts on avoit des notions aussi claires & aussi méthodiques que celles dont ce petit Livre est rempli, tout le monde ne seroit pas Artiste, mais tout le monde seroit Connoisseur; & c'est tout ce qu'on peut & ce qu'on doit désirer pour le bien, l'agrément, l'ornement de la société.

Dictionnaire Historique, Théorique & Pratique de Marine. Par M. Saverien. (Deux Volumes

in-8°.) Chez Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LVIII.

Les Dictionnaires sont singulièrement estimables & utiles pour la partie de nos connoissances, qui regarde les Arts. Il y a communément, dans le district de chaque Art, une multitude de termes peu connus hors de l'usage des Artistes; il y a d'ailleurs des Notions historiques relatives aux Arts, & nécessaires à quiconque veut les bien connoître; il y a enfin des principes généraux, qu'il n'est pas permis d'ignorer pour peu qu'on soit obligé ou curieux d'apprécier un Art & d'en raisonner.

Un Dictionnaire destiné à quelque Art que ce soit, doit donc contenir trois choses, les termes, l'histoire, les principes de cet Art: les termes, pour les bien définir; l'histoire, pour la bien présenter; les principes, pour les bien exposer. Sur chacune de ces trois

choses, il est permis à un Lexicographe de s'étendre, au point même de paroître savant ; mais il sort de son objet, s'il prétend que son Livre suffira seul pour enseigner l'Art en question. Il entreprend trop, s'il se livre aux détails de pratique, aux conséquences éloignées, au récit de tous les événements qui pourroient se rapporter à son sujet.

Le Dictionnaire de Marine que nous annonçons, paroît tout-à-fait dans le goût qu'on vient d'expliquer. D'abord il étoit absolument nécessaire : le Dictionnaire d'Aubin, qui passoit pour le meilleur, manquoit de presque toutes les qualités requises dans un Livre de cette espèce : il n'étoit ni complet, ni méthodique, ni bien écrit. Ensuite M. Saverien s'est véritablement donné de grands soins pour remplir les objets exprimés ci-dessus.

La Partie hiſtorique de la Ma-
e eſt ſuffiſamment & agréable-
nt préſentée, ſous les Articles
i ſont ſuſceptibles de ces ſortes
xplications. L'Auteur ne néglige
même l'hiſtoire de la Marine
:ienne; il rend raiſon de ce qui
ſt pas totalement inconnu ou
cur dans les Auteurs qui en ont
ité.

Les principes de l'Art ou la
éorie forment une partie con-
ìrable de ce Dictionnaire; mais
ne ſont que des principes: &
Marins, pour s'inſtruire, doi-
it paſſer aux traités eſſentiels;
encore mieux aux opérations
: comprend & qu'ordonne la
tique.

La définition des termes eſt tou-
rs l'objet qu'enviſage d'abord
uteur, & ſur lequel il ne ſe
met ni ambiguité, ni laco-
ne mal entendu. On ſçait qu'il
l point d'Art qui contienne au-

tant de termes que la Marine. C'est ce qui prouve que ces deux Volumes *in*-8°. quoiqu'assez étendus, sont bornés au pur nécessaire. Nous ne citerons point d'exemples, pour faire voir la méthode de l'Auteur: on doit le consulter & le suivre. A la tête du Dictionnaire on voit un Discours qui explique tout le fond de l'Ouvrage, avec le plan que s'est prescrit M. Saverien pour le composer.

Il est honorable à la vérité & aux bonnes mœurs, que la Lettre de M. Desprez de Boissy contre les Spectacles ait eu besoin d'être sitôt réimprimée. Elle parut pour la premiére fois au commencement de 1756, & avant la fin de 1757 il a fallu faire une seconde Edition, qui probablement ne sera pas la derniére, vû la bonne tournure de l'Ouvrage. Nous en avons rendu compte avec soin au mois

d'Avril 1756 : ainsi il ne nous reste qu'à indiquer quelques-unes des Additions insérées dans le corps de ce Livre.

On se ressouvient assez du plan que s'est formé M. Desprez de Boissy. Jeune, Homme de Lettres & Connoisseur, il ne va point aux Spectacles, parce qu'il en a sçu apprécier les dangers & les abus. Le Théâtre, en effet, n'offre presque toujours que des passions folles & criminelles ; il perd la plûpart des jeunes-gens qui le fréquentent ; il rend inutile, par le mêlange ou l'addition des farces, le fruit qu'on pourroit retirer des piéces sérieuses ou édifiantes ; il n'a jusqu'ici corrigé que des ridicules, & fomenté des vices ; il a contre lui l'autorité des raisons & l'exemple des hommes vertueux &c. Tel est, à peu-près, le fond des motifs qui ont servi de régle à l'Auteur, & qu'il expose sans mauvaise

humeur & sans pédanterie. On peut revoir notre Analyse de la première Edition, (Mém. d'Avril I. Vol. 1756.)

Dans cette seconde Edition, M. Desprez de Boissy rassemble de nouvelles preuves, pour persuader de plus en plus à ses Lecteurs que le Théâtre *représente les passions les plus vives*, qu'il les suppose dans les Spectateurs, qu'il les fomente & les irrite. Cicéron, Senèque, Ovide, & une foule de Modernes sont les témoins qu'il interroge. Il trouve, dans Riccoboni même, cet homme si expert & si distingué dans son Art, » que » les sentiments, qui seroient les » plus corrects sur le papier, chan» gent de nature en passant par la » bouche des Acteurs, & devien» nent criminels par les idées cor» rompues qu'ils font naître dans » l'esprit du Spectateur, même le » plus indifférent. «

On objecte la conduite de quelques personnes sages qui se rencontrent quelquefois aux Spectacles, & l'Auteur répond : » La » discrétion, avec laquelle ces per» sonnes se permettent ce plaisir, » ne prouve-t-elle pas que le Théâ» tre est rarement digne de leur » présence ? En effet, pour quel» ques Pièces qui peuvent les y » attirer, combien en est-il où la » raison n'est pas moins offensée » que la pudeur ? Mais ces person» nes refuseroient-elles d'avouer » que le remède dont elles usent, » est, pour le plus grand nombre, » un poison funeste ? L'habitude » où elles sont de ne s'occuper » toujours que d'idées sérieuses, » les rend, sans doute, moins sen» sibles à ce que le Spectacle pour» roit offrir de licentieux ; mais » en imposent-elles aux autres, » comme le faisoit Caton en pré» sence de qui l'on n'osoit, au

» Spectacle, user des licences or-
» dinaires ? Au contraire ne s'au-
» torise-t-on pas de la présence de
» ces Spectateurs, pour faire l'A-
» pologie de ce qu'ils réprouvent
» certainement ? «

L'Auteur touche après cela un point de Politique. Les Spectacles sont tolérés dans les grands Etats, parce qu'il y auroit *des inconvénients à* les supprimer. Ceux qui gouvernent, se conduisent par des vues générales ; ils considèrent tous les rapports d'un systême ; ils sont obligés de tolérer un moindre mal pour en prévenir un plus grand. Cet Article auroit pû fournir de plus longues discussions à l'Auteur, s'il avoit fait la fonction de Jurisconsulte ou d'Homme d'Etat. Ici il se borne sur ce point aux principes généraux ; & pour le fond de la Lettre, c'est l'exposition des sentiments d'un Particulier très-persuadé du danger des Spectacles

relativement aux mœurs de chaque Citoyen. Ce Livre a mérité les éloges de ceux même qui ne sont pas prêts à renoncer au Théâtre. C'est que la raison perce malgré les préjugés, & que le vrai a ses droits indépendamment des goûts de l'amour propre. *On trouve cet Ouvrage (qui est un petit* in 8°.) *chez la Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques, à la Vérité.*

On vient de publier l'Annonce d'un *Cours de Physique expérimentale.* L'Auteur est M. SIGAUD DE LA FOND, très-expert dans ces matières, & capable de joindre une bonne Théorie à des opérations exactes. Il se propose d'expliquer, dans ses leçons, bien des choses qui auront rapport à l'œconomie animale. On conçoit, en effet, 1° que plusieurs questions de la Physique générale, celles, par

exemple, qui concernent la dureté, la fluidité, le ressort, sont très-liées avec l'état & les diverses dispositions des animaux, de l'homme en particulier. 2° Qu'une infinité d'objets dont traite la Physique particulière, tels que l'air, le feu, les végétaux, les minéraux, les fermentations, les météores &c. tiennent aussi de fort près à la conservation & à l'entretien des corps animés. On peut donc, sans envahir les droits de la Médecine, donner, dans un Cours de Physique, mille notions utiles à la santé; on peut éclairer un grand Public sur le méchanisme du corps humain & des opérations qui le concernent. Il semble que M. de la Fond a cette vuë. Son Cours commencera le 6. de Février dans sa maison, rue des Cordiers, près la Sorbonne.

Formules de Médicaments à l'usage des Hôpitaux d'Armée, dressées par M. Hyacinthe-Théodore Baron, ci-devant Médecin en Chef des Camps & Armées du Roi en Allemagne & en Italie. Sixième Edition. Chez Cavelier, rue Saint-Jacques. M. DCC. LVIII.

Histoire de Saladin, Sultan d'Egypte & de Syrie, avec une Introduction, une Histoire abrégée de la Dynastie des Ayoubites, fondée par Saladin; des Notes Critiques, Historiques, Géographiques, & quelques Pièces justificatives. (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Marin. Chez Tilliard, Quai des Augustins. M. DCC. LVIII.

L'Auteur est déja connu par quelques productions bien écrites: celle-ci, dont nous n'avons encore lu de suite que l'Introduction, paroît avoir le même avantage; & l'Ouvrage d'ailleurs s'annonce

comme le fruit d'un grand nombre de Recherches. M. Marin se déclare l'ami & l'interprète fidèle de la vérité : c'est ce qui lui fait dire tout le mal qu'il sait des Croisés. On ne peut lui reprocher ce zèle, entant qu'il se borne au vrai : mais la manière & le ton ne sont-ils point un peu trop appropriés au goût d'un siecle, qui prend volontiers l'Histoire du côté le moins favorable, dès que la Religion y est intéressée ? M. le Pr. Henault est un modèle de sagesse dans ses Remarques sur les Croisades, & dans le portrait qu'il fait de S. Bernard : l'Historien de Saladin a-t-il gardé par-tout la même modération, en se picquant de raconter avec la même exactitude ? Ce seroit dommage qu'une Histoire, qui paroît faite avec soin, portât l'empreinte de la hardiesse trop répandue dans notre Littérature moderne.

PRIX PROPOSÉ par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1759.

L'Académie Royale de Chirurgie avoit proposé pour le Prix de l'année 1757, le sujet suivant :

Dans le cas où l'Amputation de la Cuisse dans l'Article paroîtroit l'unique ressource pour sauver la vie à un Malade, déterminer si on doit pratiquer cette Opération, & quelle seroit la méthode la plus avantageuse de la faire.

L'Académie a reçu douze Mémoires sur ce sujet, & n'en a point trouvé qui fût digne du Prix. Parmi ces Mémoires, il en est un dans lequel l'Auteur a en vûe de prouver que l'Opération proposée n'est praticable en aucuns cas. S'il eût établi cette asser-

tion de manière à lever tous les doutes sur cela, le Prix lui auroit été décerné, & le seroit encore à celui qui prouveroit inconteſtablement cette propoſition ; parce qu'il seroit censé avoir démontré que cette Opération ne peut jamais être une ressource pour sauver la vie à un Malade, contre la supposition, suivant laquelle l'Académie demande si on doit la faire ; & quelle seroit la meilleure méthode de la faire.

L'Académie propose le même sujet pour 1759. Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par M. DE LA PEYRONIE ; & il sera double pour cette année, c'est-a-dire, que celui qui, au Jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage sur le sujet proposé, aura deux Médailles, chacune de la valeur de cinq cents livres, ou une Médaille & la valeur de l'au-

tre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui envoyeront des Mémoires sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ceux qui ont déja composé pourront faire à leurs Mémoires tels changements qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, demeure, & qualité; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à *M. Morand*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou

les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix sera délivré à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1758 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1759. qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

Les Tableaux Généalogiques, Historiques & Chronologiques des Maisons souveraines de l'Europe,

annoncés dans nos Mémoires de Novembre 1757, commencent à paroître chez D'Houry fils, rue de la Vieille-Bouclerie. Ce sont trois grandes feuilles ou planches, dont la premiére contient un Avertissement destiné à rendre compte de l'Ouvrage; les deux autres présentent toute la premiére race de nos Rois, c'est-à-dire tous les Princes & toutes les Princesses qui en sont issus. Celà s'exécute par des Ecussons distribués selon les descendances & les filiations : ces petits Cartouches sont de diverses figures pour distinguer les Princes des Princesses, les Epouses des Filles, les Enfants légitimes des Enfants naturels &c. On voit, dans le petit espace de chaque Cartouche, le nom, la qualité, la naissance, la mort de chaque personne. L'une de ces Planches porte aussi un Catalogue ou ordre Chronologique de tous les Rois de la premiére

race ; & l'autre porte les soixante-cinq Rois de notre Monarchie. Toutes les marques, toutes les indications sont expliquées dans l'Avertissement, & l'on y place aussi une découverte de l'Auteur : c'est que notre Roi Charles IV. ou *le Bel* devroit être appellé Charles V. ce qui est évident, puisqu'il y a Charlemagne I. Charles le Chauve II. Charles le Gras III. Charles le Simple IV. mais pour ne point brouiller les idées reçues, l'Auteur s'accorde à compter Charlemagne hors de rang. Ce Prince est assez distingué par son titre de *Grand*, sans avoir besoin d'être caractérisé par le nombre I^er^.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Février 1758.

ARTICLE XIX. *Vuës d'un Citoyen, &c.* 389

ART. XX. Pub. Virgilii Maronis opera, Ordine perpetuo, &c. Illustrabat Antonius BOURGEOIS, &c. *Les Œuvres de Virgile, avec la Construction, les Interprétations & les Remarques de M. BOURGEOIS, Principal du Collège de Crespy en Valois.* 415

ART. XXI. *Collection de Thèses Medico-Chirurgicales, &c.* Par M. de Haller, &c. 431

ART. XXII. La Redenzione, Poema, &c. *La Rédemption, Poëme Italien, &c.* 447

ART. XXIII. *Nouvelles Observations sur le Pouls par rapport aux Crises.* 470